This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

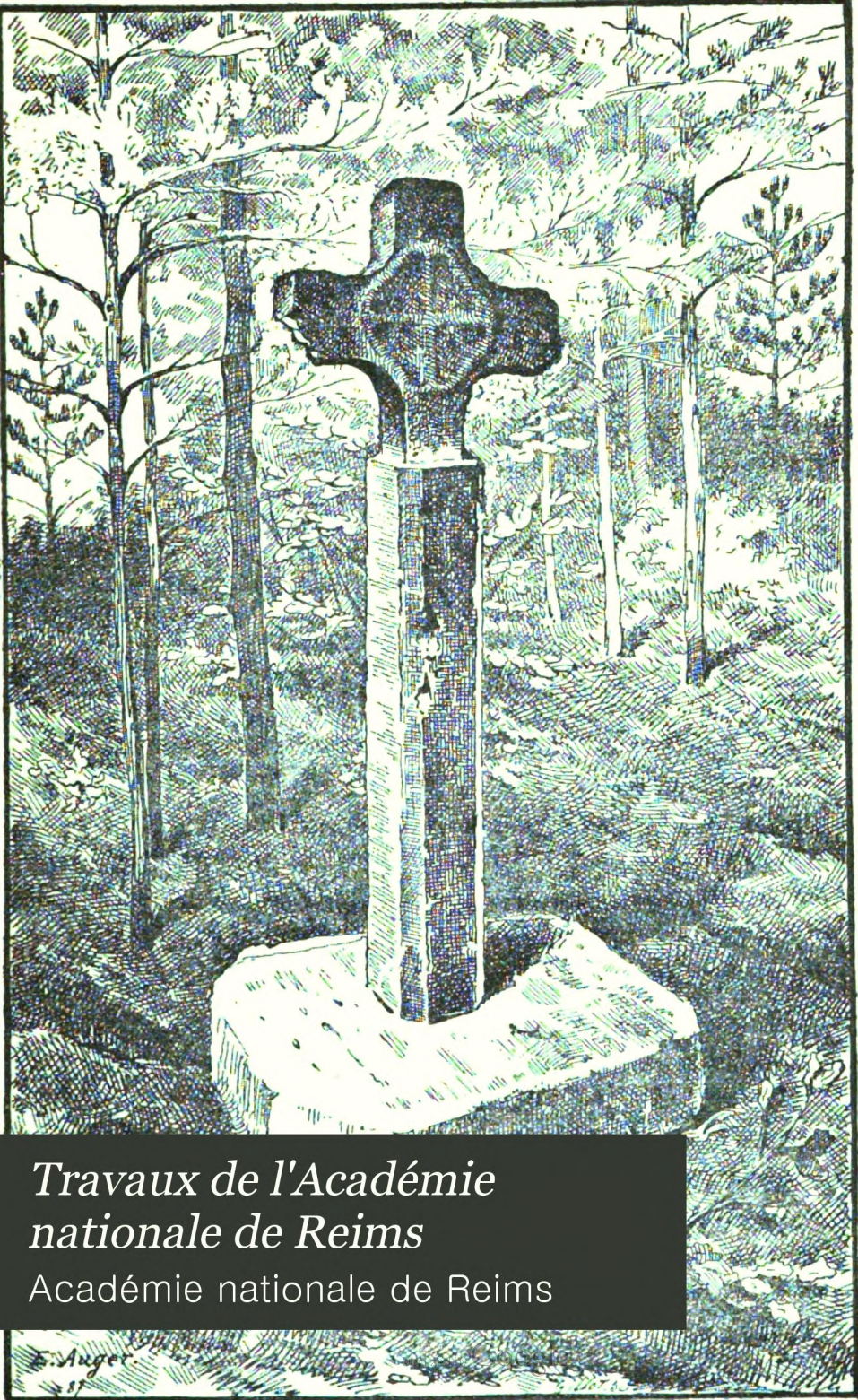

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie nationale de Reims

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

As
162
.R363
V.81-92

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

ANNÉE 1886-1887. — TOME II

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC LXXXX

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

de l'Arrondissement de Reims

VILLE DE REIMS. — I. Monuments religieux. § 1. Paroisses

Par MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison

Membres de la Commission d'Archéologie de l'Académie nationale de Reims

AVANT-PROPOS

Revereri gloriam veterem.

Les grands monuments sont peu nombreux à Reims, mais ils sont tous de premier ordre : l'Arc de Triomphe y représente l'époque romaine; l'église Saint-Remi et la Cathédrale, le moyen âge; l'Hôtel de Ville, la Renaissance dans sa dernière période. Voilà quatre chefs-d'œuvre qui suffisent à placer une ville au rang des métropoles des arts.

En outre, il subsiste à Reims des édifices secondaires qui ne sont point sans valeur : l'Hôtel-Dieu, où se conservent de précieux débris du XII^e^ siècle sous les revêtements de l'architecture des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; l'église Saint-Jacques, dont la nef appartient au style gothique et les chapelles à la Renaissance; l'Hôpital général et le chœur de Saint-Maurice, d'un beau style Louis XIII. Citons encore les maisons si connues de la rue de Tambour, dont l'une a une renommée européenne par ses statues des Musiciens, l'hôtel de la rue du Marc, ceux des rues de la Clef, de l'Arbalète et de Sainte-

Digitized by Google

Marguerite, l'hôtel Montlaurent, la fontaine des Marchés et celle des Boucheries. Notons enfin tant de fragments épars ou recueillis dans les musées comme les témoins irréfragables des monuments disparus. Tout cela constitue un riche ensemble qui nécessiterait une vaste publication pour en offrir la description minutieuse et la complète reproduction.

Tel n'est pas le but de ce Répertoire, qui vise simplement à fournir un classement méthodique de nos richesses archéologiques et artistiques, un inventaire descriptif avec pièces inédites, en renvoyant pour le surplus aux ouvrages mis au jour ou en cours de publication.

Œuvre descriptive, comme nous le comprenons, ce travail, en ce qui concerne la ville de Reims, est de nature à se diviser en deux parties : les *Monuments religieux* et les *Monuments civils*, qui formeront la matière de sept fascicules distincts et d'égale importance. En tête de chaque partie, un tableau bibliographique permettra de recourir aux documents originaux et aux livres, aux dessins et gravures qui ont déjà illustré les recueils du même genre. Viendra ensuite la nomenclature des édifices détruits, avec quelques lignes de souvenir sur leurs principaux caractères et l'indication des débris, sculptures ou inscriptions, qui leur survivent. Enfin, les monuments heureusement debout et ceux que notre siècle a vu construire seront tous passés en revue et décrits sous leurs traits essentiels.

Une portion jusqu'ici trop négligée dans nos recherches, l'*Épigraphie rémoise*, cette science partout ailleurs si cultivée, donnera lieu à des fac-similés et à des études comparatives dont l'histoire et la biographie sauront un jour tirer profit. Il est d'autant plus indispensable de recueillir, à Reims, les moindres fragments d'inscrip-

Digitized by Google

tions, que les tombeaux de nos églises ne figurent pas dans les portefeuilles de Gaignières, eux qui offrent des reproductions si précieuses pour tant d'autres villes[1]. Il faut donc interroger les moindres débris et essayer une restitution, la plus large possible, en ne s'inspirant que des documents originaux[2]. Le travail est d'ailleurs tentant, car l'épigraphie, outre sa portée historique, offre un intérêt moral dont M. de Longpérier résumait ainsi le caractère : « L'esprit public se reflète exactement dans ces textes, parfois bien courts, mais presque toujours destinés à constater des faits d'une nature grave. N'y voit-on pas d'abord régner la simplicité antique alliée à l'humilité chrétienne, la profession de foi religieuse s'exprimant par un mot, par un monogramme; puis, vers les XI^e^ et XII^e^ siècles, une certaine ingéniosité, une poétique de cloître pleine d'allitérations, où le sens abandonne ses droits aux complications d'un rhythme nouveau; puis encore, au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, les idées théologiques se mêlant à l'énonciation précise et régulière des titres féodaux ; pendant le XV^e^ siècle, la minutie bourgeoise s'attachant avec une insistance puérile aux pratiques liturgiques, qui semblent être devenues la principale condition du salut; enfin, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, l'extension de la personnalité, la pompe nobiliaire, un appel ostensible à l'attention de la posté-

[1] Tous les dessins de ces portefeuilles, qui se conservent en partie à Paris et à Oxford, ont été calqués pour la Bibliothèque nationale, où nous avons vainement cherché le moindre renseignement sur Reims, tandis qu'ils abondent pour Châlons et le reste de la Champagne.

[2] Nulle part l'utilité et le charme de l'épigraphie du moyen âge, ses limites et ses devoirs, n'ont été mieux exposés que dans la préface des *Inscriptions de la France*, par M. de Guilhermy, t. I, 1873.

Digitized by Google

rité [1]. » Tels sont les curieux aperçus que nous procureront les épitaphes et les fondations des personnages rémois, du XII[e] siècle aux temps modernes.

Mais le Répertoire doit être encore un recueil d'un autre genre et servir d'*Inventaire des richesses d'art,* non pas qu'il ait la prétention de tout décrire à nouveau, du moins il peut renvoyer aux meilleurs guides et préciser l'emplacement des objets. Les toiles, les tapisseries, les œuvres d'art de tous les temps et de tous les genres seront indiquées à l'endroit où elles se trouvent, avec une mention sommaire de leur dimension et de leur mérite. Plusieurs vignettes et quelques planches, trente-cinq figures en tout, s'ajoutant au texte, permettront de jouir de la vue de détails peu connus dans nos monuments ou imparfaitement reproduits dans les précédentes monographies. Notre entreprise aspire donc à faire mieux connaître les remarquables études de nos devanciers, en y joignant la statistique contemporaine que d'autres un jour compléteront aussi.

Le champ est vaste dans ce domaine ainsi limité, et il est particulièrement long à parcourir pour les édifices religieux. Que d'intéressants détails à signaler sur les murailles restées debout, et que de vestiges à faire revivre parmi ces églises anéanties! Il ne reste pierre sur pierre de Saint-Nicaise, l'élégant vaisseau que les vieux chroniqueurs comparaient, pour la légèreté, à la Sainte-Chapelle de Paris et à Saint-Urbain de Troyes. A peine quelques vestiges de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, dont l'église a disparu avec ses tombes, ses marbres et ses

[1] Compte rendu des *Inscriptions de la France*, inséré au *Journal des Savants*, 1874, p. 592-613, 646-673, et reproduit dans les *Œuvres de M. de Longpérier*, 1884, t. VI, p. 96.

Digitized by Google

boiseries! Le Temple, les Cordeliers, les Carmes, les Jacobins, les Minimes ne sont plus qu'un souvenir. L'activité sociale, l'industrie, le négoce ont partout pris la place des chevaliers et des moines. Que sont devenues les anciennes églises paroissiales, monuments populaires garnis de tant de souvenirs, décorés par la piété de tant de générations? Une seule sur treize, Saint-Jacques, subsiste dans son intégrité, telle que nos pères l'ont connue. Les autres, pour la plupart, ont été englouties dans la tourmente révolutionnaire, en même temps que les abbayes, les collégiales, les prieurés et les couvents. Avec ces édifices ont disparu leurs vitraux, leurs toiles et d'innombrables objets sculptés sur pierre ou sur bois. Quel musée un Alexandre Lenoir eût pu créer ici! Peu de villes étaient aussi riches que Reims, peu de villes ont été autant appauvries comme nombre d'édifices religieux. Mais ceux qui demeurent encore sont si glorieux et si admirables qu'il ne faut point perdre notre temps à pleurer sur des ruines ; il vaut mieux l'employer à instruire nos contemporains, qui reprendront goût aux choses de l'art, aux merveilles architecturales de leur pays. A eux nous pouvons dire avec Pline : *Revereri gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ, in homine venerabilis, in urbibus sacra est.* Révérez les gloires du passé, honorez la vieillesse de ces monuments, vieillesse aussi sacrée que celle des hommes est vénérable [1].

Nous suivrons dans ces fascicules l'ordre hiérarchique des églises, joignant l'accessoire à l'édifice principal, quelle qu'en soit la destination moderne, l'archevêché à la cathédrale, et l'abbaye de Saint-Remi à la basilique. Beaucoup de ces monuments mériteraient à eux seuls

[1] *Pline le jeune*, lib. VIII, epist. 24.

Digitized by Google

une monographie avec plans et détails à l'appui ; nous y convions les architectes et les archéologues, afin qu'ils poursuivent sans relâche l'œuvre inaugurée par Bergier et D. Marlot, poursuivie de nos jours par Géruzez, P. Tarbé, J.-J. Maquart, H. Durand, Lacatte-Joltrois, E. Leblan, pour ne citer que ceux qui ne sont plus. Imitons leur ardeur. Sans doute, notre part de travail sera très concise, incomplète et sûrement imparfaite : elle n'aura ni le charme anecdotique des descriptions littéraires, ni la splendide illustration qu'a revêtue la dernière publication de ce genre, restée malheureusement inachevée. La forme méthodique nous était imposée par notre plan, et la sobriété décorative par notre désir de mener l'œuvre à terme.

Notre but est atteint, car il est compris. D'utiles collaborateurs, au premier rang desquels la reconnaissance nous fait un devoir de citer MM. E. Auger, M. Boucton, Ed. Lamy, A. Lesueur, Queutelot, P. Simon, et plusieurs autres dont on trouvera les noms au bas des planches de ce recueil, sont venus spontanément aider nos efforts ; remercions aussi notre imprimeur, nos graveurs, MM. Ad. Varin et Budker, non moins que notre éditeur, M. Michaud, pour leurs soins empressés et constants. D'autre part, l'entreprise de l'Académie de Reims a reçu d'indispensables subventions et l'approbation du Comité des Travaux historiques, qui est pour les œuvres de ce genre l'organe autorisé du Ministère de l'Instruction publique. Appuyés sur ces suffrages et sur le bienveillant concours de nos compatriotes, nous offrons aux amis de l'histoire et des arts la suite d'une œuvre qu'ils ont encouragée.

H. JADART.

Reims, le 20 Février 1886.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES

MONUMENTS RELIGIEUX DE LA VILLE DE REIMS

(1889)

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

ALMANACH HISTORIQUE DE REIMS. — *L'église Saint-Remi*, années 1717 et 1774. — *L'église Saint-Nicaise*, 1772. — *Les anciennes églises de la ville*, 1755, 1772, 1774, 1775, 1776 et 1778. — *Les peintures antiques du caveau de Saint-Martin*, 1753. — *Les chapelles de Notre-Dame*, 1770. — *La paroisse et les Jésuites dans l'église Saint-Maurice*, 1753.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE, aux dépôts de Châlons et de Reims, fonds des églises et abbayes de Reims, liasses de renseignements.

ARCHIVES NATIONALES, plans, Marne, troisième classe, plans des abbayes de Saint-Remi et de Saint-Nicaise de Reims; fonds divers, documents sur les couvents, églises, paroisses.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES ARTS ET MONUMENTS, 1837-1848, sur les églises de Reims, t. I, II et III, *passim*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, cfr. les tables annuelles, et la table générale publiée par O. Teissier, 1873, *verbo* Reims, p. 224.

Digitized by Google

Bulletin de la 20e Réunion de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc (de Gand), sa visite à Reims en 1886, in-4°, Lille, 1888, p. 212 à 303, planches.

Bulletin du diocèse de Reims, 1868-1888, voir les tables annuelles.

Brissart-Binet. — *Histoire de la ville de Reims*, in-12, Reims, 2e édit., 1864, fig.

Brunette (N.). — *Notice sur les antiquités de Reims*, in-8°, Reims, 1861.

— *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la ville de Reims*, in-8°, Meaux, 1885, église Saint-Remi, p. 34, 82 et suivantes ; église Saint-Jacques, p. 94 ; église Saint-Maurice, p. 97 ; église Saint-André, p. 141.

Bruzen de la Martinière. — *Le grand dictionnaire géographique*, 1768, t. V, *verbo* Rheims.

Camus-Daras. — *Essais historiques sur la ville de Reims*, in-8°, Reims, 1823.

Congrès scientifique de France, 13e session tenue à Reims en septembre 1845, in-8°, Reims, 1846.

Congrès archéologique de France, 28e session tenue à Reims en 1861, in-8°, Caen, 1862.

Cerf (l'abbé). — *Le vieux Reims*, gr. in-8°, Reims, 1875.

— *Courrier de la Champagne*, 1885-1886. A un siècle de distance, notes d'un amateur champenois, Reims en 1785, Reims en 1885. (Suites de notes qui doivent être réunies en un volume.)

Chastillon (Claude). — *Description de Reims, ville très antienne et magnifique, l'une des principalles de la Gaulle Belgique*, 1645, avec légende des édifices, Paris, chez Jean Boisseau, une feuille in-4° oblong.

Colin (Jean). — *Plan de la ville, cité et université de Reims*, in-f°, 1665, réédition du plan de Jacques Cellier, offrant la vue en perspective des abbayes et églises.

Coquault (Pierre). — *Histoire de l'église, ville et province de Reims*, 4 vol. in-f°, ms. à la bibliothèque de Reims, ouvrage dont la *Table chronologique* a été imprimée à Reims, 1650, en 1 vol. in-4°.

Courmeaux (Eug.). — *Revue des œuvres des Jacques*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VII, p. 287 et 296.

Dardenne (H.-S.). — *Cimetières de Reims*, inscriptions recueillies

Digitized by Google

sur les différents monuments, depuis 1797 jusqu'en 1839, ms. pet. in-4° de la bibliothèque de Reims.

Dérodé-Géruzez (P.-A.). — *Observations sur les monuments et établissements de la ville de Reims, sur les embellissements projetés et les améliorations dont ils sont susceptibles.* A Reims, 1827, in-8.

Daudet, géographe. — *Vue et perspective de la ville de Reims*, 1722, gravé par A. Maisonneuve, in-f° obl.

Didron (ainé). — *Le génie esthétique de la ville de Reims*, dans la *Chronique de Champagne*, 1838, t. IV, p. 398.

— *Annales archéologiques*, 1844-1872. Abbaye de Saint-Remi, X, 64. — Calice de saint Remi, pl. II, 363. — Cathédrale, t. I à XXV, *passim*. — Chapelle de l'archevêché, IV, 278, XIII, 214, XIV, 25, XV, 213, XVI, 188. — Clochette romane du petit séminaire, pl., I, 262. — Dalles tumulaires, I, 215, VII, 341. — Signes lapidaires à Notre-Dame, III, 31. — Église Saint-André, I, 471, XXIII, 172. — Église Saint-Jacques, IX, 57, XVI, 264. — Église Saint-Nicaise, I, 145, XII, 144. — Église Saint-Remi, I, 4, II, 344, III, 382, IV, 276, VII, 338, VIII, 59, IX, 82, XXVI, 40. — Trésors, III, 405, V, 358. Cfr. pour les détails, la table publiée en 1881.

Expilly (l'abbé). — *Dictionnaire des Gaules et de la France*, 1770, t. VI, *verbo* Reims, notice fort étendue sur les monuments et les œuvres d'art.

Géruzez (J.-B.-F.). — *Description historique et statistique de la ville de Reims*, in-8, Châlons, 1817, avec vingt plans des monuments.

Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc. — *Visite aux monuments de Reims les 23 et 24 août 1886*, notice descriptive, in-18 de 31 p., Bruges, 1886.

Gosset (Al.). — *Reims monumental*, dans les *Notices sur Reims, rédigées à l'occasion du Congrès de l'Association française*, in-12, Reims, 1880, et dans le *Guide du voyageur à Reims*, in-18, Reims, 1883.

Guyton (Dom). — *Visite aux monuments religieux de Reims en 1748*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, avril 1887, p. 293.

Jacob-K. (Gérard). — *Description historique de la ville de Reims*, in-8, Reims, 1825, 12 pl.

Jadart (H.). — *Reims-Guide, visite aux monuments*, fig., in-16, Reims, 1885.

Digitized by Google

JADART (H). — *Inscriptions des anciennes cloches des églises de Reims*, dans le *Bulletin monumental*, t. L, p. 339.

LACATTE-JOLTROIS. — *Mémoires historiques sur la ville et les faux-bourgs de Reims*, deuxième partie, contenant la description de toutes les églises de la ville, 1818-1854, ms. in-4° de 462 p. avec fig., à la bibliothèque de Reims.

LE BLANT (Ed). — *Inscriptions et monuments chrétiens de Reims*, dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 1855, t. I, p. 441 à 450.

LE GENDRE. — *Plan général de la ville de Rheims*, in-f°, 1769, plans de toutes les églises et vues des principales dans l'encadrement gravé.

LORIQUET (Ch.). — *Les Artistes rémois*, introduction dans les t. XXXVII et XLII des *Travaux de l'Académie de Reims*, 1867.

— *La mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims* (mosaïques de Saint-Remi, de Saint-Symphorien, etc.), in-8, pl., Reims, 1861.

MAQUART (J.-J.). — *Album rémois*, collection de trente vues lithographiées des édifices civils et religieux, gr. in-8, Reims, 1852.

MARLOT (Dom). — *Metropolis remensis historia*, in-f°, 2 vol., Insulis, 1666, Remis, 1679, planches et figures.

— *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, in-4°, 4 vol., Reims, 1843-1846, avec 17 planches, fac-similé de monuments, sceaux, armoiries.

MONASTICON GALLICANUM. — *Vues des abbayes de Saint-Remy et de Saint-Nicaise au* XVII^e *siècle*, estampes, gr. in-f° dans le recueil de D. Germain, vers 1690.

MOREAU (Edme). — *Le pourtraict de la ville, cité et université de Reims*, 1635, avec poésie par René de la Chèze, 1 feuille in-4°.

PARIS (L.) et FLEURY (H.). — *Reims pittoresque, ancien et moderne*, 5 livr. in-8, Reims, 1835, planches et notices sur Saint-Nicaise, etc.

PINCHART (D.). — *Recueil de notes diverses sur l'histoire et les monuments de Reims*, au tome X des douze volumes, ms. pet. in-8, à la bibliothèque de Reims.

PLUCHE (l'abbé). — *Le spectacle de la nature*, in-12, Paris, 1768, t. VII, épitaphe de Thomas l'apothicaire, p. 209; épitaphe de Tilpin, p. 254; bourdons de Notre-Dame, p. 281; pilier branlant de Saint-Nicaise, p. 325; vue du portail de Saint-Nicaise, p. 350; tombe de Libergier, p. 345 à 347.

Digitized by Google

Povillon-Piérard (F.-X.). — *Dissertation sur les anciennes sépultures romaines, gauloises et rhémoises*, in-8, Rheims, 1830.

— *Notice historique sur les croix publiques de Reims*, 1814 et 1828, ms. in-12, à la bibliothèque de Reims.

— Documents manuscrits à la bibliothèque de Reims, sur tous les établissements religieux anciens et nouveaux, églises, abbayes, couvents et cimetières, par Povillon-Piérard.

Pussot (Jean). — *Journalier ou Mémoires d'un maître charpentier de la Couture de Reims* (1575-1624), publié par E. Henry et Ch. Loriquet, in-8°, 1858.

Quentin-Dailly, éditeur. — *Monuments de la ville de Reims*, nouveau tirage de diverses planches anciennes du cartulaire de la ville, in-f°, 1845.

Ravenez (L.-W.). — *Recherches sur les origines des églises de Reims, de Soissons et de Châlons*, in-8, pl., Reims, 1857.

Regnault (Drouin). — *Recueil choisi des épitaphes anciennes et modernes*, ms. in-f° de la bibliothèque de Reims.

Savy. — *Orientation des églises de Reims* dans le *Congrès archéologique de Châlons*, 1855, p. 276.

Sutaine (Max.). — *Jacques Cellier*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XI, p. 250.

— *Pierre et Nicolas Jacques*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVII, p. 290.

Tarbé (Pr.). — *Reims, ses rues et ses monuments*, in-4°, planches par J.-J. Maquart, Reims, 1844; autre édition in-8°, Reims, 1844.

— *Trésors des églises de Reims*, 32 planches par J.-J. Maquart, in-4°, Reims, 1843.

Taylor (le baron I.). — *La ville de Reims*, par Justinus, Paris, 1854, in-12, 2 figures et un plan.

— *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Champagne, 1er vol., in-f°, Paris, 1857. Ville de Reims, ses monuments, texte et 82 planches lithographiées, offrant la vue et les détails des principaux édifices religieux, par H. Durand.

Varin (Pierre). — *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, 10 vol. in-4°, Paris, 1839-1843, voir la *Table générale*, t. X, sur les abbayes, paroisses, églises, etc.

Viollet-le-Duc. — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, in-8, Paris, 1854-1868. Abbaye et église de Saint-Remy; archevêché; cathédrale; église Saint-Jacques; église Saint-Nicaise.

Digitized by Google

Texte avec 54 fig. disséminées dans l'ouvrage, voir la table, t. X.

— *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, in-8, Paris, 1858-1875. Couronne de lumière de Saint-Remi, t. I, p. 144; reliquaires du trésor de la cathédrale, t. I, p. 220 et 223; t. II, p. 186, pl. 35.

VITET (L.) — *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les monumens des départemens de la Marne et de l'Aisne*, in-8, Paris, 1831. (Sur les monuments de Reims, p. 24 à 27; sur la cathédrale, p. 105; sur l'église Saint-Remi, p. 40, 56 et 103.)

II. — OUVRAGES SPÉCIAUX

§ 1. — ÉGLISE MÉTROPOLITAINE NOTRE-DAME, CHAPELLE ET PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ

AMÉ (E.). — *Chapelle de l'archevêché de Reims*, notice avec 6 pl. gravées dans les *Annales archéologiques*, 1855, t. XV, p. 213 à 222.

ANONYME. — *Notice sur le mobilier de l'église cathédrale de Reims*, in-16, Reims, 1856.

BARTHÉLEMY (le comte de). — *Notre-Dame de Reims*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. II, p. 266.

BAUDOT (de). — *La Sculpture française*, avec photogr. de quelques statues de la façade et de l'intérieur de N.-D. de Reims, 1884.

BOURASSÉ (l'abbé). — *Notre-Dame de Reims. Les plus belles cathédrales de France*, in-8, Tours, fig., 1865, p. 36.

BULTEAU (l'abbé). — *Études iconographiques sur les portails nord et ouest de la cathédrale de Reims*, trois cahiers mss. aux Archives de l'Académie de Reims, 1875-78.

CAHIER ET MARTIN (les Pères). — *Monographie de la cathédrale de Bourges*, 1841-1844, vitraux du XIII^e^ siècle, études, *chœur de Notre-Dame de Reims*, 2 planches gravées, in-f°.

CAHIER (le P.). — *Mélanges d'archéologie*, 1847-49, t. I, p. 117, monstrances de la cathédrale de Reims, 2 pl. et notice.

CELLIER (Jacques). — *Dessins sur la cathédrale de Reims, exécutés de 1583 à 1587*, recueil conservé à la bibliothèque nationale, *Suppl. français*, n° 153.

— Dessin de l'orgue du XV^e^ siècle à la cathédrale de Reims, reproduit dans l'ouvrage de M. Rohault de Fleury, *la Messe, études archéologiques sur ses monuments*, in-4°, Paris, 1887.

Digitized by Google

Cerf (l'abbé). — *Histoire et description de Notre-Dame de Reims*, 2 vol. in-8, fig. et pl., Reims, 1861.

— *Monographie et iconographie de la cathédrale de Reims*, 2 cahiers mss. aux Archives de l'Académie de Reims, 1859-60.

— *Notes sur le calice de saint Remi et sur le bâton de saint Gibrien*, dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 165 et 160, avec dessins.

— *La relique de Saint-Laict, conservée autrefois dans la cathédrale de Reims*, in-8, Tours, 1878, dessin de l'autel du XVI^e^ siècle. (Extr. du *Bulletin monumental*, 1878.)

— *D'un groupe de la porte nord de la cathédrale de Reims* (miracle de saint Remi), dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 1.

— *Peintures de la chapelle de la Sainte-Vierge à la cathédrale de Reims*, dans le *Courrier de la Champagne* du 29 décembre 1884.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, cathédrale de Reims, date de construction, incendie, dédicace, p. 226 à 242, et dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXVI, p. 271.

— *Études sur quelques statues de la cathédrale de Reims* (saint Louis, Gédéon), in-8, Reims, 1886, et dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, 1887.

— *Le retable des Apôtres à la cathédrale de Reims* (œuvre du sculpteur Jacques), in-8, Reims, 1887, *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, 1888.

Clouet (architecte) et Deniszard (graveur). — *Plan général de l'église cathédrale de Rheims*, 1772, avec dédicace au cardinal de la Roche-Aymon, in-f°.

Coney (John). — *Cathedral-Reims*, London, 1830, by Moon Boys et Graves, pl. in-f°.

Darcel (A.). — *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e^ série, t. XIV, 1876, Exposition rétrospective de Reims, figures de divers objets exposés, vaisseau de sainte Ursule, etc., p. 87 à 96. — *Ibidem*, t. XXIII, 1881 ; le trésor de la cathédrale de Reims, figures, tombeau de Jovin, etc., p. 97 à 111, et 293 à 304.

— *Revue des Sociétés savantes*, 7^e^ série, t. VI, 1882, inventaire du mobilier de la cathédrale de Reims en 1622 (texte publié par le comte de Barthélemy, d'après le ms. 9304 du f. fr. de la bibliothèque nationale), p. 234 à 296.

Digitized by Google

Daudet. — *Plans de l'église métropolitaine de Reims et du palais de l'archevêque, levez sur les lieux*, 1722, gr. in-4°.

Dauphinot (Ad.) et Marguet (A.). — *Trésor de la cathédrale de Reims*, planches photogr., avec texte par l'abbé Cerf, in-4°, Paris, 1867.

Delauney. — *Cathédrale de Reims*, portail gravé à l'eau-forte, s. d., vers 1880, in-f°.

Didron (aîné). — *Lettre relative aux travaux exécutés à la cathédrale de Reims en 1845, et discussion sur le projet de flèches pour couronner les tours*, rapports et discussion par MM. l'abbé Tourneur, H. Paris, Ch. Loriquet, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. III, p. 117, et t. XV, p. 33, 54 et 62.

Demortain (éditeur). — *Le magnifique portail de l'église cathédrale de Notre-Dame de Reims*, 1722, et réédition en 1775, in-f°.

De Son (Nicolas). — *Le somptueux frontispice de l'église Notre-Dame de Reims, ville du sacre*, in-f°, 1625, avec poésie au bas, par C. Gillat.

Gailhabaud (J.). — *L'architecture du v^e^ au xvii^e^ siècle*, in-8, Paris, 1858; cathédrale de Reims, t. I, 12 p. et 23 pl., plan et vues de l'édifice ; t. II, tympan de la sacristie, 2 p. et 4 pl.; t. IV, horloge, 1 p. et 2 pl.; chapelle de l'archevêché de Reims, t. I, 2 p. et 3 pl., plan, élévation et coupe.

Gentillastre (Léonard et Jacques). — Vue septentrionale de l'église Notre-Dame de Reims, 1713; vue méridionale, 1718 ; abside, 1728 ; élévation orientale, 1767; élévation du grand portail, 1722 et 1767; planches gravées par Scotin, Poilly et Varin frères, in-f°.

Gilbert (A.-P.-M.). — *Description historique de l'église Notre-Dame de Reims*, in-8, Paris et Reims, 1825.

Gillet (l'abbé J.). — *Maître-autel de Notre-Dame de Reims, avec le retable fait par Poncelet Paroissien en 1572*, vue, plan et notice, dans l'ouvrage sur *Camille Le Tellier de Louvois*, in-8, Reims, 1884, p. 175.

Givelet (Ch.). — *Les vitraux de la chapelle absidale de Notre-Dame*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXIV, p. 156.

Gosset (Alph.). — *Rapport sur la galerie des grands combles de Notre-Dame de Reims* (à propos de sa reconstruction par les architectes diocésains), in-8, fig. Reims, 1879. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXV, p. 393 et 410.)

Digitized by Google

HAUSER (A). — *Le moyen âge monumental et archéologique*, France, cathédrale de Reims, planches nos 131, 137, 138, 150 et 198.

JACQUENET (l'abbé). — *Restauration de la chapelle absidale de Notre-Dame de Reims*, dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 250.

JADART (H.). — *Le bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps, sa description et son histoire*, 1570-1883, in-8, 10 figures d'après les dessins d'Ed. Lamy, Reims, 1884. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII, et du *Bulletin monumental*, t. L, 1884, p. 215 et 318.)

— *Restaurations à la cathédrale de Reims en* 1884, note dans le *Bulletin monumental*, t. L, p. 136.

JOLIMONT (de). — *Vues pittoresques de la cathédrale de Reims et détails remarquables de ce monument*, Paris, 1826, dessins par Chapuy, in-4°.

LASSUS (J.-B.-A.). — *Album de Villard de Honnecourt, architecte du* XIIIe *siècle*, in-4°, Paris, 1858, planches en fac-similé et notes sur la cathédrale de Reims, p. 207 à 217.

LEBLAN, ROGUET, RIBAULT et J. SULPIS. — *Église cathédrale à Reims*, élévation prise du côté de la face occidentale, s. d., 1858, in-f°.

LEBLAN (Eug.). — *Surélévation des flèches du portail de la cathédrale de Reims*, avec dessin de la façade, in-8, Reims, 1878.

LORIQUET (Ch.). — *Les tapisseries de Notre-Dame de Reims*, précédé de l'histoire de la tapisserie à Reims, in-12, Reims, 1876. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LVI, p. 115.)

— *Tapisseries de la cathédrale de Reims*, avec 20 pl. photogr. des clichés exécutés par A. Marguet et A. Dauphinot, in-f°, Paris et Reims, 1882.

MAQUART (J.-J.) et VARIN (A.). — *Notre-Dame de Reims*, portail gravé en 1847, in-f°.

MOREAU (Edme). — *Le magnifique portail de l'église Nre Dame de Reims*, 1623, avec dédicace au chapitre de Reims, in-f°.

PARIS (L.) et LEBERTHAIS (C.). — *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la mise en scène du théâtre des confrères de la Passion*, 2 vol. in-4°, Paris, 1843, avec atlas de planches coloriées, in-f°.

PARIS (L.), HERBÉ et FANART. — *Annales de l'Académie de Reims*, 1842, t. I. Des anciennes tapisseries de la cathédrale de Reims, doit-on les employer à la décoration de cet édifice ? p. 269; discussion sur cette question, *Ibid.*, p. 301 et 328.

Digitized by Google

PARIS (Louis). — *La Chronique de Champagne*, 1838, t. III, la chapelle du palais archiépiscopal de Reims, p. 126. — Cfr. sur cette chapelle, *La Champagne catholique*, 1846, t. III, p. 163, et les *Annales archéologiques*, t. XV, p. 213.

— *Mémoire sur la décoration intérieure de Notre-Dame de Reims* (autels et chapelles), deux cahiers mss. aux Archives de l'Académie de Reims, 1850.

— *La chapelle du Saint-Laict dans la cathédrale de Reims*, in-8, 2 pl., Reims, 1885.

— *Le jubé et le labyrinthe dans la cathédrale de Reims*, in-8, 2 pl., Reims, 1884. — Cfr. du même auteur, *Le dédale ou labyrinthe de l'église de Reims*, dans le *Bulletin monumental*, 1856, t. XXII, p. 540.

PIERRET (l'abbé). — *Les tapisseries des Gobelins données à Notre-Dame de Reims en 1848*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. IX, p. 88.

POVILLON-PIÉRARD. — *Description historique de l'église métropolitaine Notre-Dame de Rheims*, fig., in-8, Rheims, 1823.

QUAGLIO. — *Portail et parvis de Notre-Dame de Reims*. Gemalt von Dom. Quaglio. auf Stein gezeichnet von Simon Quaglio, 1827-1828, in.-f° obl.

QUICHERAT (J). — Notice sur l'album de Villard de Honnecourt, *Mélanges d'archéologie*, moyen âge, p. 275-280.

REIMBEAU (Aug). — Rapports sur l'*Iconographie intérieure et extérieure de la cathédrale de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, tomes XXIV, p. 117 et XXX, p. 487.

REIMBEAU, LEBLAN et J. ROGUET. — Album de 34 feuilles, comprenant ensemble 109 dessins et croquis sur la cathédrale de Reims, acquis par la bibliothèque de Reims, in-f°, 1858.

RUPRICH-ROBERT. — Lettres sur les restaurations de la cathédrale de Reims, dans le *Courrier de la Champagne* des 13, 19 et 26 février 1884.

SAINT-PAUL (Anthyme). — *Le cas de la cathédrale de Reims*, in-8, Tours, 1881. (Extrait du *Bulletin monumental*, 1881.)

TARBÉ (Pros.). — *Notre-Dame de Reims*, in-8, fig. grav. par A. Varin d'après A. Reimbeau, Reims, 1852. — 2e édit., sous deux form., pet. et gr. in-8.

TOURNEUR (l'abbé). — *Les premières cathédrales de Reims*, 250 à 1211, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXIX, p. 53.

Digitized by Google

TOURNEUR (l'abbé). — *Notice sur les dessins relatifs à la cathédrale de Reims dans le manuscrit de Vilars de Honnecourt*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XVII, p. 50.

— *Rapport sur le mémoire de M. L. Paris, relatif aux chapelles de la cathédrale de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XII, p. 243.

— *La cathédrale de Reims*, dans le *Bulletin monumental*, 1863, t. XIX, p. 449, et dans le *Congrès archéologique de Châlons*, 1855, p. 83 et 105.

— *Les dispositions intérieures de la cathédrale de Reims*, dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 211.

— *Mémoire sur les vitraux de Notre-Dame de Reims*, dans le *Congrès scientifique de Reims*, 1845, p. 379.

— *Histoire et description des vitraux et des statues de l'intérieur de la cathédrale de Reims*, in-8, fig., Reims, 1857. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. IV, p. 173, et t. XXIV, p. 123.)

— *La cathédrale de Reims*, causerie, souvenir d'un Congrès tenu à Reims en 1875, in-8 de 24 p.

— *Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims*, in-20, 6e édit., vue du portail, Reims, 1889, les précédentes éditions publiées en 1864, 1868, 1878, 1880 et 1883.

— *Histoire de Job au portail nord de la cathédrale de Reims*, in-8, Reims, 1883 et 1884, avec photogravure de cette scène du tympan. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 7.)

VAGNY. — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, in-8, Châlons, 1878-79, rapport sur la galerie du grand comble de la cathédrale de Reims, p. 247 à 257.

VERHAEGEN (Arthur). — *L'art de la peinture sur verre au moyen âge*, avec nombreuses figures empruntées aux vitraux de la cathédrale de Reims dans la *Revue de l'art chrétien*, 29e année, 4e série, t. IV, juillet 1886.

WEYEN (le chanoine H.). — *Extraits de toutes les épitaphes du préau et de l'église de Nostre Dame de Reims*, dans son recueil des dignités du chapitre, ms. in-fo de la bibliothèque de Reims, fos 480 à 490. (Document inédit du commencement du XVIIIe siècle.)

WIBAILLE (A.). — *Cathédrale de Reims*, portail gravé sur pierre par A. Gabriel, in-fo, s. d., vers 1850.

Digitized by Google

§ 2. — ÉGLISE SAINT-REMI ET ANCIENNE ABBAYE, AUJOURD'HUI HÔTEL-DIEU

ANONYME (Religieux de Saint-Remi). — *Livre des choses mémorables pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Remi de* 1624 *à* 1764, ms. in-f° de 179 p., à la bibliothèque de Reims.

BOURASSÉ (l'abbé). — *Rapport sur l'église Saint-Remi de Reims*, dans le *Bulletin monumental*, 1845, t. XI, p. 526.

CAHIER et MARTIN (les Pères). — *Monographie de la cathédrale de Bourges*, planches gravées et coloriées, le Christ et dix bordures des vitraux de Saint-Remi de Reims.

CAHIER (le Père). — *Mélanges d'archéologie*, 1847-49, t. III, p. 51, couronne de lumière de Saint-Remi de Reims, 1 pl.; t. IV, p. 276, candélabre de Reims, 2 pl. et notice.

CARTERET (maire de Reims). — *Restauration de l'église Saint-Remi de Reims*, exposé présenté au conseil municipal le 10 février 1847, br. in-8° de 26 p., Reims, 1847.

CERF (l'abbé). — *Histoire et description de l'église de Saint-Remi de Reims*, in-12, Reims, s. d., 1868, réédition de l'ouvrage de Lacatte-Joltrois, 1843.

CHASTELAIN (Dom). — *Histoire abrégée de l'église de Saint-Remi et des raretés que l'on y voit*, suivie du *Recueil des Inscriptions, vers et épitaphes latines et françoises et du Nécrologe de l'abbaye*, ms. in-4° de la bibliothèque de Reims, 1770.

— *L'incendie de l'abbaye de Saint-Remi en* 1774, dans la *Chronique de Champagne*, t. I, p. 105.

COLLERY (l'abbé). — *Note sur les statuettes qui décorent les piliers du chœur de Saint-Remi*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVII, p. 265.

DEMAISON (L.). — *Date de l'église de Saint-Remi de Reims*, in-8, Reims, 1883. (Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXI, p. 298).

— *Notice sur un anneau pastoral du* XI^e^ *ou du* XII^e^ *siècle, trouvé dans une sépulture de Saint-Remi*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXV, p. 318.

— *Note sur deux inscriptions de l'église Saint-Remi antérieures au* XII^e^ *siècle*, fig., dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1884.

Digitized by Google

Didron (aîné). — *Annales archéologiques*, sur l'église Saint-Remi, voir la *Table* publiée en 1881.

Durand. — Rapport sur l'église Saint-Remi de Reims, dans *la Chronique de Champagne*, 1838, t. III, p. 195.

Fanart (L.). — *Le tableau de l'église Saint-Remi représentant la chapelle pontificale*, in-8, dessin, Reims, 1881. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXVII, p. 137.)

Givelet (Ch.) — *Le candélabre de Saint-Remi de Reims*, dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 171.

— *Notes sur les émaux de l'église Saint-Remi*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVI, p. 257 et XXIX, p. 22.

— *Vitraux posés à Saint-Remi en 1874*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LV, p. 34.

— *Les toiles brodées de l'Hôtel-Dieu de Reims*, avec 6 pl., in-8, Reims, 1883. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 163.)

Ittorf. — *Rapport sur l'église Saint-Remi*, dans la *Chronique de Champagne*, 1838, t. III, p. 51.

Jadart (H.). — *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Remi, aujourd'hui Hôtel-Dieu de Reims*, in-8°, plan, photogr. des chapiteaux romans, Paris, 1885. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLV, p. 155 à 187.)

Jubinal et L. Paris. — *Tapisseries de Saint-Remi*, atlas in-f°, pl., 1846.

Lacatte-Joltrois. — *Essais historiques sur l'église de Saint-Remy de Reims*, in-12, Reims, 1843.

Leblan (Eug.). — *L'église Saint-Remi de Reims*, dans le *Congrès archéologique de Châlons*, 1875, p. 234 à 242.

— *Les monuments historiques de Reims*, 10 fascicules in-f° publiés de 1882 à 1886, les deux derniers contenant la description de l'église Saint-Remi, texte par L. Paris, 7 planches gravées par J. Sulpis, 1886.

Maquart (J.-J.). — *Notice sur deux portes du* XVI^e^ *siècle placées à Saint-Remi*, in-8, Reims, 1844, dessin de cette sculpture (l'Annonciation). (Extr. des *Annales de l'Académie de Reims*, t. II, p. 267.)

— *Notice sur une sépulture du moyen âge découverte en 1844 dans l'église de Saint-Remi de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. I, p. 212.

Digitized by Google

MAQUART (J.-J.). — *Dalles du XIII^e siècle à Saint-Remi de Reims*, (pavés provenant du chœur de Saint-Nicaise), avec texte par Pr. Tarbé, 6 pl. in-f°, Reims, 1849. — Cfr. les *Annales arch.*, t. I, p. 88. — *Anciens et nouveaux tombeaux de Saint-Remi*, 4 pl., in-f°, Reims, 1847.

MARLOT (Dom). — *Le tombeau du grand saint Remi*, pet. in-4°, Reims, 1647.

POUSSIN (l'abbé). — *Monographie de l'église et de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, avec dessins par E. Leblan, in-8, Reims, 1857.

POVILLON-PIÉRARD. — *Mémoire sur l'église Saint-Remi, rédigé en* 1843, ms. de 16 p., in-16, aux Archives de l'Académie de Reims, I, 7.

REIMBEAU (A.). — *Saint-Remi de Reims*, vue intérieure gravée par VARIN frères en 1862, in-f°. — 3^e travée du chœur et chapelle de la Vierge, dans le *Moniteur des Architectes*, Sept^bre 1857 et Nov^bre 1859.

SUTAINE (Dom). — *Livre des événements mémorables arrivés dans l'église Saint-Remi, de* 1756 *à* 1798, ms in-f° de la bibl. de Reims.

SUTAINE (attribué à D.). — *Cérémonial ou usuaire de l'abbaye de Saint-Remi*, avec notes sur le mobilier, la sonnerie, etc., ms. pet. in-4° de 255 p., à la bibliothèque de Reims.

TARBÉ (Prosp.). — *Les sépultures de l'église Saint-Remi de Reims*, in-18, Reims, 1842.

TOURNEUR (l'abbé). — *Les verrières de l'église Saint-Remi de Reims*, dans le *Congrès archéologique de Châlons*, 1855, p. 88, et dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 87.

VIOLLET-LE-DUC. — *Dictionnaire de l'architecture*, abbaye et église Saint-Remi, voir la *Table*, t. X. — *Dictionnaire du mobilier*, couronne de lumière de Saint-Remi, t. I, p. 144.

§ 3. — ANCIENNE ÉGLISE ET ABBAYE DE SAINT-NICAISE

ANONYME (religieux de Saint-Nicaise). — *Épitaphes du cloître de Saint-Nicaise*, sur le folio 6 du cartulaire de l'abbaye. Ms. de la bibliothèque de Reims, N. 863/854.

CHASTELAIN (D.). — *Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims*, suivie de la *Description des tombes qui sont dans l'église et des vitraux du tour des chapelles*, 1772, ms. en feuilles, à la bibliothèque de Reims.

DARCEL (A.). — *Gazette des beaux-arts*, 2^e série, t. XXIII, 1881,

Digitized by Google

dalle de Libergier, architecte de Saint-Nicaise, p. 300. Cfr. sur cette dalle les *Annales archéologiques*, avec planche, t. I, p. 82 et 117, la revue *Reims pittoresque*, 1835, p. 47, et le *Spectacle de la nature*, t. VII, p. 345.

Demaison (L.). — *Fragments d'un sarcophage chrétien* (ancien tombeau de saint Nicaise) *conservés au Musée de Reims*, in-8 avec figures, Reims, 1887. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, 1887.)

De Son (Nicolas). — *Excellent frontispice de l'église de l'abbaye de Sainct-Nicaise de Reims*, in-f°, 1625, avec dédicace à César-Phœbus d'Albret et l'écu de ses armes.

Duchesne (A.). — *Notice sur deux dalles tumulaires d'abbés de Saint-Nicaise*, avec dessin, in-8, Reims, 1847. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VII, p. 176.)

Fleury (H.). — *Saint Nicaise et son église*, dans la *Chronique de Champagne*, 1838, t. IV, p. 1 et 68.

Leauté (D.). — *Notice sur l'église Saint-Nicaise*, dans l'*Almanach de Reims*, année 1772, p. 72.

Le Blant (Ed.). — *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, 1886, tombeau de saint Nicaise, p. 17, avec fac-similé d'après un dessin des papiers de Peiresc.

Lebourq (A.). — *La démolition de l'église Saint-Nicaise de Reims*, 1791-1805, in-8, fig., Reims, 1882. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 37.)

Le Grand (Dom). — *Perelegantis basilicæ Jovinix Nicasianæ apud Remos extructæ encomium alonicum*, au t. I, p. 663, du *Metropolis Remensis Historia*, par D. Marlot, 1666.

Loriquet (Ch.) — *Le tombeau de Jovin*, dissertation sur la basilique jovinienne, in-12, Reims, 1880.

Maquart (J.-J.). — *Dalles du* XIII^e^ *siècle*, anciens pavés du chœur de l'église Saint-Nicaise, aujourd'hui dans l'église Saint-Remi, pl. in-f°, Reims, 1849.

Marlot (Dom). — *Epitome chronicon celebris monasterii S. Nicasii Rem. ordinis S. Benedicti, initia, dignitatem, successus, ac restaurationes...*, avec figure, au t. I, p. 615 du *Metropolis remensis Historia*, 1666.

Maxe-Werly (L.). — *Les vitraux de Saint-Nicaise de Reims*, avec planche, dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, n° 2 de 1884. (Section d'Archéologie.)

Digitized by Google

Nanquette (l'abbé). — *Monographie de l'église Saint-Nicaise de Reims*, in-8, Reims, 1843. (Extrait des *Annales de l'Académie de* Reims, t. II, p. 239.)

Paris (L.). — *Hues Libergier, architecte du* XIII^e^ *siècle*, dans *Reims pittoresque*, 1835, avec pl., p. 43 à 48.

Povillon-Piérard. — *Histoire de l'église de Saint-Nicaise de Rheims*, ms. in-4° de la bibliothèque de Reims.

— *Antiquités trouvées dans les ruines de l'église Saint-Nicaise*, dans l'*Almanach historique de Reims*, 1856.

Viollet-le-Duc. — *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, dessins sur l'église Saint-Nicaise, voir la *Table*, t. X.

§ 4. — ÉGLISES PAROISSIALES, COUVENTS ET CHAPELLES

Brébant (le D^r^). — Notes sur l'embaumement de deux momies trouvées à Reims en 1885 dans l'ancienne église des Jacobins, *Union médicale et scientifique du Nord-Est*, décembre 1886, p. 189 à 305, 2 figures.

Cauly (l'abbé). — *Histoire du collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims (et du séminaire diocésain)*, avec gravures et dessins, in-8, Reims, 1885.

Cerf (l'abbé). — *L'église Saint-Maurice de Reims*, notice écrite par Lacatte-Joltrois, revue et augmentée, in-8, Reims, 1882.

— *La chapelle du cardinal Gousset à Reims*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. XVII, p. 49.

Chastelain (D. Pierre). — *Histoire abrégée de l'abbaye de Sainte-Claire de Reims*, 1770, ms. en feuilles de la bibliothèque de Reims.

Drouard. — *Abbatia Sancti Dionysii remensis...* grande vue du monastère et de l'église en perspective, gravée par Marvye en 1754.

Givelet (Ch.). — *L'ancienne église Saint-André de Reims*, avec planches, in-8, Reims 1865. (Extr. des *Travaux de l'Académie* de Reims, t. XL, p. 329.)

Jadart (H.). — *La chapelle gothique de l'église Saint-Maurice de Reims, sa restauration*, dans le *Bulletin monumental*, 1884, t. L, p. 759 à 766.

Digitized by Google

Leblan (E.). — *Ancien collège des Jésuites à Reims* (auj. hôpital général), élévation et coupe du grand escalier, dans le *Moniteur des Architectes*, juillet et septembre 1857.

Lévesque de Pouilly. — Peintures antiques du caveau de l'église Saint-Martin, 2 pl. gravées dans la *Théorie des sentiments agréables*, Paris, 1774; dessin reproduit dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVI, p. 506. Cfr. les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, par Ed. Le Blant, t. I, p. 448.

Paris (L.). *Les pierres tumulaires de l'abbaye de Saint-Denis et des Capucins*, dans la *Chron. de Champagne*, t. I, p. 74, 77 et 212.

Péchenard (l'abbé P.-L.). — *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims*, 2 vol. in-8, fig., Reims, 1886.

Poquet (l'abbé). — *Épitaphes de la famille de Vergeur dans l'église Saint-Hilaire de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII, p. 239.

Roumejoux (de). — *Visite de l'église Saint-Jacques de Reims*, avec le dessin des portes latérales, du grand portail, dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1861, p. 151.

Rouyer (E.) et Darcel (A.). — *Bibliothèque de l'Hôpital-général à Reims* (ancien collège des jésuites), avec 4 pl. gravées par A. Chappuis, dans l'*Art architectural en France*, in 4°, 1863, t. I, p. 97.

Thiers (J.-B.). — *Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Reims, Deo Homini et B. Francisco utrique Crucifixo*, in-16, Paris, 1670, réédit. 1673.

Tourneur (l'abbé). — *Essais de peinture sur verre dans les églises de Reims en 1850*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XII, p. 156.

Trompette (J.). — Photographies prises sur les monuments de Reims. — *Catalogue des 239 planches prises sur la cathédrale*, par l'abbé Cerf, Reims, in-18, 1889.

Viollet-le-duc. — *Dictionnaire d'architecture*, penture de porte à l'église Saint-Jacques, dessin, t. VIII, p. 308, fig. 15.

Whittington (G.-D.). — *An historical survey of the ecclesiastical antiquities of France*... 2e édition, London, 1811. (Portail de cathédrale de Reims en frontispice.) Consulter spécialement sur Notre-Dame et Saint-Nicaise de Reims, les pages 154 à 180, chap. V.

Digitized by Google

ARMORIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX DE REIMS

1. — Archevêché. — *D'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre chargé d'une croix d'argent brochant sur le tout.*
2. — Université. — *D'azur, à trois fleurs de lis d'or et à une bande de gueules chargée de trois alérions d'argent et accompagnée en chef d'une nuée d'où sort une main tenant un livre fermé le tout d'argent.*
3. — Séminaire. — *D'azur à un Enfant Jésus debout vu de face vêtu d'une robe et les bras étendus d'or.*
4. — Chapitre de notre-dame. — *D'azur, à la croix d'argent accompagnée de quatre fleurs de lis d'or.*
5. — Chapitre de saint-symphorien. — *De gueules, à l'épée d'argent la pointe en haut et la poignée d'or, accostée de deux palmes d'argent, chargée de deux clefs d'or passées en sautoir brochant sur le tout.*
6. — Chapitre de saint-timothée. — *D'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre.*
7. — Abbaye de saint-remi. — *D'azur, semé de France à la croix d'argent brochant sur le tout, et surmonté d'une colombe au naturel, déposant la sainte Ampoule de sable sur la croix.*
8. — Abbaye de saint-nicaise. — *D'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre, au chef mitré de saint Nicaise, brochant sur le tout.*
9. — Abbaye de saint-denis. — *D'azur, à la croix d'argent chargée d'une rose de gueules en cœur et accompagnée de quatre fleurs de lis d'or. (On rencontre aussi ces armoiries sans la rose de gueules.)*
10. — Abbaye de saint-pierre-les-dames. — *De France ancien.*
11. — Abbaye de saint-étienne-les-dames. — *D'azur, à un saint Étienne vêtu en diacre, tenant une palme de sa main senestre et un livre fermé de sa dextre, et à un saint Augustin vêtu en évêque, coiffé de sa mitre, tenant sa crosse de sa main dextre et un cœur enflammé de sa senestre ; ces deux saints affrontés et posés sur une même terrasse ; le tout d'or.*
12. — Abbaye de sainte-claire. — *D'argent, à une sainte Claire au naturel, tenant de sa main dextre un ostensoir d'or.*

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

ANCIENNES PAROISSES CONSERVÉES

Digitized by Google

Digitized by Google

I

ÉGLISE

SAINT-JACQUES

1er Canton de Reims

(Rues Saint-Jacques et de Vesle)

Guillaume-aux-Blanches-Mains, archevêque de Reims, concéda en 1183 le terrain de la Couture pour la fondation de cette église, qui fut placée dès son origine sous le vocable de Saint-Jacques-le-Majeur (1). Commencée vers cette époque, elle ne fut terminée que longtemps après ;

(1) « La troisiesme paroisse de Reims, consacrée à l'apostre saint Jacques, fut bastie assez proche de l'ancienne église de Saint-Victor, lorsqu'on peupla le champ de la Coulture, l'an 1190, et dépend du Chapitre de Reims. » *Hist. de Reims*, par D. Marlot, 1843, t. Ier, p. 690. — Cette date est bien exacte, car, en 1190, une charte de Guillaume-aux-Blanches-Mains concédait à l'abbaye de Saint-Denis une rente de 12 livres, en compensation des dîmes qu'elle percevait sur le Jard et dans la Couture, terrains diminués par suite des constructions qui s'y élevaient alors : «... *in Cultura in qua edificatur ecclesia beati Jacobi.* » *Arch. de Reims*, F. de Saint-Denis, Chartes des archevêques.

Digitized by Google

le transept et les bas-côtés datent du XII^e^ siècle, ainsi que la nef qui fut exhaussée et voûtée au XIV^e^ ; l'abside et les chapelles furent ajoutées au XVI^e^ siècle ; le clocher repose sur une tour gothique couronnée par une élégante lanterne de l'époque de Louis XIV. Enfin, de nos jours eut lieu, aux frais de la ville, la reconstruction d'une partie du transept et de la nef (1). L'ensemble est maintenant très solide et en bon état de conservation.

Ce monument, qui serait remarqué dans une ville moins riche que Reims en grandes églises, offre un assemblage intéressant des différents styles du moyen âge ; son chevet est plein d'élégance, et ses chapelles de la Renaissance sont aussi harmonieuses dans leurs proportions que gracieuses dans leur décoration. L'édifice contient, en outre, des vitraux et des meubles d'une certaine valeur ; on y retrouve le texte de quelques inscriptions historiques. Aussi, comme il n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude spéciale, nous lui avons accordé une place proportionnellement plus étendue qu'aux célèbres églises de Reims, déjà tant de fois décrites.

(1) *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la ville de Reims*, par N. Brunette, in-8°, 1885, p. 94. — Le plan dressé par H. Durand offre l'état de l'église avant cette reconstruction.

Digitized by Google

I

DESCRIPTION DU MONUMENT

INTÉRIEUR

Dimensions. — L'église est orientée, mais l'axe de la nef subit, dans le prolongement de l'abside, une déviation assez peu sensible. On monte deux marches en franchissant le grand portail, tandis que l'on n'en franchit qu'une en arrivant par la porte latérale. Le même niveau règne dans les nefs et le transept ; le chœur est exhaussé d'une seule marche, l'abside est plus élevée, ainsi que les chapelles. Voici les principales dimensions :

Longueur totale dans œuvre.....	50m62
Longueur de la nef.....	29 95
Largeur de la nef principale.....	8 20
Largeur de la nef avec les bas-côtés.....	17 77
Longueur du transept.....	26 99
Largeur du transept.....	6 74
Profondeur de l'abside.....	13 99
Largeur de l'abside formant le sanctuaire...	7 70
Largeur de l'abside et des chapelles latérales..	24 40
Hauteur sous voûtes dans la nef.....	14 10
Hauteur sous voûtes dans les bas-côtés.....	6 »»

Nef principale. — La nef principale n'est précédée d'aucun porche. Le mur de façade, dont la partie basse remonte au XIIe siècle, est percé d'une porte carrée à l'intérieur et s'ouvrant sous un arc à cintre très surbaissé. La partie supérieure, qui date du XIVe siècle, offre trois baies étroites à lancettes, sans ornements,

Digitized by Google

celle du milieu un peu plus large et plus élevée que les autres.

La nef se compose de sept travées (de 4m32 de largeur), dont les arcs en tiers-point, formés d'un simple rang de claveaux dépourvus de moulures, reposent alternativement sur des piliers carrés et sur des colonnes géminées. Ces colonnes sont munies de chapiteaux ornés de feuillages et de crochets (1). Commencée au XIIe siècle, la nef n'a été achevée alors sur le même plan que dans les deux premières travées avoisinant le transept ; les cinq travées suivantes n'ont été exhaussées et voûtées qu'au XIVe siècle, ce qui oblige à décrire successivement ces deux portions distinctes (2).

Travées du XIIe *siècle.* — Nous les décrivons telles qu'elles subsistent sur le côté droit, en regardant l'abside. Les arcs inférieurs supportent un triforium qui se compose d'une arcature formée de quatre ouvertures dans chaque travée ; les deux ouvertures du milieu, séparées par une simple colonne, correspondent à la largeur de la fenêtre qui s'ouvre au-dessus, tandis que les deux ouvertures latérales sont en saillie et correspondent aux parois de la muraille dans laquelle s'ouvre la fenêtre. Dans les baies médianes, les arcs reposent de chaque côté sur des colonnettes ; les baies latérales, un peu plus élevées, sont encadrées de colonnettes plus fines que les

(1) La sculpture des quatre chapiteaux à feuillages entre les cinquième et sixième travées du bas de la nef paraît n'avoir été faite qu'au XIVe siècle. Au contraire, les chapiteaux à crochets contre la muraille du portail et ceux de la troisième à la quatrième travée semblent bien avoir été sculptés au XIIe siècle.

(2) Pour l'intelligence de ce texte, recourir à la coupe longitudinale de cette nef, publiée par M. H. Durand, dans les *Voyages pittoresques du baron Taylor*, Champagne, 1857 ; planche in-f°, suivie du plan général de l'édifice et de la vue du portail.

Digitized by Google

autres. Un cordon sépare le triforium de l'étage supérieur. Cet étage est percé d'une fenêtre en arc brisé, dont l'archivolte est ornée d'un tore reposant sur deux colonnettes, lesquelles traversent le cordon inférieur et descendent jusqu'aux chapiteaux du triforium. La lunette de la voûte est munie dans chaque travée d'un formeret en tiers point, supporté par deux colonnettes.

La voûte, dans cette partie de la nef, correspond à la fois aux deux travées ; elle présente au centre une ouverture circulaire destinée au passage des cloches; elle est maintenue par huit nervures ; celles des côtés reposent sur six colonnes munies de chapiteaux à crochets, les deux autres rejoignent les arcs-doubleaux Les quatre colonnes d'angle descendent jusqu'à terre, et celles qui séparent les fenêtres ont pour support les chapiteaux des colonnes inférieures.

Cette disposition existait identiquement la même sur les deux côtés de la nef jusqu'en 1854, époque où les travaux de consolidation et de remaniement du transept ont amené l'architecte à modifier le côté gauche, dans le but d'uniformiser l'aspect de toutes les travées. Sur cette face, le triforium et les fenêtres ont été reconstruits dans le style du XIV^e^ siècle, en sorte que la face opposée présente seule maintenant l'ordonnance primitive du XII^e^ siècle. Notons toutefois que l'on a conservé sur cette nouvelle portion les trois chapiteaux à crochets qui supportent les nervures.

Enfin, la restauration de 1854 a amené aussi la destruction de la colonne du XII^e^ siècle qui séparait la première de la deuxième travée sur la gauche, et son remplacement par deux colonnes accouplées, semblables à celles du reste de la nef. On remarque en face, sur le côté droit, une autre transformation opérée à la Renaissance : la colonne fut alors remplacée par un pilier carré

Digitized by Google

flanqué de pilastres ornés de chapiteaux à feuillages entre lesquels on remarque deux coquilles ; le pilier est surmonté d'une console cannelée au bas et couverte d'écailles imbriquées au sommet, servant de support à la colonne sur laquelle repose l'une des nervures de la voûte.

Travées exhaussées au XIV^e^ *siècle.* — Les autres travées de la nef, entièrement construites au XII^e^ siècle jusqu'au cordon comme les premières, ont reçu leur achèvement au XIV^e^. On construisit alors un triforium de 2^m^60 de hauteur sur 0^m^89 de profondeur. Il offre quatre baies dans chaque travée : chacune d'elles est formée d'un arc brisé, orné d'un trilobe et reposant sur de chapiteaux à feuillages très variés. Un cordon règne à sa base et à son sommet. Les murailles de cet exhaussement étant peu épaisses, les colonnettes du triforium qui se trouvent au-dessous des pieds-droits des fenêtres ont été doublées dans le sens de l'épaisseur. Au-dessus du triforium s'ouvre une fenêtre en arc brisé, divisée par un meneau en deux baies supportant au sommet une rosace à six lobes. Les fenêtres n'ont pas d'encadrement mouluré, mais la lunette de la voûte, dans chaque travée, offre un formeret reposant sur des colonnettes aboutissant à la base du triforium.

La nef est recouverte d'une voûte d'ogive dont les nervures reposent sur des colonnes munies de chapiteaux à feuillages ; les colonnes adossées aux piliers carrés descendent jusqu'à terre ; au contraire, les autres reposent sur le tailloir des colonnes géminées. Deux de ces colonnes, séparant les quatrième et cinquième travées, sont entièrement cannelées. Ce travail avait été commencé à la Renaissance jusqu'à la hauteur des anciens bancs, et les cannelures ont été descendues jusqu'au sol lors de la

Digitized by Google

suppression des bancs. Les clefs de voûte sont peintes et n'offrent aucune décoration sculptée.

Bas-côtés. — Les bas-côtés ont été symétriquement construits au XII^e^ siècle pour accompagner la nef principale. Ils comptent comme elle sept travées, voûtées d'ogive dont les nervures reposent alternativement sur des colonnes engagées ou sur des pilastres flanqués de colonnettes et munis de chapiteaux à crochets. Ils sont éclairés par sept fenêtres en arc brisé, ébrasées, qui s'ouvrent dans chaque travée, mais plusieurs de ces fenêtres ont été refaites, les unes au XV^e^, les autres au XVI^e^ siècle, et divisées par un meneau surmonté de compartiments du style de leur époque. Le bas-côté sud offre quatre fenêtres ainsi élargies; celui du nord n'en offre que deux : ce sont de chaque côté celles du haut de la nef. En outre, la deuxième travée au nord près du portail a été ouverte au XVI^e^ siècle pour former la chapelle des Fonts, construction rectangulaire prise entre les contreforts et percée de quatre petites fenêtres cintrées dans le mur du fond. Ces fenêtres ont leurs arceaux décorés dans le goût de la Renaissance.

On accède du dehors dans les bas-côtés par des portes percées dans la façade occidentale et surmontées à l'intérieur d'un arc brisé encadrant un tympan. Dans les angles se trouvent aussi d'autres portes à tympan trilobé, ouvrant sur les escaliers qui conduisent aux combles.

Carré du transept. — Par suite des travaux exécutés pour l'agrandissement du transept, on a été amené à refaire en presque totalité ce carré, qui sert aujourd'hui de chœur. Il communique avec les bras du transept, avec la nef et avec l'abside par quatre arcs en tiers-point d'égale hauteur, qui ne sont garnis d'aucune moulure.

Digitized by Google

La voûte d'ogive a été reconstruite sur le plan de l'ancienne, ses nervures reposent sur quatre colonnes munies de chapiteaux à crochets; ces colonnes sont distinctes des pilastres à l'angle d'intersection desquels elles sont placées; les pilastres n'ont pas de chapiteaux, mais une simple moulure à l'imposte. La forte épaisseur des piliers indique leur destination par rapport à la tour centrale, élevée exactement au-dessus du chœur.

Bras sud du transept. — Il est resté entièrement tel qu'il fut construit au XII^e^ siècle. On y accède du dehors par une ouverture carrée, ouverte dans un cintre visible seulement à l'intérieur. Ce bras communique avec le chœur par une haute arcade en tiers-point; il correspond avec la chapelle à droite et avec le bas côté à gauche par deux arcades d'inégale hauteur et toutes en tiers-point. Les trois arcades sont dépourvues de moulures; les plus basses sont régulièrement ouvertes en face l'une de l'autre, mais elles ne sont point percées au milieu de l'unique travée qui compose ce bras du transept. Un cordon règne sur la muraille à la hauteur de l'imposte des arcades, mais il est interrompu du côté de la chapelle.

Massive au rez-de-chaussée, l'architecture devient élégante à l'étage supérieur. Le triforium existe de chaque côté et se compose d'une arcature à six ouvertures en arc brisé; les tores qui les encadrent reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux, les uns avec crochets, les autres avec feuillages. Cette galerie offre un passage ouvert du côté de la basse-nef; il est muré depuis longtemps, pour raison de solidité, du côté des chapelles.

Trois fenêtres élancées dominent le triforium et montent jusqu'à la voûte, celle du milieu plus élevée, toutes enveloppées d'un double tore reposant sur des colonnettes.

Digitized by Google

Les chapiteaux à feuillages délicats qui décorent les colonnettes du côté de la basse nef semblent n'avoir été sculptés qu'au XIV^e^ siècle. Au contraire, du côté de la chapelle, les feuillages affectent la forme de crochets et peuvent être du XII^e^ siècle. On remarque, en outre, la présence d'anneaux aux quatre colonnettes posées en saillie, qui descendent jusqu'au cordon placé à la base du triforium sur toute son étendue.

La face du fond est ornée d'une galerie composée de trois grandes ouvertures en arc brisé, celle du milieu beaucoup plus large et plus élevée, toutes les trois garnies de tores et de colonnettes. Au milieu de l'arcade se trouve une ouverture circulaire enveloppée d'un tore.

Cette partie du transept est voûtée d'ogive, avec nervures reposant aux angles sur des consoles très simples et garnies de moulures. Une figure remplace la console dans l'angle de droite, au-dessus du passage reliant le triforium à la galerie du fond. Ce passage a nécessité la construction d'un massif en saillie, dont la partie antérieure va toujours en diminuant vers la base, et se profile de sept rangées de moulures et de tores d'un fort relief. Cette addition est d'un aspect original.

Bras nord du transept. — Le bras nord, qui avait été bâti au XII^e^ siècle identiquement semblable au bras sud, a été démoli jusqu'aux fondations en 1854, pour être reconstruit avec quelques modifications et allongé d'une travée; cette portion du transept est donc entièrement neuve, mais elle reproduit dans les grandes lignes l'architecture primitive. Sur les côtés s'étendent deux travées séparées l'une de l'autre par des pilastres accompagnés de colonnes. Deux fenêtres seulement surmontent le triforium dans chaque travée, tandis qu'il y en a trois au bras sud. La galerie qui garnit la face du fond a été

Digitized by Google

modifiée par suite de l'agrandissement de l'ouverture circulaire, en sorte que les trois arcades qui la composent n'ont pas reproduit son ancienne disposition. Le grand orgue masque aujourd'hui toute cette architecture. Une fenêtre divisée en deux baies par un meneau s'ouvre vers l'ouest. De l'autre côté, deux arcades ouvrent sur la chapelle. Dans le mur du fond une porte donne accès dans la grande sacristie.

Abside. — L'abside, réédifiée au XVI^e^ siècle, est assez profonde et comprend trois travées communiquant avec les chapelles latérales ; elle se termine par trois autres travées formant pans coupés et servant de chevet à l'édifice. Les arcades des trois travées latérales sont en plein cintre, décorées à l'intrados des claveaux de caissons sculptés en relief, remplis de fleurons et de pointes de diamant ; on lit dans un cartouche, à la hauteur de l'imposte de la travée médiane, du côté de l'Évangile, la date de 1548, qui est celle de la construction simultanée de l'abside et des chapelles, comme nous l'expliquerons plus loin.

A la différence des autres, les arcades des trois travées du chevet sont en arc brisé, afin de correspondre aux travées de la nef et d'en terminer harmonieusement la perspective. Chaque arcade renferme une fenêtre en arc brisé, d'un dessin flamboyant, à un meneau, la fenêtre du milieu descend moins bas que les deux autres ; une large niche cintrée de l'époque forme au-dessous une retraite peu profonde, dans laquelle a été installé avec une parfaite convenance un petit autel en pierre construit en 1883 ; à la même date, on a ouvert au-dessous des fenêtres latérales une arcature en pierre décorée dans le style flamboyant, celle de droite servant de piscine.

Digitized by Google

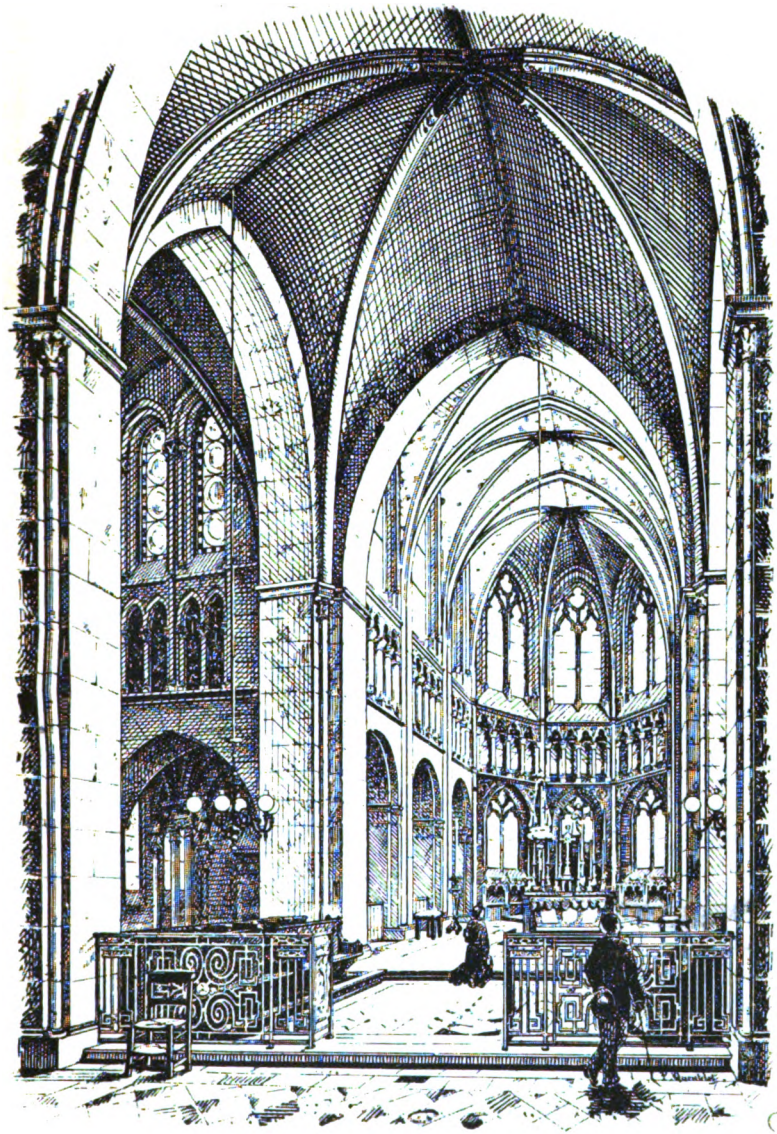

CHŒUR DE SAINT-JACQUES DE REIMS

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

On a découvert en 1878, au fond de l'abside, l'existence d'un petit caveau, alors entièrement vide, mais qui servit probablement de sépulture.

Sur toute l'étendue de l'abside règne un triforium qui est ajouré dans les trois pans du chevet ; le triforium est formé d'arcatures en arc brisé renfermant un trilobe ; son aspect général continue les lignes du triforium construit dans la nef au XIV^e^ siècle, mais il en diffère pour tous les détails d'ornementation : les colonnettes sont alternativement rondes et à pans coupés, toutes les bases sont ornées de moulures prismatiques. On compte trois colonnes isolées dans chaque travée, sauf dans celles contiguës au chœur, qui en contiennent quatre ; les chapiteaux offrent des feuillages très variés, rappelant tous les styles du XIII^e^ siècle à la Renaissance ; enfin les écoinçons sont également ornés de feuillages, ce qui donne à l'ensemble une remarquable richesse décorative.

La partie supérieure de toutes les travées est percée d'une fenêtre flamboyante divisée en deux baies par un meneau ; les cinq fenêtres du fond offrent le même remplage flamboyant ; les quatre fenêtres voisines, ouvrant sur les côtés, sont plus simples.

Les voûtes qui recouvrent l'abside sont à croisée d'ogive, dans le style du XVI^e^ siècle gothique, et leurs nervures sont supportées par des pilastres et des colonnes qui descendent sans chapiteaux jusqu'au sol.

Chapelle latérale du sud. — En même temps que l'on reconstruisait l'abside en 1548, on la flanquait de chapelles sur les côtés, mais si l'on bâtissait le sanctuaire dans un style conforme, autant que l'époque le permettait, à celui de la nef dont il est le prolongement, on élevait les chapelles dans le pur style de la Renaissance. Cet

Digitized by Google

emploi simultané des deux genres d'architecture prouve la fécondité et le talent des artistes rémois (1). La variété existe même dans la décoration des deux chapelles qui diffèrent l'une de l'autre, bien qu'elles aient à peu près les mêmes dimensions et qu'elles offrent un coup d'œil analogue.

La chapelle du sud est la plus sobre d'ornements. Ses dimensions sont de 13 mètres 60 cent. de profondeur y compris l'absidiole, et de 7 mètres 90 cent. de largeur totale; la hauteur sous voûtes est de 7 mètres 50 cent. Elle se compose d'une nef à trois travées, accompagnée d'une nef latérale au sud, le tout recouvert de voûtes d'ogive avec nervures dont les clefs sont en pendentifs. Ces voûtes sont supportées d'un côté par deux colonnes géminées, munies de chapiteaux à feuillages et reposant sur des socles de 80 centimètres de hauteur, et de l'autre côté, par des pilastres flanqués de colonnes engagées. Les colonnes géminées se trouvent sur deux rangs à la séparation du vaisseau principal et de son collatéral; ce dernier est assez étroit, d'une hauteur égale au reste de la chapelle, il est voûté de la même façon, mais les nervures de sa voûte retombent sur des colonnes. La muraille est décorée sur la droite d'une arcature cintrée, supportée par des colonnettes engagées et munies de chapiteaux variés ; un ornement en forme de coquille est sculpté dans la niche, et les écoinçons des cintres sont remplis d'ornements divers, fleurons, coquilles et figurines. Au-dessus de l'arcature règne une corniche cannelée qui se continue sur toute la muraille.

La chapelle est éclairée au sud par trois fenêtres en

(1) D'après M. Ch. Loriquet, la chapelle méridionale de Saint-Jacques aurait été construite par un Colbert. *Les Artistes rémois*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, p. 154.

Digitized by Google

plein cintre, munies de meneaux les divisant en trois baies et formant éventail à la partie supérieure. Le mur du fond, dans l'axe du collatéral, est percé d'une fenêtre de moindres dimensions, mais analogue à celle de l'absidiole.

Au fond de la nef principale se trouve une abside peu profonde à trois pans, percés chacun d'une fenêtre cintrée divisée par un meneau en deux compartiments. La muraille est décorée d'une arcature identique à celle du côté sud de la chapelle. La voûte est garnie de nervures reposant sur des colonnes. L'autel en pierre est moderne, placé naguère sous le vocable de saint Claude et actuellement sous celui de la Madeleine, en souvenir de l'ancienne paroisse de ce nom réunie à celle de Saint-Jacques.

Un autre autel était adossé au fond du collatéral sud ; on voit encore à cet endroit le retable qui le surmontait ; il est orné de trois niches, celle du milieu cintrée, plus élevée, supportant un fronton triangulaire. La décoration des niches est d'une sculpture assez fine : on voit dans celle du milieu des caissons remplis de fleurons et de pointes de diamant ; celles des côtés sont évidées en forme de coquilles à leur partie supérieure ; entre elles se trouvent des colonnettes cannelées à chapiteaux feuillagés, supportant un entablement orné d'une suite de courtes cannelures. On remarque aussi deux coquilles dans les écoinçons du cintre de la niche centrale et un écusson lisse dans le fronton.

Chapelle latérale du nord. — Cette chapelle est très soignée dans sa décoration. Elle mesure 11 mètres 60 cent. de profondeur, non compris l'absidiole, et 8 mètres 80 cent. de largeur, y compris le collatéral. Sauf une différence dans cette nef qui est plus large au nord qu'au

Digitized by Google

sud, les deux chapelles ont les mêmes dimensions, la même disposition, la même architecture. Observons toutefois que dans celle du nord toutes les voûtes sont cintrées avec nervures à section rectangulaire et reposent sur un entablement décoré de palmettes. Toutes les colonnes sont cannelées, aussi bien les quatre colonnes géminées qui supportent au milieu la retombée des voûtes, que les dix autres disposées le long des murailles et dans l'abside. Toutes les colonnes sont isolées sur le pourtour de la muraille. Leurs bases reposent sur des socles assez élevés. L'arcature qui décore le côté nord et l'absidiole est aussi plus élégante qu'au sud, plus haute, ornée au centre de têtes d'anges et de fleurons ; elle forme un remarquable spécimen de l'art de la Renaissance, dont on trouve ici la reproduction.

Les fenêtres sont à peu près semblables à celles du sud ; notons qu'une porte monumentale de l'époque s'ouvrait sous la première fenêtre près du transept, à la place de la porte perdue actuelle qui conduit à l'ancienne sacristie.

Un autel moderne, dédié à la Sainte-Vierge, est placé dans l'absidiole ; un second autel, dédié à saint Joseph. se trouve sur la gauche, au-dessous d'un retable du XVI^e^ siècle ; ce retable mérite d'être signalé pour son ordonnance régulière : deux colonnes cannelées supportent un entablement décoré de rosaces et surmonté de trois niches évidées en forme de coquille ; quatre colonnettes également cannelées soutiennent un bandeau au-dessus des niches latérales, celle du milieu, plus élevée, est recouverte d'un fronton triangulaire. La décoration de ces niches est analogue à celle du retable de l'autre chapelle.

Sacristies. — L'ancienne sacristie, attenant à la cha-

Digitized by Google

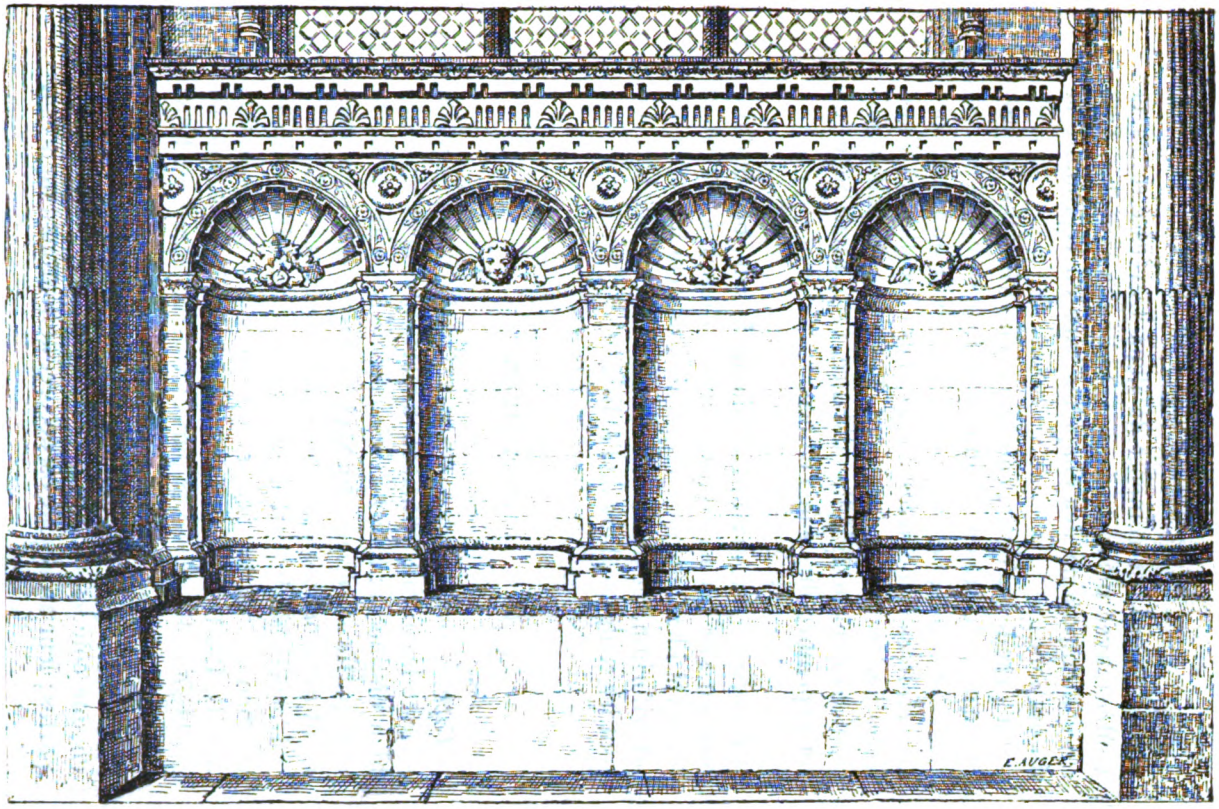

ARCATURE RENAISSANCE

(Chapelle nord de l'église Saint-Jacques)

Digitized by Google

pelle du nord, se compose de deux travées étroites et voûtées, avec nervures reposant sur des consoles. Elle est contemporaine des chapelles sans en reproduire la décoration.

La grande sacristie, construite en 1879 dans le prolongement du bras nord du transept, se compose de trois travées voûtées, percées sur la face ouest de trois fenêtres cintrées semblables à celles des chapelles, et d'une autre fenêtre sur la face nord. Bâtie sur de belles proportions dans le style Renaissance, cette sacristie forme un appendice digne de l'édifice.

Escaliers. — Aux angles de la façade occidentale, ouvrant sur les basc-côtés, deux escaliers à vis assez étroits et identiquement construits, mènent à la tribune, au triforium, et de là aux combles et au clocher. Ce sont les seuls escaliers de l'église.

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — Cette façade, dans laquelle s'ouvre le portail principal, appartient à deux époques bien distinctes : le rez-de-chaussée à la fin du XII^e^ siècle et la partie supérieure au XIV^e^, se rapportant identiquement aux portions correspondantes de la nef.

L'aspect général est d'une grande simplicité, mais un examen minutieux permet de découvrir d'intéressants détails. Les trois ouvertures du rez-de-chaussée sont en arc brisé, celle du milieu plus élevée que les autres. Dans chacune d'elles, trois colonnes en retraite, munies de chapiteaux à crochets et à feuillages, supportent de chaque côté les tores qui enveloppent les tympans des portes ; leur archivolte est décorée de fleurons d'un dessin

Digitized by Google

varié. A droite et à gauche de la porte centrale, on a pratiqué parallèlement des niches assez larges en arc brisé ; ces niches ont reçu en 1827 deux statues en pierre, l'une de saint Jean-l'Évangéliste, et l'autre de saint Pierre ; la statue de saint Jacques-le-Majeur a été placée en même temps sur la porte du milieu, en avant du nimbe circulaire sculpté dès l'origine sur le tympan.

Les sculptures des chapiteaux et des archivoltes paraissent n'avoir été exécutées qu'au XIV^e^ siècle, lors de l'achèvement de l'église. Notons aussi que les tores supérieurs offrent des traces de peinture rouge, et que les colonnes ont été toutes refaites à une époque récente.

Les portes en bois à deux vanteaux qui ferment ces ouvertures datent toutes du moyen âge : la porte centrale est du XIV^e^ siècle, les portes latérales du XIII^e^ siècle. Celle du milieu, dont la partie inférieure a été refaite, est décorée au sommet de dessins trilobés superposés. Les portes latérales sont percées chacune de deux ouvertures trilobées, fermées à l'intérieur par des volets ; elles sont munies de trois tringles de fer dans la hauteur ; la porte de droite a conservé tous ses gonds, et celle de gauche ceux du haut seulement (1).

Un cordon sépare le rez-de-chaussée de la façade de l'étage supérieur, qui est tout entier du XIV^e^ siècle. Il offre au centre trois fenêtres à lancettes, celle du milieu plus large et plus haute que les autres. Trois pignons terminent la façade : celui du milieu est percé d'un oculus qui éclaire le grenier, ceux des côtés d'un trèfle ; tous ont leurs rampants garnis de crochets, et une course de feuillages se profile à leur base. Entre chaque pignon,

(1) Il existe un dessin de ces portes dans le volume du *Congrès archéologique de France*, session tenue à Reims en 1861, p. 151, et dans le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc, t. VIII, p. 309.

Digitized by Google

s'élevait un clocheton dont il ne reste que la base trilobée adhérente à la muraille ; on voit encore à l'extrémité du pignon de gauche deux colonnettes munies de chapiteaux à feuillages. Sur les angles, de chaque côté, se trouvent aussi des animaux servant de gargouilles, celui de gauche mutilé.

Nef et transept. — Les travées de la nef sont séparées l'une de l'autre par des contreforts avec arcs-boutants ; ces contreforts sont plus massifs et ont plus de saillie de deux en deux afin de correspondre à la disposition des voûtes, suivant le plan primitif du XII^e^ siècle. Au-dessus des bas côtés, les arcs-boutants, moins épais que les contreforts, viennent reposer sur une colonne munie d'un chapiteau du XIV^e^ siècle ; la face antérieure de l'arc-boutant est ornée au sommet d'un arc trilobé. Une corniche moulurée du XIV^e^ siècle règne sur toute la longueur de la nef et autour du transept. Le transept est flanqué de contreforts sans arcs-boutants ; il se termine de chaque côté par une toiture en croupe recouverte en ardoises.

Les fenêtres hautes de la nef sont encadrées dans de grands arcs en tiers-point garnis de moulures, mais les fenêtres ne sont pas entourées de tores. Les deux travées de la nef, refaites en 1854 près du bras nord du transept, diffèrent des autres quant à l'encadrement des fenêtres et à l'appareil. Le bras nord du transept est entièrement neuf; l'autre a subi divers remaniements et restaurations qui ont modifié son aspect primitif, et il ne reste nulle trace du pignon qui a pu le surmonter au XII^e^ siècle.

Les bas côtés ne présentent aucune décoration et se trouvent enclavés dans des habitations particulières.

Tour et clocher. — La tour centrale a été construite

Digitized by Google

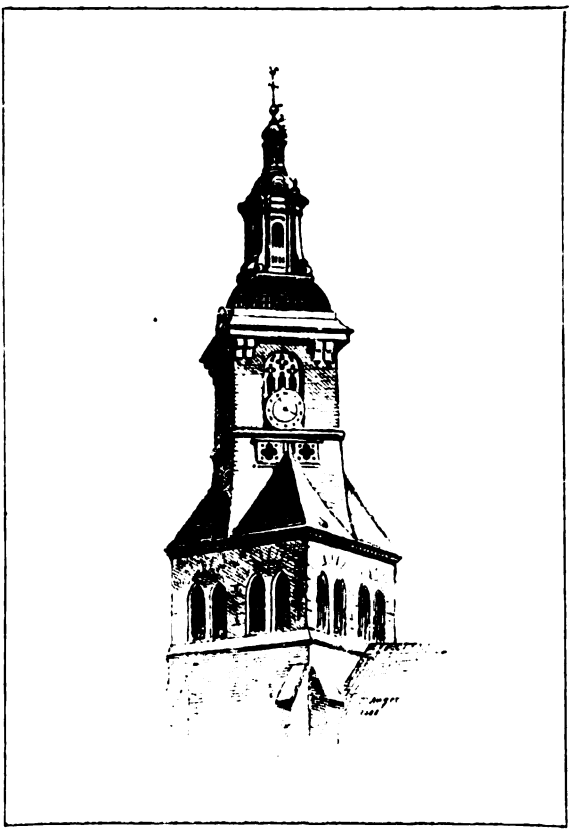

CLOCHER DE SAINT-JACQUES

(XIV^e-XVIII^e SIÈCLE.)

Digitized by Google

au XIV^e^ siècle dans les mêmes dimensions que le carré du transept ; sa maçonnerie s'appuie sur quatre arcs en tiers point qui s'ouvrent sous les combles et correspondent aux piliers du chœur. A l'extérieur, la muraille n'est ornée d'aucune sculpture ; chaque face est percée de deux baies géminées en arc brisé, inscrites dans un arc de décharge cintré visible seulement à l'intérieur. Une corniche moulurée termine la tour, que recouvre une toiture à quatre pans. Cette toiture est interrompue par la naissance d'une flèche de l'époque gothique, dont la base quadrangulaire subsiste seule aujourd'hui et offre cette particularité remarquable, que les angles de sa charpente alternent avec ceux de la tour. Un motif de solidité expliquerait sans doute cette disposition singulière.

Sur les quatre faces de cet étage s'ouvrent de grandes ouvertures cintrées, divisées chacune en trois compartiments par deux meneaux, et décorées à la base et au sommet de rosaces trilobées ou quadrilobées. Toutes ces baies sont garnies de plomb et servent d'ouïes au clocher. C'est à cet endroit, en effet, que se trouve l'étage campanaire, qui contient une haute charpente très habilement disposée, chose assez naturelle puisque le quartier de la Couture était jadis celui des maîtres charpentiers, dont Jean Pussot fut au XVI^e^ siècle le type accompli (1). Au milieu de ces poutres sont suspendues les cinq cloches de la sonnerie, dont la description est donnée plus loin.

La flèche gothique ayant été renversée le 10 décembre 1711 par un ouragan, fut alors remplacée par une élégante

(1) Jean Pussot travailla à la charpente du clocher en 1594 et en 1598. *Mémoires de Jehan Pussot*, publiés par Ch. Loriquet et Henry, 1858, p. 59 et 76.

Digitized by Google

lanterne de style Louis XIV, qui sert d'abri aux trois timbres de l'horloge (1). Elle repose sur une forte corniche, supportée elle-même à chaque angle par une double console en plomb. La lanterne est garnie de pilastres et percée de quatre grandes baies cintrées avec balustrade à hauteur d'appui; ces pilastres sont couronnés par des vases d'où s'échappent des flammes, le tout recouvert en plomb; un lanternon domine le tout avec la boule dorée d'où s'élance une croix tréflée et son coq. La flèche et la lanterne, d'un aspect original par la bizarrerie de leur assemblage, ont été en 1880 l'objet d'une intelligente restauration.

Abside et chapelles. — La chapelle du nord est flanquée de contreforts peu saillants aux angles.

Le fond de l'abside s'appuie sur deux contreforts posés en porte à faux sur de petits arcs-boutants. La portion éclairée du triforium se présente au dehors sous la forme d'une arcature trilobée, surmontée de petites rosaces. Les voûtes de l'abside et des chapelles sont abritées par des toitures distinctes et recouvertes en ardoises comme le sont maintenant toutes celles de l'édifice.

Le chevet, les chapelles et bas côtés sont enclavés dans les dépendances des maisons voisines, ce qui constitue un état de choses peu favorable à leur préservation.

Porche latéral. — Un passage ouvrant sur la rue de Vesle communique avec l'église; en avant se dresse un petit portail gothique d'un élégant dessin; il était autre-

(1) Un traité intervint le 23 juin 1712 entre le Chapitre de Notre-Dame et les paroissiens, pour refaire le clocher à frais communs. *Archives de Reims*, fonds du Chapitre, layette 59, liasse 182, n° 18.

Digitized by Google

fois sur la ligne de la rue, et maintenant il se trouve en arrière par suite d'un nouvel alignement. Les portes Renaissance qui le fermaient ont été enlevées vers 1855 (1). Les sculptures qui le décorent ont souffert des injures du temps et les statues anciennes ont disparu. On remarque encore l'élégance des deux rangs de feuillages qui garnissent les voussures et que surmonte un arc en accolade muni de feuillages en crochets. Un auvent peu saillant et trilobé se voit à la partie supérieure. Autrefois cinq statues embellissaient la façade: deux dans les niches latérales et trois reposant sur des socles à la base du tympan, celle du milieu plus élevée et surmontée d'un dais. Deux écussons terminent les consoles qui supportent l'arc en accolade et un troisième se voit à la base du socle central, mais ils n'offrent aucune trace d'armoiries. On remarque à la partie inférieure des niches latérales la présence des coquilles, qui furent l'emblème séculaire des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. La pannetière et le chapeau se voient aussi de chaque côté aux consoles du linteau de la porte.

Un passage couvert amenait jusqu'en 1854, de l'impasse du Renard (aujourd'hui de Saint-Jacques) dans l'intérieur de l'église par le bras nord du transept. On lisait ce texte au-dessus de la porte d'entrée, sur une plaque de marbre noir (hauteur 60 centimètres, largeur 15 centimètres) conservée dans les dépendances des sacristies :

INTROIBO IN DOMVM TVAM
ADORABO AD TEMPLVM SANCTVM
TVVM PSAL. V 1614
1677

(1) Un dessin des portes se voit sur la vue du porche et du clocher, par J.-J. Maquart. *Reims*, par Pr. Tarbé, 1844, p. 52.

Digitized by Google

II

DESCRIPTION DU MOBILIER ARTISTIQUE (1)

Maître-Autel, Crédences, Chandeliers. — Le maître-autel en marbre rouge veiné, élevé sur trois marches, se trouve au milieu du sanctuaire ; le tombeau, œuvre du XVIII^e^ siècle, est garni sur les côtés de têtes d'anges en marbre blanc et orné au centre d'un médaillon sculpté également en marbre blanc (hauteur 49 centimètres ; longueur 54 centimètres), représentant l'Agneau mystique couché sur la croix au-dessus du livre aux sept sceaux, avec rayons tout autour. L'autel est surmonté de deux gradins et d'un tabernacle moderne en marbre. Cet autel n'est pas l'ancien maître-autel, car avant la Révolution il y avait au fond du sanctuaire un retable formant pyramide avec de nombreuses statues sur les gradins.

Sur les côtés de l'autel sont placées deux tables en bois sculpté et doré, servant de crédence, dont les marbres sont remplacés par des tablettes en bois. Du côté de l'Évangile, la table, de style Louis XIV, offre sur la bordure une coquille à jour soutenue par des feuillages détachés ; ses pieds cannelés sont disposés en forme de gaîne et reliés par des barres transversales supportant un très beau vase décoratif (hauteur 83 centimètres ; longueur 1 mètre 33 cent. ; largeur 77 centimètres). — La table du côté de l'épître, de style Louis XV, est moins

(1) Consulter, sur le mobilier, les anciens tableaux et vitraux de l'église, la notice de M. Povillon-Piérard, ms. in-12 (1818-1845), à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

riche et refaite dans le bas ; ses pieds sont en forme de consoles (hauteur 84 centimètres ; longueur 1 mètre 18 cent. ; largeur 69 centimètres.)

Dans le sanctuaire, posés sur le pavé, se dressent deux paires de chandeliers en bois sculpté et doré, de style Louis XIV, provenant de l'ancienne église de Saint-Pierre-le-Vieil. Les deux paires diffèrent d'ornementation : la plus élevée (1 mètre 64 cent.) est surmontée d'une très large bobèche ; sa tige à trois pans est décorée d'un nœud à jour garni de feuillages et repose sur un pied formé de trois consoles. — L'autre paire (1 mètre 57 cent.) repose sur un pied du même genre, mais sa tige est plus mince, et trois feuillages recourbés supportent sa bobèche (1).

Le pavé du sanctuaire est une mosaïque posée en 1882, offrant une rosace au centre et une bordure en grecques.

Autels secondaires. — L'autel de la Sainte-Vierge (chapelle du nord), dessiné par A. Reimbeau, sculpté par Wendling, présente sur le devant trois niches avec les figures d'Aaron, de David et d'Isaïe, séparés par d'étroits pilastres couverts de fines arabesques dans le goût de la Renaissance. L'autel est surmonté d'une statue de la Sainte-Vierge du même style. — Sur la gauche, autel de Saint-Joseph, dont le tombeau, dessiné par A. Gosset, est surmonté d'un retable ancien tenant à l'édifice et décrit plus haut.

L'autel de la Madeleine (chapelle du sud) est également moderne et conçu par A. Reimbeau dans le style de la Renaissance. — Sur la droite, ancien retable décrit plus haut, sans autel au-dessous.

(1) Le dessin d'un de ces chandeliers se trouve dans les *Trésors des églises de Reims*, par P. Tarbé, 1843, p. 122.

Digitized by Google

L'autel du Saint-Sacrement, récemment placé au fond de l'abside, a été construit en pierre et orné dans le style du XVI^e^ siècle par H. Bulteau. Il est dominé par une statue dorée du Christ sous le vocable du Sacré-Cœur.

Fonts baptismaux. — Ils se composent d'une cuve très simple, de forme circulaire en marbre rouge, reposant sur un fût cannelé en pierre (hauteur 95 centimètres). — A gauche se trouve une table de style Louis XIV, en bois sculpté, peinte en blanc et rehaussée de dorures, dont les pieds en forme de gaine sont reliés par des barres transversales ; le tour de la table est orné de cannelures et de feuillages ; elle est recouverte d'un marbre très épais, mouluré sur le bord et d'une nuance d'un rouge vif tacheté de blanc (hauteur 85 centimètres ; longueur 1 mètre 30 cent. ; largeur 71 centimètres).

Deux bénitiers, coquilles en marbre, sont fixés aux piliers de la nef voisins du grand portail.

Calice et reliquaire. — Deux objets précieux sont conservés à la sacristie : un calice en vermeil avec sa patène, d'un beau modèle, du XVII^e^ siècle (hauteur 23 centimètres), légué par M. Firmin Clicquot. Il est orné de dessins d'un fort relief : le pied est entouré de lobes arrondis et recouvert de fleurs, de fruits et de cartouches portant quelques instruments de la Passion ; le nœud offre des têtes d'ange séparées par des guirlandes ; la coupe, lisse au sommet, est décorée à la partie inférieure de cartouches décorées aussi des emblèmes de la Passion (1).

Une croix en argent moderne (hauteur 60 centimètres), sert de support à une croix en or du XVI^e^ siècle, où

(1) Son dessin, par J.-J. Maquart, se trouve dans les *Trésors des églises de Reims*, par Tarbé, p. 181.

Digitized by Google

est enchâssé un morceau considérable de la vraie croix. Ce bijou est garni aux extrémités d'émaux cloisonnés, et sur les bords d'une rangée de perles et de pierres fines de différentes couleurs. Ce reliquaire, rapporté de Rome en notre siècle, sert constamment aux exercices du Chemin de la Croix.

Chaire et crucifix. — La chaire est d'une forme très simple, en bois de chêne, avec panneaux encadrés de moulures, l'abat-voix surmonté d'une croix : elle a été remaniée et embellie lorsqu'elle fut transportée de la gauche sur la droite de la nef, au deuxième pilier près du chœur.

En face de la chaire, se trouve le crucifix en bois que la tradition a constamment attribué à Pierre Jacques, mort en 1596. Il provient de la paroisse Saint-Pierre. La croix mesure 2 mètres 85 cent. d'élévation et le Christ 1 mètre 81 cent. de hauteur, sur 2 mètres de largeur aux bras. Ce crucifix eut d'abord à Saint-Jacques sa place naturelle à l'arc triomphal, sur un support en fer ; il en fut descendu et fixé à un pilier en 1854, ce qui lui fit perdre l'effet de ses proportions, étant destiné à être vu de haut. Le linge qui recouvre le Christ est étroit et flottant, noué sur la largeur; sa tête incline et appuie sur la droite ; trois clous seulement attachent ses extrémités à la croix ; les bras sont tendus presque horizontalement ; l'ossature est très apparente, ainsi que les veines, travail bien étudié qui a donné à l'œuvre une grande réputation de fidélité anatomique (1).

Stalles, grilles. — Le chœur est garni sur les côtés

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVII, p. 302 ; *Remensiana*, p. 284.

Digitized by Google

d'une rangée de stalles modernes, dessinées d'après les formes du XVI^e^ siècle, mais trop peu épaisses pour offrir la reproduction des anciens modèles.

Le chœur, ainsi que le sanctuaire, est entouré de grilles en fer du style Louis XVI, entièrement dorées (hauteur 1 mètre 22 cent.)

Tribune, orgues. — L'orgue principal était placé jusqu'en 1885 au fond de la grande nef, où se trouve encore la tribune qui le supportait. Cette tribune, construite en bois au XVII^e^ siècle, s'élève en encorbellement au-dessus du portail ; elle occupe en largeur la première travée tout entière ; sa devanture est arrondie, garnie d'une balustrade à fuseaux qui se trouvait interrompue au milieu par le positif de l'orgue.

Des orgues nouvelles et considérables ont été instal lées dans le bras nord du transept où elles occupent toute la travée du fond. L'instrument a été fourni par la maison Schyven, de Bruxelles ; le buffet a été dessiné par Ed. Lamy. L'inauguration en eut lieu au mois de juillet 1886, par les soins de M. l'abbé Butot, curé-doyen actuel.

Un orgue d'accompagnement, également placé sur une tribune, se trouvait à l'opposé, au fond du bras sud du transept, encadré dans une menuiserie du dessin de A. Reimbeau. Cet orgue a été reporté dans le chœur en 1889.

Vitraux anciens. — Les fenêtres de la grande nef ont conservé quelques débris de leurs vitres du moyen âge, mélangés avec d'autres fragments de la Renaissance. Nous les passons toutes en revue en commençant à droite par la travée du XII^e^ siècle voisine du chœur : la première fenêtre a une bordure fabriquée avec des vitraux du XVI^e^ siècle, fond blanc avec dessins jaunes à l'argent ; — la deuxième fenêtre a gardé presque toute

Digitized by Google

sa bordure du XII^e^ siècle, formée de fleurons de couleurs variées ; — la troisième fenêtre n'offre que des morceaux insignifiants du XVI^e^ siècle ; — la quatrième n'a conservé que l'ornement du centre de la rose supérieure, grande fleur de lis jaune sur un fond rouge et grisaille du XIV^e^ siècle ; deux lobes du bas de la même rose présentent des boules jaunes au centre de quatre morceaux incolores ; la grisaille est peinte de menus dessins ; — à la cinquième fenêtre, les six lobes de la rose ont des vitres analogues, et l'on voit une bordure étroite colorée dans les écoinçons et au sommet ; — la sixième fenêtre possède aussi cette décoration, sauf dans les écoinçons ; les boules sont remplacées par des carrés ; deux panneaux vers le bas de la fenêtre sont formés de débris de toutes les époques ; — la septième fenêtre est entièrement en verres modernes.

Sur la gauche de la nef, la première et la deuxième fenêtre sont en grisailles modernes ; — la troisième a d'anciens débris aux écoinçons et à la pointe ; — la quatrième est entièrement refaite ; — la cinquième, la sixième et la septième fenêtres montrent, au contraire, des restes en apparence insignifiants, mais qui permettraient de reconstituer les vitraux complets. La baie de gauche de la cinquième fenêtre offre le modèle d'une architecture du XIV^e^ siècle, et la baie de droite présente le haut d'une figure de la Sainte-Vierge, couverte de son voile et portant l'Enfant Jésus, dont on distingue le nimbe crucifère. La partie supérieure de la fenêtre a conservé presque toute sa décoration : boules et bordure bleues dans une grisaille ; au centre de la rose, débris anciens et verres modernes ; — la sixième fenêtre possède également dans les baies principales quatre panneaux en couleur qui contiennent les éléments d'une restitution ; sur la gauche, la tête d'un saint nimbé dans

Digitized by Google

un dessin d'architecture trilobée, et sur la droite des débris du même genre. La rose présente au milieu deux triangles inscrits l'un dans l'autre, avec une boule rouge au centre sur fond bleu. Ces triangles reposent sur une grande étoile bleue à six pointes, dessinée sur un fond rouge ; — la septième fenêtre ne garde d'anciens fragments que dans la rose, mais elle est presque intacte ; ses lobes sont garnis de bordures et de carrés bleus semés dans la grisaille ; au centre, une étoile se dessine sur un fond vert avec un cercle blanc tout autour (1).

Le transept n'a conservé d'anciens vitraux que dans la rose du bras sud : on y distingue des fragments épars et plusieurs médaillons à personnages du moyen âge.

Les chapelles, notamment celle de la Madeleine et la basse nef du sud possédaient également un grand nombre d'anciens débris en couleur des XV^e^ et XVI^e^ siècles, mais ils ont tous disparu lors de la pose des vitraux modernes.

L'abside, heureusement, garde ses trois fenêtres du fond avec leurs vitraux du XVI^e^ siècle presque intacts et récemment restaurés ; les quatre fenêtres des côtés sont garnies de vitres blanches, mais la partie supérieure offre quelques fragments anciens, la majeure partie en grisailles avec ornements d'architecture et têtes. Tout l'intérêt se concentre sur les scènes richement colorées qui garnissent les baies du chevet, les seules visibles de la grande nef.

Chaque fenêtre contient quatre panneaux, deux de chaque côté du meneau, sur lesquels sont peintes des scènes distinctes, sans qu'aucune bordure ni encadrement les entoure selon la coutume du temps. La partie supérieure offre dans les compartiments flamboyants de

(1) La grêle du 10 août 1886 a endommagé quelques-uns de ces débris.

Digitized by Google

petits sujets variés, quelques-uns avec légendes. Voici la description de tous ces détails, telle qu'un examen minutieux nous a permis de la dresser vers la fin de l'année 1886.

Fenêtre centrale. — Les vitraux de cette fenêtre étaient placés dans la fenêtre de droite avant les réparations modernes; on les a transportés, sauf ceux des lobes supérieurs, dans la fenêtre centrale, à raison de l'importance des deux sujets représentés, qui sont, sur la gauche, le *Christ en croix*, et, sur la droite, sa *Résurrection*.

Dans la scène du Calvaire, on aperçoit à gauche sainte Marie-Égyptienne, tenant trois pains et vêtue seulement de ses longs cheveux blonds, et à droite sainte Marie-Madeleine tenant un vase de parfums. Au-dessous se trouvent quatre personnages, figurant sans doute les quatre évangélistes : l'un assis, écrivant sur un rouleau développé sur ses genoux; le second debout, les mains jointes au pied de la croix, jeune homme imberbe tel qu'on représente saint Jean-l'Évangéliste ; le troisième, vieillard assis et lisant ; le quatrième, vieillard barbu, dans la même attitude. Plus bas s'étage l'enceinte d'une ville avec ses murailles et ses tours. Dans la partie inférieure de la baie, on voit un personnage assis et lisant ; au-dessus de lui est assis un autre personnage, saint Jacques, nimbé, le chapeau sur le dos, les pieds nus, tenant un rouleau de la main gauche et un bâton de pèlerin de la droite.

La scène de la Résurrection se présente dans les mêmes proportions : au sommet, Notre-Seigneur debout, sortant du tombeau, en avant duquel sont les gardes vêtus en hommes d'armes du XVI^e^ siècle et posés dans des attitudes différentes. Le Christ tient sa croix, à laquelle est attachée une banderolle rouge chargée d'une

Digitized by Google

croix blanche. Son grand manteau rouge flotte au vent. Au bas, au premier plan, se tient saint Jean-l'Évangéliste, son calice en main, ayant à son côté le donateur en robe violette, les mains jointes et à genoux.

Dans la partie supérieure de la fenêtre, on aperçoit la terre verdoyante et les tombeaux entr'ouverts au moment de la *Résurrection des morts*; plus haut, quatre anges dans les remplages flambloyants; et au sommet, le ciel figuré par des étoiles et des arcs blancs superposés, au-dessus desquels plane une figure moderne qui remplace celle du Père éternel.

Fenêtre de droite. — Les sujets de cette fenêtre, qui autrefois décoraient celle du centre, sont empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, dont ils reproduisent quatre scènes dans le style du XVI^e^ siècle. Sur le premier panneau, en bas à gauche, est peint *Jésus au milieu des docteurs* : le divin Enfant est assis sur une chaire sculptée; à sa gauche, un docteur vêtu de rouge, debout, tient un livre fermé; deux autres docteurs sont assis dans le bas; près d'eux, le donateur est agenouillé, nu-tête, devant un prie-Dieu sur lequel est déposée son aumusse, il est vêtu d'une robe violette avec retroussis rouges aux manches et chaperon d'hermine; il n'est assisté d'aucun patron. La scène se complète par l'entrée de la Sainte-Vierge et de saint Joseph dans le Temple; l'édifice est éclairé au fond par un oculus et décoré dans le style de l'époque.

Le second panneau du bas représente la *Multiplication des pains*; on voit le Christ debout, vêtu d'une robe violette et bénissant deux poissons que lui présente un enfant couvert d'une tunique jaune; aux pieds du Christ se trouve la corbeille contenant cinq pains d'orge; quatre apôtres accompagnent le Sauveur; sur la droite, cinq

Digitized by Google

personnages forment la foule, en avant de laquelle se détache une femme vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge ; dans le lointain se déroule un paysage verdoyant au milieu duquel on distingue une sorte de panier rempli de pains et de poissons.

Le premier panneau du haut à gauche nous offre la vue de *Moïse sur la montagne*. Sur la gauche, le patriarche debout, couvert d'une robe blanche et d'un manteau violet, a près de lui une femme en costume bleu et rouge qui tient un enfant ; quatre autres personnages, coiffés de chaperons, se tiennent debout ; au-dessus de leurs têtes, on aperçoit Moïse agenouillé en face d'un signe lumineux et rayonnant qui manifeste la présence de Dieu. Le ciel est bleu, le paysage coloré d'une teinte verte.

Le panneau voisin figure l'ostension du *Serpent d'airain* par le législateur des Hébreux ; la colonne, reconstituée avec différents débris et surmontée d'un serpent en forme de dragon, se dresse au milieu. Moïse est debout sur la gauche, tandis que les Israélites, tous vêtus à la mode du XVI^e^ siècle, entourent la colonne au pied de laquelle gisent les débris des tables de la loi.

Les remplages flamboyants contiennent quatre anges, deux en grisailles, tenant une trompette et d'un dessin charmant, les deux autres plus petits. Dans le compartiment supérieur se trouve l'Agneau mystique couché sur le livre avec une croix et un étendard rouge à croix blanche.

Fenêtre de gauche. — Cette fenêtre n'offre qu'un seul sujet placé dans le haut ; il représente deux scènes de martyre ; les panneaux du bas offrent le portrait des donateurs avec leurs patrons. Sur le panneau supérieur, à gauche, on voit le martyr nu, sauf un linge autour de la

Digitized by Google

ceinture ; il est placé sur un chevalet *equuleus* supporté par un montant en bois ; il porte à ses pieds d'énormes meules dont le poids aggrave son supplice. En avant, un bourreau le maintient et l'enfonce sur la lame qui pénètre dans son corps. Derrière le bourreau se tient le prince qui préside à l'exécution, tenant un sceptre à la main. Deux autres personnages l'accompagnent. Une ville s'étage dans le lointain.

Sur le panneau du haut à droite, le saint à genoux, vêtu d'une tunique rouge, va subir la décapitation ; le bourreau lève l'instrument du supplice ; auprès de lui se tient le personnage qui préside, le sceptre en main. Une femme et deux autres figures se voient sur les côtés. Une ville s'étend au second plan comme dans le panneau contigu. Les scènes de martyre sont couronnées par des coquilles, l'une verte, l'autre rouge que dominent de petits anges.

Dans les panneaux du bas sont des personnages divers : à droite, on y distingue saint Jean-Baptiste, tenant l'agneau sur le livre symbolique, et à côté de lui un autre saint habillé à la mode du temps, coiffé d'un chaperon bleu, les manches garnies de fourrures, tenant un livre de la main gauche et de la droite un objet indéterminé. Le nimbe des deux saints est rouge, il est orné d'une bordure de points blancs gravés. En avant des patrons sont agenouillées quatre femmes, la mère vêtue d'un manteau violet et ses trois filles derrière elle.

Dans l'autre panneau à gauche est peint le donateur, à genoux, en robe violette, avec ses armes au bas : *d'azur à trois femmes échevelées d'argent.* Il est accompagné de son patron qui le domine, saint Georges à cheval, vêtu en chevalier du XVI^e^ siècle avec cuirasse et brassards, terrassant le dragon de sa lance, dont l'extrémité se brise. Un lointain avec paysage et constructions s'étend derrière lui.

Digitized by Google

La partie supérieure de la fenêtre est intéressante par les fragments d'inscriptions en lettres gothiques qui s'y trouvent encore : on lit sur des rouleaux, dans les compartiments extérieurs, à gauche : *mir... Exibit lex*, et à droite : *ne* (?) *pasce eos quasi*. Dans les compartiments intérieurs, on lit sur les banderolles tenues par deux anges, à gauche : *salli̅etis fo̅s vite,* et à droite, dans le bas : *veritatis. sit. i̅. ore. e'*. Dans le compartiment du sommet, la Trinité, sous la figure d'un triangle avec rayons d'or. Ce symbole a été restauré et les textes eux-mêmes ont subi des remaniements qui en rendent aujourd'hui le sens presque inexplicable.

Toutes les autres fenêtres de l'église ont reçu des vitraux modernes sortant des ateliers de MM. Marquant, Durieux, Bulteau, Vermonet, de Reims, Maréchal, de Metz, et Leclerc, du Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Tapisserie. — On conserve dans la grande sacristie, au-dessus de la porte, une tapisserie du XVII^e^ siècle (hauteur 1 mètre 88 cent.; largeur 3 mètres 85 cent.), qui est fixée à la muraille dans un encadrement en bois (1). Elle représente la *Vocation de saint Jacques;* sur la gauche, le Christ debout avec deux apôtres à genoux ; sur la droite, de nombreux personnages écoutent la prédication de saint Jacques. Une large bordure de fruits et de feuillages entoure en tous sens le sujet principal; elle offre aux angles quatre médaillons circulaires avec scènes en camaïeu bleu; au milieu, sur les côtés, sont dessinées

(1) « En 1618, les paroissiens de Saint-Jacques commandent deux pièces de tapisserie représentant la vocation de saint Jacques et de ses frères, et la prédication du même saint, avec les miracles de sa légende en médaillons dans sa bordure. » *Les Tapisseries de Notre-Dame de Reims*, par Ch. Loriquet, in-12, 1876, p. 19 et note.

Digitized by Google

les armoiries de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, qui avaient une station à Reims dans cette église : *de gueules à deux bâtons de pèlerins d'or en sautoir, accompagnés de quatre coquilles d'argent* (1).

Au sommet, un cartouche contient ces mots en capitales : DEI GLORIÆ ET S. JACOBI MEMORIÆ, et sur le bas un cartouche semblable mentionne le don de la tapisserie et la date de son exécution : PARŒC. D. D. ANNO 1618.

Peintures murales. — Le sanctuaire et les chapelles avaient été décorés de peintures au commencement du XVII^e^ siècle, et il en subsiste quelques portions au fond de l'abside et à la voûte de la nef latérale de la chapelle du nord.

La fenêtre centrale du chevet est entourée de peintures anciennes jusqu'à la hauteur du triforium ; on remarque dans les écoinçons deux anges debout, vêtus d'une tunique rouge, portant à la main une palme et une couronne; au-dessous, gaîne et fleurons. Lorsqu'on découvrit ces peintures vers 1874, les fenêtres latérales reçurent une décoration analogue, puis la partie haute de l'abside fut aussi recouverte de peintures en 1878.

(1) Sur l'église et la confrérie, cfr. *Remensiana*, par L. Paris, 1845, p. 291.

Digitized by Google

Dans le bras sud du transept, à l'angle vers l'est, une fresque du moyen âge, avec figures, apparut sous le badigeon vers 1845, et resta visible jusqu'à la pose du petit orgue.

Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, les voûtes étaient entièrement garnies de peintures en grisailles, feuillages enroulés et cartouches, le tout sur fond d'or; de nos jours on a ravivé et restauré ces peintures dans les trois travées latérales, mais on a peint en bleu avec étoiles d'or toute la partie principale de la chapelle; l'absidiole est décorée, en outre, d'anges peints avec leurs attributs sur la voûte.

Tableaux. — Dans le bras sud du transept, du côté de la chapelle et à la hauteur du triforium, est suspendu le seul tableau de valeur que possède l'église : *La Sainte Trinité* (hauteur 4 mètres 80 cent.; largeur 2 mètres 70 cent.), peinture sur toile attribuée au Guide, offrant, au-dessus du Christ en croix, la figure du Père éternel et celle du Saint-Esprit au centre d'un chœur d'anges; deux autres anges agenouillés adorent le divin Crucifié. La toile est cintrée du haut et entourée d'un riche cadre sculpté et doré du XVII^e^ siècle. Ce fut à cette époque que Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, plaça cette œuvre d'art dans la chapelle de l'archevêché, où elle resta jusqu'à la Révolution. Apportée ensuite à Saint-Jacques, elle garnit le fond de l'abside jusqu'en 1853, puis fut placée dans le transept.

Dans la chapelle du sud se trouvent deux tableaux du XVIII^e^ siècle : *Saint Jean-Baptiste dans le désert* (1) (hau-

(1) Au bas de ce tableau se trouve cette inscription en capitales : *Donné par M. Bachelier, ancien président en l'Élection, à ses trois filles religieuses de la Congrégation..... A ..... j (le reste effacé.)*
Cfr. *Notice sur l'église Saint-Jacques*, par Povillon-Piérard, 1818, ms., p. 27.

Digitized by Google

teur 2 mètres ; largeur 1 mètre 40 cent.), et une copie du *Lavement des pieds* de Mutiano (hauteur 1 mètre ; largeur 1 mètre 70 cent.)

Au-dessus des tambours des portes ouvrant sur les bas-côtés, du côté nord, le *Christ au jardin des Oliviers*, et du côté sud, une autre toile sans valeur, tableaux très détériorés.

Dans la grande sacristie : *Saint Bruno, Saint Jérôme*, la *Sainte-Vierge*, trois peintures encadrées (hauteur 1 mètre 35 cent. ; largeur 85 centimètres.) — Grande toile représentant *le Christ opérant une guérison* (hauteur 2 mètres 45 cent. ; largeur 2 mètres 65 cent.) — Toile cintrée du haut, *le Christ et sainte Véronique* (hauteur 1 mètre 50 cent., sur même largeur). — Bas-relief en bois sculpté, travail du XVII^e^ siècle, avec l'*Ecce homo* et des anges adorateurs (hauteur 96 centimètres ; largeur 80 centimètres).

Notons enfin trois canons d'autel encore en usage, qui sont de belles gravures du dernier siècle avec ornements allégoriques et cadres de l'époque, sculptés et dorés (hauteur 40 centimètres).

Statue. — La seule statue ancienne se trouve sur le meuble du fond de la grande sacristie, *Sainte-Vierge* du XVI^e^ siècle, tenant son sceptre d'une main et de l'autre l'Enfant Jésus jouant avec un oiseau, statue en pierre polychromée (hauteur 1 mètre 35 cent).

III

INSCRIPTIONS

Cloches. — Les cinq cloches donnant les notes *si* (bémol), *la* (bémol), *sol*, *fa*, *mi* (bémol), datent toutes de 1805 ; elles ont été fondues par le même fondeur, Nicolas

Digitized by Google

Cavillier, de Carrepuis, et portent les inscriptions suivantes, moulées au sommet sur deux lignes.

Première cloche :

✝ LAN 1805 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr ANDRÉ NICOLAS SAVART CURÉ DE LA PAROISSE St JACQUES DE RHEIMS ET NOMMÉE HENRIETTE PAR LE MÊME ET PAR MADEMOISELLE HENRIETTE THIBARON.

Diamètre 1 mètre 21 cent.; double course de feuillages au sommet, au bas cordon de bâtons rompus; figure du Christ en croix, et celles de saint Nicolas et de saint Jacques dans des cartouches; la marque du fondeur au milieu :

NICs CAVILLIER
FONDEUR
A CARREPUIS.

Deuxième cloche :

✝ LAN 1805 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr JEAN BAPTISTE SAVAR *(sic)* ANCIEN CURÉ DE Sl SYMPHORIEN DE PRESENT VICAIRE DE LA PAROISSE St JACQUES DE RHEIMS ET NOMMÉE ÉLISABETH VICTOIRE PAR LE MÊME ET PAR MADAME MARIE ÉLISABETH VICTOIRE GUERIN VEUVE DE Mr MATHIEU ASSY.

Diamètre, 1 mètre 9 cent.; même décoration, sauf une figure de saint Martin.

Troisième cloche :

✝ L'AN 1805 IAI ÉTÉ BENITE PAR Mr JEAN LOUIS SOMMÉ VICAIRE DE LA PAROISSE St JACQUES DE RHEIMS ET NOMMÉE JEANNE ELISABETH PAR LE MÊME ET PAR Dlle JEANNE ELISABETH FONTAINE ETC.

Diamètre, 97 centimètres; même décoration, sauf une figure de saint Jean-Baptiste.

Digitized by Google

Quatrième cloche :

† LAN 1805 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR Mᴿ NICOLAS MENONVILLE
VICAIRE DE LA PAROISSE Sᵀ JACQUES
ET NOMMÉE JEANNE PAR LE MÊME ET PAR
Dᴸᴸᴱ JEANNE DEVRAUX ETC.

Diamètre, 92 centimètres ; même décoration, sauf une figure de saint Pierre.

Cinquième cloche :

† L'AN 1805 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR Mᴿ JEAN GERARD CLICQUOT
VICAIRE DE CETTE PAROISSE
ET NOMMÉE JEANNE MAGDELEINE PAR LE MÊME ET PAR Mᴱ JEANNE
MAGDELEINE DE LA CAMPAGNE ÉPOUSE DE Mᴿ PIERRE LIN
CLICQUOT.

Diamètre, 81 centimètres ; même décoration, sauf une figure de la Sainte-Vierge.

Timbres de l'horloge. — Les trois timbres, datant de 1724, sont attachés à une poutre de la lanterne, à la hauteur du cintre des baies à jour. Ils ne portent d'autre décoration que des filets, et cette inscription est répétée sur les trois :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM
1724

Diamètres : 55 centimètres, 51 centimètres, 45 centimètres.

Épitaphes. — L'église contenait avant la Révolution de nombreuses pierres tombales qui ont disparu, sauf deux qui ont été replacées en notre siècle par les soins

Digitized by Google

des familles qu'elles concernent (1). L'une, relatant le décès de plusieurs membres de la famille Dorigny, est appliquée au second pilier de la chapelle du sud, du côté du sanctuaire. On y lit ce texte encadré dans un double filet circulaire orné de trois écussons aux armes des Dorigny : *d'argent à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une losange d'argent.* Les coins de la plaque sont remplis au sommet par des têtes d'ange et au bas par des têtes de licorne. La tête de licorne est le meuble d'un autre blason de la famille Dorigny, dont nous offrons ici le dessin : *d'azur à la tête de licorne d'argent.*

Entre les écussons se lit une légende en partie ancienne et en partie moderne, qui relate le rétablissement de la plaque en 1862. Le texte n'a besoin d'aucun commentaire ; il concerne André Dorigny, seigneur de Cuisles, mort en 1555, et ses fils Nicolas et Jérôme, en mémoire desquels Claude Dorigny, chanoine de Notre-Dame, fit une fondation à Saint-Jacques en 1634.

(1) On conserve aussi dans la petite sacristie une inscription gothique provenant de l'église des Cordeliers, et que nous devons reporter à cet article.

Digitized by Google

A L'HONNEUR DE DIEV
A LA MEMOIRE D'HONOBLE HOME Me ANDRÉ
D'ORIGNY VIVANT LICEN ES LOIX ADVOCAT DU ROY EN LERON
DV SIÈGE DE REIMS DEPVIS BAILLY DES SENESCHAUSES DE LEGLE DE
REIMS DES TERRES DE ST BAASLE ET HAVLTVILLERS QVI DECEDA LE 20
NOVEMBRE 1555. CY DEVANT INHVMÉ AU TOMBEAV DES DORIGNYZ
DAME ELIZABETH NOBELIN SA FEME DECEDEE LE 22MARS 1537,
HONESTES HOMES NICOLAS ET HIEROSME DORIGNY BOVRGEOIS MARCS
A REIMS LEVRS FILZ QUI MOVRVRENT SCAVOIR LEDICT NICOLAS
LE 25 AOVST 1598. LEDICT HYEROSME LE . 22 . MARS 1610.
CESTE EGLE EST CHARGÉE D'VN OBIT PERPETVEL DE VIGILE MESSE
HAVLTES AV GRAND AVTEL LE 22 MARS FONDÉ PAR Me CLAVDE
D'ORIGNY PBRE CHAN ET THESAVRIER EN LADICTE EGLE DE
REIMS A LYNTENTION DES SVSDICTS DEFFVMCTZ DE DAMES
CLAVDE COCQVILLART SA MERE, ELIZABETH DORIGNY SA SEVRE
INHVMEZ AU CHEVR DE CESTE EGLE PRIEZ DIEV POUR EVX.
PLUS A FODÉ VN SALVT LE IOVR ST CLAVDE ET VN OBIT
DE VIGILE MESSE HAVTE ET BASSE QVI SE CELEBRERA DAS
LOCTAVE DE LA FESTE DVD ST COE IL EST PORTÉ
PAR COTRACT PASSÉ PAR DEVAT I. TAILLET ET
LELEV NOT. RLX LE 28e IANVIER
1634.

(*Autour du texte*). — FAMILLE ANDRÉ D'ORIGNY, ESCUYER SEIGNEUR DE CVILLE, RÉTABLIE EN 1862, PAR PIERRE REMY DORIGNY. — (Marbre noir du XVIIe siècle, hauteur 40 centimètres, largeur 67 centimètres.)

Digitized by Google

L'autre inscription est fixée à la muraille du bras sud du transept, sur la droite en sortant. Le texte est gravé sur une plaque de marbre noir, cintrée et entourée d'une baguette rubanée en marbre blanc, au-dessous d'un écusson ovale, gravé et peint, portant *d'or au chevron de gueules accompagné en pointe de deux poissons adossés d'azur,* avec heaume et lambrequins :

REPOSÉ PAR Mr AUBRIET-LUDINARD EN 1807
A LA MÉMOIRE
D'HONORABLE HOMME PIERRE LE PÉCHEUR
SEIGNEUR DE LA VICOMTÉ DE PÉVY
ANCIEN JUGE-CONSUL
CONSEILLER-ÉCHEVIN DE CETTE VILLE,
SON INTÉGRITÉ DANS LA JUDICATURE,
SON ACTIVITÉ DANS LES AFFAIRES,
SA SAGESSE DANS LE CONSEIL,
SON ARDEUR DANS L'EXERCICE DE LA CHARITÉ
LE RENDRONT TOUJOURS PRÉSENT A SA PATRIE.
IL MOURUT LE 21 OCTOBRE 1758 AGÉ DE 80 ANS
REGRETÉ DES GENS DE BIEN DONT IL ÉTOIT L'AMI,
DES BONS CITOYENS DONT IL ÉTOIT LE MODÈLE,
ET DES PAUVRES DONT IL ÉTOIT LE PÈRE.
IL EST INHUMÉ AVEC SES ANCÊTRES
AU CIMETIÈRE DE SAINT DENIS.
ET DE Mme Je BESCHEFER SA NIÈCE, Ve DE IIy J.
AUBRIET ANCIEN JUGE CONSUL.
REQUIESCAT IN PACE.

Marbre noir; hauteur 1 mètre 35 cent. ; largeur 80 centimètres.

Sépultures des Lieutenants. — Parmi les anciennes sépultures que reçut l'église Saint-Jacques, nous devons

Digitized by Google

signaler celles des lieutenants des habitants de Reims. La plus ancienne remonte au XVI^e^ siècle, et la dernière au milieu du XVIII^e^ ; en voici la liste :

NICOLAS CHINOIR
lieutenant en 1534, inhumé près de la chapelle Saint-Joseph.

HENRI BACHELIER, 1575.

NICOLAS BACHELIER, 1636.

HENRI BACHELIER, 1645

JEAN LE BEL, 1653.

HENRI BACHELIER, 1680.

NICOLAS DALLIER, 1685.

JEAN LÉVESQUE, 1697.

LOUIS-JEAN LÉVESQUE DE POUILLY, 1750.

L'un des plus illustres Rémois du XVIII^e^ siècle, Louis-Jean Lévesque de Pouilly, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, décédé lieutenant des habitants de Reims, fut inhumé le dernier, le 6 mars 1750, dans cette église. Son épitaphe disparut à la Révolution, et nul monument public ne rappelle aujourd'hui ses bienfaits dans sa patrie qu'il servit si utilement. En terminant cette notice, nous consignons ici le vœu de voir bientôt ériger, dans l'une des chapelles de l'église Saint-Jacques, l'inscription commémorative du généreux citoyen qui repose sous leurs dalles.

Sépultures diverses. — Bien d'autres sépultures ont disparu de l'église. Quelques-unes étaient recouvertes de tombes en cuivre, dont l'état a été dressé en 1792,

Digitized by Google

lors des réquisitions de métaux. En voici la liste : « *Epitaphes.* Une ayant pour inscription Philippe Delaistre, une Gabriel Tassegnon (?), une Gérard Noblet, une Jeanne Amé, une Robert le Roux, une Oudart Bachellier, une Guillaume le Sage, une Oudart Bachellier, une François Legué, une Thomas Pothé, une Charles Dorigny, une Remi Claude Frizon, une Nicolas Drouet, une Gérard Noblet (1). »

En notre siècle même, plusieurs inscriptions intéressantes, qui avaient été rapportées dans le pavé de Saint-Jacques, en ont disparu sans laisser de traces. La plus précieuse serait l'épitaphe de Tilpin, laquelle, d'après M. Povillon-Piérard, aurait été enlevée sous la Révolution de sa place primitive près du jubé de l'église Saint-Remi, et replacée au commencement du siècle dans le dallage du bras sud du transept de Saint-Jacques (2). Cet antiquaire zélé la signalait en cet endroit, vers 1834, mais ne on l'y retrouve pas et nous ignorons ce qu'elle devint depuis (3).

Ancien cimetière. — Le grand cimetière de Saint-Jacques était situé avant la Révolution près de la porte Neuve, à l'entrée de la Couture, sur l'emplacement de la maison n° 80 de la place Drouet-d'Erlon. Il était assez

(1) État général des cuivres de l'église succursale de Saint-Jacques, pièce non datée, *Archives de Reims*, carton de Saint-Jacques.

(2) *Recueil de descriptions historiques de plusieurs monuments de Reims*, 1834, ms. in-12 de la Bibliothèque de Reims, f° 64 v°.

(3) L'épitaphe de Tilpin, archevêque de Reims en 753, mort en 800, mesurait un pied et demi en tous sens. Son texte nous a été conservé par l'abbé Pluche, qui en avait reçu la copie de l'abbé Batteux. Voy. le *Spectacle de la nature*, t. VII, 1768, p. 255.

Digitized by Google

vaste et contenait une chapelle dédiée à Sainte-Barbe. Cette chapelle possédait cinq tombes en cuivre, décrites avec celles de l'église dans le document cité plus haut : « Une ayant pour inscription Claude Jorné, une Simon Tourment, une Nicolle Bouton, une Jeanne le Bœuf, une Nicolas de la Viefville. »

Il ne subsiste plus de débris authentiques des autres monuments funéraires ; cependant nous avons remarqué sous le chartil de la maison indiquée plus haut, une dalle sciée, servant de seuil à une porte ouvrant sur la gauche, qui pourrait venir du cimetière de Saint-Jacques. On lit cette légende, gravée en caractères gothiques du XIV^e^ siècle sur les bords de ce fragment : *cy · gist · hom* | *. . . . . quentin varlet · tonnelier demorant · a reims · Qui · trespassa* | *le · XXV^e^ iour de · decem · · ·* | (Pierre calcaire. Hauteur 1^m^65 ; largeur, 0^m^80.) Par suite d'un nouvel emploi de la pierre au XVIII^e^ siècle, le milieu de cette tombe du moyen âge a été rempli par une seconde inscription, tracée en lettres capitales : *A la gloire de Dieu* | *ci gist Messire Nicolas Bellotte* | *prêtre chanoine de l'église* | *cathédrale de Laon* | *décédé le 11 février 1744* | *âgé de 74 ans et trois* | *mois. Priez Dieu pour lui* | *Requiescat in* | *pace.* | Une croix est gravée au sommet du texte, des larmes et une tête de mort, à la partie inférieure.

La place de la Couture, qui a été le centre de la paroisse Saint-Jacques, a conservé quelque chose de son ancienne physionomie, et le clocher de l'église embellit toujours sa perspective.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

ÉGLISE

SAINT-MAURICE

3me Canton de Reims

(Rue et place Saint-Maurice)

Cette paroisse existe depuis les origines chrétiennes, et elle est ainsi désignée dans le grand testament de Saint-Remi : *Titulus sancti Mauritii in via cæsarea* (1). L'église dont nous avons connu les dernières murailles avait été construite à l'époque romane et achevée au XIIe siècle. Elle servit depuis lors aux paroissiens, qui la revendiquèrent toujours, et en outre aux Bénédictins, qui occupèrent le prieuré contigu, puis aux Jésuites, qui s'installèrent en 1615 dans ce prieuré et y restèrent jusqu'à leur suppression en 1762. L'édifice primitif a disparu

(1) *Histoire de l'Église de Reims*, par Flodoard, 1854, t. I, p. 121. — *Essais historiques sur l'église Saint-Maurice*, par Lacatte-Joltrois, publiés par l'abbé Cerf, 1882, p. 11. — Discours de Mgr Tourneur, prononcé en l'église Saint-Maurice, *Bulletin du Diocèse de Reims*, 1887, p. 479.

Digitized by Google

morceau par morceau : on y ajouta au XVI^e^ siècle la chapelle du midi ; on détruisit au XVII^e^ siècle le chevet roman pour bâtir le chœur actuel et la chapelle du nord ; enfin la Ville de Reims a remplacé, en 1867, la nef et ses collatéraux tombant de vétusté par trois nouvelles nefs construites sur les anciennes fondations, dans un style analogue à celui de l'abside. Ces modifications successives ont produit un édifice complet d'une architecture Louis XIII, à l'exception d'une chapelle de l'époque gothique flamboyante (1).

I

DESCRIPTION DU MONUMENT

INTÉRIEUR

Dimensions. — L'édifice est orienté ; la nef et les bas-côtés ont le même niveau ; le chœur et les chapelles sont surélevés de deux marches, et le sanctuaire de cinq marches. Voici les principales dimensions :

Longueur depuis le portail jusqu'aux marches du chœur	41^m^	47
Longueur du chœur et du sanctuaire	20	
Longueur totale de l'édifice	61	47
Largeur de la grande nef	9	80
Largeur totale avec les bas côtés	20	52
Hauteur sous voûtes dans le chœur	15	77
Hauteur sous voûtes dans la nef	16	31

(1) *La Chapelle gothique de l'église Saint-Maurice*, par H. Jadart, dans le *Bulletin monumental*, t. L, p. 759 à 766.

Digitized by Google

Nef et bas-côtés. — La nef principale compte cinq travées, dont les arcades sont en plein cintre ; elle est précédée d'un porche tenant la place d'une travée, et au-dessus duquel s'élève le clocher dont l'escalier est pris dans l'épaisseur du pilier de gauche (1).

La nef est éclairée sur les côtés par autant de fenêtres hautes à deux meneaux qu'elle a de travées, et au fond par une vaste baie de même forme et terminée en éventail ; elle est voûtée d'ogive, avec nervures semblables à celles du chœur et reposant sur des pilastres appliqués aux piliers.

Les bas côtés comptent six travées et ont la même longueur que la nef; leurs travées sont percées de fenêtres cintrées avec deux meneaux supportant un éventail; ils sont voûtés également comme la nef. Le bas côté sud ouvre sur deux chapelles, l'une voisine du portail, simple enfoncement sans décoration où son placés les fonts baptismaux; l'autre, ménagée entre les deux premiers piliers près du chœur, est éclairée par une fenêtre et forme un petit sanctuaire dédié à saint Joseph.

Toutes les fenêtres des nefs ont la même forme, elles varient dans les dimensions et sont construites sur le type de celles du chœur, mais elles n'en reproduisent qu'imparfaitement l'aspect, à cause de la moindre épaisseur des murailles de la nouvelle construction. Les baies sont garnies de vitraux peints, avec figures et attributs dans les bas côtés, grisailles dans la nef, grande composition au-dessus du portail : *Saint Maurice et ses com-*

(1) L'ancienne nef comptait six travées, dont trois en plein cintre près du chœur, et trois en arc brisé près du portail. Sur leur date, consulter la note de M. Vitet, dans son *Rapport au Ministre*, 1831, p. 14.

Digitized by Google

pagnons refusant de sacrifier aux dieux. Bourgeois fecit 1878.

Chœur.—L'église n'a pas de transept. Le chœur, construit en 1627, comprend l'espace de deux travées dans le prolongement et sur la même largeur que la nef; la travée voisine de celle-ci est percée d'une large arcade cintrée répondant à la hauteur des voûtes des chapelles latérales; la travée voisine du sanctuaire est pleine, sauf une porte basse et étroite communiquant avec les chapelles contiguës.

Le chœur est recouvert d'une voûte d'ogive dont les nervures reposent sur une corniche à denticules servant d'entablement à des pilastres qui forment saillie en avant des piliers. Un bandeau en plâtre rejoint les piliers, dont il reproduit les moulures; de même, les arcades sont surmontées de moulures modernes, ajoutées pour les rendre semblables aux travées de la nef.

Chaque travée offre au sommet une fenêtre en arc brisé, à deux meneaux et à cinq compartiments en éventail; une double moulure est creusée dans l'épaisseur du mur; les vitres blanches de ces fenêtres ont encore les mises en plomb de l'époque.

Chaque pilastre, à la hauteur de la naissance des cintres, est muni de consoles qui supportaient six grandes statues d'Apôtres sculptées par Nicolas Jacques en 1636 (1). Elles sont remplacées par de petites statues de diverses provenances.

(1) Traité passé le 15 avril 1636, entre Pierre Cellot, jésuite, et Nicolas Jacques, sculpteur, relaté dans le procès-verbal de la séance de l'Académie de Reims du 9 mai 1862. D'après cette pièce, l'artiste s'engageait à exécuter les six statues en pierre de Lagery et de grandeur naturelle.

Digitized by Google

Le chœur est actuellement clos, ainsi que les chapelles, par des grilles en fer solides et de bon goût, exécutées d'après les dessins de M. E. Brunette par M. Allart-Robinet, serrurier à Reims. Des lampadaires modernes, placés dans chaque travée, éclairent les nefs.

Sanctuaire. — Il est composé d'une seule travée, le chevet termine l'édifice par un mur plat qui n'est percé d'aucune ouverture. De chaque côté s'ouvre une grande fenêtre en arc brisé, dont le remplage se compose de deux meneaux et d'un éventail à sept compartiments; leurs vitres offrent encore la mise en plomb du temps de Louis XIII et quelques petits fragments coloriés de la Renaissance. Au-dessous de la fenêtre se trouve une petite porte carrée, surmontée d'un entablement qui supporte un cartouche remplissant tout l'intervalle jusqu'à la base de la baie. Le cartouche est embelli d'un marbre noir de forme ovale, encadré dans une garniture d'oves, avec têtes d'anges sur les côtés et écusson au sommet. Le marbre de droite présente une inscription qui sera reproduite plus loin, et celui de gauche ne paraît en avoir jamais reçu.

Le chevet est voûté comme le chœur; les trois clefs

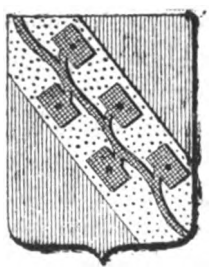

sont décorées d'un cartouche ovale, les 1er et 3e portant le blason des Brulart: *de gueules à la bande d'or chargée*

Digitized by Google

d'une traînée de cinq barillets de poudre de sable, et celui du milieu le chiffre IHS. Tous ces cartouches sont entourés de guirlandes ou d'attributs sculptés avec soin. La voûte a ses remplissages en craie et ses nervures en pierre dure.

L'exhaussement du sol du sanctuaire tient à l'existence des caveaux qui furent construits au-dessous pour la sépulture de la famille Brulart, en reconnaissance des largesses de François Brulart, abbé de la Valroy, fondateur du collège des Jésuites. Ces caveaux, ainsi que ceux du chœur et des chapelles, ont été violés à la Révolution et sont actuellement recouverts et peut-être comblés.

Chapelle du sud. — Cette chapelle forme un hors-d'œuvre (longr 13 mètres 50 cent., largr 5 mètres 75 cent., hautr 8 mètres 60), qui n'est pas sans élégance ; elle fut accolée, vers 1546, à l'ancien chœur pour le service des Bénédictins du prieuré de Saint-Maurice, et elle fut conservée lors des reconstructions du XVIIe siècle, bien qu'irrégulièrement placée dans l'axe du bas côté sud, comme elle se trouve encore aujourd'hui. Elle se compose de deux travées d'inégale dimension et d'un chevet à trois pans ; ces trois parties sont également voûtées par des croisées d'ogives, renforcées de liernes et de tiercerons ; toutes les nervures des voûtes et les doubleaux qui les séparent ont un profil prismatique ; ils descendent jusqu'au sol, sauf aux quatre angles de l'abside, où ils reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux ornés de raisins et de feuillages. Une piscine nouvellement restaurée s'ouvre sur la droite de l'autel.

La chapelle est éclairée au midi par deux larges fenêtres à deux meneaux surmontées de compartiments flamboyants ; le chevet est percé de trois fenêtres aussi

Digitized by Google

flamboyantes divisées par un meneau ; toutes les baies sont garnies de vitraux modernes relatifs à la dévotion du saint Rosaire, sous le vocable duquel la chapelle est placée. Elle communique avec le chœur sur la gauche par une arcade en plein cintre dans la première travée, et dans la seconde par une petite porte percée lors de la construction du grand chœur. Elle ouvre sur la basse nef du midi, et n'en est séparée que par une arcade en tiers point dont les claveaux sont à vive arête et qui est le seul vestige subsistant de l'église du XII^e^ siècle.

Chapelle du nord. — Construite dans le même style que le chevet et peu de temps après, elle fut affectée au service paroissial lorsque les Jésuites se furent emparés du chœur principal. Elle comprend deux travées voûtées dont les clefs furent sculptées, l'une au chiffre IHS près de l'autel, l'autre aux armes des Brulart effacées à la Révolution. Les nervures reposent sur des pilastres en saillie le long des murs latéraux et sur des consoles à feuillages au mur du fond. Elle est éclairée, sur la rue, par deux fenêtres à deux meneaux supportant cinq compartiments en éventail ; les pieds-droits sont décorés dans le style flamboyant. Les vitraux modernes qui les garnissent ont trait au culte des Morts, auxquels est spécialement consacrée cette chapelle. A droite, elle communique avec le chœur par une arcade cintrée et par une petite porte.

Sacristie. — Elle est située au chevet de l'église et recouverte d'une toiture en appentis adossée à la muraille, mais son architecture intérieure en forme une salle remarquable par ses dimensions (long^r^ 18 mètres 98 cent., larg^r^ 6 mètres 58 cent.) Elle comprend trois travées voûtées d'inégale largeur, avec nervures reposant sur

Digitized by Google

des consoles aux angles ; les clefs sont sculptées, celle du milieu ornée d'un cartouche circulaire avec le chiffre IHS entouré de rayons, celles des côtés aux armes des Brulart (aujourd'hui effacées). La sacristie est éclairée par deux larges fenêtres percées sur les faces nord et sud et divisées par un meneau en deux compartiments cintrés ; les vitres ont gardé la mise en plomb du dernier siècle et quelques débris de la Renaissance.

Un assez large escalier à vis conduit au grenier et monte jusqu'au sommet de la tourelle d'angle. L'une des ouvertures du haut est munie d'une porte en fer de l'époque.

EXTÉRIEUR

Tour, portail et nefs. — La façade moderne s'élève exactement sur l'emplacement de la façade du XII^e^ siècle, qui était percée de trois portes au rez-de-chaussée et de trois baies en arc brisé dans le pignon ; elle n'offrait pas d'ailleurs de décoration monumentale. La nouvelle construction, conçue dans le style Louis XIII, offre trois portes cintrées correspondant aux trois nefs de l'édifice ; un oculus surmonte les portes latérales et une vaste fenêtre s'ouvre au milieu, entre les deux niches où sont placées les statues de saint Maurice et de saint Martin. Une tour carrée s'élève au-dessus du portail, percée sur chaque face d'ouvertures en plein cintre et couronnée d'une toiture en forme de dôme que rehausse une lanterne supportant la croix.

La nef et les bas-côtés n'offrent aucune ornementation extérieure, ils sont flanqués de contreforts et percés de fenêtres qui ont été décrites à l'intérieur ; le principal comble de toiture est élevé au niveau de l'ancien chœur.

Digitized by Google

La chapelle gothique est flanquée de trois contreforts aux angles de son chevet; elle a conservé sa corniche moulurée ; ses fenêtres n'ont pas d'encadrement.

Chevet, sacristie et tourelle. — Le chevet de l'édifice se termine carrément ; il n'est percé d'aucune ouverture parce que la sacristie en forme le prolongement sur presque toute sa largeur. Cette sacristie fait saillie de quelques mètres au côté nord et n'atteint pas de l'autre côté l'extrémité du chevet ; deux contreforts s'appuient sur la muraille au levant, et une tourelle octogone s'élève à l'angle sud-est. Cette tourelle, où l'on accède du dehors, offre trois étages séparés par des cordons et percés d'ouvertures carrées qui éclairent l'escalier ; la lucarne supérieure porte en relief la date de 1627 ; une toiture à huit pans la recouvre, rehaussée d'un élégant épi en plomb, vase cantonné de têtes et garni de feuillages retombants, qui a conservé sa girouette de l'époque.

A l'angle de la tourelle et de la sacristie, on remarque une cuvette en plomb ornée de cannelures, qui surmonte la descente d'eau. Un ancien puits a son orifice dans une niche cintrée au-dessous de la fenêtre de la sacristie.

Les fenêtres qui éclairent la sacristie au nord et au sud offrent une belle ornementation sculptée dans le style Louis XIII. Du côté sud, l'ouverture est divisée par un meneau en deux compartiments cintrés ; l'encadrement entouré de larges moulures supporte un fronton triangulaire avec tablette saillante à la base; ce fronton brisé laisse place à une plaque carrée avec bordure d'oves, où se voyait l'écu de François Brulart entre deux branches de laurier. Au-dessus s'ouvre une baie également divisée par un meneau, et servant de base à

Digitized by Google

la lucarne du grenier sur le sommet de laquelle se lit le chiffre ms. — Du côté nord, la fenêtre a reçu une décoration analogue qui porte aussi la date de 1627.

Campanile du chœur. — Le campanile du chœur est placé à cheval sur la toiture, en avant du pignon du chevet ; sa base à huit pans est couverte en ardoises ; sa charpente est elle-même octogone, chaque pan divisé par un meneau en deux baies cintrées et munies d'une balustrade à hauteur d'appui. La lanterne principale est recouverte d'un dôme arrondi recouvert en plomb, que surmonte un lanternon à jour sur lequel est fixée une croix en fer. L'ensemble est élégant par l'heureuse combinaison de ses proportions et par les belles courbes formant retraites d'étages jusqu'au couronnement (1).

Il est à souhaiter que l'on restaure ce campanile, construit à la fin du XVII^e^ siècle pour remplacer celui qu'abattit un coup de vent au mois de septembre 1670. Il abrita la sonnerie jusqu'à la construction de la tour du portail et ne conserve aujourd'hui qu'une petite cloche.

II

DESCRIPTION DU MOBILIER ARTISTIQUE

Autels. — Le maître autel, adossé au mur du chevet, est formé d'un tombeau en bois peint et doré avec Agneau mystique au centre ; il est surmonté d'un gradin garni d'entrelacs en haut relief, qui supporte le tabernacle en

(1) *Guide dans Reims*, par A. Gosset, 1883, p. 104.

Digitized by Google

bois sculpté et doré, œuvre de style Louis XIV, provenant de l'abbaye de Sainte-Claire de Reims (hauteur 1 mètre 20 cent.) La porte est garnie d'une figure du Christ avec rayons : deux anges volants soutiennent au-dessus une draperie tombant d'un baldaquin ; trois colonnes soutiennent l'entablement décoré en avant d'une couronne fleuronnée ; le fronton circulaire est dominé par une croix en cuivre moderne. Sur les côtés s'étendent de larges volutes, près desquelles on a rapporté deux anges aux ailes éployées et tenant des flambeaux.

Un vaste retable en bois peint de diverses couleurs, lourde composition classique élevée en 1823 et décorée par Laterre, garnit le dessus de l'autel. Quatre colonnes cannelées encadrant un tableau peint par Germain, supportent un fronton triangulaire décoré d'une gloire. De chaque côté s'ouvre une niche, contenant, celle de droite la statue de saint Jean l'Évangéliste et celle de gauche, la statue de la Sainte Vierge. Deux reliquaires modernes sont disposés au-dessous, celui de saint Maurice à gauche, et celui de saint Guillaume à droite (1). Deux consoles sculptées et dorées, avec tablettes de marbre, servent de crédence : l'une, de style Louis XIV, à gauche (hauteur 86 centimètres), l'autre, de style Louis XV, à droite (hauteur 82 centimètres).

L'autel de la chapelle de la Sainte Vierge a été construit en pierre et marbre, avec panneaux en fer forgé, sur des dessins flamboyants exécutés par H. Bulteau en 1883, lors de la restauration totale de la chapelle.

(1) L'église possède dans ces reliquaires le chef de son patron et d'autres ossements provenant de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames. L'origine et l'authenticité de ces précieuses reliques sont l'objet d'intéressantes recherches. Sur le nouveau reliquaire dans le style Renaissance, voir le *Bull. du Dioc. de Reims*, 1887, p. 477

Digitized by Google

Le retable de l'autel de la chapelle du nord provient de l'ancien refuge des Chartreux du Mont-Dieu et fut d'abord placé dans le grand chœur. Il se compose d'un entablement cintré de style Louis XV reposant sur deux colonnes cannelées en bois, au milieu desquelles on a placé un tableau moderne du Sacré-Cœur; l'autel, aussi moderne, est en marbre blanc ; il supporte des gradins et un tabernacle en bois sculpté et doré du XVIII^e^ siècle ; Deux appliques en cuivre du même temps sont attachées aux colonnes.

Fonts baptismaux. — Placés dans l'enfoncement pratiqué au bas du collatéral sud, ils sont formés d'une cuve ovale de style Louis XVI en marbre rouge veiné avec couvercle en cuivre, et d'un pied aussi en marbre dessiné en balustre (hauteur 1 mètre).

Candélabres. — On conserve à la sacristie une paire de chandeliers à trois branches en cuivre argenté, de style Louis XV et d'un beau modèle (hauteur 25 centimètres, largeur 55 centimètres).

Lutrin, pupitres. — L'Aigle du lutrin, œuvre de sculpture sur bois du XVII^e^ siècle, dont on voit ici la reproduction, conserve sa place au milieu du chœur, en avant des deux escabeaux à colonnes torses destinés aux grands chantres. Il repose sur un montant richement décoré (hauteur 1 mètre 40 cent.) Le pied triangulaire supporte trois consoles. Trois médaillons avec les figures de la Sainte Vierge, de saint Jean et d'un évêque indéterminé, sont sculptés sur le montant, mais aucun nom, aucun chiffre n'indiquent la provenance de ce beau meuble.

Les pupitres portatifs en fer qui servent à la lecture

Digitized by Google

AIGLE DU CHŒUR DE SAINT-MAURICE

(Hauteur totale, 2 mètres)

Digitized by Google

Digitized by Google

de l'épître et de l'évangile sont également anciens ; tous deux sont de style Louis XIV ; l'un porte le chiffre S. M. en lettres enlacées entre les montants, et mesure 1 mètre 77 cent. de hauteur ; l'autre, un peu moins haut, est simplement muni de volutes dans le bas.

Chandelier pascal. — Chandelier en bois sculpté de style Louis XIV (hauteur 1 mètre 34 cent.), meuble ancien d'un beau modèle : trois pieds en consoles supportant une tige à trois pans, nœud à jour d'où s'échappent des guirlandes, bobèche reposant sur des feuillages.

Chaire. — La chaire adossée au premier pilier de la nef, du côté de l'évangile, fut construite sous la Restauration. Elle ne présente qu'un seul morceau d'ancienne sculpture, probablement de l'époque de Louis XIII, qui se trouve rapporté sur la devanture. On y voit trois personnages en costume de guerriers, celui du centre debout, les autres accroupis, et autour d'eux des attributs militaires mélangés à des rinceaux ou fleurons qui remplissent le haut du panneau (1). L'abat-voix est surmonté d'un vase d'où sortent des flammes ; l'escalier et la chaire entière ont été l'objet d'une réparation en 1884.

En face de la chaire est suspendu un Christ en bois sculpté du XVIII^e^ siècle.

Stalles et bancs. — Dans le sanctuaire se trouvent deux banquettes avec pieds et montants en bois sculpté

(1) Le sujet de ce panneau pourrait être le *Triomphe de la Religion sur l'Hérésie*, qui serait symbolisé par trois femmes : l'une victorieuse et les deux autres enchaînées à ses pieds dans l'attitude de prisonnières. La décoration avec fond d'or est récente.

Digitized by Google

de style Louis XIV, encore couvertes du velours rouge de l'époque.

Le chœur est garni de stalles sculptées en style Louis XIV, provenant de l'ancienne église des Carmes, d'après M. Lacatte-Joltrois, et, d'après d'autres relations, de l'église Saint-Nicaise ; ces stalles sont disposées au nombre de trois sur un seul rang dans la travée voisine du sanctuaire, et sur deux rangs dans la travée contiguë à la nef; leur disposition est régulière à cet endroit, l'entrée est décorée de chaque côté par deux lions posés tous les quatre dans des attitudes différentes. Deux stalles sont, en outre, adossées aux piliers du milieu du chœur et servent de sièges au curé et au vicaire.

Les médaillons ovales (hauteur 80 centimètres, largeur 57 centimètres) placés dans le chœur, et provenant de l'église Saint-Nicaise, sont analogues comme facture à ceux des tambours conservés à Notre-Dame; ils représentent en buste *saint Pierre* et *saint Jean l'Évangéliste*, au-dessus des stalles, et *saint Marc* sur le buffet de l'orgue. Cet orgue a été renouvelé par Cavaillé-Coll, en 1889.

Deux bancs du XVII^e^ siècle, avec accoudoirs et dossiers pleins, sont disposés contre des murs de la chapelle du nord.

Confessionnaux. — Ceux qui sont placés dans les chapelles latérales sont d'assez belles œuvres de menuiserie du XVII^e^ siècle. Leur porte est pleine, décorée de losanges avec le chiffre IHS au centre.

Un autre confessionnal moderne, placé au bas du collatéral nord, offre un panneau sculpté du XVI^e^ siècle avec dessins flamboyants (hauteur 80 centimètres, largeur 60 centimètres).

Digitized by Google

Sacristie. — Le pourtour de la sacristie est revêtu de boiseries et d'armoires anciennes qui ont été récemment rapportées et jointes l'une à l'autre; leurs panneaux pleins sont garnis de moulures.

Au-dessus du meuble servant de bureau, on remarque un petit tabernacle en bois sculpté du XVI^e^ siècle, formé d'une armoire à cinq pans et d'un clocheton gothique (hauteur 1 mètre 37 cent.), curiosité liturgique acquise par M. le curé Nanquette en 1845.

Du côté opposé se trouvent deux bustes en bois doré du XVII^e^ siècle, ayant servi de reliquaires: l'un représente *Saint Charles Borromée*, l'autre *Charlemagne* couronné, et tous deux portent sur leur socle orné de feuillages un écusson *d'azur fretté d'or de trois pièces*, qui est probablement celui du donateur (1).

Tableaux. — L'église conserve un assez grand nombre de peintures de toutes les époques et de toutes les provenances, que nous décrivons sommairement d'après la place qu'elles occupent actuellement dans l'église ou à la sacristie.

1. Le fond du sanctuaire est rempli, depuis le retable jusqu'à la voûte, d'une vaste composition sur toile appliquée sur la muraille et signée au bas, à gauche : *Germain, 1829.* On y voit le Père éternel assis dans les cieux sur son trône, l'Agneau mystique à ses pieds, les Évangélistes avec leurs attributs, agenouillés sur les nuages, avec groupes d'anges sur les côtés et au sommet. Une balustrade, peinte en avant de cette décoration, paraît reposer sur l'entablement en menuiserie.

(1) Ce blason est le même que celui des seigneurs de Voncq, de la famille de Bethisi.

Digitized by Google

Le retable est orné d'un tableau sur toile, *Saint Maurice,* dans un encadrement doré, et portant au bas à droite la signature du même artiste rémois : *Germain, 1823.* Le patron de la paroisse est représenté assis ; un ange lui apporte la couronne du martyre, tandis que les bourreaux s'approchent pour le mettre à mort (hauteur, 3 mètres, largeur 1 mètre 80 cent.)

2. Dans le chœur, au-dessus des stalles à gauche, *la Résurrection de Lazare*, tableau de P. Corneille, dans une bordure dorée moderne (hauteur 1 mètre 80 cent., largeur 2 mètres 40 cent.)

3. Dans la chapelle du nord, au-dessus du retable, une ancienne peinture est appliquée sur la muraille dans toute sa largeur, offrant une vue du ciel où voltigent des anges, ceux du milieu portant une banderolle avec le texte *Gloria in excelsis Deo.* Sur les côtés de l'autel : *l'Annonciation*, en deux tableaux, l'Ange à gauche, la Vierge à droite, peintures sur toile contenues dans le lambris. Autre toile dans un encadrement, sur la muraille de droite, *le Christ au jardin des Oliviers* (hauteur 2 mètres 40 cent., largeur 2 mètres).

La travée de la même chapelle voisine du bas côté offre deux peintures sur la gauche, toiles provenant de Saint-Pierre-le-Vieil et attribuées à Nicolas Wilbaut, l'une *la Vocation de saint Pierre*, l'autre *le Reniement de saint Pierre*, dans un encadrement semblable et faisant pendant (hauteur 1 mètre 58 cent., largeur 2 mètres 10 cent.)

4. Dans la chapelle Saint-Joseph, sur les parois latérales et faisant pendant, deux tableaux avec cadres cintrés du XVIII^e^ siècle : *l'Adoration des Bergers*, toile signée

Digitized by Google

au bas, à gauche, GAVTIER F., et *l'Adoration des Mages* du même artiste châlonnais (hauteur 2 mètres 80 cent., largeur 2 mètres 20 cent.)

Sur la muraille du bas côté sud, *Saint Jérôme*, toile du XVII^e^ siècle ; le saint est assis en costume rouge, avec un lion à ses côtés et une tête de mort en face de lui ; cadre doré (hauteur 1 mètre 10 cent., largeur 1 mètre 58 cent.)

Dans la chapelle des fonts, peinture sur bois du XVII^e^ siècle, dans un cadre doré moderne, *le Christ en croix avec la Sainte Vierge et saint Jean* (hauteur 1 mètre 25 cent., largeur 90 cent.)

5. Au-dessus du grand portail, *le Christ au jardin des oliviers*, toile attribuée à Tisserand ; Notre Seigneur est tombé, un ange le soutient tenant le calice, trois autres petits anges lui montrent la croix (hauteur, 2 mètres environ, largeur 2 mètres 70 cent.)

Sur la face des piliers du clocher, on voit vers la nef principale deux toiles du XVII^e^ siècle suspendues assez haut, mesurant environ 1 mètre 20 cent.; l'une, *le Christ amené à Pilate,* avec ce texte au bas en capitales : POSUI ORI MEO CUSTODIAM CUM CONSISTERET PECCATOR ADVERSUM ME. Ps.; l'autre, le *Christ tombé sous le poids de sa croix*, avec ce texte : QUI NON BAJULAT CRUCEM SUAM ET SEQUITUR ME, NON EST ME DIGNUS. Luc.

6. Au bas du collatéral nord, *la Cène*, toile en mauvais état, bordure plate (hauteur 1 mètre 35 cent., largeur 2 mètres).

Sous la fenêtre de la seconde travée du même bas côté, peinture sur toile du XVII^e^ siècle, allégorie singulière offrant au centre une image de la Sainte Vierge et sur les côtés de nombreux personnages groupés les

Digitized by Google

uns sur un vaisseau, les autres sur le rivage. Les dates de 1137 et de 1266 indiqueraient qu'il s'agit d'événements historiques, mais le sens mystique échappe aussi bien que la représentation réelle, malgré la présence d'un texte grec au bas du tableau. On y lit ces mots écrits en capitales grecques et formant un vers :

ΠΑΡΘΕΝΟΣ ΟΥΣΑ ΤΕΚΟΝ; ΤΕΚΝΟΝ ΜΗ ΕΧΟΥΣΑ ΤΟΚΗΑΣ

Une bordure noire rehaussée d'une décoration en or encadre ce curieux tableau provenant des Jésuites (1).

7. La sacristie contient les autres tableaux, les uns accrochés au mur, les autres en dépôt jusqu'à ce qu'ils soient replacés dans l'église :

Mort de saint Benoît, trois religieux l'entourent, l'un donne la communion, l'autre présente sur l'autel le saint ciboire, chiffre au bas. (Hauteur 1 mètre 75 cent., largeur 1 mètre 82 cent.)

La Madeleine baise les pieds du Christ, les Apôtres à table, toile repeinte grossièrement. (Hauteur 1 mètre 45 cent., largeur 1 mètre 30 cent.)

Le Christ au Jardin des Oliviers, toile, cadre ancien argenté. (Hauteur 2 mètres, largeur 2 mètres 50 cent.)

Saint Sébastien après son martyre, toile, cadre ancien en chêne. (Hauteur 2 mètres 10 cent., largeur 1 mètre 50 cent.)

Galla et le paysan devant saint Benoît, scène miraculeuse, nombreux personnages, chiffre doré au sommet, toile provenant de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames. (Hauteur 1 mètre 70 cent., largeur 1 mètre 90 cent.)

Une sainte Martyre, indéterminée, tenant un glaive et

(1) *Congrès scientifique de France*, Reims, 1846, p. 277 et 283.

Digitized by Google

une palme, toile signée au bas à droite : *Chappe à Reims, 1773*, cadre cintré. (Hauteur 1 mètre 30 cent., largeur 85 cent.)

Noli me tangere, copie d'un tableau de la cathédrale, toile du XVIII^e^ siècle. (Hauteur 1 mètre 70 cent., largeur 1 mètre 15 cent.)

L'Annonciation, copie d'après l'école italienne, toile portant cette mention en lettres capitales : N. DE LOUVERGNY. J. LE FEVRE TERRIANI (?) PP. 1692, bordure plate. (Hauteur 2 mètres, largeur 2 mètres 30 cent.)

La Flagellation de Notre-Seigneur, toile ayant servi de devant d'autel, le sujet dans un cartouche entouré de rinceaux sur fond d'or, avec la date de 1709 inscrite au bas à droite, bordure en chêne. (Hauteur 98 cent., largeur 1 mètre 78 cent.)

L'Annonciation, ancien devant d'autel, même disposition que le précédent, deux figures sur les côtés, riche guirlande de fleurs autour du cartouche, écusson dans le bas, portant *d'azur fretté d'or de six pièces ;* bordure en chêne. (Hauteur 98 cent., largeur 1 mètre 76 cent.)

L'Adoration des Bergers, toile retouchée. (Hauteur 2 mètres 50 cent., largeur 1 mètre 80 cent.)

La Résurrection de Notre Seigneur, toile sans valeur, (Hauteur 2 mètres 10 cent , largeur 1 mètre 5 cent.)

Croix portée par des anges, devant d'autel, fond d'or. (Hauteur 1 mètre 15 cent., largeur 1 mètre 90 cent.

La Sainte Vierge, peinture dans le style oriental cadre en chêne. (Hauteur 1 mètre 15 cent., largeur 82 cent.)

La Prédication de saint Jean-Baptiste, toile dans le genre de Watteau, attribuée à Clermont ou à J. Wilbault, cadre plat. (Hauteur 1 mètre 95 cent., largeur 1 mètre 78 cent.)

Digitized by Google

L'Adoration des Bergers, peinture avec effet de lumière, rayons partant de l'Enfant Jésus, toile signée au bas à droite : *Tisseran ping. — F. Beschefer, C. Quinquet. Hum. PP. 1693.* (Dimensions, 2 mètres environ.)

Statues. — Aux piliers du chœur, sur les consoles en pierre, on a posé, à la place des anciennes, six petites statues d'époques et de dimensions différentes : à droite, *Saint Maurice* (XVIIIe s.), *Saint Jean-Baptiste*, en pierre, du moyen âge, *Saint Nicolas*, du XVIe siècle; à gauche, *Sainte Hélène*, *Saint Pierre*, *Sainte Barbe*, en pierre, des XVIIe et XVIIIe siècles. Sous les arceaux des chapelles latérales, sur des consoles semblables, à droite, une sainte indéterminée, en pierre ; à gauche, *Saint Blaise*, en pierre, du XVIe siècle, le patron de l'ancienne confrérie des peigneurs de laine, tenant sa crosse d'une main et de l'autre un peigne qui y a été placé de nos jours.

Une niche de la chapelle des Fonts sert d'abri à une statue de la *Sainte Vierge*, en pierre, du XVIe siècle, intéressante par une particularité liturgique. La Vierge est debout (hauteur 1 mètre 66 cent.), couronnée, tenant d'une main l'Enfant Jésus jouant avec une boule, et de l'autre un sceptre qui a disparu.

La particularité liturgique à signaler, c'est l'existence, dans le dos de la statue, d'une sorte de niche ou d'armoire, ayant 30 centimètres de hauteur sur 20 centimètres de profondeur et autant de largeur, destinée vraisemblablement à reposer des reliques, peut-être même l'Eucharistie (1).

(1) Une statue analogue conservée à Pornic (Loire-Inférieure), servait certainement de tabernacle en 1554 ; cfr. Notice de M. L. Maitre dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1885, p. 513 et 520.

Digitized by Google

On trouve actuellement dans la sacristie un Christ sur une croix fleurdelisée, accompagné des deux statues en bois du XVI^e^ siècle, de la *Sainte Vierge* et de *Saint Jean* (hauteur 1 mètre 10 cent.) qui garnissaient probablement l'arc triomphal. En avant des fenêtres de la même sacristie sont placées deux statues en pierre : au midi, une *Sainte Vierge* (hauteur 1 mètre 60 cent.); au nord, un *Ecce homo* (hauteur 1 mètre 80 cent.). Ce dernier morceau est une sculpture assez remarquable du commencement du XVII^e^ siècle.

Guipures. — On conserve, à la sacristie, un certain nombre de pièces d'étoffes brodées à la main avec dessins à jour d'un remarquable travail. Ces guipures remontent à l'époque de Louis XIII, et sont dans le goût des modèles tracés par Georges Baussonnet, l'élégant dessinateur rémois. Il existe aussi quelque analogie entre elles et plusieurs des toiles brodées de l'Hôtel-Dieu de Reims. Les pièces sont toutes divisées en carrés garnis de bordures variées, au centre desquels on lit alternativement les monogrammes IHS et MA. L'aspect général est très décoratif.

On ignore la provenance et l'usage ancien de ces guipures. Elles servent aujourd'hui de tentures pour voiler les images et les statues au moment du carême; leur préservation est assurée par un bon entretien et par la prohibition récente de tout autre emploi dans l'église.

Digitized by Google

III

INSCRIPTIONS

Cloches. — Le campanile du chœur contient une cloche mesurant 49 centimètres de diamètre, et portant cette inscription :

L'AN 1803 BÉNIE ET NOMMÉE ANGÉLIQUE PAR PIERRE DELIGNY ET ANGÉLIQUE GARNIER SON ÉPOUSE. CAVILLIER FONDEUR.

La tour du portail renferme trois petites cloches fondues comme la précédente en 1803. La sonnerie comptait alors cinq cloches dont les parrains avaient été MM. Fourteaux-Modaine, l'abbé Bonnette, curé, Pierre Deligny, l'abbé Lefèvre, vicaire, et Jean Assy-Bara ; la dernière fut donnée au Petit Séminaire, et les autres servirent de timbre pour l'horloge, à la suite de la pose de trois grosses cloches fondues par Perrin-Robinet, fondeur à Mohon (Ardennes), en 1869. Ces cloches pèsent, la première 1,570 kilog., la seconde 1,133 kilog., et la troisième 828 kilog. ; elles furent bénites par Mgr Landriot, archevêque de Reims, le 31 octobre 1869, et nommées par MM. Werlé-Boisseau, ancien maire de Reims, S. Dauphinot, maire, Goulet-Leclercq, administrateur de la Fabrique, M. l'abbé Dumas étant curé.

Épitaphes.—La plus ancienne, remontant au début du XIIIe siècle, est actuellement incrustée dans la muraille sur la droite de la porte latérale du bas côté nord ; elle était autrefois placée à l'extérieur de l'église sur le mur

Digitized by Google

tourné vers l'ancien cimetière. Son diamètre est de 50 centimètres; elle se compose de deux cercles en relief, dans le milieu desquels est inscrite une croix de Malte, dont les branches portent l'inscription reproduite en fac-similé : HIC JACET ARMANDI MATER, MATERTERA, NEPTIS, que l'on peut traduire ainsi : ICI REPOSE LA MÈRE, LA TANTE MATERNELLE, LA NIÈCE D'ARMAND.

L'état fruste du bras droit de la croix semblerait indiquer le mot *matertertra*, mais la véritable lecture doit être *matertera,* car l'inscription forme un vers complet et régulier, sinon intelligible (1).

Deux inscriptions sont relatives au fondateur du collège des Jésuites, François Brulart, abbé de La Valroy et aumônier de Henri IV. L'une est son épitaphe, primitivement placée sur sa sépulture creusée sous les degrés du maître autel, et replacée en 1881, aux frais de M. H. Sutaine, dans la chapelle du nord, contre le mur de gauche, au milieu d'un riche encadrement moderne. Elle avait été retrouvée, vers 1845, dans le pavage d'une

(1) Comparer cette épitaphe avec une autre de même forme, conservée au musée de Béziers, et décrite dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, t. XII, p. 484-85.

Digitized by Google

maison de la place de la Couture et rapportée à Saint-Maurice par les soins de M. Grandremy-Francart, l'un des plus zélés administrateurs de cette église. Ce marbre noir (hauteur 91 cent., largeur 72 cent.) offre une bordure ornée de feuillages dorés et des monogrammes F. B. aux angles ; au sommet se trouve, entre deux palmes, l'écusson des Brulart avec la crosse en pal ; au bas se lit la date de 1630. Le texte porte simplement ces mots :

HIC JACET
FRANCISCVS BRVLARTVS
ABBAS VALLI REGIVS
COLLEGII FVNDATOR

Mais l'éloge du personnage est écrit en style pompeux sur un second monument qui se détache en fort relief d'un cartouche décoratif appliqué à la muraille de droite du sanctuaire (hauteur 91 centimètres, largeur 72 centimètres). On y lit l'inscription reproduite sur le dessin donné ci-contre, déjà traduite et commentée ailleurs (1).

Au pied des marches du sanctuaire se trouve l'épitaphe de Me Simon Coquault, mort en 1717 et inhumé dans l'église des Clarisses, d'où sa pierre tombale a été rapportée ici, vers 1796, pour boucher l'entrée du caveau

(1) A la 6me ligne il faut lire REMI au lieu de *Remu*. Cfr. les *Essais historiques sur Saint-Maurice*, 1882, p. 31, — *Bulletin du diocèse de Reims*, 6 août 1881. — Une troisième inscription relative à François Brulart nous était conservée sur la cloche de l'église de Puisieux (Marne). On y lisait : *Marie suis nommes par reverand perre en Dieu, messire François Brulart, conr aumosnier ordinaire du roy, abbé de Nre dame de la Valleroy, 1607*. Cette cloche a été refondue en 1885.

Digitized by Google

MONUMENT COMMÉMORATIF DE FRANÇOIS BRULART
ABBÉ DE LA VALROY, 1630

Digitized by Google

Digitized by Google

ouvert à la Révolution. Le texte sera donné à l'article de l'abbaye de Sainte-Claire. Un autre marbre également rapporté, mais de provenance inconnue, se voit au milieu des dalles du chœur (hauteur 1 mètre 75 cent., largeur 1 mètre); il est encadré d'un double filet, avec les initiales IHS et MA aux angles supérieurs, et des écussons aujourd'hui frustes sur la bordure inférieure :

CI GIST PERRETTE
C...D DE SO VIVAT
FEME DE NICOLAS LE
TONDEVR MARCHANT
D.... A REIMS LAQVEL
TREPASSA LE XVI[e] IOVR
DV MOIS DE MAY 1584
PRIEZ DIEV POVR ELLE
..... POVR NICOLAS LE
TONDEVR SON MARIT
QVI TREPASSA LE 15 MAY
..... PRIEZ DIEV POR EVX
..... IE DORI

A la suite de la transformation du collège des Jésuites en Hôpital de la Charité, l'un des caveaux de l'église fut destiné à la sépulture des religieuses qui desservaient cette maison. C'est ainsi que l'on retrouve l'épitaphe de la supérieure décédée en 1768 gravée sur un marbre noir en forme de losange (43 centimètres), qui est encastré maintenant dans le pavé de la première travée de la grande nef. L'inscription est entourée d'un double filet avec une tête de mort au bas :

Digitized by Google

CY DEVANT
REPOSE LE CORPS
DE MARIE SIMONE
BOUCHER SUPERIEURE DE
LA COMMUNAUTÉ DE L'HOPITAL
GENERAL AGÉE DE 50 ANS
DECEDÉE LE 12 MARS
1768
REQUIESCAT IN PACE

Il convient de signaler encore, au point de vue historique, l'érection qui eut lieu en 1881, par les soins de M. le curé Lamorlette, de deux groupes en terre cuite dans les niches du porche : l'un avec la figure de *J.-B. de la Salle*, portant cette mention sur le socle : *A la mémoire du Vénérable J.-B. de la Salle, chanoine de Reims, né à Reims, 30 avril 1651, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, 1679, 1re école chrétienne ouverte au presbytère de Saint-Maurice, M. Nicolas Dorigny étant curé*, — l'autre avec la figure de *Nicolas Roland*, et ces mots au bas : *A la mémoire de Nicolas Rolland, chanoine de Reims, né à Reims, 2 Xbre 1642, fondateur de la congrégation du Saint-Enfant-Jésus, 1679, fondation* (1) *de la dite congrégation sur la paroisse Saint-Maurice, à l'endroit même où elle existe encore. H. Bulteau fecit.*

Deux inscriptions modernes ont été placées au bas des nefs latérales pour rappeler, d'un côté l'érection du

(1) Sur la date de fondation de cette communauté, consulter la *Vie de Nicolas Roland*, par l'abbé Al. Hannesse, Reims, 1888, p. 177. N. Roland est né le 8 et non le 2 décembre 1642.

Digitized by Google

chemin de la croix en 1874, et de l'autre les diverses dates de construction de l'édifice et son achèvement en 1867. Le monument est aujourd'hui complet, entretenu avec soin et décoré avec goût.

Ancien cimetière. — Le cimetière de Saint-Maurice était situé au nord et à l'ouest de l'église, sur la place comprise entre le portail et la rue Neuve, aujourd'hui rue Gambetta. Il ne subsiste aucun vestige de ses monuments.

Ancien presbytère. — Il convient de rapprocher ici des inscriptions de l'église, celle qui marquait la fondation de l'ancien presbytère de la paroisse en 1687. Cette maison, située dans la rue Saint-Maurice en face de la porte latérale de l'église, a été démolie vers 1876, à la la suite de la construction du presbytère actuel sur la rue du Barbâtre. Mais la première pierre nous a été conservée et se trouve au Musée lapidaire de Reims (30 centimètres carrés). En voici le texte, gravé par le maçon avec les incorrections qui dénotent la prononciation rémoise de l'époque, *Maurise* pour *Maurice*, encore usitée vulgairement :

✠

IAI MOI NICOLAS CHAR
LIER PRETRE CURÉ DE
S^{T} MAVRISE PAVSÉ LA
PREMIER ET DERNIER
PIERRE DV PROPITER
DE S^{T} MAVRISE QUI
A ESTÉ FAIT LAN
1687
CHARLIER

Digitized by Google

Le presbytère actuel est contigu au chevet de l'église, qui a conservé tout son caractère de l'époque Louis XIII.

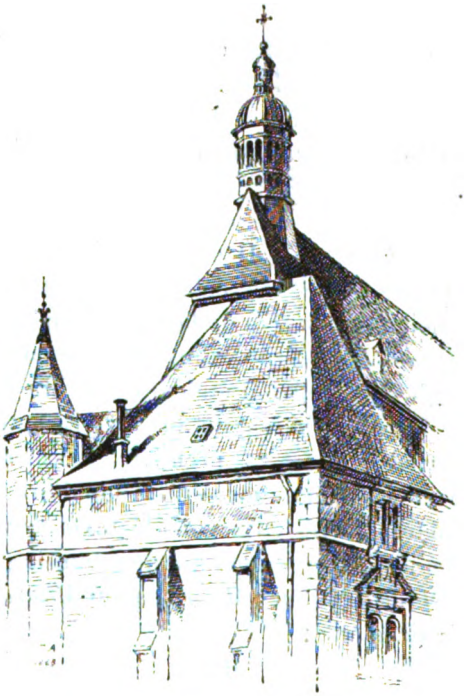

CHEVET DE SAINT-MAURICE

Digitized by Google

III

ÉGLISE

SAINT-ANDRÉ

2me Canton de Reims

(Rue du Faubourg-Cérès)

L'histoire de la paroisse Saint-André et la description de son ancienne église ont été l'objet d'un travail très complet auquel nous renvoyons (1). Il suffit de rappeler ici que cet édifice, sans valeur comme monument, remontait au XVIe siècle, et qu'il avait subi de nombreuses réparations jusqu'à son entière démolition en 1865. A

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XL, p. 329, et tirage à part *Saint-André de Reims*, par Ch. GIVELET, 1866, avec plan, vue extérieure et vue intérieure de l'église.

Digitized by Google

cette date, la nouvelle église construite aux frais de la Ville, sur les plans de son architecte, M. N. Brunette, venait d'être terminée et consacrée par le cardinal Gousset (5 juin 1865).

Quelques objets d'art, conservés avec soin, sont les seuls souvenirs de la modeste église qui s'élevait sur l'alignement des maisons de la rue du Faubourg-Cérès, le chevet tourné vers l'orient, en avant du portail actuel.

I

DESCRIPTION

EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

L'édifice moderne, bâti en rapport avec l'importance du quartier qu'il dessert, est une imitation du style roman du XII^e^ siècle. Il n'est pas orienté, et s'étend entre deux larges places, du sud au nord, entièrement dégagé vers l'ouest.

Il se compose d'une nef flanquée de bas-côtés, d'un transept et d'une abside circulaire accompagnée de deux absidioles.

La façade principale est percée de trois portes cintrées, celle du milieu ornée dans le tympan d'une sculpture en relief : *La remise des clefs à l'apôtre saint Pierre.* Au-dessus s'élève une tour carrée à trois étages, servant de

Digitized by Google

clocher, et surmontée d'une flèche en charpente dont la hauteur atteint celle des tours de Notre-Dame (environ 84 mètres). Une porte latérale ouvre dans un bras du transept, sur la rue du Cardinal-Gousset. L'ensemble a le caractère très sobre qui convient à la solidité de sa construction.

A l'intérieur, la nef est précédée d'un porche que domine le clocher ; elle comprend six travées avec arcades en plein cintre, surmontées d'un triforium ouvert dans le grenier des bas-côtés, offrant trois baies dans chaque travée, et d'une fenêtre également cintrée. Elle est recouverte d'une voûte à croisées d'ogive, dont les arcs doubleaux et les nervures reposent sur des colonnes munies de chapiteaux de style roman, placés à la hauteur de la corniche qui surmonte le triforium.

Les bas-côtés ont la même longueur que la nef, en y comprenant le porche qui a la profondeur d'une travée ; les voûtes sont en plein cintre avec arcs doubleaux et nervures ; chaque travée est percée d'une fenêtre en plein cintre ; deux chapelles s'ouvrent au bas des collatéraux, elles sont voûtées et percées de cinq fenêtres cintrées.

Le transept est voûté comme la nef principale et présente des bas-côtés semblables à ceux de celle-ci ; il est aussi décoré d'un triforium, mais cette galerie ne s'étend pas sur les faces du fond, qui sont percées chacune d'une rosace. Une porte y donne accès à l'ouest, et en face s'ouvrent trois fenêtres cintrées.

L'édifice se termine par un chevet à sept pans, de la même hauteur que la nef. Il est éclairé par une double rangée de fenêtres cintrées, cinq à chaque étage. Entre ces étages règne une arcature faisant suite au triforium et encadrant des baies vitrées en plein cintre.

Deux chapelles de même forme ont été accolées au

Digitized by Google

chœur, dans l'axe des basses nefs, et deux autres chapelles sont disposées en regard des travées latérales du transept (1).

II

OBJETS D'ART ET INSCRIPTIONS

Autels et Calvaire. — Les sept autels de l'église sont modernes, construits en pierre et sculptés dans le style roman par M. Wendling. Il en est de même des fonts baptismaux, du chemin de la croix, en terre cuite, et de toutes les autres parties du mobilier. En face de la chaire s'élève un Calvaire avec les statues en fonte, polychromées, de la Vierge et de Saint Jean; le Christ en bois est celui qui avait été sculpté pour la Croix de la Mission, élevée à l'extrémité des Promenades en 1821. Cette date se lit au-dessous, dans un chronogramme :

LaVs Deo Magno
In CrVCe eXaLtato

Christ de la Mission, renversé en 1830, restauré et relevé en 1880 (2)

(1) Pour les détails de construction et le chiffre de la dépense, qui approcha d'un million, se reporter aux *Souvenirs archéologiques et notes...* par N. Brunette, 1885, p. 141.

(2) *Bulletin du diocèse de Reims,* 11 décembre 1880, p. 594.

Digitized by Google

Vitraux. — Tous les vitraux de l'église, figures et médaillons, sont l'œuvre d'artistes contemporains : MM. Maréchal, de Metz; Bourgeois, de Paris; Marquant, Bulteau et Vermonet, de Reims. Il n'y a d'exception que pour deux fenêtres du transept, dans lesquelles ont été replacées, après restauration, deux verrières de la Renaissance provenant de l'ancienne église : le *Baptême de N.-S.* à gauche, et le *Martyre de Saint Sébastien* à droite (1).

La première, d'une dimension d'environ deux mètres carrés, est entourée d'ornements décoratifs modernes, signés *G^ve Bourgeois,* 1864. La partie ancienne se compose de deux scènes superposées : au sommet, le Précurseur baptise le Christ, qui porte un nimbe et qu'accompagne un ange; le ciel s'ouvre et laisse voir les figures du Père éternel et du Saint-Esprit : entre les personnages un listel se détache sur lequel est écrit ce texte en lettres gothiques : *hic est filius meus dilectus in quo mihi bene complacui* (2). — Au-dessous, un sujet symbolique retrace aux fidèles les bienfaits de la grâce divine. On voit Saint Paul bêchant la terre, et près de lui son disciple Apollon nimbé comme lui, arrosant le sol avec une chantepleure de la forme usitée au moyen âge et à la Renaissance (3); en avant d'eux, un cartouche

(1) Plusieurs autres précieux débris de vitres du XVI^e siècle ont péri dans la démolition de la vieille église. On en trouve la description dans la notice de M. Ch. Givelet, p. 64.

(2) Saint Mathieu, Ev., ch. 3, v. 17.

(3) Cette chantepleure, destinée au même usage que nos arrosoirs modernes, consistait en une sorte d'amphore au col étroit et à la panse élargie, dont la partie inférieure était criblée de petits trous pour l'écoulement de l'eau. Voyez dans le *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, de V. Gay, t. I, les mots *arrosoir* et *chantepleure*, et les figures des p. 75 et 320.

Digitized by Google

porte ces mots : *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed deus incrementum dedit, p^s, chor, 3°* (1). Les deux scènes sont peintes en camaïeu, et embellies de gracieux dessins d'architecture et de fonds pittoresques avec bordures. Elles sont séparées par un bandeau portant une inscription commémorative en deux lignes, qu'il faut lire ainsi, en tenant compte des abréviations :

1re Ligne : *L'an mil V° L X. henry Warnier et pierre failles, Thoma colbert, guillaume becault, Jehan bouquet* [*on*],

2e Ligne : *Maturin chevalier, tous demourant au bourg portecheque de Reims, mont faict faire* (2).

La seconde verrière du transept, de mêmes dimensions que la précédente, le *Martyre de Saint Sébastien,* a été restaurée par H. Bulteau et reposée en 1879. Son coloris est assez vif, bien que la scène soit également peinte en camaïeu, avec tons jaunes et blancs ; les personnages se détachent sur un ciel bleu et sur un fond de paysage habilement disposé. La tête et le torse du saint sont anciens, mais beaucoup de portions des autres figures sont refaites. Les têtes sont expressives : dans le haut on retrouve au milieu d'un chœur d'anges l'image de la Sainte Trinité sous la représentation habituelle des trois personnes divines. Le sujet principal est traité dans les données ordinaires de l'époque ; le martyr, attaché à un arbre, porte un nimbe lumineux suspendu au-dessus de sa tête ; il est percé des flèches que des soldats lui lancent

(1) Épitre 1re aux *Corinthiens*, ch. 3, v. 6.

(2) « Jehan Bouqueton » et « Thomas Colbert, marchant, demeurant es faulxbourgs du port de Sère (*sic*), » figurent dans un arrêt du Parlement du 6 septembre 1586. (*Arch. communales de Reims*, diverses matières, liasse 41, n° 3.)

Digitized by Google

VITRAIL DU BAPTÊME DE N.-S

*(Dessin d'*Alph. Lesueur, *1886)*

Digitized by Google

Digitized by Google

à bout portant avec leurs arbalètes. Cette arme, lourde et massive, est bien celle des archers du temps, qui ont offert ce vitrail à la chapelle de leur corporation, comme le constate une légende en partie refaite, qui se lit au bas en quatre lignes d'une écriture gothique :

(la)n. m. cincq. cens soi(xante. les)
Archiers. de. sainct. andré (et)
de. porte. chaccre. mont. of(fert. a. legl)
ise. de ceans. priez dieu pour (eux.)

Nous donnons entre parenthèses les parties rétablies par le verrier moderne; à la 2e ligne au lieu de *et* qui n'a pas de sens, il y avait sans doute dans le texte primitif : *du bourg.*

Il faut signaler aussi la présence, dans la sacristie des prêtres, de deux autres figures de la Renaissance : *saint Jacques* et *saint Philippe,* qui sont représentés debout, avec leurs attributs, chacun sous une niche cintrée. Ces panneaux, peints en couleurs éclatantes, fonds et personnages, mesurent 75 centimètres de hauteur sur 30 centimètres de largeur, et sont encadrés dans la vitrerie moderne de la fenêtre principale.

Statue. — Une seule statue ancienne a été conservée, celle du patron qui surmontait le retable du maître-autel de l'église démolie; elle est placée aujourd'hui au-dessus de l'autel de la chapelle voisine du grand portail, à gauche en entrant. Elle est en pierre peinte et dorée, d'une hauteur de 1 mètre environ; le saint est debout, appuyé de la main droite sur la croix en sautoir dite de *Saint-André,* et tenant de la gauche un livre ouvert portant ce texte en capitales : *Dn̄e Iesu Christe, Magister bone, svscipe spiritv̄ mev̄ in pace.*

Sur le socle, on lit en avant : *S. ANDRÉ,* et sur la

Digitized by Google

gauche : *Jean Muiron;* la date de 1586 est visible sur la droite. Œuvre de sculpture assez remarquable, cette statue est attribuée par la tradition à Pierre Jacques, excellent artiste rémois de cette époque. Quant au donateur, il appartient à une famille très anciennement établie sur cette paroisse, et dont plusieurs membres furent inhumés dans l'ancienne église. La statue a été restaurée et repeinte en 1889.

Tableaux. — Dans la chapelle ouvrant sur le transept, près du portail latéral, se trouve un curieux tableau provenant de l'ancienne église, peinture sur bois mesurant 70 centimètres de hauteur sur 1 mètre 45 centimètres de largeur, portant la date de 1612. Il offre trois compartiments séparés par des colonnes : au milieu, le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean, et une vue de Jérusalem dans le lointain ; dans les compartiments latéraux deux saints debout : saint André et saint Jean-Baptiste ; leurs noms sont inscrits au bas; on distingue dans le haut un monogramme formé des lettres N F C, mais on ne connaît ni le donateur ni le peintre de ce panneau encore entouré de son cadre de l'époque, fond rouge garni d'une course d'ornements dorés.

Au-dessus du portail latéral est fixée une peinture sur toile, vaste composition de M. Herbé, peintre rémois, installée dans l'église après sa mort en 1886 : on y voit le Christ en croix, avec la Trinité et un chœur d'anges au sommet, la Vierge et les Apôtres à la partie inférieure. L'ensemble offre une réminiscence du Christ attribué au Guide, que possède l'église Saint-Jacques de Reims (hauteur 4 mètres 50 cent., largeur 3 mètres 30 cent.).

La chapelle absidale de gauche contient une toile richement encadrée (hauteur 2 mètres 30 cent., largeur

Digitized by Google

3 mètres), représentant *l'Adoration des Mages*, don de l'Empereur en 1858; la chapelle de droite possède le pendant : *l'Adoration des Bergers*, toile signée *Herbé*, 1865, et offerte par *Jacques-Alexandre Muiron et Angèle-Monique Balardelle, en mémoire de Gustave Muiron, leur fils.*

Dans l'abside, de chaque côté du maître-autel, sont suspendus deux tableaux avec leurs bordures peintes, du XVIII^e^ siècle (hauteur 1 mètre 50 cent., largeur 1 mètre), celui de droite offrant *le Martyre de saint Étienne*, celui de gauche *le Martyre de sainte Agnès.*

La sacristie des mariages a son pourtour garni d'anciennes armoires, boiseries du XVII^e^ siècle, avec frises ornées de feuillages. Au-dessus on a installé une suite de peintures dont voici les principales : *Saint André au supplice* (hauteur 1 mètre 50 cent., largeur 1 mètre). — *Le Christ présenté par Pilate*, toile du XVI^e^ siècle, nombreux personnages en costume de l'époque, l'un d'eux en camail rouge, monuments dans le fond (hauteur 1 mètre 50 cent., largeur 1 mètre). — *Le Baptême de Notre-Seigneur*, peinture assez fine dans le genre d'Hélart (hauteur 2 mètres, largeur 1 mètre). — *La sainte famille*, scène offrant la Vierge, l'Enfant Jésus, sainte Élisabeth et saint Jean, paraît dater du temps de Louis XIII (hauteur 1 mètre 40 cent., largeur 1 mètre). — *Un saint martyr?* représenté en costume de religieux, regardant le ciel, à genoux, avec une blessure au front, une épée près de lui (hauteur 1 mètre, largeur 80 centimètres).

Reliquaire du XV^e^ siècle. — Le seul objet d'art du moyen âge conservé dans le trésor de l'église est une statuette de saint André, en cuivre doré, mesurant 51 centimètres de hauteur, et provenant de l'ancien trésor

Digitized by Google

du Chapitre Notre-Dame (1). Elle y servait de reliquaire, comme le constatent les anciens inventaires, et fut attribuée à l'église Saint-André depuis la Révolution.

En voici la description dans son état actuel : le saint debout, tête nue, portant la barbe et de longs cheveux, est drapé dans un manteau recouvrant sa tunique et cachant sa main droite. Jadis il tenait de la gauche une croix de forme ordinaire contenant une relique ; comme cette croix, ornée de pierres précieuses, a été enlevée à la Révolution, on lui a appliqué en avant une croix moderne en sautoir qui est un faux attribut. L'index de la main gauche est cassé. On remarque une ouverture derrière la tête, dans laquelle était fixé le nimbe qui a disparu. L'apôtre se tient les pieds nus sur un tertre ; il repose sur un socle à six pans, offrant un dessin gothique flamboyant ajouré, avec arcature, rosaces, et, aux angles, contreforts dont le sommet est orné de petits clochetons. Ce socle, qui est un intéressant spécimen de l'architecture de l'époque, a pour supports six lions couchés, tous tournés dans le même sens.

Le donateur, et par conséquent la date du reliquaire, nous sont connus par une inscription. On lit sur le bandeau supérieur du socle, en avant, ce texte comprenant deux lignes d'une écriture gothique dont les caractères sont gravés et rehaussés d'un émail noir ; nous supprimons les abréviations :

(1) *Trésors des églises de Reims*, par Pr. Tarbé, 1843. Inventaire de 1669, p. 56 : « Image de saint André, apostre, tenant une croix d'argent doré, au milieu de laquelle est un cristal rond avec plusieurs pierres prétieuses, et dans icelle un morceau de la croix en laquelle saint André fut crucifié. » — Cfr. la *Notice* par Ch. Givelet, p. 68; et le *Catalogue de l'Exposition rétrospective de Reims*, 1877, n° 100.

Digitized by Google

1re Ligne : *ista ymago cum sancta cruce data fuit ecclesie remensi*

2e Ligne : *de bonis executionis domni Johannis de Chehery, canonici remensis.*

D'après le *Recueil de Weyen*, Jean de Chehery fut reçu en 1391 au Chapitre de Reims et mourut en 1434 ; il légua tous ses biens à son église ainsi que ce reliquaire, l'une des plus précieuses épaves de notre orfèvrerie religieuse (1).

Sacristie. — La sacristie de Saint-André conserve encore une paire de bâtons de chantre en cuivre argenté, de l'époque et de style Louis XVI (hauteur 2 mètres), surmontés chacun d'un lanternon, l'un avec la statuette de la Vierge, l'autre avec celle de saint André, intéressants vestiges d'un usage liturgique invétéré dans nos

(1) Semipræbenda 73. — Johannes de Chehery e pago de Hanongne prope Donchery supra Mosam oriundus, licentiatus in jure canonico, capellanus vicarius ecclesiæ Remensis, juxta usum et consuetudinem ecclesiæ Remensis recipitur authoritate apostolica 11 seu 13 Dec. 1391, causa permutationis cum Aubrico de Pratellis, ad dictam suam capellam ecclesiæ Remensis, obtinuit postea præbendam 31, 1413. — Fuit pastor Ecclesiæ Parochialis Stⁱ Sixti Remensis, ut legitur in conclusionibus, 1377 et 1390. Obiit Remis Canonicus Remensis 25 octob. 1434. Sepultus ante portam pratelli ecclesiæ Remensis cum epitaphio. Testamento suo legavit canonicis ecclesiæ Remensis omnia bona sua, ut patet ex eodem testamento quod huc usque conservatur. — 6 Maii 1407, capitulum ei concesserat ut posset inhumari in ecclesia Remensi. Ab executoribus testamenti præfati Joannis de Chehery, legata fuit ecclesiæ Remensi figura cuprea deaurata cum cruce argentorata Stⁱ Andreæ apostoli, in cujus crucis medio est reliquare cum ligno crucis dicti apostoli (*Dignitates Ecclesiæ Remensis*, recueil ms. de Weyen, Bibl. de Reims, f° 361 verso et 362 recto.)

Digitized by Google

paroisses et supprimé lors de la réforme romaine de 1852. On y conserve aussi l'ancienne armoire en bois de chêne qui servait à reposer la croix de procession.

Le cierge pascal, en bois doré, est de l'époque et de style Louis XVI; le fût, orné de cannelures et d'un nœud à feuillages, repose sur trois consoles garnies d'une guirlande (hauteur 1 mètre 60 cent.).

Banc de la Renaissance. — On voit au Musée rétrospectif de Reims le banc des marguilliers de Saint-André, en bois sculpté, œuvre élégante du XVI^e^ siècle. Le dessous du siège est formé d'une suite d'arcades cintrées, garnies de coquilles et séparées par des fuseaux; les accoudoirs sont embellis de figures et de gracieux dessins en relief, refaits en partie avec soin; le dossier se compose d'une simple traverse mobile, ce qui permet de s'asseoir tour à tour des deux côtés (hauteur 80 cent., largeur 2 mètres 30 cent.). Ce banc, placé en dernier lieu au bas de la nef de l'ancienne église, s'appelait le *Banc du beau regard* (1).

Cloches. — L'église possède trois belles cloches modernes, sortant de la fonderie de Perrin, à Mohon près de Mézières (Ardennes). La plus grosse, d'un diamètre de 1 mètre 55 centimètres, porte la date de 1864 et les noms de M. et de M^me^ Werlé-Boisseau, parrain et marraine. — La seconde mesure 1 mètre 35 centimètres de diamètre, et fut nommée en 1875 par M. et M^me^ Ernest Irroy. — La troisième, de 1 mètre 20 centimètres de diamètre, eut la même année pour parrain M. l'abbé Champagne, curé de la paroisse, et pour marraine, M^me^ Jules

(1) Cf., *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, 1881, p. 344. La restauration du banc a été faite par M. Bulteau-Jupin.

Digitized by Google

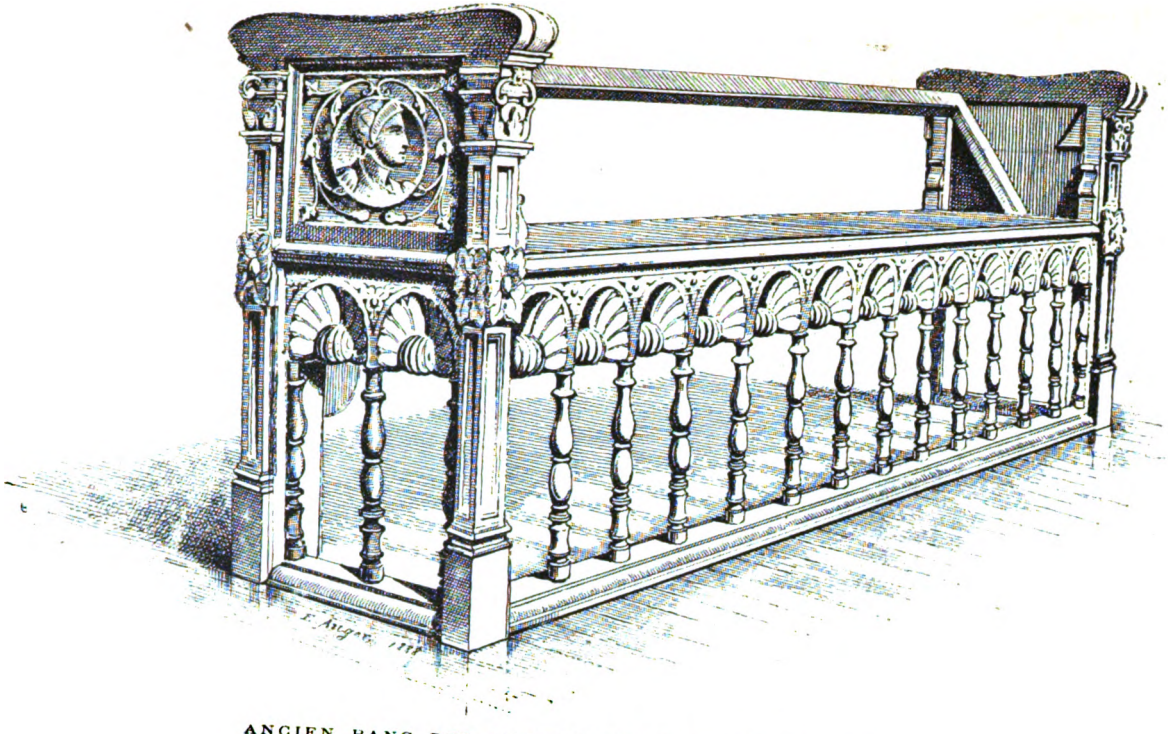

ANCIEN BANC DES MARGUILLIERS DE SAINT-ANDRÉ

Au Musée de Reims.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mennesson. La grosse donne la note *si* naturel du diapason, la suivante *ut dièze,* et la troisième *ré dièze* (1).

Le clocher contient une quatrième cloche, suspendue sous la rangée des autres, mesurant 80 centimètres de diamètre, provenant de l'ancienne église, et sur laquelle on lit : *A la gloire de Dieu, mon nom est Rose, mon curé M. Bouda, mon parrain M. Antoine-Laurent Petit, ma marraine M^lle Adélaïde-Marie-Rose Petit, sa sœur, fils de M. Antoine Petit, propriétaire, et de Victoire-Adélaïde Hutin, de la paroisse de Saint-André de Rheims, Antoine et J. Loiseau, de Robécourt, Vosges, 1817.* Fleurons et Christ moulés. Cette petite cloche est à peu près à l'octave de la grosse.

(1) Pour les anciennes cloches et timbres de Saint-André, se reporter à la *Notice* par Ch. Givelet, p. 42 à 51.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

ANCIENNES ÉGLISES COLLÉGIALES & PAROISSIALES SUPPRIMÉES & DÉTRUITES

Digitized by Google

Digitized by Google

I

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-PIERRE-LE-VIEIL

Les paroisses de Reims avaient une hiérarchie qui tenait à leur histoire et une réputation en rapport avec la qualité de leurs paroissiens. On disait autrefois :

A Saint-Pierre la richesse,
A Saint-Hilaire la noblesse,
A Saint-Jacques la quantité,
A la Madeleine la pauvreté.

Il faut donc commencer ici par l'église que l'on appelait indistinctement *Saint-Pierre-le-Vieil*, *Saint-Pierre-aux-Clercs* et *Saint-Pierre-la-Paroisse*, pour la distinguer de l'église abbatiale, plus célèbre encore, de *Saint-Pierre-les-Dames*.

Digitized by Google

I

DESCRIPTION ET HISTOIRE DU MONUMENT

Cette église, la première et la plus considérable des paroisses de Reims, se trouvait en façade sur la rue des Telliers, à l'emplacement des maisons nos 2, 4 et 6. Une porte latérale ouvrait sur la rue du Cadran-Saint-Pierre, au no 14 actuel (1). Elle comprenait une nef romane, sauf deux travées gothiques du XVIe siècle près du portail ; quatre basses nefs voûtées du XVIe siècle ; un chœur du même temps, avec un déambulatoire ouvrant sur des chapelles de la Renaissance dont les vitraux étaient très renommés. A l'extérieur, elle présentait un portail en style gothique du XVIe siècle, une toiture assez élevée et un clocher en charpente sur le chœur. « La sonnerie, composée de six cloches, était peu agréable à l'oreille, raconte M. Povillon-Piérard, et l'horloge avait un cadran orné de chiffres dorés qui se voyait du côté du midi, c'est à dire dans la rue qui en a retenu le nom (2). »

(1) La vue de cette porte nous est conservée sur une estampe dont voici le titre : *Élévation du petit Portail de Saint-Pierre de Reims, dédié à M. Henry Coquebert, écuyer... lieutenant des habitans, par J. Robert, professeur à l'École de Dessin, C. Capron inv., J. Robert, sculps. (1759.)*

(2) Les habitants du quartier tenaient beaucoup à conserver l'horloge de l'ancienne paroisse, et ils exprimaient leurs désirs, le 27 thermidor an II, dans une requête à l'administration : « Citoyens... Les citoyens de la section des Amis de la Patrie, instruits qu'on délibère pour supprimer l'horloge de la ci-devant église de S. Pierre, vous représentent qu'il seroient alors privés de la satisfaction de savoir à quelle heure du jour ils en sont,

Digitized by Google

Vendue en 1790, l'église Saint-Pierre fut démolie partiellement en 1797 (1), mais quelques restes du portail et des bas-côtés subsistèrent jusqu'en 1840. Le Musée a recueilli la statue du patron, aujourd'hui très mutilée, qui décorait la façade.

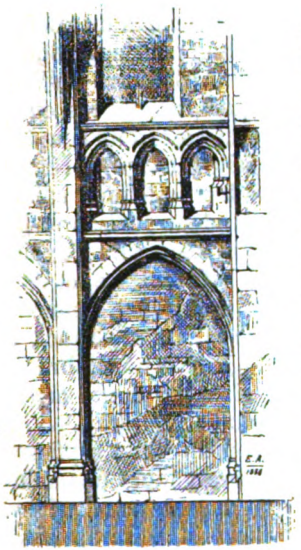

Une travée entière de la grande nef est encastrée dans la muraille séparative des maisons nos 2 et 4 de la rue des Telliers. Nous en donnons le dessin relevé avec soin par M. Queutelot, en 1887. On y retrouve le style gothique du XVIe siècle : arcade en tiers point, surmontée d'un triforium à trois baies, et au-dessus, la base d'une fenêtre flamboyante à un meneau.

Le Musée lapidaire de Reims conserve un chapiteau de la Renaissance trouvé sur l'emplacement des chapelles latérales. On travailla à l'agrandissement de ces cha-

puisqu'ils ne sont point à même d'en entendre aucune autre, même celle du Temple de l'Être Suprême..... Ils y étoient si attachés qu'ils s'étoient cotisés pour payer celui qui étoit chargé de la remonter. » (*Archives de Reims*, Sociétés populaires, 1794.)

(1) Le 5 frimaire an VI, lettre au citoyen Bourlois-Rousseau, commissaire de police de la section des Amis de la Patrie : « D'après les plaintes qui nous ont été faites et les craintes que l'on nous a fait concevoir au sujet des démolitions des bâtimens dépendans de la cy devant église de S. Pierre, parceque plusieurs murs ou arcades qui ne se trouvent pas assez soutenus pourront

Digitized by Google

pelles jusqu'aux premières années du XVII^e^ siècle, comme l'indique la pièce ci-dessous :

14 Aout 1614. — *Vendition de maisons faite à M^e^ Georges Baussonnet.*

Entre les paroissiens de S^t^ Pierre-le-Vieil et M^e^ Georges Baussonnet, secrétaire de la chambre du roy, demeurant à Reims.

Disent les délégués des paroissiens « que pour aggrandir et embellir les bastimens de l'église dudict S^t^ Pierre-le-Vieil, lesdictz parroissiens auroient depuis quelques années en ça délibéré de faire bastir des chappelles du costé d'un lieu dependant d'icelle église, vulgairement appellé *la Gloriette*, comme aussy proche du grand portaille, et d'aultant que pour ediffier lesdictes chappellés et les rendre de grandeur suffisante, lesdictz parroissiens auroient recongnu estre nécessaire d'avoir à eulx quelques maisons attenantes de ladicte église, et entre autres une maison appartenante à Nicolas Dorigny, bourgeois de Reims, attenant de ladicte Gloriette et portail susdict, ils auroient par leurs conclusions des vingtiesme novembre mil six cens unze et premier avril mil six cens douze arresté que icelle maison seroit acheptée dudict Dorigny....., comme aussy par aultre leur conclusion du vingt septiesme may mil six cens treize, ilz auroient (arresté) que une aultre petitte maison attenant de ladicte et appartenante aux confrères de la confrairie Sainct-Pierre-aux-Clers..... seroit aussy acheptée....., a surcens perpetuel....., pour en icelle petitte maison, oultre les aultres ja acheptées, y prendre quelques places dont ils auroient encores besoing tant pour continuer lesdictz bastimens desja commancés et qu'il convenoit encores aggrandir, pour y faire passer et couller les eaux provenans

s'écrouler et occasionner des accidents, nous vous invitons à vous rendre sur les lieux,... et dans le cas ou quelques parties menaceraient ruine, de notifier au citoyen Lecoq, acquéreur, de se mettre en mesure pour faire abattre de suitte ces murs ou arcades. Si ce citoyen s'y refusait, vous voudrez bien faire un rapport par écrit pour par nous être pris le parti qu'il conviendra. » (*Archives de Reims*, cahier de lettres, 1797.)

Digitized by Google

de ladicte Gloriette et des nouveaux combles des chappelles susdictes. En suitte desquelles conclusions lesdictz parroissiens auroient..... acquis..... lesdictes deux maisons, scavoir celle dudict Dorigny..... par contract du treiziesme jour d'avril mil six cens douze....., et celle desdictz confrères par .... accord verbal faict..... avec eulx peu de jours après ; depuis lesquelles acquisitions..... iceulx paroissiens auroient..... faict continuer les bastimends desdictes chappelles en toutte leur estendue nécessaire, et pour ce faire, pris de chacune desdictes deux maisons telles partz et portions qu'ilz auroient jugé estre besoing pour suffisamment eslargir les chappelles susdictes et embellir entièrement la veue et architecture d'icelles, tant dedans que dehors, desmoly et abbattue grande partie desdictes deux maisons, a cest effect, emploié les matereaux desdictes demolitions à la construction desdictes chappelles, et au surplus reservée quelques aultres parties desdictes deux maisons, tant de courcelles que aultres endroictz pour la commodité de ladicte église..... Et d'aultant que depuis lesdictes démolitions et parfaicte estendue desdictz nouveaux bastimends, lesdictz parroissiens ont recongnu estre très nécessaire d'avoir des deniers pour employer au parachef de l'édiffice commancé d'icelles chappelles, lesquelles autrement demoureroient imparfaictes en beaucoup de parties, et que ce quy reste desdictes deux maisons ne peult en rien accomoder ladicte église..... (ils) auroient, par leurs conclusions des vingt septiesme apvril et quinziesme juing dernier conclud que le surplus desdictes deux maisons seroient par eulx vendu au plus offrant et dernier encherisseur. »

Ces restes de maisons furent adjugés à Me Georges Baussonnet comme plus offrant, au prix de 525 livres tournois (1).

C'est aussi à l'époque de Louis XIII que remonte la porte qui ouvrait sur le cloître contigu à l'église et qui subsiste dans l'impasse Saint-Pierre, n° 3. Elle est placée près d'un ancien puits dont la niche est protégée par un

(1) *Archives de Reims*, fonds de l'église Saint-Pierre-le-Vieil, *Livre des Fondations*, f° 183 verso à 199 verso.

Digitized by Google

auvent en pierre ; la porte du cloître est cintrée, flanquée de deux colonnes engagées, dont les chapiteaux sont ornés de feuillages : au-dessus, un entablement supporte un massif avec trois niches cintrées, séparées entre elles par des colonnettes et recouvertes par un fronton triangulaire (1). Dans le jardin voisin, on retrouve appliquées à la muraille deux consoles du même style, dont l'une supporte une statuette de saint Pierre également de l'époque.

Les embellissements projetés à la fin du XVIII[e] siècle dans l'intérieur de l'édifice n'ont pas laissé de traces, sinon dans le mobilier, mais ils ont occasionné la rédaction de rapports fort instructifs sur l'architecture de l'église entière.

Voici quelques-unes de ces pièces :

I

Lettre de M. Poterlet, architecte de l'Intendance, au sujet des réparations projetées de l'église Saint-Pierre.

Châlons, 26 février 1786.

« L'église de S[t]-Pierre, construite en différens tems, est aussi de différens genres d'architecture ; tous sont gothiques. Mais le chœur est du genre gothique proprement dit, il est massif et pesant ; les collatéraux du chœur, ainsi que la chapelle de la Vierge et son collatéral, sont au contraire du genre gothique moderne, c'est-à-dire d'une noble et belle simplicité, d'une architecture hardie. De simples murs, percés d'arcades

(1) A l'exposition de la Société des Amis des Arts de Reims, en 1886, M. Herbé (Édouard), élève de M. Thiérot, a exposé, sous le n° 381, *Église Saint-Pierre-le-Vieil* (Reims), un remarquable dessin de cette porte avec son fronton et ses trois niches, telle qu'elle subsiste encore dans l'impasse Saint-Pierre.

Digitized by Google

irrégulièrement distribuées, avec des croisées au-dessus qui ne tombent pas même à l'aplomb des arcades, voilà la nef ; elle n'a aucune analogie avec le reste de l'église, et c'est cette dernière que l'on propose de décorer. »

Suit le projet de décoration, consistant en une application de pilastres cannelés, avec entablement dorique, etc.

II

Rapport présenté au conseil de fabrique, le 30 avril 1786.

Le projet de décoration consiste « à décorer la nef d'un ordre d'architecture appliqué sur les murs pour en masquer et couvrir le nud, et corriger la forme simple, grossière même et rustique, qui fait le contraste le plus désagréable avec tout le reste de l'église ».

Le rapport vante ensuite la légèreté et l'élégance du chœur et de ses collatéraux, construits en architecture gothique. « Les deux nefs de la chapelle de la Vierge au nord, quoique d'une date postérieure de plusieurs siècles, annoncent encore le soin religieux que les paroissiens ont eu en 1613 pour aggrandir et décorer la maison du Seigneur. Celles de S^t^-Basle, au midi, n'ont pas la même beauté....., mais vous venez, Messieurs, de leur donner un lustre nouveau, en faisant construire en pierres la partie qui n'étoit qu'en bois et très défectueuse. »

La nef, au contraire, est très disgracieuse avec ses grands murs « percés dans le bas de plusieurs arcades, sans élévation, tout unies et à vive arrête, et dans le haut, de croisées irrégulières, placées à des distances inégales ». — On propose donc « d'orner la nef d'un ordre dorique, dont les pilastres seront cannelés, l'intérieur des arcades revêtu et plafonné, le dessus de chaque arcade rempli par un tableau de peinture ; les tableaux, au nombre de douze, formant une suite historique de la vie de saint Pierre ; le tout terminé par l'entablement complet de l'ordre, lequel s'élèvera à la hauteur de vingt-neuf pieds du niveau du pavé ».

Ces ouvrages seront exécutés en bois, sur les dessins de M. Le Fèvre, architecte.

Digitized by Google

III

Projet de décoration de la nef de Saint-Pierre, 1787.

« Les collatéraux (du chœur) sont de la plus belle et de la plus élégante construction dans le genre arabesque antique. La nef seule et son collatéral au midi ne répondent pas au reste de l'église; des murs absolument unis, percés de six arcades de chaque côté et de six vitraux, très petits, au haut de ces murs; un plafond en mairin forme tout le décore de la nef. Le collatéral au midi est beaucoup plus bas que les autres, et la plus part de ses voûtes est en bois. »

Le projet de décoration exposé ensuite, est un peu différent du précédent. On trouve dans le même dossier dix plans et dessins de ces décorations projetées pour la nef de Saint-Pierre. Sur l'un d'eux on voit figurer l'amorce de l'une des travées du XVI^e^ siècle. Sur un autre est représentée la chapelle des fonts avec la cuve en marbre, aujourd'hui à la cathédrale (1).

Enfin nous signalerons comme une annexe de Saint-Pierre l'école de la paroisse, qui survécut jusqu'en 1885, au n° 20 de la rue des Telliers. Construite en 1783 avec les ressources de la fabrique, elle offrait le spécimen intéressant d'un édifice scolaire du dernier siècle. Sa description et son histoire ont été écrites par M. Lamy. Nous en reproduisons simplement ici la façade sur la rue, que nos contemporains ont tous connue et que cet habile architecte a tenu à sauver de l'oubli (2).

(1) *Archives de Reims*, fonds de l'église Saint-Pierre-le-Vieil.
(2) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXVII, p. 156.

Digitized by Google

II

ŒUVRES D'ART

Fonts baptismaux et Chaire transférés à la cathédrale. — La cuve en marbre gris reposant sur un pied orné de cannelures est d'un pur style Louis XVI. Sa description sera donnée avec le mobilier de la cathédrale, ainsi que celle de la chaire, autre œuvre très remarquable de l'art du XVIII^e^ siècle. Leur translation eut lieu dans les premières années de notre siècle par les soins de M. Malherbe, ancien curé de Saint-Pierre, devenu curé de Notre-Dame après le Concordat. Le procès-verbal de réception de la chaire est daté du 12 messidor an XI, ou 1^er^ juillet 1803 ; il constate la reconstruction opérée par les deux habiles artistes qui avaient été sans doute les ouvriers primitifs : MM. Blondel, menuisier, et Drouart, sculpteur (1). Le principal panneau de la devanture de cette chaire représente une scène de la vie de saint Pierre : *La guérison du boiteux à la porte du Temple*, ce qui fixe à tout jamais son origine.

Christ de l'arc triomphal et chandeliers transférés à Saint-Jacques. — Nous avons donné la description de ces objets également sauvegardés au moment de la démolition (pages 52 et 54 de ce fascicule).

(1) Blondel (Antoine), excellent menuisier, auteur de la Bibliothèque de Saint-Remi, poète à ses heures, naquit à Reims en 1735 et y mourut en 1812. — Drouart, sculpteur estimé, né à Liart (Ardennes) en 1738, mort en 1816.

Digitized by Google

Tribune et orgue du XVI^e^ *siècle, grille du chœur en fer, de l'époque de Louis XVI.* — La tradition rapporte que la grille du chœur de l'église de Villedommange, ainsi que la tribune et l'orgue de l'église de Sacy, proviennent l'une et l'autre de la paroisse Saint-Pierre de Reims. Ces œuvres d'art seront décrites à l'article de ces communes, dans le canton de Ville-en-Tardenois. Voici ce qu'en disait Bidet *(Mémoires*, in-4°, t. II, p. 97) : « On voit dans cette église, au-dessus de sa principale entrée, un beau buffet d'orgue, porté sur un corps de charpente garnie d'une menuiserie de bon goût. »

Vitraux et Tableaux. — Il ne subsiste aucun fragment des admirables vitraux des chapelles de Saint-Pierre. MM. Lacatte et Povillon en ont donné un aperçu descriptif dans leurs notices déjà citées, auxquelles nous renvoyons (1). — Il en est de même pour les tableaux qui pourraient provenir de Saint-Pierre et que possèdent maintenant d'autres églises ou le Musée de la ville.

Retable et groupes en marbre conservés au Musée. — Dans une récente visite au Musée de Reims, M. Louis Courajod signalait aux conservateurs l'intérêt exceptionnel de ces groupes de sculptures depuis longtemps exposés et décrits (2), mais non reproduits encore à l'aide des procédés mis par la science à la portée de tous. Cette reproduction vient de s'effectuer selon les conseils du savant visiteur, et a été récemment fournie

(1) Mss. de la Bibliothèque de Reims. LACATTE, *Mémoire sur Reims*, t. II, p. 81. — POVILLON, *Mon. relig.*, 2-A, p. 10. — GÉRUZEZ, *Description de Reims*, p. 388.

(2) *Catalogue historique et descriptif du Musée de Reims*, par Ch. LORIQUET, 1881, p. 316 et 320.

Digitized by Google

aux interprètes autorisés de l'art de la Renaissance, afin d'appeler leur attention et leurs études comparatives sur des œuvres dont les auteurs nous restent inconnus. Les archives locales et les traditions du Musée n'ont pu faire la lumière sur l'origine de ces beaux fragments provenant des anciennes églises de Reims, et vraiment dignes de prendre place dans les recueils généraux sur l'histoire des Beaux-Arts.

Il ne sera pas sans intérêt de comparer deux œuvres du même siècle, indiquant la marche de l'art au sortir du moyen âge et la continuité des traditions de l'école gothique aboutissant à la Renaissance. A notre époque d'investigations universelles et de recherches incessantes, il ne s'agit plus de conserver avec un soin jaloux les richesses des dépôts provinciaux, mais il convient de les exposer au grand jour de la curiosité et du savoir.

Nous offrons l'expression de notre gratitude au docteur Eug. Bagneris, de Nancy, pour son obligeance à exécuter les clichés qui nous permettent de faire connaître ces belles sculptures, l'honneur du Musée de Reims.

Le retable de Saint-Pierre-le-Vieil est en marbre blanc, d'un très beau poli et d'une grande finesse de travail. Il se compose d'un massif carré faisant le fond de la scène et des pièces de dimensions différentes, sciées dans le marbre et rapportées en avant. On ignore l'arrangement primitif de l'ensemble et même la place respective des fragments. Ils comprennent cinq sujets isolés aujourd'hui : l'*Enfant Jésus dans la crèche*, la *Vierge à genoux*, *Saint Joseph assis*, un *Groupe de trois bergers avec un chien, une chèvre et un agneau*, et enfin le *Bœuf et l'Ane*, accolés sur un même socle. On a disposé ces morceaux dans un ordre de convention, comme

Digitized by Google

l'accompagnement possible du relief principal. Ce dernier, dont le poids est considérable, mesure 0m69 de hauteur sur 0m55 de largeur et 0m19 d'épaisseur. On voit au sommet du massif un ange, les ailes déployées et les bras tendus, tenant un listel sur lequel nous n'avons distingué aucune inscription. Au fond se dessinent une montagne et des arbres. Des deux côtés se profilent des colonnes, contre lesquelles se dressent les nombreux visiteurs appelés à la crèche à la voix de l'ange, cinq à droite, cinq à gauche. Un bœuf et un âne se présentent au milieu. Les personnages sont taillés en pleine saillie ; leurs visages offrent une grande vigueur d'expression, et leurs corps des contours d'un admirable modelé. On ressent l'influence directe de l'école de Michel-Ange.

Voici l'appréciation que faisait de ces sujets M. Eug. Courmeaux, conservateur du Musée, en 1847 : « Un ciseau correct et délicat, des draperies bien jetées, des contours irréprochables annoncent que l'ouvrage sort de la main d'un maître. L'attitude de la Vierge surtout est d'une suavité ravissante. On devine sous des étoffes d'une souplesse parfaite des formes achevées, du modèle le plus heureux ; la tête respire la candeur divine ; si des mains un peu trop fortes et une disproportion assez sensible dans les bras ne déparaient cette délicieuse statuette, il serait, je crois, impossible d'imaginer quelque chose de plus pur, de plus chaste, de plus exquis... (1). »

Cette œuvre, diverse en ses parties, mais si remarquable dans tous ses détails, est-elle due au ciseau du même maître ? Nous l'ignorons. A coup sûr, tous les fragments datent du milieu du XVIe siècle, et s'ins-

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, 1848, t. VII, p. 297.

Digitized by Google

pirent des plus belles conceptions de la Renaissance. On a supposé que la pièce principale était due au ciseau de Domenico Riconuri, dit Domenico Fiorentino, né à Florence dans les premières années du XVI^e^ siècle, et que les morceaux détachés avaient été sculptés à Reims, par Pierre Jacques, mort en cette ville en 1596 (1). Le catalogue du Musée considère même ces sculptures accessoires comme ayant été exécutées par l'artiste rémois pour être jointes au bas-relief du maître italien (2). En l'absence de tout marché contemporain, de toute description antérieure à l'entrée de ces pièces dans nos collections, nous n'osons rien affirmer.

Nous nous contentons de produire la scène elle-même dans un ensemble qui paraît bien authentique et qui doit plaire à tous les amis des arts. Nous exprimons le vœu qu'elle soit prochainement moulée en plâtre, afin de pouvoir figurer au *Musée de la sculpture française*, dans lequel sont disposées tant de merveilles de nos vieux maîtres.

L'origine de cette œuvre d'art est également incertaine, car les uns disent qu'elle était placée dans l'église Saint-Pierre-le-Vieil, les autres dans l'abbaye de Saint-

(1) Il exista à Reims plusieurs sculpteurs célèbres du nom de Jacques, descendants les uns des autres, et non frères : le plus ancien, Pierre Jacques, qui vivait au XVI^e^ siècle ; le second, Nicolas Jacques, qui travailla jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle ; le troisième, François Jacques, mort en 1664. Le plus célèbre, Pierre Jacques, fréquenta les grands maîtres d'Italie et mourut à Reims en 1596. Cfr. *Remensiana*, par L. Paris, 1845, p. 280. — *Les Jacques, sculpteurs rémois*, par M. Liénard ; *Pierre et Nicolas Jacques*, par Max. Sutaine, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VII, p. 287 et t. XXVII, p. 290.

(2) *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, 1881, p. 320, 321 et 325.

Digitized by Google

Pierre-les-Dames. Sans doute ce dernier monastère était riche en figures sculptées, mais toutes les relations citent avec admiration « les beaux morceaux d'architecture » que l'on voyait dans les chapelles de la paroisse Saint-Pierre, et que l'on attribuait indifféremment aux Jacques (1). Il nous paraît donc plus vraisemblable d'accepter cette dernière tradition, tout en réservant un plus ample informé aux découvertes de l'avenir.

Comme preuve à l'appui de cette présomption, voici le traité passé par Pierre Jacques, sculpteur à Reims, pour la reconstruction de l'autel de Saint-Pierre-le-Vieil en 1583 :

« *29 août 1583.* — Devise comme il faut faire la besongne suivant le pourtraict.

Et premier la largeur de la face de devant aura x pieds, sur laquelle largeur se prend deux pieds pour faire les deux pilastres dont l'un sera à un bout et l'autre sera à l'autre bout, et l'autel demourera comme elle est de présent, et chacun desditz pilastres aura sept piedz de hauteur d'ordre composite, dont la tige depuis le dessus de la basse jusques au-dessous du chapiteau sera revestu d'un beau feuillage qui montera jusques a deux tiers de ladicte tige et le reste sera canellé ; les chapiteaux aussy seront faits selon ledit ordre bien elabourez avec les basses ; dessus lesditz pilastres sera posez l'architrave, frise et cornice, dont l'architrave regnera par le dessus de la contretable, mais la corniche viendra à senrouller et eslever au-desouz des chandeliers ; et au dessus du milieu de la contretable y aura ung frontispice pour couronnement de ladicte contretable, dans lequel fronton aura une tablette de marbre noir pour y graver quelques titres. Au desouz de chacun bout dudit couronnement aura une petite console avec une corniche desouz et un adoucissement qui viendra s'enrouller

(1) *Almanach historique de Reims pour l'année 1753*, notice sur l'église Saint-Pierre-aux-Clercs.

Digitized by Google

avec l'autre corniche qui soutient les chandeliers ; au mesme endroit aura deux festons de fruits pour aorner les aeles de la contretable, avec lesquels festons aura ses legases (1) et borches et dentelles a la corniche, dont la hauteur de la corniche, frise et architrave, a l'endroict des pilastres sera d'un pied et un quart, et au dessouz des chandeliers aura deux piedz de hauteur, et le fronton avec l'architrave aura un pied et un pouce de hauteur. Puis au dessus de la corniche des pilastres seront les piedestals pour les figures de S^t^ Pierre et S^t^ Hubert, lesquelz piedestalz auront ung pied hauteur avec ses corniches et entablemens, lesquelz entablemens seront de marbre noir pour i graver titres ; et lesdites figures de dessus auront trois piedz de hauteur.

« Maintenant faut parler du siboir, le piedestal duquel depuis le dessus de l'architrave aura trois piedz x pouces de largeur, lequel sera aorné de ses corniches, dentelles et roses. Au dessus vient un adoucissement avec ses plintes, sur quoi sera posé quatre pilastres, lesquels seront revestus de feuillage, excepté le derière ; les chapiteaux aussy seront faitz de beau feuillage ; entre lesditz pilastres aura quatre arcs percées avec une corniche alentour, et au dedans de l'arc aura un rempliage fait a jour dans lequel on pourra metre des vitres. Dessus les pilastres se posera l'architrave, frize et cornice avec son frontispice rond et un pied pour poser la figure d'en hault, dans lequel fronton aura un chérubin avec nuages ; et dans la frise aura des fleurons et roses ; lequel siboir aura (depuis son piedestal jusques au dessus du pied qui soutient la figure d'en hault) quatre piedz et quatre pouces, et de largeur du dehors d'un pilastre à l'autre un pied trois quartz ; et sur les quatre coings du piedestal qui soutient le siboir i aura a chacun une figure : les deux de devant representeront l'Annonciation et auront deux piedz un quart de hauteur, et depuis le pavé jusques au

(1) Mot emprunté à la langue italienne (*legaccia*, lien, attache). Le mot *borches* qui suit est peut-être aussi emprunté à l'italien *borchia*, bossette.

Digitized by Google

somet de la figure d'en hault sont seze piedz dix pouces. Voila pour le devant.

« Les deux bouts seront semblables et autant enrichis que le devant, ascavoir quant aux pilastres d'embas, frize, corniche et architrave et piedestals et entablemens des marbre et figures, car il i aura sur chacun pilastre une figure, et entre les deux pilastres des deux bouts sera a chacun son escalier aiant deux piedz de largeur, et y aura dix marches a chacun, et i aura six piedz jusques au dessus des escaliers, et chacune marche aura huict pouces de largeur et six et demi d'epeceur, et d'un pilastre à l'autre par le dehors sont trois pieds et un quart. Voila pour les bouts toute l'especeur; depuis le devant de la contretable jusques au derrière sont cinq piedz.

« Le derrière ensuit de mesme ordre, asavoir les pilastres, architrave, frize, cornice et piedestalz, excepté qu'il n'i aura feuillages ni autres enrichissemens, car toutes les cornices et piedestalz seront plaines, et n'i aura nulles tables de marbre.

« L'entrée de l'armoire aura quatre piedz et demi en hauteur et quatre de largeur et trois de profondeur ; la largeur du resail du derrière est de cinq piedz dix pouces, la hauteur des apuis des escailliers est de trois piedz, et depuis le dessus de l'escalier jusques a l'huis du siboir sont quatre piedz huit pouces, le reste se voit facillement par le portraict. Et j'entens le tout bien elabouré et achevé, comme la besongne le requiert.

« Pour conter les étofes, il faut les fondemens de bonnes craies et pierres rousses, puis faire les pilastres, corniches, frize d'enbas, architrave, de pierre de Crugni, et les escaliers de mesme, et le reste de pierre tendre ou de Magneu.

« Les figures sont en nombre neuf..... Faut reblanchir la contretable qui demeure audit autel et aproprier la piscine dudit autel.

« Pierre Jaques, ymagier et sculpteur demourant a Reims paroisse S^t^-Estienne, marchande aux paroissiens de S^t^-Pierre le Vieil de faire ung grand autel neuf en ladite église, et fournir les pierres et autres matériaulx necessaires pour le fait de la

Digitized by Google

massonnerie, suyvant le devis cy-dessus transcript et le portraict, hors mis que ledict entrepreneur sera tenu faire les chandeliers de ladicte autel, rendu, fait et parfaict a dictz d'ouvriers pour le jour S[t]-Remy d'octobre 1584, moyennant deux cens quatre vingt unze escus deux tiers.

« Honoré Vallet et Jehan Vallet, menuisiers à Reims, se constituent caution.

« Aura ledit entrepreneur a son proffit le vieil bois dudit autel qui est au derrière, sans toucher au bois des ymages, et les ferailles et vieil bois.

« Les ymaiges que ledit entrepreneur sera tenu faire audit autel de rond de bosse sont ung saint sauveur au dessus du cyboire, aux deux costez dudit cyboire une annonciation, et sur les deux bouts au devant dudit autel S[t]-Pierre et S[t]-Hubert, au derrière dudit autel les quatre évangélistes.

(Signé:) N. Frizon, Angier, T. Fremyn, Frizon, Pierre Jacques P. Jehan Vallet (1). »

L'œuvre de Pierre Jacques fut altérée vers la fin du XVIII[e] siècle, par suite de travaux d'embellissements exécutés dans le chœur selon le goût de l'époque (2).

(1) *Minutes de Ponce Angier, notaire*, texte découvert et transcrit par M. A. Duchénoy.

(2) *1778, 8 février.* « Sera célébré un service solennel à M[tre] J.-B[te] Gard, conseiller du roy,..... qui a beaucoup payé, il y a quelques années, pour le rétablissement du maître-autel et l'ornement du sanctuaire. » — *1778, 3 may.* « ... La boiserie au-dessus des stalles du chœur étant posée à la hauteur convenue, on a remarqué, comme on devait s'y attendre, qu'elle est surpassée de 2 pieds environ par un ouvrage en pierre sculptée et dont les figures sont pour partie mutilées..... Sera avisé s'il est possible de réparer en plâtre et à peu de frais les parties mutilées de l'ouvrage en pierre qui surpasse lad. boiserie, qui est un ouvrage assez beau pour être conservé, sauf à délibérer, dans le cas contraire, si on le laissera subsister dans l'état où il est... » (*Saint-Pierre-le-Vieil*, délibérations du Bureau (1771-1791), f° 56 et 57, *Archives de Reims.)*

Digitized by Google

III

INSCRIPTIONS

La paroisse Saint-Pierre-le-Vieil avait de nombreux tombeaux. Plusieurs Lieutenants des habitants de Reims ont été inhumés dans l'église ou dans le cimetière, et leurs armoiries étaient gravées au-dessus de leur sépulture. En voici la liste : Philippe Frizon, 6 juin 1573 ; — Oudart Noël, 30 septembre 1578 ; — Jean Pioche (son écusson se voyait sur un vitrail) ; — Nicolas-Guarlache Souyn, 31 décembre 1607 ; — Nicolas Frizon, 17 mai 1613 ; — Nicolas Amé, janvier 1669 ; — Claude Coquebert, 29 septembre 1700 ; — Philippe Dorigny, 9 mai 1729 ; — Henri Coquebert, 13 juin 1781. Il ne subsiste rien de leurs épitaphes, pas plus que de l'inscription commémorative de Nicolas-Pierre Dorigny, valeureux officier, tué en 1761 à l'attaque de Waldeck (1).

Quatre débris de dalles tumulaires, provenant vraisemblablement de l'église Saint-Pierre, sont conservés dans la maison de l'impasse Saint-Pierre n° 5. Deux de ces épitaphes sont du xv^e^ siècle ; les légendes sont frustes. L'une d'elles offre une double figure, sans doute un mari et sa femme ; les deux autres dalles, des xvi^e^ et xvii^e^ siècles, portent les noms de membres des familles Cauchon et Léguisé, avec quelques mentions intéressantes. Voici le texte de la plus ancienne, dont les fragments en pierre bleue mesurent 1^m^10 de largeur sur 0^m^65 de hauteur ; les

(1) *Essai sur les Grands Hommes d'une partie de la Champagne*, 1768, p. 67, où Hédoin de Pons-Ludon a relaté ce texte.

Digitized by Google

caractères sont en belles majuscules romaines de la Renaissance, avec un double filet sur les côtés :

. . . . . .
IEAN CAVCHON ESCVIER SEIGR
DVDT MVISON FILS DES DESSVS
NOMEZ LEQVEL DECEDA LE
XIX IOVR D'AVRIL L'AN CIↃIↃ
XCVIII.
PHILBERT CAVCHON SON FILZ ES
CVIER COMANDANT VNE COMP
AGNIE DE CHEVAV LEGERS LEQL
DECEDA LE XXX IOVR DE DECE
MBRE L'AN CIↃIↃXC.
IEAN I..... ISEE (?) ESCVIER SE
. . . . . .

Les armoiries de la famille Cauchon, si fréquemment reproduites dans le pays rémois tout entier, subsistent encore à la façade du château de Muizon : *De gueules au griffon ailé d'or.*

La généalogie de cette famille, donnée par Caumartin dans le *Nobiliaire de Champagne*, est conforme aux données des épitaphes de Jean Cauchon, mort le 19 avril

Digitized by Google

1598, et de Philbert Cauchon, mort le 30 décembre 1590 (1).

La seconde inscription est gravée sur une dalle en pierre bleue dont les débris mesurent 0m65 de hauteur sur 0m84 de largeur ; le texte, en lettres capitales, est encadré d'un filet :

CY DESSOVBZ GISENT LES
CORPS DE MESSIRES PIERRE
ET RENE DE LEGVISÉ PERE
ET FILS TOVS DEVX CHE
VALIERS.....
.....
LE PERE LE 19E DE M....
1628 ET LE FILZ LE.....
...MBRE 16[4]0.....

Beaucoup d'autres épitaphes se trouvaient à Saint-Pierre, aussi curieuses pour l'histoire qu'intéressantes au point de vue de l'art. Heureusement on en retrouve quelques traces dans nos archives (2).

(1) Jean Cauchon, seigneur de Muizon, épousa Élisabeth Forest, d'où Philbert Cauchon, seigneur de Jonval, capitaine de chevau-légers, mort en 1590, et Jacquette Cauchon, femme de Jean Lesguisé, seigneur d'Aigremont en 1580. (*Nobiliaire de Champagne*, f° 156.)

(2) Citons notamment, en ce qui concerne la famille Souyn, un traité passé, le 13 décembre 1604, « entre Nicolas le Gendre et Jehan Doriot, maîtres maçons à Reims, et Garlache Souyn, grenetier pour le roi au Grenier à sel de Reims, et Claude Chalons, marchand à Reims, à l'effet d'exécuter en l'église Saint-Pierre-le-Vieil une épitaphe en pierre dure provenant de Crugny..... » (*Minutes de Taillet, notaire, 1604*).

Digitized by Google

Dans les dépendances d'une maison de la rue du Petit-Four, on a trouvé en 1877 une pierre calcaire blanche portant une inscription du XIVe siècle, pouvant provenir aussi de l'église Saint-Pierre. Elle mesure 0m32 de hauteur sur 0m48 de largeur, et comprend huit lignes de beaux caractères gothiques, séparées les unes des autres par des traits horizontaux. Elle a été donnée au Musée lapidaire de Reims, en 1882, par M. E. Collomb, négociant. En voici le texte ligne pour ligne :

[ici] gist · pierres · ouarn
ers · iadis · bouriois · de · Re
ins · qui · tres · passa · de · ce
ciecle · lan · M · CCC · et · XXX
VIII · le · mardi · apres · lafe
ste · saint · Marc · ewange
listre · vint · VII · iours · en · moi
s · de · mars. [pries · dieu · pour · s'ame.]

Le nom de ce bourgeois, *Ouarners*, est le nom traduit en latin par *Warnerius* et qui était très fréquent à Reims au moyen âge, conservé jusqu'à nous sous les différentes formes de Warnier ou Garnier, Warnet et Warnesson (1).

Le cimetière de la paroisse Saint-Pierre était situé à l'extrémité de la rue de Talleyrand, sur l'emplacement occupé depuis par le Jardin Noël ou Jardin des Plantes. Il contenait une chapelle, dédiée à Saint-Martin, qui servit de salle d'anatomie au chirugien Noël, lorsqu'il reconstitua en cet endroit une École de médecine au commencement de notre siècle. Il n'en subsiste aucune trace; un cercle et des maisons particulières remplissent

(1) *Archives de Reims*, par P. VARIN, table générale, p. 919.

Digitized by Google

ce vaste terrain, dont on retrouve la configuration sur le plan de Le Gendre.

Le souvenir de l'église Saint-Pierre survécut à sa démolition dans le quartier qui en dépendait ; ses derniers débris disparurent lentement ; l'impasse Saint-Pierre, les rues des Chapelains et du Cadran-Saint-Pierre servent encore de témoins dans la tradition populaire. Une importante librairie, fondée dans cette dernière rue par M. Brissart-Binet, continuée aujourd'hui par M. F. Michaud, porte toujours pour enseigne l'image de la plus ancienne paroisse de Reims.

Digitized by Google

II

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-HILAIRE

I

DESCRIPTION

Cette église était située sur l'emplacement d'un enclos contenant aujourd'hui les celliers d'un négociant en vins, au n° 10 de la rue Saint-Hilaire, entre cette rue au nord, la rue Andrieux à l'est, et la rue Cazier (précédemment du cimetière de Saint-Hilaire) au sud. Elle a été vendue en 1791, aussitôt la suppression de la paroisse, et démolie peu de temps après. Il n'en reste pas le moindre vestige.

Située au pied du rempart, mais à proximité de l'hôtel du Présidial et du quartier aristocratique de la ville, elle était réputée l'église de la noblesse rémoise : J.-B. de la Salle et J.-B. Colbert y furent baptisés. L'on y voyait la sépulture des plus hautes familles. L'édifice,

Digitized by Google

presque aussi large que long, se composait d'une nef romane, d'une abside et de collatéraux ajoutés au XIV^e^ siècle (1), agrandis et remaniés à diverses époques (2).

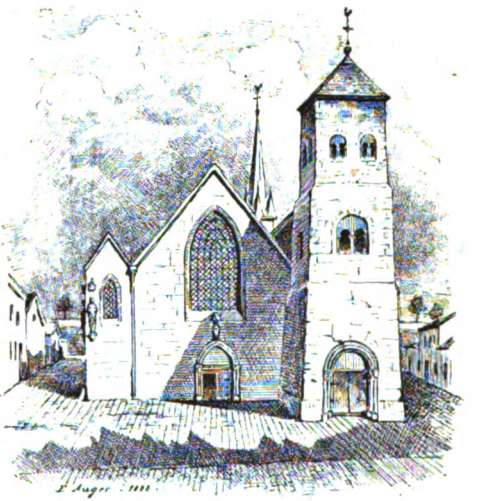

Portail de Saint-Hilaire, d'après un dessin de REIMBEAU-DUCHESNE.

(Bibl. de Reims, MS. LACATTE, t. II, p. 82 *bis.)*

(1) L'église Saint-Hilaire-hors-les-Murs, voisine de la porte Mars, fut détruite, d'après D. Marlot, à l'époque du siège de Reims, en 1359, et l'église Saint-Hilaire-dans-les-Murs fut agrandie en conséquence par Jean de Craon, archevêque, en 1362. — (*Alm. de Reims*, 1753.— *Hist. de Reims*, par D. MARLOT, t. I^er^, p. 690.)

(2) « 24 août 1578. Jehan Legendre, m^tre^ masson a Reims, somme et interpelle les paroissiens de l'église S^t^ Hillaire de Reims, ou estoient Hierome Goujon, escuyer, s^r^ de Vraulx, M^re^ Thomas Parent, conseiller au Presidial... que en ensuivant le marché et convention faicte par lesdits paroissiens avec ledit Legendre pour le bastiment et ediffice encommencé en lad. église de S^t^ Hillaire, ilz ayent a luy fournir et livrer pierres de tailles et autres materiaulx comme ilz sont tenuz pour parachever les ouvraiges en-

Digitized by Google

Le portail datait du XII^e^ siècle, ainsi que la tour placée en avant sur la droite, surmontée d'une flèche en charpente peu élancée; un autre clocher, également en charpente, s'élevait sur le chœur; l'un et l'autre renfermaient des cloches (1).

II

ŒUVRES D'ART

Le Christ et les statues de la Vierge et de saint Jean, qui se trouvent maintenant placés en face de la chaire dans la basilique Saint-Remi, proviennent de l'église Saint-Hilaire. On en a eu la preuve en 1872, alors que ce calvaire, ramené de l'église de Coulommes (Marne), fut restauré et réinstallé dans une église rémoise. L'ensemble atteint de hautes dimensions et forme une belle œuvre de la sculpture décorative du XVI^e^ siècle; il avait été évidemment, à Saint-Hilaire, disposé sur la poutre traditionnelle, la *trabes doxalis*, surmontant ou remplaçant le Jubé, c'est à dire l'arc triomphal, en avant du chœur et en regard de la nef.

commencez par ledit Legendre, et lui bailler argent pour payer ses ouvriers, ou bien de quitter icelluy Legendre de ce qui reste a faire esd. bastiment et ediffice en le payant promptement de ce qui luy est deu, tant de ce qu'il a fait suivant ledit marché que des autres ouvraiges par luy faitz oultre lad. convention. » (*Minutes de Jean Rogier*, 1578.)

(1) Sur les cloches et le clocher du chœur, voir le testament de Guillaume Cauchon en 1532, donné *in extenso* à la fin de ce chapitre.

Digitized by Google

Le Crucifix. — Lors de la restauration du Christ, et de sa pose sur une nouvelle croix, on trouva dans la tête un reliquaire du moyen âge (XIII^e^ siècle) de forme carrée (6 cent. 1/2 sur 5 cent.), divisé en cinq compartiments. Ce reliquaire est une boîte en bois de peu d'épaisseur. Sur les bords et les séparations des compartiments sont collées des bandelettes de parchemin, portant des inscriptions du XIII^e^ siècle en lettres rouges, qui indiquent les noms des saints dont les reliques sont conservées dans les diverses cases de la boîte. Les côtés du reliquaire sont garnis aussi de bandelettes de parchemin ornées de fleurons rouges de la même époque que les inscriptions. Le fond est tapissé extérieurement avec un morceau d'étoffe de soie rouge du XIII^e^ siècle, orné d'une raie jaune et bleue. Les cases contenant les reliques sont garnies au fond d'une feuille d'or sur laquelle ces reliques sont enchâssées dans une monture en or, ainsi que des perles et des pierres précieuses de diverses couleurs, taillées en cabochons. Dans la case centrale sont des fragments de la vraie croix disposés en croix, dans une monture en or, comme les autres reliques. Tous ces compartiments sont fermés par des lames de talc.

Les inscriptions sont en partie effacées. En voici la copie : 1. *Sancti Mathe*[*i*]. — 2. *Sancti Vita*[*lis*]. — 3. [*Sancti Mau*]*ricii martyris.* — 4. .....*ris martyris.* — 5. *Cā* (cathedra) *sancti Petri.* — 6. *Crucis domini* | *Jhesu Christi.* — 7. *Sancti Gereo*[*nis*]. — 8. *Sancti Come.* — 9. [*Sancti Cal*]*isti martyris.* — 10. [*Sancti*] *Leonis m*[*artyris*]. — 11. [*Domi?*]*ne nostre.* — 12. *1620*, date de la reconnaissance des reliques.

Le reliquaire était enveloppé dans un morceau d'é-

Digitized by Google

toffe de soie rouge, avec un liseré orné de soie verte, qui peut remonter au XIII^e^ siècle.

A ce reliquaire était joint le procès-verbal suivant, constatant la découverte des reliques en 1620, et la bénédiction faite alors par Gabriel de Sainte-Marie, vicaire général du cardinal de Guise, archevêque de Reims, du crucifix qui les renfermait, à la suite d'une restauration exécutée aux frais des paroissiens de l'église Saint-Hilaire :

« Anno Domini 1620, vigesima mensis octobris, ego infrascriptus solemniter benedixi hunc crucifixum et imagines Divæ Virginis, sancti Joannis, et alias Christi orantis in horto, quatuor evangelistarum, Divi Petri et Jacobi, et in crucifixi capite jussi reponi reliquias quæ inventæ fuerant in capite ejusdem crucifixi, de novo picti, expensis et devotione parochianorum ecclesiæ parochialis Sancti Hilarii. »

(Signé) « Frater GABRIEL DE S. MARIA, episcopus Archidapolitanus, illustrissimi D. cardinalis a Guisia suffraganeus et vicarius generalis. »

Nous ne connaissons aucune autre œuvre d'art qui ait été conservée après la démolition de l'église. On trouve à la suite du registre des baptêmes pour l'année 1637 de curieux renseignements relatifs à la construction d'un autel par Ponce Jeunehomme en 1668, au tableau du retable exécuté par Gilquin en 1669, avec la liste des dons des paroissiens pour payer ces embellissements.

Digitized by Google

III

INSCRIPTIONS

Nous avons dit que l'église Saint-Hilaire renfermait d'illustres sépultures. En première ligne, nous pouvons citer celle des membres de la famille de Vergeur, dont les ossements furent transportés, à la Révolution, au château de Châlons-le-Vergeur. Neuf épitaphes de ces personnages rémois, restituées par un de leurs descendants, sont aujourd'hui déposées dans l'église de Passy-en-Valois (Oise), et leur texte copié par M. l'abbé Poquet nous a été transmis récemment (1). Citons encore les noms de onze lieutenants des habitants de Reims,

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII, p. 243.

Ajoutons ce texte inédit: « 30 janvier 1626. N^me^ Gendre, m^re^ masson, tailleur de pierre à Reims, convient avec M^ire^ Charles, baron de Vergeur, chev. de l'ordre du roy, vicomte de Cramail, S^gr^ de S^t^ Soupplet, baron de Challerange et Passy en Valloys, bailly de Vermandois, de faire une cloison de pierre d'Unchair en la chapelle de S. Guillaume en l'église de S. Hilaire, conformém^t^ au desseing, laquelle cloison sera de 8 pieds de hauteur au dessus du pavé. Item faire un epitaphe en lad. chapelle, le bas de pierre d'Unchair et le haut de pierre de Lagery;.. faire et massoner la muraille pour porter led. épitaphe et y mettre 2 colonnes de marbre noir, faire aux 2 costez dud. epitaphe 2 armoiries, changer de place l'epitaphe de deffunt m^ire^ Hubert le Vergeur de Cramail, son pere, le remettre au lieu qui sera dit audit Gendre, et au lieu de l'arpy qui est au bas de l'epitaphe y tailler des armoiries, suivant le desseing qui lui en sera baillé — le tout fait pour la S. Remy d'octobre — moy^t^ 500^l^ tourn. » *(Minutes du notaire Viscot*, 1626, *Étude de M^e^ Morizet.)*

Digitized by Google

inhumés à Saint-Hilaire du xv^e^ au xviii^e^ siècle (1).

Il faut signaler ensuite quatre monuments provenant de la même église, conservés intacts au Musée de Reims.

Le premier est une dalle en marbre noir (hauteur, 2^m^50; largeur 1^m^15), découverte en 1887 dans la maison de M. Gadiot, à l'angle de la rue Saint-Hilaire et de la rue de l'Échauderie, et donnée par lui à la Ville. On y lit ces textes gravés en lettres gothiques :

✠ *cy gist Thiebaut de berrieux, iadis bourgois de reins, qui trespassa l'an mil* cccc *et* vii *le* vi *iour de Joing, pries pour luy.*

✠ *cy gist margue, feme feu milet le voirrier et de puis feme dudit thiebaut, laquelle trespassa l'an mil* cccc *et* viii, *le sabmedi* v^e^ *jour en mai, pries dieu pour elle.*

✠ *cy gist Jehan le voirrier, qui trespassa l(an) mil* cccc xxxiii, *le penultieme (jour du mois) de may, pries dieu pour luy.*

La seconde inscription est relative à la famille Chertemps, qui joua un rôle important à Reims au xvi^e^ siècle. Simon Chertemps fut lieutenant des habitants

(1) Lieutenants des habitants de Reims inhumés dans cette église, avec leurs armoiries sur leurs tombes : Thomas de Bazoches. — Nicolas Muzart, 7 mars 1476. — Nicolas Noël. — Jérôme Goujon, 1604. — Simon Chertemps, 12 août 1608. — Regnault Goujon, 7 juillet 1611. — Robert Barrois, 21 septembre 1650. — Nicolas Ancelet, 15 mai 1627. — J.-B. Amé, 6 novembre 1703. — Louis de la Salle, 21 mars 1698. — Simon Bachelier, 5 mai 1725.

Digitized by Google

(1577-1580), et nous connaissons son testament (1). Voici l'épitaphe de son fils :

.....

ESPOVSE, QVI DECEDA LE 14ᵉ AVRIL · 1591 ·
CY GIST PIERRE CHERTEMPS SEIGʳ DE VAULX, CONⁿᵉʳ
DV ROY, ET CONTROLLEVR GNAL DES FINACES
EN LA GNALITÉ DE CHAMPAIGNE, FILZ VNIQVE DE
SIMON CHERTEMPS, ET DE DAMˡˡᵉ IEANE BEGVIN ·
AAGÉ DE 36 ANS, LEQVEL DECEDA LE 20ᵉ IANVIᵉʳ
1593, QVI A EV POVR ESPOVSE DAMOISELLE
IVDITH DE GAVNES (2).

La troisième épitaphe sauvegardée est celle d'un membre de la famille Coquebert, dont l'acte de sépulture concorde avec notre texte (3). Voici l'inscription gravée en lettres capitales :

(1) *Armorial des Lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. GIVELET, 1887, p. 96. — Voici le complément de la notice : « 1594, 28 Juin. Testament de Simon Chertemps, Sᵍʳ de Vaulx et du Moussel, demᵗ à Reims, paroisse S. Hilaire : Désire être inhumé en l'eglise S. Hilaire près du tombeau de Jehane Beguin, son espouse, et de Mʳᵉ Pierre Chertemps, leur fils, controleur. Il laisse tous ses heritages et meubles à Pierre, Jacques, René et François Chertemps, ses petits-fils, enfants de Mʳᵉ Pierre Chertemps, son fils. » (*Minutes de Ponce Angier*, 1594.)

(2) Fragment d'une épitaphe en marbre noir, dont le haut est brisé. Lettres capitales très fines, bien gravées (XVIᵉ siècle). (Hauteur, 0ᵐ25, largeur 0ᵐ76). Don de M. de Beffroy au Musée archéologique de Reims, le 6 août 1885.

(3) « 1688, 12 janvier. — Mort de Mʳ Simon Cocquebert, seignʳ de Bulin, conseiller echevin et doyen des capitaines de la ville de Reims, epoux de Jeanne Amé en premieres noces, agé de soixante-sept ans, inhumé le treize en l'eglise S. Hilaire devant la chapelle du Sᵗ Sacrement. Tesmoins : Claude André Cocquebert, ecuyer, sᵍʳ

Digitized by Google

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MEMOIRE D'HONNORABL^E
HOMME SIMON COCQUEBERT
S^R DE BULIN CONSEILLER ET
ESCHEVIN DE LA VILLE DE REIMS
DECEDÉ LE 12^E JANVIER 1688. AGÉ
DE 68 ANS
ET DE DAMOISELLE JEANNE AMÉ
SON EPOUZE DECEDÉE LE 14^E
FEVRIER 1696. AGÉE DE 68 ANS
ET DE JEAN- BAPT. COCQUEBERT
LEUR FILS DECEDÉ LE 6^E OCTOBRE
1690, AGÉ DE 30 ANS.

REQUIESCANT IN PACE

Plaque de marbre noir, sans moulures, conservée au Musée de Reims (H. 0^m60, L. 0^m40.)

La quatrième épitaphe de Saint-Hilaire est celle de l'un des curés de cette église au XVIII^e siècle, Nicaise Delamotte, doyen de la chrétienté de Reims, c'est à dire du doyenné comprenant la ville et sa banlieue. Le texte est gravé sur un marbre noir en forme de losange de 0^m49, ainsi disposé :

de Beleaucourt, M^e Jehan Amé. — 1696, 14 février. — Mort de Jeanne Amé, agée de 67 ans, v^e de M^r Simon Cocquebert, s^r de Bulin, ancien conseiller echevin, inhumé en cette eglise au-devant de la chapelle du S^t Sacrement. Tesmoins: Jean Pierre et Joseph Cocquebert, ses fils. (*Registre de Saint-Hilaire.*)

Digitized by Google

Cy git
M^re^ NICAISE DELAMOTTE
LICENTIÉ ES LOIX, DOYEN
DE LA CHRETIENTÉ, QUI APRÈS
AVOIR DIGNEMENT REMPLI LES
DEVOIRS DE CURÉ DANS CETTE PAROISSE
PENDANT 40 ANS, EST DÉCÉDÉ LE
27 NOVEMBRE 1783, AGÉ DE 72 ANS.

(Figure d'un calice.)

Requiescat in pace

Nous savons par sa réponse à un *Questionnaire* adressé par l'Archevêché en 1774, que Nicaise Delamotte, curé de Saint-Hilaire, était alors âgé de soixante-deux ans et doyen depuis onze ans. Il donne dans cette pièce une courte description de son église et signale les fonts baptismaux comme étant « des plus beaux et des plus rares »; il y revendique aussi les droits de sa paroisse à l'encontre du Temple, où l'on attirait indûment ses paroissiens à des offices de dévotion (1).

(1) *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, série G, Visites, Doyenné de la Chrétienté, Paroisse Saint-Hilaire.

Le culte de saint Hilaire a survécu à la destruction de l'église placée sous son vocable, et il est transféré depuis l'époque de la Restauration dans la chapelle dite de la *Mission*, rue Cotta.

Digitized by Google

DOCUMENTS ANNEXES SUR L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE

I

Extrait du testament de Guillaume Cauchon.

1532, 24 avril. — Testament de noble homme Guillaume Cauchon l'aisné, S^r^ de Verzenay en partie, demeurant à Reims, couché malade sur une couchette près du feu.

Veult estre inhumé en l'eglise de S^t^ Hillaire de Reims au devant de l'ostel S^t^ Jean Baptiste, auprès de feue Roze Cauchon sa seur, et que on achette une pierre de Cruny qui sont blanche, non subjette a gellée, qui sera mise sur la sepulture dudit testateur, laquelle pierre sera escripte comme on a accoustumé d'escripre les autres tumbes.

Veult ung annuel de messes estre dit en ladite eglise S^t^ Hilaire, a commencer du jour du trespas du testateur, si possible est.

Veult être baillé a la fabrique de ladite eglise S^t^ Hilaire 80 livres tournois, compris la somme de 19 livres 10 solz qu'il a desja payé pour fournir au payement du métail de deux cloches qui ont esté faictes depuis nagueres pour ladite eglise, et moyennant lequel laiz ledit testateur veult et entend que lesdites cloches servent au service divin, et aussi que quant aucunes poures gens iront de vie a trespas, s'ilz veullent faire sonner lesdites cloches, qu'ilz n'en payent aucune chose pour le droict dudit sonnaige, parce que icelluy testateur dit les avoir fait faire à ceste intention.

Item veult estre fait a ses despens, le plus tost que faire se pourra après son trespas, ung clochier au dessus de la croisée du cueur de lad. eglise de Sainct Hilaire, bon et souffisant, pour mectre lesdites deux cloches, en fasson du petit clochier des Prescheurs de Reims.

Digitized by Google

Veult estre distribué aux povres prisonniers pour 100 livres tourn. de drap en robbes a leur usaige.

Exécuteurs : Nicolas Vieillart et Jehan Le Tourneur.

II

Exécution du testament de Guillaume Cauchon.

1532, 4 août. — Remy Cauchon, Guillaume Moet a cause de Jehanne Cauchon sa femme, d^lle^ Jehanne Grossaine, v^e^ de noble homme et seign^r^ m^re^ Guillaume Cauchon, vivant licencié es loix, Lieutenant a Fymes de M^r^ le bailly de Vitry, en son nom et comme ayant la garde noble de Hyerome Cauchon, fils dudit defunt et d'elle, et encores ledit Remy Cauchon comme se portant fort de Claude Gourlier, march^d^ a Chaalons, et d^lle^ Marie Cauchon sa femme, et de Regn. Cauchon et Symonne Cauchon, tous heritiers de feu Guillaume Cauchon l'aîné, vivant sieur en partie de Verzenay, *d'une part*, — Et Jehan Bricquet, charpentier a Reims, *d'autre*.

Disant comme ainsy soit que ledit feu Guillaume Cauchon ayt ordonné faire faire certain clochier en l'eglise paroissiale de S^t^ Hilaire de Reims, comme il est contenu au testament dudit defunt, sy recongnurent lesdites parties de leurs bonnes voulontez que pour faire ledit clochier elles avoient et ont fait les marchié, convenance et pactions qui s'ensuivont, c'est assavoir que ledit Jehan Bricquet sera tenu de faire une platte forme de six pieces de bois pour icelle asseoir sur les quatre pilliers de ladite église, et sur ladite platte forme faire une cave de bois d'environ 24 piedz de haulteur et de 28 a 29 piedz de largeur par bas et 19 piedz ou environ de largeur par hault, ladite cave fournye d'estaches, entretoises, croix S^t^ André et autres loyaizons convenables, avec les entremyses (?) pour faire les rechangemens qui seront de la hauteur des apuyes des oyz et fenestres, et au hault de ladite cave faire une

Digitized by Google

autre platte forme qui servira entre ladite platte forme et celle qui sera dessus pour assembler les rechangemens, et faire en icelle seconde platte forme un plancher de planches communes fueillées. Et sur ladite premiere cave sera ledit Bricquet tenu faire une autre cave de 12 piedz ou environ de haulteur et de largeur convenable, selon que le lieu le requiert, avec les oyz, fenestres et loyaizons y appartenans. Et sur ladite seconde cave sera tenu faire une autre platte forme ou rouet, sur laquelle se assemblera l'admortissement ou flesche du clochier avec quatre fyolles qui feront les quatre coingz, fourniz d'heritiers, cheverons, contrevendz, rouetz, deux ou trois autres rouetz au dessus jusques au bout de ladite flesche qui sera de trente-six a quarante piedz de haulteur depuis ledit premier rouet, et dedans ladite seconde cave faire ung beffroy souffisant pour y pendre et soustenir les deux cloches qui de present sont au pied de la tour de ladite église. Lequel beffroy sera fondé sur ladite premiere cave, fourny d'estaches et autres loyaizons y appartenans, avec les mouttons servans à pendre lesdites cloches. Sera tenu ledit Bricquet de faire ledit ouvrage de charpenterie taillé à la cugnié et a la grant hache, a doubles assemblemens ou y sera requis. Et lesquelz ouvraiges ledit Bricquet sera tenu faire, parfaire et asseoir bien et duement ainsy qu'il appartient, a dictz d'ouvriers et gens en ce congnoissans, dedans le jour de feste de bonnes Pasques prochain venant, selon et ensuivant le gect et pourtraict qui en a esté faict, signé desditz notaires, qui demeurera es mains de Jehan Le Tourneur, coustre de ladite eglise, du consentement desdites parties. Et sera tenu ledit Bricquet, après que le comble de ladite eglise sera descouvert à l'endroit ou il convient dresser ledit clochier, de descombrer le vieil bois au plus grant proffit du comble que faire se pourra, et après ledit clochier faict et parfaict, racorder et rassembler ledit comble avec ledit clochier près a y mectre la couverture. Et encores sera tenu ledit Bricquet fournir a ses despens d'engins et cordaiges convenables pour monter et avaller ledit bois et assembler ledit ouvraige. Avec ce sera tenu ledit Bric-

Digitized by Google

quet monter a ses despens et pendre lesdites deux cloches dedans ledit beuffroy, prestes a sonner, du mestier de charpenterie. Et moyennant ce ledit Remy Cauchon et consorts seront tenus livrer tout le bois et ferailles convenables audit ouvraige, sur le lieu au devant des portaulx de ladite eglise, et de rendre et payer audit Bricquet la somme de cent livres tournois fait a fait qu'il fera lesditz ouvraiges. Et sy aura ledict Bricquet tous les corpaulx et boutz de pieces de bois dudit ouvraige au dessoulz d'ung pied. — Fait le 4 août 1532 en la presence de honnestes hommes Nicolas Vieillart et Jehan Le Tourneur, executeurs du testament dudit feu Guillaume Cauchon.

(*Extraits des Minutes de Pierre Rogier*, notaire à Reims, documents transcrits par M. A. Duchénoy.)

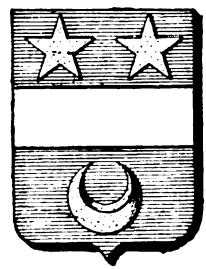

Simon Chertemps

Lieutenant des Habitants

(Inhumé à Saint-Hilaire)

Digitized by Google

FRISE DU CHŒUR DE SAINT-SYMPHORIEN

III

ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE

SAINT-SYMPHORIEN

I

DESCRIPTION

L'église de ce nom se trouvait comprise dans l'intervalle des rues des Trois-Raisinets et de Saint-Symphorien; le portail était en façade sur cette dernière rue, à la place actuelle des maisons n°s 9, 11 et 13. Le cimetière occupait l'emplacement de la maison n° 15 et s'étendait jusqu'au transept. L'abside aboutissait à la rue des Trois-Raisinets, à l'endroit de la maison n° 10, dans les dépendances de laquelle eurent lieu, en 1860, les intéressantes trouvailles que nous signalerons plus loin.

Détruite en 1796, cette église était riche d'architec-

Digitized by Google

ture et féconde en souvenirs. On lisait autrefois au-dessus de la porte cette inscription conservée par les chanoines Girard et Hillet :

Hic bis quinque Patres primam tenuere cathedram,
Ad Mariae templum transtulit undecimus (1).

Ce texte rappelait l'antiquité de l'église désignée comme *Diaconia* dans le grand testament de saint Remi et placée primitivement sous le vocable *Ad Apostolos* (voy. Flodoard, *Hist. Remensis ecclesiæ*, l. I, ch. VI, 18; l. II, ch. V, 6); là fut le siège de Bétause et de six de ses successeurs jusqu'à la translation de la cathédrale à l'emplacement actuel par saint Nicaise au Ve siècle (2).

L'édifice avait gardé sa nef romane, mais le chevet, reconstruit au commencement du XIIIe siècle, vers 1209 (3), offrait une analogie parfaite avec le chœur de Saint-Remi, dont il était une réduction; les collatéraux avaient été réédifiés au XVIe siècle. Le clocher était au-dessus du portail; c'était une grande tour du XIIe siècle, recouverte d'une flèche en charpente, et qui avait longtemps servi de beffroi à la ville. La décoration intérieure répondait aux besoins de la double destination

(1) *Almanach de Reims*, 1774, p. 85.

(2) *Histoire de Reims*, par D. MARLOT, t. I, p. 698.

(3) Cette date résulte d'une charte par laquelle l'archevêque Albéric de Humbert autorise à faire des quêtes dans la province de Reims, pour subvenir aux frais de la reconstruction de l'église Saint-Symphorien : « ...Cum specialis filia nostra ecclesia beatorum Apostolorum et sancti Simphoriani Remensis *miro et sumptuoso opere de novo coperit reedificari*, nec ad tanti operis consummationem proprie suppetant facultates... » Cette charte est datée du mois d'août 1209. (*Archives de Reims*, fonds de Saint-Symphorien, Indulgences, n° 1.)

Digitized by Google

du monument : les chanoines attachés à l'église avaient un cloître et un chœur à leur usage, et la paroisse avait eu son autel consacré par l'archevêque Guy de Roye en 1401 (1).

De grands travaux d'embellissement eurent lieu en 1707 par les soins du chapitre : on construisit un somptueux autel à baldaquin et des stalles surmontées de lambris et de peintures (2).

Le *Questionnaire de 1774* décrit ainsi cette église :

« L'église est commune à la paroisse et au chapitre. La paroisse occupe la partie de la nef et le chapitre celle du chœur. La paroisse n'a à elle qu'une chapelle, et par concession du chapitre elle a l'usage de deux autres. La nef est lambrissée; le sanctuaire est d'autant plus étroit qu'il n'est séparé de l'autel, appelé l'autel Boulet, que d'environ huit piés. Le grand autel est consacré sous l'invocation de la Sainte Croix. » (*Archives de Reims,* série G, Visites, Doyenné de la Chrétienté.)

(1) Voici les détails que D. Marlot nous donne au sujet de cet édifice :

« Canonici... statuerunt chorum renovare a fundamentis sub Henrico archiepiscopo, structura satis eleganti ac Remigiano pæne simili, qui per id quoque tempus ædificabatur.....

« In ea (ecclesia) pavimentum tessellatum visitur, Remigiano quidem antiquius, at rerum varietate quæ in eo repræsentantur et amplitudine impar omnino, videturque ante renovationem chori exstitisse. Ecclesia collegiata est et parochialis, canonici chorum occupant habentque claustrum et capitulum. Altare parochianorum ad ingressum chori parte dextera positum fuit auctoritate Guidonis de Roya, archiepiscopi, qui et illud consecravit die Pentecostes 22 Maii 1401. » (*Hist. eccl. Rem.*, t. II, p. 240.)

(2) Le Musée possède le portrait de Messire Henry Gonel, curé de Saint-Symphorien, mort en 1694. (*Catal. du Musée*, 1881, p. 123.)

Digitized by Google

II

ŒUVRES D'ART

Retable du XVI^e^ *siècle.* — Retable en pierre d'un grain assez fin, divisé en trois compartiments offrant trois scènes distinctes. L'ensemble, d'une largeur de 1^m^50, mesure 0^m^60 de hauteur et 0^m^18 d'épaisseur. Sur la gauche, on voit la *Nativité de Notre Seigneur* et la *Venue des Bergers à la Crèche*, sur la droite l'*Adoration des Mages*, et au milieu la *Présentation de l'Enfant Jésus au Temple*. Les trois sujets s'harmonisent comme lignes, et, malgré la mutilation des encadrements, ils forment une suite d'un même caractère. Les personnages se détachent en plein relief dans des attitudes très variées ; ils sont revêtus des riches costumes de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^ siècle (1).

C'est à cette époque, en effet, que nous reporterions ces sculptures. Bien qu'elles n'offrent aucune décoration gothique et que les détails d'ornementation ou d'architecture se ressentent du goût de la Renaissance, il règne dans l'ensemble une analogie frappante avec les peintures des triptyques flamands de l'époque de

(1) On lit sur la bordure des vêtements du premier des rois mages ces mots en capitales : N RI. VIVE LE ROI. DE ROI, et plus bas : AVRVM. Le second mage porte la fin de son nom : ASAR (*Baltazar*). Le troisième ne porte aucune inscription ; sa figure est celle d'un nègre, parce qu'il représente l'Afrique, tandis que les deux premiers mages personnifient l'Europe et l'Asie. Quelques lettres se voient aussi sur les costumes des assistants du grand prêtre.

Digitized by Google

Philippe le Bon. Les têtes d'anges surtout ont une expression qui rappelle la fin du moyen âge.

L'artiste qui a sculpté ces scènes avait gardé les traditions de l'âge précédent sous le règne de François Ier. Quant au nom de cet artiste, aucun document ne permet de le fixer, et si le livret du Musée attribue l'œuvre au ciseau de Gérard Bailly, tailleur d'images à Reims, mort en 1548, ce n'est que par comparaison avec des sculptures de ce maître, exécutées à la cathédrale vers le même temps. Ajoutons simplement, à titre de renseignement, que ces trois scènes furent offertes au Musée en 1840 par M. Grandremy-Lecoq, entrepreneur de maçonnerie, comme provenant des débris de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Symphorien (1). Les archives de ce chapitre ne conservent aucun titre sur la confection du retable. Il faudrait un hasard inespéré pour en retrouver l'origine exacte.

Sculptures du XIIIe *siècle.* — On voit encastré dans l'un des murs de la cour de la maison de la rue de Courcelles, n° 7, un débris du cordon qui garnissait intérieurement le pourtour de l'abside de Saint-Sympho-

(1) 7 mai 1835, lettre de M. Louis Paris au maire de Reims, pour lui signaler un bas-relief à trois tableaux, en pierre, provenant de Saint-Symphorien, se trouvant chez M. Grandremy, entrepreneur, et qu'il faut acquérir pour le Musée. (*Papiers de M. de Saint-Marceaux*, acquis par M. Lebourq en 1880.) — Cf. le Registre du Catalogue ms. dressé par M. Louis Paris, n° 65, f° 118 verso. Une lettre de M. Grandremy rapporte que cette sculpture fut sollicitée et acquise par un étranger de passage à Reims, au moment de la démolition de l'église, puis mise en dépôt dans l'atelier d'un maçon, mais qu'elle ne fut jamais réclamée par cet ami des arts resté inconnu. (*Archives du Musée de Reims.*)

Digitized by Google

rien à la base du triforium. Cette frise élégante se trouve reproduite en tête de ce chapitre; le morceau mesure 1m45 de largeur sur 0m15 de hauteur.

Il subsiste encore quatre colonnes de la même époque, provenant également du chœur de cette église, dans a cour de la maison de la rue des Trois-Raisinets, n° 5, servant de support à une galerie vitrée. Ces colonnes, de 4 mètres environ de hauteur, ont gardé leurs chapiteaux à crochets.

Mosaïque. — Le chœur de Saint-Symphorien était pavé d'une mosaïque formée de rosaces entrelacées avec fleurons variés, le tout encadré d'une bordure ornée d'une grecque. Elle a été remise au jour dans son entier en 1860; un fragment important en a été extrait et déposé au Musée; nous renvoyons pour sa description au savant ouvrage qui fut publié alors et qui en reproduit la figure (1).

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXII, p. 141, et tirage à part intitulé *La Mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims*, par Ch. Loriquet, in-8°, Reims, 1862, p. 119 et 145-150, avec dessin en couleur, pl. IV, fig. v, p. 105. — Ce passage relate la découverte de la mosaïque du chœur de l'église Saint-Symphorien en 1860, dans la maison de M. Frédéric Lelarge, rue des Trois-Raisinets, n° 10. On y trouva tout l'emplacement du chœur, quelques colonnes encore debout et deux chapiteaux du XIIIe siècle qui furent recueillis au Musée. L'aspect entier de cette mosaïque enrichie de marbres précieux était splendide, au dire des témoins oculaires. A cause des travaux entrepris dans l'immeuble, on ne put en extraire qu'un fragment (hauteur, 1m05; largeur, 1m65), déposé également au Musée comme un spécimen de l'art du mosaïste à Reims au commencement du XIIIe siècle.

Contrairement à l'assertion de Marlot (voy. ci-dessus), cette belle mosaïque ne paraît pas avoir été plus ancienne que celle de

Digitized by Google

Sculpture du XV^e^ *ou* XVI^e^ *siècle.* — Ce débris représente *Jésus portant sa croix avec l'aide du Cyrénéen.*

Groupe en bois peint et doré, hauteur, 0^m^51; largeur, 0^m^49. On lit sur le bord du vêtement de Simon : *Cirin · Simon · imposueru · crucem.*

Provient d'un retable représentant la Passion qui se trouvait dans l'église de Saint-Symphorien. Acheté à la vente A. Duchesne en 1859 (1) pour le Musée de Reims

Tableaux. — L'église Saint-Symphorien possédait deux grands tableaux, œuvres de peintres rémois, relatifs à la vie de son patron : l'un représentant sa *Flagellation*, par Nicolas Harmant, l'autre son *Martyre*, par Jean Harmant. Ce dernier seul a survécu et se trouve au Musée (2).

Sièges sculptés. — L'église Saint-Remi possède deux grands fauteuils du XVII^e^ siècle, en forme d'X, servant de sièges au célébrant, qui proviennent de la collégiale de Saint-Symphorien, dont ils portent les armoiries dans un cartouche à l'intersection des montants.

l'église Saint-Remi. Il n'y a point de raison pour la juger antérieure à la reconstruction du chœur, qui eut lieu, ainsi que nous l'avons vu, vers 1209; c'est bien là, croyons-nous, la date qu'il convient de lui assigner. La grecque qui orne sa bordure est une curieuse réminiscence de l'art antique, mais cet art a eu jusque dans le XIII^e^ siècle (à Reims en particulier) beaucoup plus d'influence qu'on ne le pense généralement.

(1) *Catalogue du Musée*, 1881, p. 315. — Malgré l'attribution du livret, nous inclinons à croire, d'après la tradition, que ce fragment provient de Saint-Pierre-le-Vieil.

(2) *Catalogue du Musée*, 1881, p. 99.

Digitized by Google

III

INSCRIPTIONS

Épitaphe d'Helvide. — La plus intéressante des pierres tombales conservées au Musée est celle que l'on trouva en 1876 dans la maison de M. Frédéric Lelarge, rue des Trois-Raisinets; elle offre une inscription du XII^e^ siècle, dont le texte est reproduit ci-contre en lettres capitales. Un estampage, exécuté en 1888 par M. J. Letaille, sur la demande de M. R. de Lasteyrie, permettra sans doute d'obtenir plus tard un fac-similé exact de ce précieux monument lapidaire. L'éloge d'Helvide, composé en huit vers latins rimés, ne nous apprend rien de son existence, sinon qu'elle mourut le 14 mars. Son nom ne se retrouve d'ailleurs dans aucune pièce des archives de Saint-Symphorien, et force nous est de nous en tenir à la mention des vertus de la femme et de la mère (1).

Un second fragment d'épitaphe du moyen âge, venant du même endroit et également conservé au Musée, présente l'image d'un bœuf au-dessous d'un personnage en

(1) On voit figurer à la date du 15 mars, dans un nécrologe de l'église de Reims (XIII^e^ siècle), conservé aux archives de cette ville, une Helvide qui avait fait don au chapitre de la huitième partie du four d'Avançon et de deux deniers de cens : « Helvirdis que dedit nobis octavam partem furni de Aventione et duos denarios de censu. » (Fol. 63 v°.)

Cette Helvide est peut-être celle de notre épitaphe, mais les archives du Chapitre ne nous fournissent sur elle aucun autre renseignement.

Digitized by Google

[FORTITER] · HEC [·] PVGNANS : VICIVM · VIRTVTE · PEREMIT :
MOLLITIEM · SEXVS : MORVM · GRAVITATE · REDEMIT :
FLVXIT · IN · HANC · PVDOR : ET · SANCTORVM · POMPA · BONORVM :
ET · GENVS : ET · PIETAS : ET · OPES : ET · GR[A]CIA · MORVM :
NEC · DEERAT : PROLES : THALAMI · SOCIATA [P]VDORI :
QVAM · NATVRA · PIE · MATRIS : DEBEBAT · HONORI :
DVM · QVARTODECIMO · PEDE : CVRRENS · MARCIVS · IBAT :
DE · CARNE · EGREDIENS : CELOS · HELVIDIS : ADIBAT :

ÉPITAPHE DU XII[e] SIÈCLE

Provenant de l'ancienne église Saint-Symphorien

Pierre calcaire. Hauteur, 0[m]82. — Largeur, 2[m]02. — Épaisseur, 0[m]11.

Digitized by Google

pied, et une légende gothique en bordure dont le sens est incomplet. On distingue seulement ces mots sur deux côtés en lettres gothiques capitales et onciales : ...E ⁝ GRACE ⁝ CC ⁝ ET | ⁝ M ⁝ ET · ENCORE ⁝ LXX · VI ⁝ DEVANT ⁝ TOVS ⁝ SEINS ⁝ LE. VEN..... (Hauteur de ce débris, 1m50; longueur, 0m55.)

Nul autre débris n'a survécu des inscriptions de Saint-Symphorien, mais nous connaissons les sépultures de plusieurs lieutenants des habitants de Reims (1), et l'épitaphe d'un savant chanoine du XVIe siècle, Nicolas Chesneau, dont le texte nous a été conservé et que nous reproduisons à cause de l'intérêt exceptionnel qu'offre ce personnage (2). Enfin, mentionnons sur le même emplacement la découverte, en 1861, de la majeure partie de l'épitaphe du célèbre médecin rémois, Abraham de la Framboisière, mort le 6 mai 1636, dont les morceaux, malheureusement, n'ont pas été sauvegardés.

(1) Lieutenants des habitants de Reims inhumés dans cette église : Thibault de Boutillier, avec ses armoiries; — Guillaume Toignel, 1er août 1504; — Jean de la Fontaine, novembre 1523; — Hubert Feret, 2 avril 1575; — Jean Cauchon. (*Armorial des Lieutenants*, cité plus haut.)

(2) L'épitaphe de Nicolas Chesneau, né à Tourteron (Ardennes), chanoine de Saint-Symphorien, traducteur de Flodoard, et poète, se lisait à un pilier de l'église Saint-Symphorien :

« Hic jacet Nicolaus Chesneau de Turtrono, hujus ecclesiæ decanus et canonicus, studuit, docuit, scripsit, vixit annos LX, obiit XVIII augusti M. D. LXXXI. Orate pro eo. » (*Recueil choisi des Épitaphes anciennes* et *modernes*, par Ch. DROUIN-REGNAULT, chanoine de Saint-Symphorien, Bibl. de Reims, Mss., p. 61.)

Digitized by Google

IV

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-ÉTIENNE

DESCRIPTION

Cette église était située à l'angle de l'ancienne rue de ce nom et de la place Godinot, ancienne place Saint-Pierre-les-Dames. Vendue et détruite à la Révolution (1795), il n'en reste aucun vestige (1). C'était un édifice à trois nefs entièrement roman, dont le portail, surmonté

(1) On retrouve l'emplacement exact de l'église Saint-Étienne et du quartier environnant dans un plan de la seigneurie de Saint-Pierre-les-Dames, du 19 octobre 1776. (*Archives de Reims*, fonds de Saint-Pierre-les-Dames.) — L'église avait été adjugée le 14 octobre 1791 au citoyen Leblanc, serrurier, et revendue par lui à Jean-Thierry Drouet, charpentier (père du maréchal Drouet d'Erlon), qui en céda le terrain et les matériaux de démolition à Pierre Tesseraux, entrepreneur à Paris, le 2e jour complémentaire de l'an III. (*Minutes de Danton*, notaire à Reims, 1795.)

Digitized by Google

d'une tour massive, se trouvait à l'emplacement des maisons portant actuellement les numéros 39 et 41 de la rue de l'Université. Une porte latérale, percée dans le croisillon sud, ouvrait sur la place contiguë. Aucun ornement remarquable ne se voyait, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. L'abbaye de Saint-Pierre était tenue aux réparations d'une partie de l'église (1).

Le cimetière était situé entre l'ancienne porte Bazée et la rue de Contray; ce terrain se trouve maintenant annexé dans les dépendances du Lycée.

L'une des curiosités historiques de cette église était l'épître farcie que l'on y chantait en l'honneur du patron, et que M. l'abbé Bandeville a publiée dans les *Travaux de l'Acad. de Reims*, t. IX, p. 142. (Cf. P. Meyer et L. Guibert, notices sur un graduel de la bibliothèque de Limoges, *Bulletin hist. du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1887, p. 315-365.)

(1) 16 décembre 1631. Fois Itasse, couvreur à Reims, convient avec les coustres de la paroisse St Etienne d'entretenir tous et chacuns les combles de lad. église, compris les escolles, parvis et maison du clerc, en toutes sortes de menues réparations de couverture, hormi les chapelles S. Laurent, S. Martin, et y ayant à chacune desd. chapelles deux combles dont l'abbesse de St Pierre est tenu d'entretenir,..... lever tous les matériaux convenables, moyen. 8 livres tournois par an. (*Minutes de Charlier*, notaire, 1632.) — Le 19 mai 1582, les échevins avaient autorisé les paroissiens de Saint-Étienne à élargir leur église vers et sur la place Saint-Étienne de la largeur de deux pieds outre l'arête de la chapelle S. Martin « en tirant à droicte ligne aultant avant que le grand portail d'icelle église. » (*Archives communales de Reims*, conclusions du buffet de l'échevinage, t. VIII, fol. 18 r°.)

Digitized by Google

INSCRIPTIONS

Bien que voisine de l'Université et fréquentée par ses docteurs, la paroisse Saint-Étienne n'avait pas de monuments célèbres consacrés à leur mémoire (1).

Une seule inscription a survécu; elle est gravée sur un marbre noir et encadrée dans une bordure ornée de l'écusson de la famille Roland, avec la devise : *Ut in plano, sic mens in pace qu(iescit).*

D O M

[CA]ROLVS ROLAND PRESBYTER
[DO]CTOR THEOLOGVS HVIVS EC[.]
[REC]TOR ANTIQWS ANNO ÆTATIS
[SV]Æ. 79 SIBI POSVIT HVNC TVMVL[VM]
[CV]M VASE AQVÆ BENED ⁃ AD CVIV[S]
[VO]TVM QVOTANNIS IN HAC ÆD[E]
[CE]LEBRATVR SOLEMNITER FEST[VM]
[S.]CAROLI BORROMÆI DIE 4 NOBR
DIE 5 HORA 7 MISSA PRO DEFTI[S]
[CV]M COMMENDAOIBVS IN FINE
DOCTORIBVS THEOL. PNTIBV[S]
[MI]SSA QVOTIDIANA HORA 5 CVM
[DI]MIDIA SALVS QVOQVE FESTIS
[PA]SCHÆ PENTEC. ASSVMP. ET NA[T.]
[B.]MARIÆ HORA 7 VESPERTINA
[OB]IIT DIE 21 OCTOB. 1671 ÆTAT[IS]
[...]I ORATE PRO EO

(1) Citons cependant la sépulture de Grégoire Martin, l'un des plus célèbres professeurs du collège des Anglais, à Reims, où il mourut le 28 octobre 1582. On lisait sur sa tombe une épitaphe en vers latins rapportée par D. Marlot. *(Hist. de Reims*, 1846, t. IV, p. 454.)

Digitized by Google

La dalle est sciée au bas et sur les côtés ; le haut seul est intact. Elle est aujourd'hui brisée en trois fragments : le plus grand mesure 1m60 de hauteur sur 0m60 de largeur ; les deux plus petits font partie du côté gauche. Déposée dans un hangar du clos Saint-Nicaise (2 avril 1883), cette épitaphe a été donnée depuis au Musée et se trouve dans la crypte de l'Archevêché.

Jean Maillefer donne dans ses Mémoires la note suivante : « 1671. Mars, 12me, M. Roland, curé de notre paroisse de S. Etienne, est mort ceste nuit à XI heures du soir. Il avoit esté mon régent (1). »

(1) Ms. inédit de la Bibliothèque de Reims, autogr. de Maillefer. — Une pièce authentique confirme l'exactitude de la date donnée par le chroniqueur. Les registres paroissiaux ne mentionnent pas ce décès. Voici un acte de fondation qui supplée à ce silence :

Février 1672. Fondation par feu Mr Roland, ci devant curé de la paroisse S. Etienne, d'un service de vigilles et une messe haute a diacre et sous-diacre (à l'intention des dames abbesses et religieuses de S. Pierre) le jour de son décès arrivé le 12 mars 1671, moyennant 100l. (*Minutes de Chevilliet*, notaire, 1672, étude de Me Goda.)

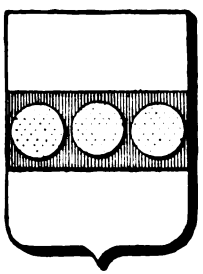

ARMES DE LA FAMILLE ROLAND.

D'argent à la fasce de gueules chargée de 3 besans d'or.

Digitized by Google

V

ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE

SAINT-TIMOTHÉE

I

HISTOIRE ET DESCRIPTION

La célébrité de cette église se rattachait au culte des premiers martyrs de Reims, saint Timothée, saint Maur et saint Apollinaire, dont le supplice eut lieu à la Pompelle et dont les reliques enrichirent le sanctuaire placé sous leur vocable dès une haute antiquité. Un chapitre et une paroisse y étaient installés, le premier dans le chœur et la seconde dans la nef, ayant chacun leur mobilier, leurs cloches et leurs usages distincts (1).

Cet édifice, détruit à la Révolution, avait son entrée à six mètres environ en recul sur la rue actuelle des Créneaux, à l'endroit occupé par la maison n° 8, qui porte pour enseigne : *A Saint-Timothée*. Dans la cour, sur la droite en entrant, subsiste un vieux mur en blo-

(1) *Almanach de Reims*, 1775, p. 71 à 85.

Digitized by Google

cailles, d'une longueur de 10 mètres environ sur une hauteur de 4 mètres, qui paraît appartenir au monument détruit dont il aurait formé le bas côté sud. On y voit encore une baie cintrée non ébrasée, aujourd'hui bouchée, dont les claveaux sont en pierre dure (hauteur, 3 mètres; largeur, $1^{m}20$), et à peu de distance les traces analogues de deux autres fenêtres.

Tels sont les seuls vestiges d'une église qui, sans avoir eu une importance architecturale, tenait néanmoins sa place dans la ville haute que l'on appelait le quartier des basiliques. Le portail ouvrait sous un porche dont la façade offrait deux baies en arc brisé séparées par une colonne centrale. Au-dessus s'élevaient les trois statues des saints martyrs. Un petit clocher dominait la façade et un autre surmontait le chœur, tous deux en charpente. A l'intérieur, la nef romane et ses bas côtés étaient recouverts d'un plancher, tandis que le chœur et les chapelles, d'une époque plus récente, étaient voûtés.

II

MOBILIER ET ŒUVRES D'ART

Le clocher de la nef contenait les deux cloches de la paroisse « de la plus désagréable harmonie, dit Povillon-Piérard, mais qui passaient pour les plus anciennes de la ville, à en juger par leurs caractères gothiques et leur millésime de 1409. Dans le clocher du chœur

Digitized by Google

se trouvaient quatre cloches du plus bel accord appartenant au chapitre (1) ».

Il n'a rien survécu des autels, ni de leurs retables : « Cependant le tableau du maître-autel, ajoute le même écrivain, était digne de l'attention des connaisseurs; celui de l'autel de la paroisse, qui offrait une descente de croix, n'était pas non plus sans mérite. Ce dernier autel avait une forme très antique et était fermé par des rideaux verts que soutenaient des colonnes de cuivre, ce qui formait une sorte de sanctuaire (2). » L'autel du chapitre, construit en 1662 sur les dessins de Pierre Jeunehomme, avait été consacré en 1663 par Nicolas Colbert, évêque de Luçon.

Heureusement, la principale richesse de l'église, les émaux qui ornaient les châsses des patrons et qui retracent les scènes de leur vie et de leur martyre, ont été recueillis dans l'église Saint-Remi, héritière légitime de la paroisse Saint-Timothée et dans laquelle se perpétue le culte des martyrs de Reims. Ces émaux, au nombre de vingt-huit, forment une suite aujourd'hui disposée dans trois encadrements et sont conservés au Trésor. Chacun des tableaux mesure 0m24 de hauteur sur 0m18 de largeur; la plupart des scènes sont peintes en couleur, quelques-unes en grisailles; on lit au bas de l'un d'eux la signature : *Laudin, émaillieur à Limoges;* ils datent tous du XVIIe siècle et paraissent venir du même artiste (3).

(1) Ms. de la Biblioth. de Reims, *Monum. relig.*, 2 A, p. 47.

(2) *Ibidem*, p. 48.

(3) Voyez dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXV, 1888, une étude sur les émaux peints qui ont figuré à l'Exposition rétrospective de Limoges en 1886, par M. Louis Bourdery, avec une notice détaillée sur l'œuvre des

Digitized by Google

Un reliquaire de l'église Saint-Remi, placé dans la chapelle de Saint-Timothée, au-dessus de l'autel, provient aussi de l'ancienne collégiale de ce nom. Il est en bronze doré, en forme de buste, représentant ce saint en costume de diacre, et il contient son chef.

III

INSCRIPTIONS

L'église et le cloître (1) de Saint-Timothée étaient garnis de plusieurs épitaphes avec des bas-reliefs de différentes époques. Aucune n'a été sauvée, si ce n'est celle-ci gravée sur un pavé conservé dans la maison bâtie sur l'emplacement de la façade : *J. F. S. Demain obiit 25 novemb. 1763.* Les anciens textes offraient un grand intérêt, à en juger par la notice de l'*Almanach de Reims pour 1775* (p. 81). L'un d'eux concernait un nommé Warin; un autre se lisait autour d'une tombe placée au bas de l'autel de la paroisse, offrant un goujon sous les pieds du personnage qui y était représenté et qui s'appelait Roger Goujon, chanoine sous-diacre, mort en 1269; en voici la copie :

Laudin, au faubourg de Magnine, et celle des Nouailher, artistes non moins célèbres, p. 283, 392, 456 à 510. — Cfr. *L'église Saint-Remi*, par Lacatte-Joltrois, revue par l'abbé Cerf. Reims, 1868, p. 94.

(1) Ce cloître fut détruit en 1682 et la chapelle attenant en 1729. (*Almanach de Reims*, 1775, p. 82.)

Digitized by Google

Rogerus Gobio. Vir justus munere Dyo,
Hic Præbendatus noster fuit hic tumulatus,
Bis sexcenteno cum sexaginta noveno
Anno Messiæ sub festo Theophaniæ.
Psalmodiam dixit quam longo tempore vixit.
Auxilietur ei meritum Sancti Thimothei. Amen.

J. Lacourt nous a conservé (*Varia selecta*, 1722), sous le titre de « Cherté en 1318 », ce curieux passage d'un livre de cette église, aujourd'hui perdu :

« Les vers suivants sont copiez d'un ancien antiphonier de l'église de Saint-Timothée; ils sont écrits sur une fin de page et ils nous apprennent que l'année 1318 fut très stérile. On fit une procession où l'on porta le Saint-Sacrement pour apaiser la colère de Dieu :

L'an mil trois cens quatorze et quatre
Fist le chier temps Dieu tout abbatre
Sans moissonner ni vendangier
Fust le temps bon qui étoit chier
Et pour ce fut du Sacrement
La feste faite dignement. »

Digitized by Google

Digitized by Google

VI

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-MARTIN

I

DESCRIPTION

L'église Saint-Martin, presque contiguë à la collégiale de Saint-Timothée, était située entre l'impasse Sainte-Balsamie, donnant sur la rue des Salines, et la rue des Créneaux; l'abside était orientée sur l'emplacement de l'école communale qui se trouve aujourd'hui en cet endroit, et le portail, surmonté du clocher, était tourné vers le chœur de Saint-Timothée, aux environs du nº 4 de l'impasse. Le cimetière s'étendait sur les côtés sud et ouest.

La fondation de cette église remontait à une haute antiquité; elle fut rebâtie plusieurs fois. L'édifice détruit était de petites dimensions et appartenait tout entier à l'époque romane, sauf un petit portail construit au XVIIIe siècle sur le bas côté nord.

Digitized by Google

On lit dans le Questionnaire de 1774 la description suivante de cette église : « On observe dans Reims, dit le curé, que les églises des Réguliers sont fort longues et très vastes, pouvant contenir des milliers de personnes, tandis que presque toutes les paroisses ne peuvent contenir le nombre de leurs habitans. La paroisse de Saint-Martin est de ce nombre. Le sanctuaire de l'autel principal est de 7 pieds de longueur sur 19 de largeur. Le chœur a 16 pieds de long sur 19 de largeur. Le sanctuaire de la chapelle de Sainte-Reine contient 11 pieds de longueur sur 14 de largeur, et la chapelle 14 de longueur sur 16 de largeur. Le sanctuaire de la chapelle de Saint-Sébastien a 5 pieds de longueur sur 8 de largeur, et la chapelle 14 pieds de longueur sur 16 de largeur. La grande nef contient 35 pieds de longueur jusqu'à la voûte du clocher, et 11 pieds depuis cette voûte jusqu'au grand portail ; cette petite voûte a 11 pieds de largeur. Les deux nefs des collatéraux ont chacune 38 pieds de longueur, et les trois nefs ont en tout 41 pieds de largeur. Toute l'église est lambrissée, excepté le sanctuaire de la chapelle de Sainte-Reine et la petite voûte au-dessous des cloches. — Il y a trois autels... On dit qu'on lit dans la Chronologie de Coquault que le grand autel a été consacré vers l'an 1200... (1). Il n'y a aucune réparation considérable et actuellement urgente ;... la tour du clocher et les cloches sont en bon état (2). »

(1) Il faut lire le 14 des Calendes de juin 1131. (Cfr. *Table chronologique...* par P. Coquault, 1650, p. 212, et *Hist. de Reims*, par D. Marlot, 1846, t. I, p. 691.)

(2) *Archives de Reims*, série G. — *Archevêché*, Visites, Doyenné de la Chrétienté de Reims.

Digitized by Google

II

CAVEAU

Il n'y a aucun doute sur le caractère chrétien du monument antique découvert en 1738 sous la tour de cette église.

C'était une chambre sépulcrale mesurant 15 pieds 1/2 de longueur sur 8 de largeur, et haute de 10 pieds 1/2 sous clef. Dans le sol une fosse contenait encore des ossements. Les parois, offrant trois niches cintrées, étaient décorées de fresques. On y voyait les portraits de trois fidèles; les colombes, le paon et le vase symboliques; Abraham s'apprêtant à sacrifier Isaac, et le paralytique emportant son grabat.

Toutes les questions soulevées par cette découverte ont été exposées et résolues par M. Ed. Le Blant dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (t. I, p. 448 à 450). On y trouvera la mention des auteurs qui ont parlé de ce célèbre monument et décrit les peintures de cette chambre souterraine, comblée seulement vers 1802 (1). De nouvelles fouilles amèneraient peut-être la mise au jour de quelques précieux débris, mais il est peu probable que l'on retrouve l'ensemble de l'hypogée rémois, tel que l'avait fait préserver, avec un soin si intelligent, J.-L. Lévesque de Pouilly, membre de l'Académie des

(1) La bibliographie placée en tête de ce volume cite les ouvrages où il en est parlé; renvoyons à la relation de Gerusez, *Description de Reims*, p. 271 et 705, et surtout aux notes des témoins oculaires, Povillon-Piérard, Ms. de la Bibl. de Reims, *Monum. rel.*, 2 A, p. 44, et Lacatte-Joltrois, *ibid.*, *Mémoires sur Reims*, t. I, p. 347-49.

Digitized by Google

Inscriptions et Belles-Lettres, lieutenant des habitants de Reims. Voici la décision prise sur son initiative, telle que nous la lisons dans le registre des *Conclusions du conseil* de la ville de Reims :

« Du seize juin 1749.

« M. le lieutenant a exposé qu'en 1738 on a découvert en cette ville sous la tour de la paroisse de S[t] Martin un caveau de sépulture antique ou mausolée, que ce morceau d'antiquité paroistra pretieux a tous les connoisseurs, d'autant plus qu'on peut le regarder presque comme unique dans son espèce, que la conservation d'un pareil monument est digne de l'attention du magistrat, ce qui l'auroit déterminé de prendre avec M. les paroissiens de S[t] Martin des mesures pour réparer les defectuosités de ce caveau, y faire construire une descente praticable pour faciliter la curiosité des citoyens et des étrangers qui voudroient le veoir, et en confier la clef a une personne vigilante et attentive a sa conservation, les dits paroissiens se seroient assemblés le jour d'hier et auroient formé une conclusion qui tend au mesme but, une expédition de laquelle M. le lieutenant a mis sur le bureau. Lecture faite de laquelle, l'affaire mise en delibération, la compagnie a remercié M. le lieutenant des attentions continuelles qu'il donne au bien et a l'avantage de cette ville, a approuvé son projet de conserver un monument aussi ancien, et adopté tout ce qui est contenu en la conclusion des dits paroissiens pour être suivi et executé par le corps de ville, selon sa forme et teneur.. ..

« Signé : Pouilly, Bourgongne, Maillefer, sindic, Bourin, Deperthes, Lequeux. »

A la suite de cette conclusion est transcrite la délibération des paroissiens de Saint-Martin, en date du 15 juin. Elle autorise les lieutenant et gens du conseil de ville à faire à leurs dépens les ouvrages nécessaires pour réparer la sépulture an-

Digitized by Google

tique et en faciliter l'accès. L'entretien de ce monument doit être à perpétuité à leur charge.

« Suivant le projet proposé et présenté par Messrs les magistrats, il sera formé... une espèce de trappe, faitte d'une pierre de taille avec deux anneaux de fer, laquelle deux hommes pourront lever; au bas de l'escalier sera une porte qui fermera le mausolée.

« Sera construit sous la trappe un escalier en pierre ou échelle de bois, aussi commode que l'état des lieux pourra le permettre.

« Seront faites à la ditte porte deux clefs, l'une pour être déposée au greffe de la ville, l'autre pour être confiée à une personne que Messieurs les curés et marguilliers de St Martin présenteront pour en être agréé.

« Le dépositaire de la clef sera tenu de ne laisser jamais personne dans le dit mausolée, qu'il n'y soit présent, et veillera avec grand soin a ce qu'il ne s'i fasse aucune dégradation.

« Il nepourra exiger, tant pour luy que pour ceux qui l'aideront a lever cette trappe, que seize sols pour l'ouverture de la trappe et fourniture de la chandelle ou lumière, pendant une heure, et quatre sols par personne; luy sera néanmoins loisible de recevoir ce qui luy sera donné de surplus, sans qu'il l'ait aucunement demandé.

« S'il venoit à exiger plus que ce qu'il est cy dessus marqué, ou qu'il ne veille pas avec grand soin a empêcher la dégradation du dit mausolée, Messieurs les lieutenant et gens du conseil pourront le destituer..... (1) »

(1) *Archives communales de Reims,* Conclusions du conseil de ville, t. LXXV, fol. 75, v° 77 r°.

Digitized by Google

III

MOBILIER

Il ne subsiste, à notre connaissance, du mobilier de cette paroisse, qu'un pupitre portatif en fer, aujourd'hui conservé dans l'église Saint-Remi, et portant les initiales S. M. qui en attestent la provenance.

Digitized by Google

VII

ÉGLISE PAROISSIALE DE

LA MADELEINE

I

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Cette église fut construite au XIV^e^ siècle, lorsque « les faubourgs, dit D. Marlot, furent dilatés jusqu'à la rivière de Vesle, et qu'il s'y trouva du peuple dans ce quartier pour l'érection d'une paroisse (1) ». Elle fut consacrée par l'archevêque Richard Picque, en 1382. L'édifice comprenait une abside, un transept, une nef et ses collatéraux, le tout du même style, avec un clocher en charpente à la croisée, renfermant six cloches (2). Le

(1) *Hist. de Reims*, 1846, t. I, p. 691.

(2) Sur les deux cloches de la Madeleine, refondues par Pierre Deschamps en 1570, voir le *Journalier* de Jean Pussot. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXV, p. 252.)

Digitized by Google

chœur et les chapelles étaient voûtés. A l'extérieur, on retrouvait la même unité de style, sans autre décoration qu'un bas-relief surmontant le portail et offrant la scène de la Madeleine versant des parfums sur les pieds du Christ.

Nous trouvons, dans les réponses au Questionnaire adressé au clergé du diocèse de Reims en 1774, la note suivante sur les dimensions de l'église :

« Elle peut contenir, dit le curé, au plus le tiers des paroissiens (1,300 communiants), la longueur du sanctuaire est de 13 pieds, sa largeur de 16; la longueur du chœur 18, sa largeur 16; la nef a de longueur 48, et de largeur 14, non compris les bas côtés; le chœur est voûté ainsi que les deux côtés du chœur, et la nef lambrissée. Il y a cinq autels, trois dans le chœur, deux dans la nef. — D'après plusieurs visites faites par des architectes, ingénieurs et autres, les deux piliers du côté droit du maître-autel sont considérablement penchés et la voûte n'est pas solide et menace ruine; alors qu'on sonne les cloches, ces voûtes font un mouvement très sensible et très visible;... on n'est pas en sûreté. Les cloches sont en bon état, mais le clocher n'est pas bien solide (1). »

Conservée en 1791, cette église n'en fut pas moins supprimée peu de temps après, vendue et démolie en 1794. Il n'en subsiste aucun vestige, et à sa place ont été construites les trois maisons portant le n° 24 de la rue de la Madeleine. Le portail se présentait en façade sur cette rue, le côté nord de l'édifice en longueur sur la rue Bacquenois (ancienne rue du Cimetière de la Madeleine).

(1) *Archives de Reims*, série G, *Archevêché*, Visites Doyenné de la Chrétienté.

Digitized by Google

Non loin de cette église, de l'autre côté de la Vesle, se trouvait, dans les dépendances de la Buerie de l'Hôtel-Dieu, le cimetière dit des Pestiférés, en souvenir des victimes de la peste de 1668. Une croix s'y voyait, munie d'une inscription à la mémoire du chirurgien Nicolas Colin (1). Chaque année, le troisième dimanche après l'Épiphanie (le plus prochain de la fête de saint Sébastien), le clergé de la Madeleine se rendait à ce cimetière au milieu d'une procession où figurait le corps médical de Reims. Un tableau, peint par Richard Le Gay en 1724, représentant cette procession avec une vue de l'église et de la porte de Vesle, est conservé dans le cabinet de M. Ch. Givelet (hauteur, 0m73; longueur, 1m55).

II

Le Musée de Reims a acquis, en 1876, une frise à jour en bois sculpté, composée de quatre arcatures, d'un élégant dessin flamboyant du xve siècle, provenant, suppose-t-on, d'un banc, d'une armoire ou d'une tribune de l'église de la Madeleine (2).

Le même Musée possède une plaque de cuivre jaune (hauteur, 0m18; largeur, 0m29) portant l'épitaphe de Ni-

(1) Cette inscription gravée sur cuivre est conservée à l'Hôtel-Dieu; son texte et les détails de l'évènement auquel elle fait allusion ont été relatés dans l'*Almanach-Annuaire* de Matot-Braine, 1885, p. 69.

(2) *Catalogue du Musée*, 1881, p. 343.

Digitized by Google

caise Marlot, médecin rémois, mort en 1597, père du célèbre D. Guillaume Marlot, grand prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims et historien de cette ville. Au bas du texte reproduit ci-dessous, on a gravé à droite un personnage priant à genoux, et à gauche un écusson ovale portant les armoiries de Nicaise Marlot. Cet écusson ne donne pas les armoieries exactes de la famille Marlot, qui, d'après l'Armorial rémois, sont *d'argent à trois merlettes de sable.* Le chevron, l'étoile et les tiges fleuries ou fruitée constituent une brisure personnelle au docteur Marlot.

Cette inscription nous paraît se rattacher à la paroisse de la Madeleine, dans laquelle résidait cette famille (1).

(1) En voici une preuve authentique :

8 octobre 1618. Testament de Perette Bignicourt, vefve de feu Maitre Nicaise Marlot, vivant docteur en medecyne, dem^t^ aud. Reims sur la paroisse de la Madeleine. (*Minutes du notaire Jean Taillet*, 1618.)

Digitized by Google

L'épitaphe posée dans l'église ou le cimetière à la mémoire du célèbre docteur aura été sauvegardée à la Révolution, peut-être en reconnaissance de l'historien rémois. En voici le texte :

CY GIST HONORABLE, HOMME
M^e NICAISE. MARLOT. EN. SON
VIVANT DOCTEUR, CELEBRE
EN MEDECINE QUI. TRESPASSA
LE 20 IOUR, DE SEPTEMBRE
1597 PRIEZ DIEU
POUR SON
AME

Digitized by Google

Digitized by Google

VIII.

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Cette église était située sur la place Saint-Nicaise (au n° 15 actuel), en avant et sur la droite du magnifique portail de la grande abbatiale. Elle a été démolie à la Révolution, vers 1792, mais il en subsiste encore quelques portions, notamment une arcade en tiers-point de la muraille latérale du chœur, enclavée dans la maison bâtie sur son emplacement. Cette maison offre, au-dessus de sa porte, une petite niche cintrée du XVII^e^ siècle, ornée d'une coquille et d'une colombe apportant la sainte Ampoule; dans cette niche est placée une statue moderne de Saint-Jean-Baptiste.

Destinée à une paroisse peu étendue (230 communiants en 1774), l'église Saint-Jean-Baptiste se composait d'une nef unique et d'une abside à trois pans, le tout de la fin du XII^e^ siècle ou du commencement du

Digitized by Google

XIII^e^; l'extérieur avait été remanié à différentes époques; le cimetière était en avant du portail. Voici la description que le vénérable curé Paquot, l'une des victimes des massacres de Reims en 1792, donnait dans le *Questionnaire de 1774 :* « L'église est assez grande pour que tous les paroissiens puissent y être à l'aise; elle n'est pas voûtée; le chœur seul est lambrissé et est suffisant à contenir tous les hommes en y joignant cinq bans qui sont les premiers de la nef. Il y a trois autels... L'église est assez bien entretenue, le clocher et les cloches en bon état. »

Le peu d'importance architecturale de cet édifice ne doit pas faire oublier l'antique fondation de l'église, citée dans le testament de l'évêque Sonnace (1) et illustrée par un miracle de saint Remi; son territoire, primitivement très vaste, comprit jusqu'en 1686 le village de Cormontreuil, et on lui annexa la paroisse de Saint-Sixte, lors du démembrement opéré par Maurice Le Tellier (2).

Aucun objet décoratif n'a survécu à la suppression de cette paroisse, si ce n'est une statue du patron, sculpture assez intéressante du moyen âge, donnée par M. Saubinet au Musée de Reims. Elle était placée au bas de la rue de Venise, pour marquer en cet endroit un petit canton qui relevait de l'église Saint-Jean-Baptiste.

(1) Voy. FLODOARD, *Hist. Rem. eccl.*, l. II, ch. V.
(2) *Hist. de Reims*, par D. MARLOT, 1843, t. I, p. 488 et 691.

Digitized by Google

IX

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-SIXTE

L'église Saint-Sixte, primitivement dédiée à saint Pierre, si l'on en croit la tradition rapportée par D. Marlot, passait pour avoir été la première cathédrale de Reims. Son titre de paroisse fut éteint en 1686 par ordonnance de Maurice Le Tellier, et l'édifice, peut-être le plus ancien de nos monuments religieux, disparut entièrement dans le cours du XVIII^e^ siècle, sans qu'on en ait gardé aucun dessin. La rue seule a conservé le nom de l'apôtre des Rémois, et l'on montre aux n^os^ 12 et 14 l'emplacement où s'élevait cet antique sanctuaire.

Voici la description qu'en donnait D. Marlot au milieu du XVII^e^ siècle : « Cet oratoire, illustre en miracles, selon Flodoard (lib. I, cap. III), et autrefois éloigné d'un demi-quart de lieue de la ville, est le plus ancien de toute la province, où saint Sixte assembla le peu de Chrestiens qu'il convertit. On n'est pas certain si c'est le

Digitized by Google

mesme édifice qui subsiste aujourd'hui, bien que les pierres plattes et taillées dont il est basti montrent asseurément qu'il est ancien : et la simplicité de sa structure nous fait ressouvenir de la pauvreté de nos prélats en la naissance de l'Église... Je ne sçay si le frontispice, dénué de tout ornement d'architecture, n'est point demeuré à dessin de nous en faire revenir la pensée... (1) Le lieu adjacent fut le cimetière des premiers Chrestiens, s'il ne servoit peut-estre à cet usage pendant le paganisme : car les cercueils de pierre et de terre cuite que j'y ay veu tirer depuis quarante ans (sans aucune marque de nostre religion, si ce n'est que certains corps estoient percés d'un grand clou au milieu du bras et sur la teste) me donnent raisonnable sujet d'en douter (2). »

La destruction de cet édifice ne fut entièrement consommée qu'en 1726. On possède dans les Archives de Reims un traité passé le 10 avril de cette année entre les religieux de Saint-Nicaise, le séminaire de Reims et le cardinal Gualterio, abbé de Saint-Remi, au sujet de la possession des matériaux « restans de l'église de Saint-Sixte, interditte et profanée dès l'année 1686, par ordonnance de feu Monseigneur Le Tellier, archevêque de Reims, du 27 septembre audit an ». Un marché fut conclu à la même date, pour la démolition de cette église, avec J.-B. Bonhomme, maître architecte, demeurant à Reims. Celui-ci s'oblige par ce traité « de laisser

(1) Dans l'acte de réunion de la paroisse Saint-Sixte à celle de Saint-Jean, il est stipulé que la chapelle du séminaire portera le nom de Saint-Sixte (Lacourt).

(2) *Hist. de Reims*, par D. Marlot, 1843, t. I, p. 487 et 692. Les clous dont l'historien rémois fait ici mention n'étaient nullement des instruments de martyre, mais tout simplement des clous de cercueils.

Digitized by Google

ou faire au sol ou terrain de la dite église du côté de la rue, tant à l'occident qu'au septentrion, une clôture à hauteur de la coutume, bonne et recevable (1) ».

(1) *Archives de Reims*, fs. de Saint-Nicaise, églises paroissiales de Saint-Sixte et Saint-Jean.

Digitized by Google

Digitized by Google

X

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-JULIEN

I

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Située à peu de distance du chœur de Saint-Remi, sur l'emplacement des maisons nos 12, 14, 16 et 18 de la rue Saint-Julien (1), cette petite église remontait au XIIe siècle. Elle comprenait trois nefs non voûtées, un transept, un chœur voûté et surmonté d'une grosse tour

(1) L'une de ces maisons offre, encastrés au bas de la muraille sur la rue, des débris de pierres tumulaires du moyen âge. On lit, sur un fragment de 1m30 de longueur, cette date : (NOS) TRE : SIGNEUR : M. CC : LXXX. ET VII. LE NE(UV...). Les autres fragments sont malheureusement frustes.

Digitized by Google

en pierre (1). Tout l'édifice a été détruit en 1794, sauf quelques portions de murailles englobées dans les bâtiments élevés sur ses ruines.

En 1882, on vit apparaître, par suite de la construction d'une maison nouvelle en cet endroit, quelques vestiges de ces murailles, enclavés dans des habitations particulières de la rue Saint-Julien. Ces derniers restes, dessinés par E. Leblan, ont permis de restituer le mur qui terminait le chevet : ce mur était percé de trois fenêtres en plein cintre à l'étage inférieur, celle du milieu plus large que les deux autres ; l'étage supérieur était

(1) Voici la description et les dimensions données dans le *Questionnaire de 1774 :* « Le sanctuaire a dix-sept pieds de long et quinze pieds onze pouces de large, le dessus de l'autel est voûté, mais il n'y a point de charpente au toit, ce qui cause beaucoup d'humidité et de doute sur sa solidité. A chaque côté du sanctuaire, il y a une chapelle qui toutes deux ont chacune 14 pieds 4 pouces de long, sur 13 pieds 4 pouces de large. Ces chapelles, qui sont voûtées, contiennent chacune un autel décent. Les deux passages qui conduisent à chacune de ces deux chapelles sont voûtés; ils sont longs de trois pieds et larges de six pieds 15 pouces et demi. Le chœur est long de 21 pieds avec largeur égale ; il est voûté. Les deux espaces qui aboutissent au chœur et qui avec lui forment la croisée ont chacun 17 pieds de large et 17 pieds 3 pouces de long. La nef a 81 pieds de longueur sur 42 pieds de large en haut et 37 et demi en bas. Le tout contient 700 places. La nef et les bas côtés sont lambrissés, ainsi que les deux côtés du chœur. Il y a trois autels... Le portail, malgré les dépenses et les soins, menace ruine; le toit du bas côté austral n'est pas bon; le reste n'est pas mal. » (*Archives de Reims*, Fonds de l'Archevêché, Visites, Doyenné de la Chrétienté.)

Les paroissiens de Saint-Julien avaient décidé, dans une assemblée tenue le 22 septembre 1771, que des réparations seraient faites au portail. (*Arch. de Reims*, Fonds de la fabrique de Saint-Julien). On voit, par le texte précédent, que cette mesure n'avait pas été bien efficace.

Digitized by Google

percé d'une seule fenêtre cintrée; les côtés de ce mur étaient soutenus par des contreforts. Tous ces débris indiquaient un édifice du XII^e^ siècle. Ils ont disparu entièrement pour faire place au nouveau bâtiment (1).

Le cimetière de Saint-Julien se trouvait à l'angle de la place Saint-Remi et de la rue Féry.

II

ŒUVRES D'ART

Nul vestige n'existe du mobilier ou des œuvres d'art de cette église, mais nous donnons ici le marché conclu en 1566 pour la construction d'un maître-autel avec retable en bois, décoré de bas-reliefs retraçant la légende de saint Julien, déjà figurée dans un vitrail. C'est une page intéressante pour l'histoire des arts à Reims au XVI^e^ siècle :

« 25 nov^bre^ 1566. Jehan Jacquet menuisier et ymagier dem^t^ au ban S^t^ Remy de Reims convient et marchande a Fourquet Baudet, tonnelier, et Gilles du Chesnoy, mareschal, dem^t^ audit ban S. Remi, coustres et marguiliers de la paroisse S^t^ Julyen de Reims, stipulant pour ladite paroisse de faire une table

(1) Cartons de dessins de E. Leblan à la Bibliothèque de Reims, *Ville de Reims*, n° 4, cinq croquis, avec un dessin de l'un des murs latéraux de la *porte Harmet* qui s'ouvrait près de cet endroit dans l'ancienne enceinte de l'abbaye de Saint-Remi. Ce pan de muraille a été démoli en même temps que les derniers restes de l'église Saint-Julien.

Digitized by Google

d'autel de bois de chesne de taille et de menuiserie de longueur sept piedz un quart, haulteur quatre piedz et demy, pied de viconté, pour mettre au dessus du maistre autel d'icelle paroisse, en laquelle table d'autel il sera tenu de faire et tailler de sondit mestier de menuisier six histoires, assavoir une de la resurrection de nostre seigr Jesus-Crist, une ascension et les quatre autres histoires de sainct Julyen, lesdites histoires de St Julyen de pareille forme et traictz quelles sont en la voirière qui est en ladite paroisse, et de faire les enrichissemens et ordre de massonnerie pareilz que ledit Jacquet a fait en la table d'autel qui est de present en leglise de St Timothieu, avec les ventelles brisées pour la fermeture d'icelle table; et la rendre faicte et parfaicte, a dictz de gens et ouvriers a ce congnoissans de sondit mestier de menuisier et ymagier, dedans le jour de feste S. J. Bte prochain, et aussy bien taillée et bien faicte que celle dud. S. Timothieu,... moyt 60 liv. tourn. sur laquelle somme il reçoit comptant 20 liv. tourn. Nas Mauhenry, Symon Levesque, tixerandz de toille, Jehan de Vyelz, peigneur et cardeur de laynes, et Guill. Courtois, estaminier, se constituent pleiges pour led. Jacquet. Au cas ou ledit Jacquet decederoit avant que ladite table d'autel fut parfaicte, lesditz coustres la prendront telle quelle sera lors dudit trespas, selon l'estimation qui en sera faicte (1). »

III

INSCRIPTION

Parmi les contemporains de saint Remi, Flodoard cite Attolus, enseveli à Reims dans l'église Saint-Julien avec

(1) *Minutes de Jean Rogier*, notaire, 1566, étude de Me Allais, 1889.

Digitized by Google

ses deux enfants, et il donne son épitaphe contenue en huit distiques latins (1). Ce texte célèbre a été reproduit avec tous les commentaires dictés par la science contemporaine dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, œuvre de M. Ed. Le Blant (t. I, 1856, p. 441), à laquelle nous renvoyons nos lecteurs. Malheureusement, nous n'avons aucun fragment de ce monument si curieux, ni même d'indication sur l'époque de sa destruction.

(1) Flodoard, *Hist. eccl. Rem.*, lib. I, cap. xxiii. — Marlot, *Metrop. Rem. hist.*, t. I, p. 206. — Sur la fondation de la basilique primitive de Saint-Julien, voy. Flodoard, l. cit.

Digitized by Google

Digitized by Google

XI

ÉGLISE ABBATIALE ET PAROISSIALE

SAINT-DENIS

La paroisse Saint-Denis avait son église dans une portion de l'église abbatiale de ce nom, du côté du midi ; elle disparut à la Révolution avec l'édifice qui la contenait (1). Voici la description qu'en donne Lacatte-Joltrois :

« L'église paroissiale de Saint-Denis était une grande chapelle placée à droite du chœur de l'église du monastère. Les piliers en bois qui soutiennent le grand hangar qui est dans la cour des Carmes servaient à soutenir le plancher de cette chapelle. — L'église Saint-Denis a été démolie en 1792 ou 1793 ; elle n'avait rien de remarquable, elle était grande et toute couverte en plomb.

(1) Lettre du 5 frimaire an VI, au citoyen Gellé, com^re de police, au sujet de la ci-devant église Saint-Denis ; adjudicataires les frères David. (*Archives de Reims*, copie de lettres, 1797.)

Digitized by Google

Elle avait été proposée à la ville par un amateur pour en faire un Muséum, et l'emplacement de l'ancien cimetière aurait pu faire un Jardin des Plantes. Cette idée, qui était bonne, fut rejetée et l'église détruite (1). »

L'église Saint-Denis sera plus amplement décrite dans le fascicule qui traitera de l'abbaye, aujourd'hui transformée en séminaire diocésain. Ajoutons seulement ici qu'elle s'élevait dans l'axe de la rue Libergier, l'abside arrivant à la hauteur de la rue Chanzy, et que l'on entrait à cet endroit, par un couloir, dans la portion de l'édifice affectée à la paroisse.

Le cimetière de Saint-Denis se trouvait à l'extrémité de l'abbaye, ouvrant sur la rue des *Morts*, aujourd'hui rue *Hincmar*, et il servait aux sépultures de Saint-Michel et de l'Hôtel-Dieu. A la suite de longues réclamations contre son insalubrité, il fut transféré hors de la porte de Mars en 1787, et une chapelle y fut construite en forme de rotonde, précédée d'un péristyle inspiré du temple de Pæstum, sur les plans de M. Serrurier, architecte de Reims. Elle fut dédiée à la Sainte Croix et bénite par Nicolas Bergeat, vidame du Chapitre et administrateur de l'Hôtel-Dieu, le vendredi 7 août 1789. Il en sera plus longuement question à l'article du Cimetière du Nord, dans le fascicule des Monuments civils.

(1) Lacatte-Joltrois, *Mémoire sur la ville de Reims*, t. II, p. 124, Ms. de la bibliothèque de cette ville.

Digitized by Google

XII

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-MICHEL

I

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Le Chapitre avait affecté à la paroisse, créée primitivement en faveur de ses domestiques et de ses francs-bourgeois, son ancien réfectoire voisin du cloître et devenu vacant depuis la cessation de la vie commune (1). Cet édifice à une seule nef, formant une grande salle non voûtée, remontait au XI^e^ ou au XII^e^ siècle, à en juger par les petites fenêtres romanes encore visibles dans la maison n° 4 de la rue du Cloître. Voici la description que donne de Saint-Michel le *Questionnaire de 1774* : « La paroisse de Saint-Michel forme une espèce de chapelle. Il n'y a que le chœur et la nef qui sont tous deux très propres. Il y a trois autels. Le clocher est composé

(1) Bibl. de Reims, *Mémoires de Bidet*, in 4°, t. II, p. 111.

Digitized by Google

de deux fort petites cloches et le Chapitre tient l'un et l'autre en bon état (1). »

Le cimetière était au milieu du préau, orné au centre d'une croix monumentale. Deux lieutenants des habitants de Reims ont été inhumés dans l'église Saint-Michel : Nicolas Lespagnol, le 23 janvier 1628, et Jean Lespagnol, le 29 novembre 1638.

Dans cet état de dépendance absolue du Chapitre Notre-Dame, l'édifice fut vendu avec le cloître en 1792 et utilisé pour des celliers et des logements. Les gros murs subsistent encore presque en entier. On voit ainsi enclavé dans la maison n° 6 de la rue du Cloître le pignon du chevet tourné vers l'est, percé d'une rose, et flanqué de deux contreforts. La porte d'entrée, d'un beau style Louis XIII, subsiste également, donnant accès dans une remise dépendant de la maison n° 21 de la place du Chapitre ; l'ouverture cintrée offre à la clef un écusson mutilé qui portait sans doute les armes du Chapitre ; deux têtes d'anges ornent les écussons, et sur les pilastres latéraux sont appliquées deux consoles feuillagées supportant l'entablement. Les vanteaux sont eux-mêmes de l'époque et assez intéressants ; ils sont percés au-dessus de la serrure d'ouvertures cintrées séparées par d'élégants fuseaux et munies de volets qui se ferment du dedans. Un dessin d'Eug. Leblan, gravé par A. Soudain, reproduit cet ensemble dans un fascicule des *Monuments historiques de Reims* avec la notice de M. l'abbé Cerf sur le cloître de Notre-Dame (2).

(1) *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, Visites, Doyenné de la Chrétienté.

(2) *Les Monuments historiques de Reims*, par E. Leblan, 6e livraison, 1883.

Digitized by Google

Le maître-autel et le Christ de Saint-Michel, d'après la *Statistique du canton de Verzy*, publiée par M. Ed. de Barthélemy, seraient conservés dans l'église de Villers-Marmery (1).

II

INSCRIPTION

On voit encore une inscription en lettres gothiques dans un magasin dépendant de la maison n° 6 de la rue du Cloître. Cette inscription, malheureusement incomplète, est encastrée dans un pan de l'ancien mur de l'église, du côté gauche :

[C] ɣ dev̄at gist mestr^e Michel.....
de Haourges en son vivāt pr [estre cha]
pelain de l'eglē de Reims lequel trespas
sa le · XXV d'aoust. mil · V^c XLVII · priez Dieu
pour son [ame]

Hauteur 0^m 20 ; Largeur, 0^m 45.

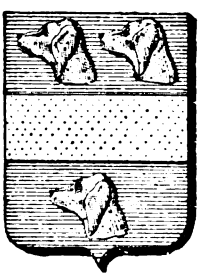

JEAN LESPAGNOL

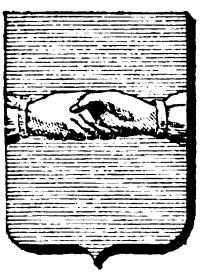

NICOLAS LESPAGNOL

Lieutenants des Habitants

(Inhumés à Saint-Michel)

(1) *Annuaire de la Marne*, 1868, p. 283.

Digitized by Google

Digitized by Google

XIII

ÉGLISE COLLÉGIALE
SAINTE-BALSAMIE

I

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Cette petite église, dont la construction était à peu près contemporaine de celle de la cathédrale, servait de siège à un Chapitre sans dignitaires, intimement uni à celui de Notre-Dame (1). Elle était située sur le côté gauche de la façade de Saint-Nicaise, son portail à l'endroit de la maison n° 19 de la rue des Salines, naguère rue Sainte-Balsamie, et sa nef correspondant en longueur à la maison n° 1 de la place Saint-Nicaise. D'une architecture très simple, l'édifice recouvert d'un plancher se

(1) Notice historique sur ce Chapitre dans l'*Almanach historique de Reims*, 1778, p. 71 à 77.

Digitized by Google

terminait carrément ; le chœur assez bien orné était fermé par un jubé. Un clocher peu élevé, contenant trois cloches, dominait la toiture couverte en ardoises.

L'une des curiosités de ce sanctuaire, dédié à la nourrice de saint Remi, était la crypte contigüe, nommée vulgairement la *Cave Saint-Maur,* du nom de l'un des compagnons de saint Timothée (1). Cette chapelle souterraine, dont l'origine précise était inconnue, servait encore au dernier siècle de station aux processions en l'honneur des martyrs de Reims ; on y descendait de l'église par un escalier en pierre, et une autre issue la faisait communiquer avec la place Saint-Nicaise. Elle fut comblée à la suite de la destruction de l'église, et nul vestige ne permettrait aujourd'hui d'en fixer le caractère plus ou moins ancien (2).

II

Des curiosités artistiques de Sainte-Balsamie on n'a sauvé qu'un seul objet précieux, le Christ en bois du jubé, accompagné des deux statues de la Vierge et de saint Jean. Ces statues sont maintenant replacées dans la chapelle Saint-Éloi de l'église Saint-Remi, après avoir été tirées d'un grenier ; elles ont été repeintes par M. Hécart, et restaurées en 1856 par M. l'abbé Fr. Aubert, curé de cette église.

(1) *Abrégé de la vie de D. Mabillon*, par D. Ruinart, 1709, p. 16.

(2) L'église Sainte-Balsamie fut vendue le 1er décembre 1791 au prix de 5,975 livres, et démolie peu après. Ms. Povillon-Piérard, p. 72.

Digitized by Google

Ce Christ, vêtu d'une robe longue, la tête couronnée, avait à Reims une grande renommée, et l'on y disait vulgairement d'un homme bien vêtu (1) qu'il était « fourré

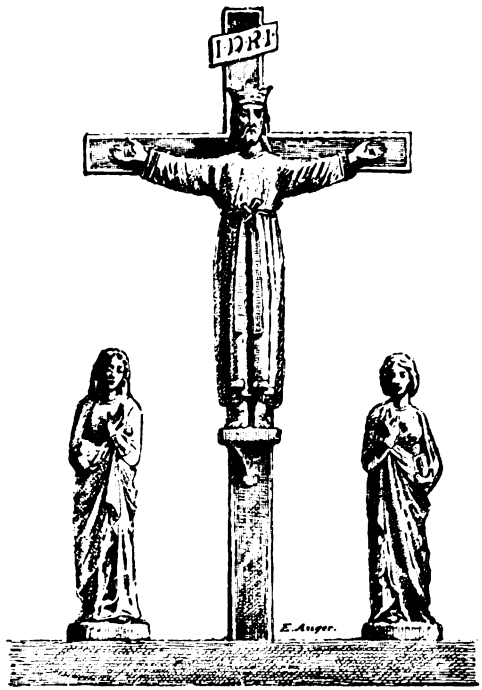

CHRIST DE SAINTE-BALSAMIE

aujourd'hui à Saint-Remi.

(1) « On voit à Sainte-Balsamie, au-dessus du jubé, Jésus-Christ attaché en croix, vêtu d'un habit long, de couleur violette, semé d'étoiles d'or, ayant à la tête une couronne d'or, les pieds et les mains attachés à la croix. Ce Christ est tout semblable à celui qui se voit dans l'église du S. Sépulchre à Paris. » *(Almanach de Reims,* 1778, p. 77.)

Digitized by Google

comme le bon Dieu de Sainte-Balsamie ». Cependant sa date n'est signalée nulle part, et c'est par induction que l'on peut la reporter au XIII^e^ siècle, époque de la construction de l'église. Durant tout le moyen âge, et même à la Renaissance, on revêtit ainsi Notre Seigneur de ce costume royal, mais les représentations semblables sont devenues assez rares pour penser que celle-ci aura quelque mérite aux yeux des archéologues (1).

III

INSCRIPTION

Les chanoines de Sainte-Balsamie étaient inhumés dans la nef de la collégiale, qui devait être entièrement pavée de dalles tumulaires. Une seule a survécu, celle d'Étienne Maigret décédé en 1615. Son épitaphe est déposée actuellement dans le croisillon nord de l'église Saint-Remi ; elle est en marbre noir (hauteur 0^m^69, largeur 0^m^35). Le texte est en capitales, avec l'image gravée au sommet de deux chanoines à genoux au pied du Calvaire.

(1) Le Christ de la Bourgonnière (Maine-et-Loire), vêtu dans le genre de celui de Sainte-Balsamie, est une œuvre de la Renaissance inspirée de l'art du XIII^e^ siècle. *(La Renaissance en France*, par L. PALUSTRE, 14^e^ livraison, p. 191, fig. — Cfr. *Annales archéologiques,* par DIDRON, t. II, 1845, p. 87.)

Digitized by Google

D. O. M.

CY GIST VENERABLE ET DISCRE^{t}
TE PERSONNE M^{e} ESTIENNE MAIGRE^{t}
EN SON VIVANT CHANO^{e} DE CETTE
EGL^{e} EN LAQVELLE IL A FOND[E]
VNG OBIT LE IOUR DE S^{t} ESTENNE EN
AOUST PERPETVELLEMANT PAR
CHACVN AN ET VNG AVLTRE OBIT
A LEGLISE S^{t} THIMOTE LE MESME IO^{r}
ET AUX MINIMES PAR CHACVNNE
SEMAINE DEVX MESSE BASSE SVIVANT
LES COTRATZ DE FONDATION QVY
EN SONT PASSEE PARDEVANT ROGIER
ET CHARLIER NOTAIRE ROIAVX IL DE-
CEDA LE . 8 . OCTOBRE . 1615 . REQVIESCAT
IN PACE AMEN
ET NICOLAS. . . . . SON NEP-
VEVX AVSSI CHANOINE DE LADIC^{t} EGLE^{e}
QVI TREPASSA LE. . . . . MIL SIX
CENS. . . . . PRIEZ
DIEV POUR
EVS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

PAROISSES NOUVELLES

ET AUTRES ÉDIFICES RELIGIEUX MODERNES

Digitized by Google

Digitized by Google

I

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINT-THOMAS

Avenue de Laon, 4e canton de Reims

(Visite du 1er décembre 1886)

I

HISTORIQUE ET DESCRIPTION

Depuis la démolition au XIVe siècle de l'église Saint-Hilaire-hors-les-Murs, dont le cimetière se trouvait à l'endroit de la fontaine actuelle de la place de la République, il n'y avait pas eu d'édifice religieux en dehors de la porte Mars (1). Soit que l'un des vocables de cette

(1) Jean Lacourt *(Varia selecta*, 1722, f° 219, verso) nous donne l'inscription de la croix de l'ancien cimetière de Saint-Hilaire,

Digitized by Google

église ait été reporté à l'église Saint-Hilaire-dans-les-Murs, soit pour tout autre motif inconnu, le maître-autel de cette dernière paroisse était dédié à l'apôtre saint Thomas (1). De la sorte, un lien existe entre la paroisse créée de nos jours et l'ancienne église la plus voisine. Le terrain, acquis en 1847 par Mgr Thomas Gousset, pour doter le faubourg de Laon d'un monument religieux, était situé près de l'emplacement des arènes du Reims gallo-romain; leurs débris, diminués de siècle en siècle, avaient subsisté jusque là et ils ont disparu entièrement à la suite de la construction. Les derniers vestiges survécurent quelque temps à l'est et au sud de l'église (2).

L'édifice fut élevé de 1848 à 1853, aux frais du cardinal Gousset, sur les plans de M. N. Brunette, architecte de la ville, et de M. Aug. Reimbeau. L'église fut livrée au culte le 22 décembre 1850, mais achevée ensuite et consacrée seulement le 21 avril 1864. Les bras du transept ont été allongés de deux travées par la ville en 1872. La dépense totale du bâtiment montait alors à 323,000 fr.

détruit avec sa chapelle en 1668 : *Cœmeterio destructo et sacello, collectis defunctorum reliquiis et translatis, securitate publica sicque urgente, ne sacri loci memoria obliteraretur, hoc religionis et pietatis monumentum, civitas Remensis posuit anno 1668.*

(1) « L'an 1602, le 13 avril, ont été consacrés six autels en l'église de Saint-Hilaire par l'évêque de Châlons, nommé Cosme Clausse, le premier en l'honneur de Dieu et mémoire des SS. Thomas, apôtre, et Hilaire, évêque de Poitiers..... » (Ms. J. Lacourt, *Varia selecta*, 1722, f° 219 verso, Bibl. de Reims.)

(2) L'*Indicateur de la Champagne* des 25 et 26 décembre 1850, article signé *V. Tourneur.* — Sur tous les détails de la construction de l'église, consulter la notice de M. l'abbé Sevestre, intitulée: *Inauguration du monument élevé à la mémoire de S. E. Mgr le cardinal Gousset, le 14 mai 1872*, Reims, 1872, p. 80, 83, 109 et 126.

Digitized by Google

et celle du mobilier à 66,000. Au total, près de 400,000 frs. ont été dépensés pour une église malheureusement insuffisante, eu égard à la population toujours grandissante du quartier.

Cette église, conçue dans le style gothique des XIIIe et XIVe siècles, est bâtie en pierre de taille et en meulières; la sculpture, exécutée par Wendling père, a été très soignée, et offre notamment à l'intérieur une exquise délicatesse de travail, qui a même été jugée excessive par un spirituel archéologue (1). Le défaut d'orientation de l'édifice a été également critiqué : l'abside est exactement tournée à l'occident.

La façade est la seule partie extérieure de l'édifice qui ait reçu une décoration : la porte s'ouvre sous une arcade en tiers point, entre deux arcades pleines ; son tympan est garni d'un bas-relief représentant le Christ debout, montrant les plaies de sa passion à saint Thomas et à saint Pierre agenouillés à ses pieds (2). A l'étage supérieur, s'ouvre une large rosace à seize compartiments, et une galerie la surmonte en avant du pignon. Deux tourelles octogones, surmontées de flèches en pierre, se dressent de chaque côté et donnent à l'ensemble un aspect élégant.

L'édifice se compose d'une seule nef à cinq travées, d'un transept à trois travées dans chaque croisillon et d'un chevet comprenant une travée et terminé par une abside à cinq pans ; le tout est entièrement voûté

(1) Observations de M. R. Bordeaux sur l'église de Saint-Thomas nouvellement construite à Reims, dans le volume du *Congrès archéologique de France*, session de Reims, 1861, p. 133.

(2) Cette œuvre a été exécutée postérieurement par un jeune artiste, M. Dujardin, alors professeur dans les écoles municipales de Reims.

Digitized by Google

d'ogive ; les nervures des voûtes reposent sur des colonnes appliquées aux murs et ornées de chapiteaux à feuillages variés. Les fenêtres, étroites et élancées, sont toutes de mêmes dimensions, et divisées en deux compartiments par un meneau, surmonté d'une rose à trois lobes; celles du fond du transept ont seules deux meneaux (1). Au dehors, un contrefort sépare chaque travée et une corniche à modillons peu saillants supporte les combles. Les bras du transept ne sont pas terminés par un pignon, comme la façade principale, mais recouverts d'une toiture en pavillon. Un clocher en bois, supportant une flèche en charpente accompagnée de quatre clochetons, s'élève à la croisée du transept.

II

MOBILIER ET VITRAUX

Les trois autels, comme tout le reste du mobilier de l'église, sont conçus dans le style de l'édifice. — Le pourtour du sanctuaire est orné d'arcatures remplies par les statues des apôtres; toute cette décoration est polychromée (2).

Les vitraux du transept ont été exécutés par M. Mar-

(1) La clé de voûte du carré du transept et les verrières portent les armes du cardinal Gousset comme fondateur de l'édifice.

(2) Cfr. sur le mobilier de Saint-Thomas la notice de M. l'abbé Sevestre, citée plus haut, p. 86, 87, 107 et 108.

Digitized by Google

quant, peintre-verrier à Reims. Ceux des trois fenêtres du fond de l'abside ont été peints sur les cartons de MM. Coffetier et Steinheil ; ils offrent les figures en pied de douze saints archevêques de Reims :

Fenêtre de gauche : *S. Sixtus* — *S. Sinicius* — *S. Remigius* — *S. Nivardus*. — Fenêtre du milieu : *S. Maternianus* — *S. Domitianus* (sic) — *S. Reolus* — *S. Rigobertus*. — Fenêtre de droite : *S. Viventius* — *S. Nicasius* — *S. Sonnatius* — *S. Arnulfus* (1).

Les seuls objets anciens du mobilier sont deux peintures sur bois du XVI^e^ siècle, assez bien conservées, et placées l'une dans le bras gauche du transept, représentant le *Christ en croix sur le Calvaire, entouré de nombreux personnages* (hauteur 0^m^90, largeur 1^m^35) ; l'autre dans le bras droit, offrant la scène d'*Hérodiade recevant au milieu d'un festin la tête de saint Jean-Baptiste* (hauteur 0^m^90, largeur 1^m^20). En 1889, ces peintures ne se trouvent plus dans l'église.

III

INSCRIPTIONS

Épitaphe du cardinal Gousset. — Cette épitaphe se trouve placée près de sa sépulture, au fond du bras droit

(1) Treize évêques de Reims sont habituellement qualifiés saints. En outre, il faut évidemment lire ici S. *Donatianus*, au lieu de S. *Domitianus*, et remarquer que, parmi nos pontifes, Sonnace et Arnoul n'ont pas le titre de bienheureux sur l'*Ordo* diocésain. Nulle part Arnoul, qui vivait au XI^e^ siècle, ne l'a reçu. Pour Sonnace, voir le *Répertoire des sources historiques du moyen âge* par l'abbé U. Chevalier, *verbo* Sonnace.

Digitized by Google

du transept, dans la chapelle de saint Alphonse de Liguori (1). Une statue en marbre, belle œuvre de Bonnassieux, reproduit la figure du prélat, agenouillé et priant ; sur le socle en granit de Kersanton, le nom seul est inscrit en relief autour des armoiries : *Thomas Gousset, cardinal-archevêque de Reims, né le 1er mai 1792, mort le 22 décembre 1866.*

En arrière, à la muraille du fond, sur deux tables de marbre blanc, entourées d'un encadrement en pierre, on lit une inscription composée par le célèbre antiquaire romain, M. le commandeur Jean-Baptiste de Rossi.

Cloches. — La sonnerie est installée dans la flèche centrale, au sommet d'une solide charpente. La grosse cloche *(sol)* mesure un mètre de diamètre et pèse 650 kilogrammes, elle a coûté 2,900 fr. ; on lit au sommet : *L'an 1851, j'ai été bénite pour l'église de Saint-Thomas de Reims par Son Éminence Mgr Thomas-Marie || Gousset, cardinal de la sainte Église romaine, archevêque de Reims, et nommé Marie-Clémence || par M. Jean-Baptiste-Claude-Auguste-Marie Servestre, chanoine honoraire, curé de Saint-Thomas, et dame Marguerite-Françoise Muiron, veuve de M. Nicolas Houzeau, député de Reims.* Une guirlande de feuillages court au-dessous du texte ; la figure du Christ et un crucifix sont moulés sur les flancs de la cloche, et enfin on lit à la base ornée d'une seconde guirlande : *Ernest Bollée, fondeur au Mans, Srathe* (sic).

(1) Le cœur du cardinal Gousset est conservé à la cathédrale. Son monument à Saint-Thomas fut érigé par souscription et inauguré en 1872. *(Les Statues de Reims en 1888*, notice publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, et tirée à part avec figures. — *Bulletin du diocèse de Reims*, 1873, t. VI, p. 498.)

Digitized by Google

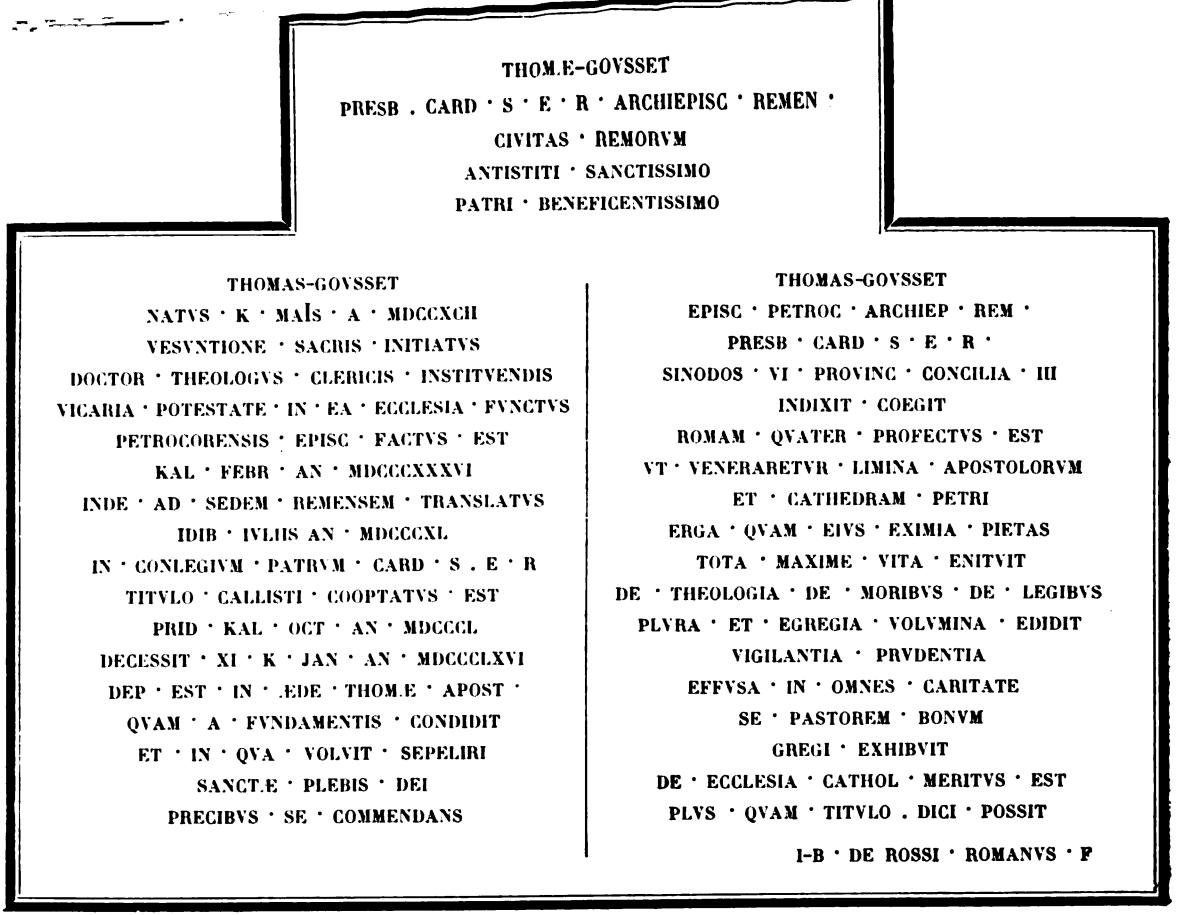

THOM.E-GOVSSET
PRESB . CARD · S · E · R · ARCHIEPISC · REMEN ·
CIVITAS · REMORVM
ANTISTITI · SANCTISSIMO
PATRI · BENEFICENTISSIMO

THOMAS-GOVSSET
NATVS · K · MAIS · A · MDCCXCII
VESVNTIONE · SACRIS · INITIATVS
DOCTOR · THEOLOGVS · CLERICIS · INSTITVENDIS
VICARIA · POTESTATE · IN · EA · ECCLESIA · FVNCTVS
PETROCORENSIS · EPISC · FACTVS · EST
KAL · FEBR · AN · MDCCCXXXVI
INDE · AD · SEDEM · REMENSEM · TRANSLATVS
IDIB · IVLIIS AN · MDCCCXL
IN · CONLEGIVM · PATRVM · CARD · S . E · R
TITVLO · CALLISTI · COOPTATVS · EST
PRID · KAL · OCT · AN · MDCCCL
DECESSIT · XI · K · JAN · AN · MDCCCLXVI
DEP · EST · IN · AEDE · THOM.E · APOST ·
QVAM · A · FVNDAMENTIS · CONDIDIT
ET · IN · QVA · VOLVIT · SEPELIRI
SANCT.E · PLEBIS · DEI
PRECIBVS · SE · COMMENDANS

THOMAS-GOVSSET
EPISC · PETROC · ARCHIEP · REM ·
PRESB · CARD · S · E · R ·
SINODOS · VI · PROVINC · CONCILIA · III
INDIXIT · COEGIT
ROMAM · QVATER · PROFECTVS · EST
VT · VENERARETVR · LIMINA · APOSTOLORVM
ET · CATHEDRAM · PETRI
ERGA · QVAM · EIVS · EXIMIA · PIETAS
TOTA · MAXIME · VITA · ENITVIT
DE · THEOLOGIA · DE · MORIBVS · DE · LEGIBVS
PLVRA · ET · EGREGIA · VOLVMINA · EDIDIT
VIGILANTIA · PRVDENTIA
EFFVSA · IN · OMNES · CARITATE
SE · PASTOREM · BONVM
GREGI · EXHIBVIT
DE · ECCLESIA · CATHOL · MERITVS · EST
PLVS · QVAM · TITVLO . DICI · POSSIT

I-B · DE ROSSI · ROMANVS · F

Épitaphe du Cardinal Thomas GOUSSET, dans l'église Saint-Thomas de Reims (1866)

Digitized by Google

Deux petites cloches du même fondeur, bénites en 1863, servent de timbres à l'horloge et portent ces textes : *Maria-Joseph vocor, horas indico, pro agonisantibus precies* (sic) *postulo, SS. Eucharistiæ benedictionem fidelibus nuncio, anno Domini* MDCCCLXIII. — *Maria-Augusta vocor, horas indico, cum angelo virginem Dei saluto, pueros convoco, funera nuntio, anno Domini* MDCCCLXIII (1).

(1) Une vue de l'abside et du clocher de l'église Saint-Thomas, peinte par A.-X. Vauvillé en 1852, se trouve au Musée de Reims. (*Catalogue du Musée*, p. 200.)

ARMES DU CARDINAL GOUSSET

Fondateur de l'église Saint-Thomas

Digitized by Google

II

ÉGLISE PAROISSIALE

SAINTE-GENEVIÈVE

Rue Cazin, 1er canton de Reims

(Visite du 1er avril 1889)

I

ANCIENNES CHAPELLES DES ENVIRONS

Trois chapelles existaient à l'ouest de Reims au delà des murs, entre les portes de Vesle et de Fléchambault : celles de Sainte-Anne de Courlancy, de Saint-Éloy et de Sainte-Geneviève. Les deux premières servaient à des léproseries ou maisons de charité du moyen âge, dont les titres furent éteints au XVIIe siècle (1). Il n'existe plus

(1) 15 avril 1672. Ordonnance de Ch. Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, portant extinction et réunion des chapelles de

Digitized by Google

absolument rien de Sainte-Anne, mais deux faisceaux de colonnettes de la chapelle Saint-Éloy subsistent encore au n° 10 de la rue du faubourg d'Épernay. A l'intérieur de la porte cochère, de chaque côté, on voit trois colonnettes engagées, munies de chapiteaux à feuillages du XIVe siècle, encore intacts sur la gauche et mutilés sur la droite. Ils sont accolés à une muraille très épaisse qui faisait peut-être partie de l'abside ou du portail de cette chapelle. On a trouvé dans la cour beaucoup d'ossements qui indiquent la place du cimetière de la léproserie. Quant à la troisième chapelle, celle de Sainte-Geneviève, elle était située un peu plus haut, au lieu dit de ce nom, et relevait de la paroisse de Bezannes (1). Elle était fort ancienne et disparut à la fin du XVIIIe siècle (2).

Saint-Éloy et de Sainte-Anne proche la ville de Reims à l'Hôpital général de la même ville. — Un seul acte du culte est maintenu dans ces chapelles, la célébration des fêtes des patrons, ce qui prouve qu'elles ont survécu à l'extinction du titre. (*Arch. de Reims*, série G, fonds de l'archev., Visites, Chrétienté.)

(1) On lit dans un pouillé du XIVe siècle : « Capellania S. Genevephe juxta Remis, sita infra fines perrochie de Besennes. — Patronus, decanus et capitulum S. Simphoriani Remensis. » (*Arch. administratives de Reims*, par P. VARIN, t. II, p. 1035.)

(2) La chapelle Sainte-Geneviève, annexe de Bezannes, isolée de la paroisse et située sur le bord du grand chemin de Paris, a été éteinte par ordonnance du cardinal de la Roche-Aymon du 16 juin 1773, et ses dépendances, le château de Muire et deux autres maisons, furent annexées tant aux églises de Bezannes et de Tinqueux qu'à la paroisse de la Madeleine de Reims. L'édifice fut démoli et le cimetière supprimé. Les pièces concernant cette chapelle se trouvent dans les *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, Visites, liasse de Bezannes.

Digitized by Google

II

CONSTRUCTION ET DESCRIPTION

Le vocable, resté populaire, était naturellement indiqué pour devenir celui de la nouvelle paroisse destinée depuis longtemps aux faubourgs d'Épernay et de Paris. L'église de Sainte-Geneviève fut construite à une certaine distance de l'ancienne, à mi-côte de la colline de Courlancy, dans la direction de la rue Libergier, par conséquent, en regard de la cathédrale. Commencée en 1875, sur les plans de M. Ernest Brunette, architecte de la ville, elle fut livrée au culte le 2 avril 1877 et consacrée le 21 avril de l'année suivante. Mais à cette date, si l'intérieur était achevé, il restait à élever la façade principale et la tour qui la surmonte, ainsi que l'escalier à double révolution qui y donne accès. Ces travaux ne furent terminés qu'en 1881, et les descriptions de l'œuvre ont été données à chacune des étapes de sa construction. Les noms des donateurs et bienfaiteurs sont gravés sur deux tables de marbre blanc fixées de chaque côté de la porte (1).

L'édifice mesure une longueur de 50 mètres, offrant des arcades à l'intérieur ; la nef, précédée d'un porche, comptant six travées en plein cintre, un transept, contenant deux chapelles, s'étend à la hauteur du chœur ; le sanctuaire assez profond est terminé par une abside à trois pans. L'ensemble est recouvert d'un plafond, divisé

(1) *Revue de Champagne et de Brie*, février 1882, p. 172. — *Bulletin du diocèse de Reims*, 1877, p. 53, 157, 174 et 433 ; — 1878, p. 171, 192 à 198 ; — 1881, p. 586.

Digitized by Google

par les poutres en autant de compartiments qu'il y a de travées. Les bas côtés s'étendent des deux côtés de la nef et jusqu'à l'extrémité du chevet où s'ouvrent deux chapelles latérales (1).

Les fenêtres de l'édifice sont toutes en plein cintre, et sont garnies de vitres peintes, dont plusieurs ont un intérêt historique : on retrouve, en effet, dans les fenêtres hautes de l'abside et de la nef, la vue des églises de Reims, de celles qui subsistent aujourd'hui et de celles qui ont disparu, toutes accompagnées des images de leurs patrons ; une décoration analogue offre dans le transept le dessin d'autres monuments religieux : les églises de Gueux, de Binson, de Saint-Walfroy, de Notre-Dame de Liesse et de Sainte-Geneviève de Paris.

Les murailles du pourtour sont en pierre et briques par assises alternées, les combles recouverts en tuiles. Le portail, tourné vers l'est, offre trois portes en plein cintre, celle du milieu plus haute et surmontée d'un front supportant la statue de sainte Geneviève. La tour quadrangulaire qui s'élève au-dessus est percée de baies cintrées et dominées par un clocher à huit pans flanqué de tourelles aux quatre angles ; de là s'élance une flèche octogone, ajourée, dont la croix, également en pierre, couronne la façade.

Dans cette tour est installée la cloche, du poids de 1,300 kgr., bénite en 1877 par S. É. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, ayant pour parrain M. l'abbé Gustave-Adolphe Thiriet, curé de la paroisse, et pour marraine Mme Marie-Louise Rœderer, née Boisseau.

(1) L'une de ces chapelles, celle de droite, est dédiée à Saint-Éloy, en souvenir de l'ancienne léproserie de ce nom. Celle de droite pourrait porter le vocable de Sainte-Anne.

Digitized by Google

On y lit seulement ce texte : *J'ai été fondue par Farnier Bulteaux, de Mont-devant-Sassey (Meuse), pour représenter son industrie à l'exposition industrielle et régionale qui se fit à Reims en 1876, n° 645.* Elle porte plusieurs figures moulées sur la panse et une guirlande au sommet (1).

(1) *Bulletin du diocèse de Reims*, 1877, p. 163.

Digitized by Google

Digitized by Google

III

CHAPELLE PAROISSIALE

SAINT-HILAIRE

dite de LA MISSION, rue Cotta, 3

(Visitée le 3 mai 1887)

I

DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Cette chapelle est installée dans une salle rectangulaire avec rétrécissement à la partie orientale formant le sanctuaire. Le tout est recouvert d'un plafond arrondi sur tous ses bords et reposant sur une corniche. Les murailles ont reçu une décoration récente en grisailles avec croisettes et monogrammes du Christ dessinés dans des médaillons circulaires. La chapelle est éclairée au nord par

Digitized by Google

trois fenêtres et au sud par deux fenêtres cintrées ; une porte y donne accès au midi. La porte de communication avec le corps de logis voisin existe encore au nord, à l'entrée du sanctuaire.

L'édifice ainsi transformé en chapelle est l'ancien prétoire du présidial de Reims, dont les bâtiments contigus appartiennent aujourd'hui à la Chambre des Notaires. L'ensemble remontait au XVI^e^ siècle, comme l'indiquent un pilastre de la façade conservée à l'angle de la rue de Tambour et une fenêtre de la chapelle au midi maintenant bouchée, encore munie de son encadrement et de ses anciens meneaux. Mais les reconstructions opérées à la suite d'un incendie en 1770, ainsi que les remaniements modernes, ont entièrement modifié l'aspect de la construction. La chapelle fut ouverte au public en 1823, desservie d'abord par des missionnaires diocésains (d'où lui est venu son nom), ensuite annexée à la cathédrale comme chapelle paroissiale, sous le vocable de l'ancienne église Saint-Hilaire dont elle dessert le quartier.

Le comble a reçu à l'ouest un petit campanile, dont la cloche porte cette inscription : *Que le nom du Seigneur soit béni, Lescuyer-Leseure de Châlons m'a fait, 1823.*

II

ŒUVRES D'ART

Autel et décoration du sanctuaire. — L'autel, ses marches et son retable ont été taillés dans les plaques en marbre blanc veiné, provenant de l'ancien piédestal de la statue de Louis XV, resté debout pendant la Ré-

Digitized by Google

volution et renouvelé entièrement en 1818. De chaque côté de l'autel sont fixés deux forts bras de cuivre doré à une seule lumière (longueur 0m48) ; sur les murs latéraux quatre appliques Louis XVI en cuivre doré à deux lumières. Sur le retable, sont posés deux reliquaires en bois sculpté, avec guirlandes de style Louis XVI. Sur les côtés du sanctuaire, on voit en avant deux petites têtes d'ange en bois sculpté à jour, peintes et dorées, œuvre du XVIIe siècle, avec le chiffre M A entrelacé.

Tableaux. — Au-dessus de l'autel, *la Sainte Famille,* toile dans une simple moulure, trois personnages à mi-corps, peinture du dernier siècle (hauteur 1m30).

A la droite de l'autel, deux miniatures très fines du XVIIe siècle, sur parchemin : *La Vierge et l'enfant Jésus; — la Madeleine visitant le tombeau.* Chaque sujet dans un cadre sculpté et doré de l'époque (hauteur 0m15, largeur 0m19).

Dans le sanctuaire, sur la gauche, deux tableaux de mêmes dimensions : *Le Christ descendu de la croix,* sur bois, bonne peinture du XVIe siècle sur fond d'or ; — *Saint François d'Assise,* sur bois, du XVIIe siècle, personnage assis (hauteur 1m15, largeur 0m82).

Dans la chapelle, au mur sur la gauche en regardant l'autel : *Lavement des pieds,* copie moderne du tableau de Mutiano, sur toile, cadre noir et or (hauteur 1m80, largeur, 1m35) ; — *Christ en croix, Madeleine à ses pieds,* sur toile, peinture ancienne assez fine, dans un riche cadre sculpté et doré Louis XIV (hauteur 1m40, largeur 0m90) ; — *la Vierge et l'enfant Jésus,* avec un personnage sur la droite à mi-corps en costume Louis XIII, ovale cadre mouluré (diamètre 1m30).

Au mur sur la droite : *Vierge de pitié,* toile attribuée à

Digitized by Google

Germain, peintre rémois, don de M. le vicomte Ruinart de Brimont, cadre doré (hauteur 2m20, largeur 1m55). — Personnage assis en méditation devant une tête de mort avec un livre ouvert et un sablier près de lui, sur toile, du XVIIe siècle, cadre peint et doré, carré (hauteur et largeur 1m20).

Au mur du fond : *Les quatre Évangélistes,* sur toile, quatre médaillons octogones, peintures en camaïeu or et noir, avec bordure fleuronnée peinte, cadres Louis XVI (hauteur 1m22) ; — *la Vierge et l'enfant Jésus*, ce dernier fait lire à sa mère le passage de l'Écriture : *Ecce virgo concipiet et pariet filium,* sur toile (hauteur 1m75, largeur 1m35).

Les autres parties du mobilier sont modernes ou sans caractère historique.

Digitized by Google

IV

CHAPELLE PAROISSIALE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Faubourg Cérès, rue des Gobelins

Une croix s'élève au n° 182 de la grande rue du Faubourg-Cérès, sur l'emplacement de la chapelle Saint-Mard-à-Cachot, *Sanctus Medardus in Carcere* (1), détruite sous le règne de Louis XI par Raulin Cochinard, capitaine de Reims (2). A peu de distance, du même côté de la route, à l'extrémité de la rue des Gobelins et à l'angle de la place Nicolas Bergier, on a construit en 1883 une chapelle provisoire, en vue de la création d'une paroisse destinée à pourvoir aux besoins religieux de ce quartier

(1) On a mis à découvert en cet endroit, vers 1883, des substructions assez importantes, qui semblent avoir appartenu à cette chapelle ou à ses dépendances.

(2) On peut consulter, au sujet de cette destruction, les pièces du procès intenté en 1483 à Raulin Cochinard. (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 6.)

Digitized by Google

populeux, trop éloigné de l'église Saint-André. Cet établissement a reçu la sanction du gouvernement (1) et le décret de reconnaissance fut publié par l'autorité diocésaine le 2 janvier 1887.

L'édifice actuel ne peut être considéré que comme un abri temporaire, mais le projet de l'édifice futur, qui s'élèvera au milieu de la place Nicolas Bergier, annonce un monument dans le style gothique du XIV^e^ siècle, sur les dessins de M. Ed. Lamy, architecte à Reims. L'administration municipale a donné son agrément à ce plan, dont l'exécution, entreprise par la charité publique et avec le concours des Frères des Écoles chrétiennes, dotera la ville d'un nouveau monument religieux.

La cloche donnant le *la*, fondue par Perrin, de Mohon, a été bénite le 25 juin 1888 par S. G. M^gr^ Koppès, évêque de Luxembourg, et nommée par M. l'abbé Fr.-X. Léonardy, chanoine honoraire, curé de Saint-Jean-Baptiste, et par M^lle^ Ellen Werlé (2).

(1) *Bulletin du diocèse de Reims*, 1887, p. 6.

(2) *Bulletin du diocèse de Reims*, 1888, p. 304. — *Triduum rémois en l'honneur du B. J.-B. de la Salle*, in-8°, Reims, 1888, p. 195.

Digitized by Google

V

TEMPLE PROTESTANT

Boulevard Lundy, 3.

La façade de cet édifice a été construite en 1868, sur le boulevard du Temple, actuellement boulevard Lundy, n° 3, par M. Brunette, architecte de la ville. La porte cintrée est divisée en deux compartiments par une colonne munie d'un chapiteau à dessin gothique ; son tympan à jour est muni d'une rose à quatre lobes. A la clef supérieure se détache un livre ouvert, entouré de rayons lumineux, sur lequel on lit en capitales : *la Sainte Bible,* et au-dessous : *Jésus dit : Je suis la lumière du monde. (Évang. S. Jean, VIII, 1).* La façade, peu élevée, offre à l'étage supérieur trois fenêtres cintrées et au-dessus un petit campanile surmonté de la croix.

A l'intérieur, la salle rectangulaire a été entièrement décorée de peintures et de vitraux, avec ameublement

Digitized by Google

en chêne sculpté. Elle contient trois nefs dont les deux latérales sont surmontées de tribunes (1).

(1) *Reims monumental*, par Alph. Gosset, dans les *Notices sur Reims*, 1880, p. 256. — Avant la construction de cet édifice, le temple protestant de Reims était installé rue de la Peirière, dans l'ancienne chapelle de Magneuses, dépendant des bâtiments des Hospices aujourd'hui occupés par le Lycée de jeunes filles. Il y resta trente ans. Auparavant, les protestants eurent un lieu de réunion rue de Tambour. Il n'y a pas eu de temple à Reims sous l'ancien régime.

Digitized by Google

VI

SYNAGOGUE

Rue Clovis, 49.

I

HISTORIQUE

Les Juifs qui habitaient Reims au moyen âge ont eu, suivant la coutume, leur quartier spécial. Ils paraissent avoir été confinés dans la rue des Élus qui s'appelait alors, grâce à cette particularité, *rue des Gieux, vicus Judeorum* (1). On a prétendu qu'ils avaient en cet endroit une synagogue, dont on a fixé l'emplacement tantôt à la maison portant le n° 18, tantôt au point occupé par la vieille hôtellerie du *Cygne* (2). Ce sont là des con-

(1) On trouve ce nom dès le commencement du XII[e] siècle : « Burdinus de *vico Judeorum*. » Charte de Manassès, archevêque de Reims, de l'année 1103, dans Marlot, *Metrop. Rem. historia*, t. II, p. 238.

(2) TARBÉ, *Reims, ses rues et ses monuments*, p. 104-5.

Digitized by Google

jectures tout à fait gratuites. Les Juifs semblent avoir été peu nombreux à Reims, durant cette période; au XIII^e^ siècle, ils ne formaient que deux familles (1). Aucun document ancien ne fait mention de leur synagogue, et il est probable qu'ils n'avaient pas de monument bien important pour la célébration de leur culte. Ils demeuraient dans une maison qui était particulièrement affectée à leur usage, et que l'on voit citer dans plusieurs pièces du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle (2). Le registre des tailles levées en 1328, à l'occasion du sacre du roi Philippe VI, nous permet de déterminer avec exactitude la place de cette maison : elle était la deuxième à droite, en entrant dans

(1) Voir à ce sujet un acte du mois de février 1270, tiré des Olim du Parlement et publié par Varin, *(Archives administratives de Reims*, t. I, p. 906.) Le bailli de Vermandois avait pris des Juifs demeurant à Reims, « dicens..... *quod Remis non consueverant esse Judei* ». L'archevêque réclama contre cette arrestation : « Archiepiscopus Remensis super hoc conquerendo proposuit, quod a tanto tempore a quo non potest haberi memoria, *consueverunt esse Remis due familie Judeorum, et in certo loco,* qui magna libertate gaudere consueverunt, eo quod rotulum Ysaie custodire dicuntur. » On peut voir aussi une allusion à ce dernier fait dans le *Verbum abbreviatum* de Pierre le Chantre, 1639, p. 200.

(2) «... Domum in vico Judeorum prope *domum Judeorum*..... sitam. » (Charte d'octobre 1252, Bibliothèque de Reims, cartulaire de Saint-Nicaise, fol. 111 r°.) — «..... Domus que fuit Theobaldi dicti de Pargneyo..... sita Remis in vico dicto Judeorum, ante *domum Judeorum Remensium*, inter domum Remigii dicti de Aussonno, et domum que fuit Johannis quondam dicti Largi. » (Charte de 1298, *Archives de Reims*, fs. de Saint-Denis, Aumône.) — « Une maison *qui fu les Juys, ou ils demouroient.* » *(Arch. de Reims*, registre de la taille du sacre de Charles IV (1322), fol. 9 r°.) — C'est sans doute à cette maison qu'il est fait allusion dans le document de 1270, précédemment cité, lorsqu'il est dit que les deux familles juives de Reims demeuraient « *in certo loco* ».

Digitized by Google

la rue des Élus par la place du Marché, sur l'emplacement des maisons portant actuellement le n°s 4 ou 6 (1). Le cimetière des Juifs était situé hors des murs de la ville, devant la porte de Mars, en un lieu qui avait pris le nom de *tombe de Gieu, tumba Judeorum* (2), et dont nous ne connaissons pas la situation précise.

II

DESCRIPTION

La synagogue de Reims a d'abord été établie, vers 1835, au coin de la rue de l'Arquebuse et de la rue Caqué; elle fut ensuite transportée rue des Capucins, 7, cour Morceau, et y resta jusqu'à la construction de l'édifice actuel. Élevé en 1879, au n° 49 de la rue Clovis et près

(1) « Jehan de Traion, *la maison des Gieux.* » (*Arch. de Reims*, registre de la taille du sacre du Philippe VI, fol. 12 r°.) Cette maison était alors estimée 200 livres ; elle est notée comme étant l'avant-dernière dans le « quarrel dou setrelage », en arrivant par la « rue de Gieu » vers le pignon de cette rue faisant face à la Poissonnerie.

(2) « Terres *a tombe de Gieu* » (*Arch. de Reims*, f° du chapitre, redevances de la sénéchaussée (vers 1300), livre rouge, fol. 89 r°.) — « ..... Pecia terre sita *ad tumbam Judeorum.* » (*Ibid.*, fol 90 r°.) — « La cimentiere des Juys devant porte Mars. » (Registre de la taille du sacre de Charles IV (1322), fol. 9 r°.) Le terrain de ce cimetière appartenait, à cette dernière date, ainsi que la maison où avaient demeuré les Juifs, à Jean de Troyon, sous-bailli de Reims, que nous venons de voir ci-dessus mentionné encore comme propriétaire de la « maison des Gieux », en 1328.

Digitized by Google

de la place de ce nom, sur les plans de M. Ernest Brunette, architecte de la ville, cet édifice offre une façade dans le style demi-oriental, usité aujourd'hui dans la plupart des synagogues (1). A l'intérieur, le temple est divisé en trois nefs de sept travées, avec abside circulaire au fond et tribunes très élevées sur les nefs latérales. Il est éclairé par les oculus de la nef et par les fenêtres de la façade, toutes munies de vitres peintes (2).

(1) On lit en hébreu le texte suivant, au dessus du portail : *C'est bien ici la maison de Dieu, la porte qui mène jusqu'au ciel.*

(2) *Les Israélites de Reims et la nouvelle synagogue*, dans l'*Almanach-Annuaire*, Matot, 1880, p. 145-154. Cette notice offre une description très exacte du monument et de sa décoration.

Digitized by Google

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE REIMS

DEUXIÈME FASCICULE

TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms de lieux et de personnes (1)

A

Allart, serrurier, 79.
Amé (Jeanne), 72, 156.
Amé (Nicolas et *J.-B.)*, lieutenants des habitants, 144, 155, 157.
Ancelet (N.), 155.
Angier (Ponce), notaire, 143, 156.
Armand, son épitaphe, 99.
Arnoul, archevêque de Reims, 225.
Assy-Bara (Jean), 98.
Assy (Mme Veuve), née Guérin, 66.
Aubert (l'abbé F.), curé de Saint-Remi, 215.
Aubriet, ancien juge consul, 70.
Allolus, son épitaphe à Saint-Julien, 204, 205.
Auger (E.), dessinateur rémois, 47, 87, 99, 101.

B

Bachelier (Famille), sa sépulture à Saint-Jacques, 71, 72; à Saint-Hilaire, 155.
Bachelier, président en l'élection de Reims, 64.
Bagneris (le Dr *Eug.*), 137.
Bailly (*Gérard*), sculpteur, 167.
Banderille (l'abbé), 174.
Barrois (*Robert*), 155.
Baudet (*Fourquet*), coûtre de Saint-Julien, 203.
Baussonnet (*Georges*), artiste rémois, 97, 130, 131.
Bazée (Porte), près la rue de Contray, 174.
Bazoches (*Thomas de*), 155.
Becault (*Guillaume*), 112.

(1) Ne sont pas compris dans cette table les noms des auteurs d'ouvrages sur les monuments de Reims, déjà cités dans la *Bibliographie* placée au début de ce fascicule.

Digitized by Google

Beffroy (M. de), don au Musée, 156.
Beguin (*Jeanne*), 156.
Bellotte (*Nicolas*), chanoine de Laon, 73.
Bergeat (*Nicolas*), vidame du Chapitre, 208.
Berrieux (*Thomas de*), bourgeois de Reims, 155.
Beschefer (*F.*), 96.
Beschefer (M^me^ *J.*), 70.
Bétause, évêque de Reims, 164.
Béthisi (Famille de), ses armes, 91.
Bezannes (Marne), 230.
Béziers (Musée de), 99.
Bidet (Mémoires de), 136.
Binson (Eglise de), 232.
Blondel, menuisier rémois, 135.
Bollée (*Ernest*), fondeur au Mans, 226, 228.
Bonhomme (*J.-B.*), maître-architecte, 198.
Bonnassieux, statuaire, 226.
Bonnette (l'abbé), curé de Saint-Maurice, 98.
Bordeaux (*R.*), archéologue, 223.
Boucher (*Simonne*), supérieure de la Charité, 104.
Bouda (l'abbé), curé de Saint-André, 123.
Bouqueton (*Jean*), 112.
Bourdery (*L.*), 179.
Bourgeois, peintre-verrier, 78, 111.
Bourgongne, conseiller de ville, 186.
Bourgonnière (*La*), son Christ, 216.
Bourin, conseiller de ville, 186.
Bourlois-Rousseau, commissaire de police, 129.
Bouton (*N.*), 73.
Bouttillier (*Thibault de*), 172.
Bricquet (*Jean*), charpentier, 160.
Brissart-Binet (Librairie), sa marque, 148.
Brulart (Famille), ses armoiries, 79, 81, 82; ses sépultures, 80.
Brulart (*François*), abbé de la Valroy, 80, 83, 99; son épitaphe, 100, 101.
Brunette (*Ernest*), architecte de la ville, 79, 231, 245.
Brunette (*Narcisse*), architecte de la ville, 28, 108, 110, 222, 241.
Buerie (la), dépendance de l'Hôtel-Dieu, 191.
Bulteau (*H.*), peintre et sculpteur, 53, 62, 85, 104, 111, 112, 120.
Butot (l'abbé), curé de Saint-Jacques, 55.

C

Cadran-Saint-Pierre (Rue du), 128, 147, 148.
Campagne (M^lle^ *J. de la*), 67.
Capron (*C.*), architecte rémois, 128.
Cauchon (Famille), sépulture de plusieurs de ses membres à Saint-Pierre, 144, 145; à Saint-Hilaire, 159; ses alliances, 160, 172.
Cauchon (*Guillaume*), seigneur de Verzenay, son testament, 151, 159 à 162.
Cauchon (*Jean* et *Philbert*), leur épitaphe, 145.
Cavaillé-Coll, facteur d'orgues, 90.
Cavilier (*Nicolas*), fondeur à Carrepuis, 66, 98.
Cellot (*Pierre*), jésuite, 78.
Cérès (la porte), ses anciens noms, 112, 115.
Châlons (*Claude*), marchand, 146.
Châlons-le-Vergeur, commune de Bouvancourt (Marne), 154.
Champagne (l'abbé), curé de Saint-André, 120.
Chapelains (Rue des), ainsi appelée des chapelains de Saint-Pierre-le-Vieil, 147.
Charité (Hôpital de la), 103, 104, 230.
Charlier (*Nicolas*), curé de Saint-Maurice, 105.
Chéhéry (*Jean de*), chanoine de Reims, son reliquaire de Saint-André, 119.
Chertemps (*Pierre*), s^r^ de Vaulx, ses enfants, 156.
Chertemps (*Simon*), lieutenant des habitants, 155, 156.
Chesneau (*Nic.*), doyen de Saint-Symphorien, 172.
Chevalier (*Mathurin*), 112.
Chinoir (*Nicolas*), lieutenant des habitants, 71.
Clausse (*Cosme*), évêque de Châlons, 222.
Clermont, peintre rémois, 95.
Clicquot (*Firmin*), collectionneur rémois, 53.
Clicquot (l'abbé *J.*), vicaire de Saint-Jacques, 67.
Cloître (Rue du), débris de Saint-Michel, 210.
Cochinard (*Raulin*), 239.
Coffetier et *Steinheil*, peintres-verriers, 225.

Digitized by Google

Colbert (*J.-B.*), son baptême à Saint-Hilaire, 149.
Colbert (*Nicolas*), évêque de Luçon, 179.
Colbert, (*Thomas*), 112.
Colbert, maître-maçon, 40.
Colin (*Nicolas*), chirurgien rémois, 191.
Collomb (*E.*), négociant, 147.
Cormontreuil (Marne), 196.
Corneille (*P.*), peintre, 92.
Coquault (*Simon*), chanoine, 100.
Coquebert (Famille), sa sépulture à Saint-Hilaire, 156, 157.
Coquebert (*H.*), lieutenant des habitants, 128, 144.
Coquèbert (*Simon*), s^r de Bulin, près Marfaux (Marne), 156. 157.
Coquillart (*Claude*), 69.
Coulommes (*Marne*), 151.
Courajod (*Louis*), conservateur au Louvre, 136.
Courcelles (Rue de), débris de Saint-Symphorien, 167.
Courlancy, 229, 231.
Courtois (*Guill.*), estaminier, 204.
Couture (Terrain de la), 27, 72, 100.
Craon (*Jean de*), archevêque de Reims, 150.
Créneaux (Rue des), 177, 183.
Crugny (Marne), ses carrières, 142, 146, 159.
Cuisles (Marne), ses seigneurs, 68.
Cygne (Hôtellerie du), 243.

D

Dallier (*Nicolas*), lieutenant des habitants, 71.
Dauphinot (*S.*), maire de Reims, 98.
David (les frères), adjudicataires de Saint-Denis, 207.
Delaistre (*Ph.*), 72.
Delamotte (*Nicaise*), doyen de la chrétienté, 157.
Deperthes, conseiller de ville, 186.
Deligny (*Pierre*), 98.
Demain (*S.*), 180.
Deschamps (*Pierre*), fondeur rémois, 189.
Devraux (M^lle *J.*), 67.
Devyelz (*Jean*), peigneur de laines, 204.
Dorigny (*André*, *Nicolas* et *Jérôme*), leur épitaphe, 69.
Dorigny (*Claude*), trésorier de l'église de Reims, 69.
Dorigny (*Nicolas*), curé de Saint-Maurice, 104.
Dorigny (*Nicolas*), officier, 144.
Dorigny (Famille), ses armoiries, 68; sa sépulture à Saint-Jacques, 68; épitaphe de plusieurs de ses membres, 69, 72.
Doriot (*Jean*), maître-maçon, 146.
Drouart, sculpteur rémois, 135.
Drouet (*Jean-Thierry*), charpentier, père du maréchal, 173.
Drouet (*N.*), 72.
Duchesne (*A.*), collectionneur rémois, 169.
Duchesnoy (*Gilles*), maréchal, 203.
Dujardin, sculpteur, 223.
Dumas (l'abbé), curé de Saint-Maurice, 98.
Durand (*H.*), architecte, 30.
Durieux, peintre et statuaire, 62.

E

Élus (Rue des), ancienne rue des Juifs, 243, 244.
Épernay (Faubourg d'), débris de la chapelle Saint-Eloy, 230, 231.

F

Failles (*Pierre*), *112*.
Farnier-Bulteaux, fondeur, 233.
Feret (*Hubert*), 172.
Fismes (Lieutenant de), 160.
Fontaine (*Jean de la*), 172.
Fontaine (M^lle *J.*), 66.
Fourteaux-Modaine, 98.
Framboisière (*Abraham de la*), médecin rémois, 172.
Fremyn (*T.*), 143.
Frizon (*Ph.*), lieutenant des habitants 143, 144.
Frizon (*R.-C.*), 72.

G

Gadiot, don au Musée, 155.
Gard (*J.-B.*), conseiller du roi, 143.
Garnier (*Angélique*), 98.
Gaunes (*Judith de*), 156.

Digitized by Google

Gautier, peintre châlonnais, 93.
Gellée, commissaire de police, 207.
Germain, peintre rémois, 85, 91, 92, 238.
Gifford (*Guillaume*), dit Gabriel de Sainte-Marie, archev. de Reims, 153.
Gilquin, peintre, 153.
Guillaume aux Blanches-Mains, arch. de Reims, 27.
Gloriette (la), 130.
Godinot (Place), 173.
Gonel (*Henri*), curé de Saint-Symphorien, 165.
Gosset (*Alph.*), architecte, 52, 84.
Goujon (*Jérôme*), sr de Vraux, 150, 155.
Goujon (*Roger*), chanoine de Saint-Timothée, 180.
Goulet-Leclercq, 98.
Gourlier (*Claude*), marchand, 160.
Gousset (le cardinal), archevêque de Reims, 108, 109, 222; son épitaphe, 225, 226.
Grandremy-Francart, administrateur de Saint-Maurice, 100.
Grandremy-Lecoq, don au Musée, 167.
Grossaine (*Jeanne*), 160.
Gualterio (le cardinal), abbé de Saint-Remy, 198.
Gueux (Eglise de), 232.
Guide (*Le*), peintre italien, 64, 116.
Guibert (*L.*), 174.

H

Hannogne-St.-Martin (Ardennes), 119.
Harmant (*Jean* et *Nicolas*), peintres rémois, 169.
Harmet (Ancienne porte), 203.
Hautvillers (Abbaye d'), 69.
Hécart, peintre rémois, 214.
Hélart, peintre rémois, 117.
Helvide, son épitaphe, 170.
Herbé, peintre rémois, 116, 117.
Herbé (*Édouard*), dessin. rémois, 132.
Hourges (Marne), 211.
Houzeau-Muiron (Mme), 226.
Humbert (*Albéric de*), archev. de Reims, 164.

I

Irroy (M. et Mme *Ernest*), 120.
Itasse (*Fr.*), couvreur, 174.

J

Jacques (*François*), sculpteur rémois, 139.
Jacques (*Nicolas*), sculpteur rémois, 78.
Jacques (*Pierre*), sculpteur rémois, 54, 116, 139, 140, 142, 143.
Jacquet (*Jean*), imagier remois, 203, 204.
Jésuites (Collège des), 75, 94, 103.
Jeunehomme (*Pierre*), sculpteur rémois, 179.
Jeunehomme (*Ponce*), sculpteur rémois, 153.
Jonval (Ardennes), ses seigneurs, 146.
Jorné (*Cl.*), 73.
Juifs (Cimetière des), 245.

K

Koppès (Mgr), évêque de Luxembourg, 240.

L

Lacourt (*Jean*), notes, 181, 221, 222.
Lagery (Marne), ses carrières, 78, 154.
Lamorlette (l'abbé), curé de Saint-Maurice, 104.
Lamy (*Éd.*), architecte, 55, 134, 240.
Landriot (Mgr), archevêque de Reims, 98.
Langénieux (S. É. le cardinal), archevêque de Reims, 232.
Lasteyrie (*Robert de*), professeur à l'École des Chartes, 170.
Laudin, émailleur de Limoges, 179.
Le Bel (*Jean*), lieutenant des habitants, 71.
Leblan (*E.*), architecte, 202, 203, 210.
Leblanc, serrurier, 173.
Le Blant (*Éd.*), son appréciation, 185, 205.
Le Bœuf (*J.*), 73.
Leclerc, peintre-verrier, 62.
Lecoq, maître-maçon, 130.
Le Fèvre, architecte rémois, 133.
Lefèvre (l'abbé), vicaire de Saint-Maurice, 98.
Le Fèvre (*J.*), 95.
Legendre (*Jean*), maître-maçon, 150.

Digitized by Google

Le Gendre (*Nicolas*), maître-maçon, 146, 154.
Le Guay (*Richard*), peintre, 191.
Leguë (*Fr.*), 72.
Leguisé (Famille de), sa sépulture à Saint-Pierre, 144, 145, 146.
Leguisé (*Pierre* et *René de*), leur épitaphe, 146.
Lelarge (*Frédéric*), don au musée, 168, 170.
Léonardy (l'abbé), curé de Saint-Jean-Baptiste, 240.
Le Pêcheur (*Pierre*), seigneur de Pévy, son épitaphe à Saint-Jacques, 70.
Lequeux, conseiller de ville, 186.
Le Roux (*R.*), 72.
Lesage (*Gl.*), 72.
Lesueur (*Alph.*), dessinateur rémois, 113.
Lescuyer-Leseure, fondeur, 236.
Lespagnol (*Nic.* et *Jean*), lieutenants des habitants, 210.
Letaille (*J.*), estampage, 170.
Le Tellier (*Maurice*), archevêque de Reims, 64, 196, 197, 198, 229.
Le Tondeur (*N.*), son épitaphe, 103.
Le Tourneur (*Jean*), coûtre de Saint-Hilaire, 160, 161, 162.
Lévesque (*Jean*), lieutenant des habitants, 71.
Lévesque de Pouilly (*Louis-Jean*), lieutenant des habitants, sa sépulture à Saint-Jacques, 71; découverte du caveau de Saint-Martin, 185, 186.
Lévesque (*Simon*), tisserand, 204.
Le Voirrier (*Milet* et *Jehan*), 155.
Liesse (N.-D. de), 232.
Loiseau, fondeur à Robécourt, 123.
Louvergny (*N. de*), 95.

M

Madeleine (Ancienne église de la), description, 189; procession, 191; épitaphe, 191; paroisse, 230.
Madeleine (Rue de la), 190.
Magneuses (Chapelle des), rue de la Peirière, 242.
Magneux (Marne), ses carrières, 142.
Maigret (*Etienne*), chanoine de Sainte-Balsamie, 216, 217.
Maillefer, syndic de la ville, 186.
Maillefer (*Jean*), ses Mémoires, 176.
Malherbe (l'abbé), curé de Saint-Pierre, 135.
Maquart (*J.-J.*), dessinateur, 50, 53.
Maréchal, peintre-verrier, 62, 111.
Marlot (*Nicaise*), médecin rémois, ses armoiries, 192; son épitaphe, 193.
Marquant, peintre-verrier, 62, 111, 224.
Mars (Porte de), 150, 208, 221, 222, 245.
Martin (*Grégoire*), docteur anglais, 175.
Mauhenry (*Nicolas*), tisserand, 204.
Mennesson (M^me^ *Jules*), 120.
Menonville (l'abbé), vicaire de Saint-Jacques, 67.
Michel N..., chapelain de Notre-Dame, son épitaphe, 211.
Meyer (*P.*), directeur de l'école des Chartes, 174.
Mission (Chapelle de la), son vocable, 158; description, 235; œuvres d'art, 237.
Moet (*Guill.*), 160.
Mont-Dieu (Refuge du), 86.
Muiron (Famille), 116, 117.
Muire (Château de), 230.
Muizon (Seigneurs et château de), 145, 146.
Mutian (*Le*), peintre italien, 65, 237.
Muzart (*Nicolas*), 155.

N

Nanquette (l'abbé *J.-J.*), curé de Saint-Maurice, 91.
Nicaise (Saint), évêque de Reims, 164.
Nobelin (*Elisabeth*), 69.
Noblet (*G.*), 72.
Noël (le chirurgien), 147.
Noël (*Oudart* et *Nicolas*), lieutenants des habitants, 144, 155.
Nord (Cimetière du), sa chapelle, 208.
Notre-Dame (Chapitre), 49, 118, 208, 209, 210.

O

Origny (*André d'*), voir famille *Dorigny*.

P

Paquot (l'abbé), curé de Saint-Jean, massacré à la Révolution, 196.
Parent (*Thomas*), conseiller au Présidial, 150.

Digitized by Google

Passy-en-Valois (Oise), 154.
Perrin, fondeur à Mohon, 98, 120, 240.
Pestiférés (Cimetière des), 191.
Petit (Famille), 123.
Pévy (Marne), sa vicomté, 70.
Picque (*Richard*), archev. de Reims, 189.
Pioche (*Jean*), lieutenant des habitants, 144.
Poquet (l'abbé), 154.
Pornic (Loire-Inférieure), 96.
Poterlet, architecte de l'Intendance de Champagne, 132.
Pothé (*Th.*), 72.
Présidial (Ancien), 236.
Puisieulx (Marne), sa cloche, 100.
Pussot (*Jean*), maître-charpentier et chroniqueur, 48.

Q

Queutelot, dessinateur rémois, 37, 129.
Quinquet (*C.*), 96.

R

Reimbeau (*Aug.*), architecte, 52, 55, 222.
Reimbeau-Duchesne, dessins de Saint-Hilaire, 150.
Reims (les saints évêques de Reims), 225.
Reims (les paroisses de), leur qualification, 127.
Remi (Saint), évêque de Reims, 75, 164, 196, 204, 214.
Riconuri (*Domenico*), sculpteur florentin, 130.
Robert (*J.*), dessinateur rémois, 128.
Roche-Aymon (le cardinal de la), archevêque de Reims, 230.
Rœderer-Boisseau (M^me^), 232.
Roland (*Charles*), curé de Saint-Etienne, 175, 176.
Roland (Famille), ses armoiries, 176.
Roland (*Nicolas*), chanoine de Reims, 104.
Rossi (le commandeur *J.-B. de*), 226.
Roye (*Guy de*), archev. de Reims, 165.
Ruinart de Brimont (le vicomte), 238.

S

Sacy (Marne), tribune sculptée, 136.
Saint-André (Eglise), son histoire, 107; sa description, 108; son mobilier, 110; son vitrail Renaissance, 112; son banc Renaissance, 120; ses cloches, 120; chapelle annexe, 239.
Saint-André (les archers de), 115.
Saint-Basle (Abbaye de), à Verzy, 69.
Saint-Denis (Ancienne église), sa situation, 207; son cimetière, 208.
Saint-Eloy (Chapelle), 229, 230.
Saint-Etienne (Ancienne église), sa description, 173; ses inscriptions, 174.
Sainte-Geneviève (Chapelle), près Bezannes, 230.
Sainte-Geneviève (Eglise), vocable, 229; construction, 231; description, 232; cloches, 233.
Saint-Hilaire (Ancienne église), sa description, 149; son portail, 150; ses œuvres d'art, 151; ses épitaphes, 154; documents, 159 à 162; croix du cimetière, 221, 222.
Saint-Hilaire-hors les-Murs (Ancienne église), 150, 221; croix du cimetière, 222.
Saint-Jacques (Confrérie des pèlerins de), 50; leur écusson, 63.
Saint-Jacques (les paroissiens de), 49, 62, 63.
Saint-Jacques (Eglise), son vocable, date de sa construction, 27; description intérieure, nef, 29; chœur, 36; chapelles, 39; description extérieure, portail, 44; clocher, 47; porche, 49; mobilier, 51; crucifix, 54; vitraux, 55; tableaux, 64; cloches, 65; épitaphes, 67, cimetière, 72.
Saint-Jean-Baptiste (Ancienne église), description, 195.
Saint-Jean-Baptiste (Chapelle), son établissement, 239; projet d'une église, 240.
Saint-Julien (Ancienne église), description, 201; retable, 203; inscription, 205; cimetière, 203.
Saint-Marceaux (M. *de*), maire de Reims, 167.
Saint-Mard-à-Cachot (Ancienne chapelle), sa démolition, 239.
Saint-Martin (Ancienne église), description, 183; caveau, 185; mobilier, 188.

Digitized by Google

Saint-Maur (Cave), 214.
Saint-Maurice (Eglise), son origine, 75 ; ses dimensions, 76 ; intérieur, 77 ; sacristie, 81 ; extérieur, 82 ; aigle, 86 ; mobilier, 88 ; tableaux, 91 ; cloches, 98 ; épitaphes, 99 ; presbytère, 106.
Saint-Maurice (Prieuré de), 75, 80.
Saint-Maurice (Presbytère de), 105.
Saint-Michel (Ancienne eglise), son cimetière, 208 ; sa description, 209 à 211.
Saint-Nicaise (Abbaye de), 90, 176, 198, 199.
Saint-Pierre (Ancienne école de la paroisse), 134.
Saint-Pierre (Impasse), débris de l'ancienne église, 131, 132, 148.
Saint-Pierre (Cimetière de), 147.
Saint-Pierre (Fabriciens de), 143.
Saint-Pierre-le-Vieil (Ancienne église), ses peintures, 92 ; sa description, 128 ; sa décoration projetée au XVIII^e^ siècle, 132 ; son école, 134 ; son mobilier, 135 ; son retable en marbre, 137 ; ses épitaphes, 144 ; son retable en bois, 169.
Saint-Pierre-les-Dames (Abbaye de), 85, 94, 173, 174, 176.
Saint-Remi (Eglise), 151, 179, 180, 187, 214, 216.
Saint-Sixte (Ancienne église), son origine et sa situation, 119, 197 à 199.
Saint-Symphorien (Ancienne église), sa situation, 163 ; son retable, 166 ; sa mosaïque, 168 ; ses épitaphes, 170 ; son chapitre, 230.
Saint-Symphorien (Rue), 163.
Saint-Thomas (Eglise), historique, 221 ; description, 222 ; mobilier, 224 ; épitaphe, 225 ; cloches, 226.
Saint-Timothée (Ancienne église), description, 177 ; mobilier, 178 ; inscriptions, 180 ; retable, 204 ; obit, 217.
Saint-Walfroy (Eglise de), 232.
Sainte-Anne (Chapelle), à Courlancy, 229, 230.
Sainte-Balsamie (Ancienne église), description, 213 ; Christ, 215 ; épitaphe, 217.
Sainte-Balsamie (Impasse), 183.
Sainte-Claire (Abbaye de), 85, 100, 103.
Salines (Rue des), 183.
Salle (*Louis de la*), lieutenant des habitants, 155.
Salle (*B^t^ J.-B. de la*), chanoine de Reims, 104, 150, 240.
Saubinet (*Et.*), 196.
Savart (l'abbé *J.*), vicaire de Saint-Jacques, 66.
Savart (l'abbé *N.*), curé de Saint-Jacques, 66.
Schyven, facteur d'orgues belge, 55.
Séminaire (Chapelle de l'ancien), 198.
Serrurier, architecte, 208.
Sevestre (l'abbé), curé de Saint-Thomas, 222, 224, 226.
Sixte (Saint), premier évêque de Reims, 197, 225.
Sommé (l'abbé), vicaire de Saint-Jacques, 66.
Sonnace, évêque de Reims, 196, 225.
Soudain (*A.*), graveur, 210.
Souyn (*Garlache*), grenetier du roi, 146.
Souyn (*Nicolas*), lieutenant des habitants, 144, 146.
Sutaine (*H.*), 99.
Synagogue (la), maison des Juifs à Reims au moyen âge, 243 ; synagogue actuelle, 245.

T

Tassegnon (*Gabriel*), 72.
Telliers (Rue des), 128, 129, 134.
Temple (le), 158.
Temple protestant, sa construction, 241 ; son ameublement, 242.
Thibaron (M^lle^ *Henriette*), 66.
Thiriet (l'abbé), curé de Sainte-Geneviève, 232.
Thierot, architecte, 132.
Tilpin, archevêque de Reims, son épitaphe, 72.
Timothée, *Maur* et *Apollinaire* (*SS.*), martyrs de Reims, leur vocable, 177 ; leur reliquaire, 179 ; cave, 214.
Tinqueux (Marne), 230.
Tisserand, peintre remois, 93, 96.
Toignel (*Guillaume*), 172.
Tourment (*S.*), 73.
Tourteron (Ardennes), 172.
Trois-Raisinets (Rue des), 153, 168, 170.

U

Unchair (Marne), ses carrières, 154

Digitized by Google

V

Vallet (*Honoré* et *Jean*), menuisiers rémois, 148.
Varlet (*Quentin*), tonnelier, 73.
Venise (Rue de), 196.
Vergeur (Famille de), sa sépulture à Saint-Hilaire, 154.
Vergeur (*Hubert* et *Charles de*), 154.
Vermonet, peintre-verrier, 62, 111.
Viefville (*N. de la*), 73.
Vieillart (*Nic.*), 160, 162.
Villedommange (Marne), grille Louis XVI, 136.
Villers-Marmery (Marne), 211.
Voncq (Ardennes), 91.

W

Waldeck (Attaque de), 144.
Warin, son épitaphe, 180.
Warners (*Pierre*), bourgeois de Reims, 147.
Warnier (*H.*), 112.
Wendling, sculpteur, 52, 110, 223.
Werlé-Boisseau, maire de Reims, 98, 120.
Werlé (M^lle^ *Ellen*), 240.
Wilbault (*Jacques*), peintre ardennais, 95.
Wilbaut (*Nicolas*), peintre ardennais, 92.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-Propos 1

BIBLIOGRAPHIE

I. *Ouvrages généraux sur les Monuments religieux de Reims* 7
II. § 1. *Ouvrages spéciaux sur la Cathédrale* 12
§ 2. *Ouvrages spéciaux sur Saint-Remi* 18
§ 3. *Ouvrages spéciaux sur Saint-Nicaise* 20
§ 4. *Ouvrages spéciaux sur les autres Églises, Couvents et Chapelles* 22
Armorial des établissements religieux 24

PAROISSES

CHAP. I. — **Anciennes paroisses conservées.**

I. Saint-Jacques 27
II. Saint-Maurice 75
III. Saint-André 107

Digitized by Google

Chap. II. — Anciennes paroisses et collégiales supprimées et détruites.

		Pages
I.	Saint-Pierre-le-Vieil	127
II.	Saint-Hilaire	149
III.	Saint-Symphorien	163
IV.	Saint-Étienne	173
V.	Saint-Timothée	177
VI.	Saint-Martin	183
VII.	La Madeleine	189
VIII.	Saint-Jean-Baptiste	195
IX.	Saint-Sixte	197
X.	Saint-Julien	201
XI.	Saint-Denis	207
XII.	Saint-Michel	209
XIII.	Sainte-Balsamie, dite aussi Sainte-Nourrice	213

Chap. III. — Paroisses nouvelles et autres édifices religieux modernes.

I.	Saint-Thomas	221
II.	Sainte-Geneviève	229
III.	Chapelle Saint-Hilaire de la Mission	235
IV.	Chapelle Saint-Jean-Baptiste du faubourg Cérès	239
V.	Temple protestant	241
VI.	Synagogue	243

Tables

I. Table des noms de lieux et de personnes 247
III. Table des matières 255

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

JEAN MAILLEFER

Négociant et Bourgeois de Reims au XVII^e^ siècle

Publiés sur le Manuscrit original conservé à la Bibliothèque de Reims

Avec une Introduction et des Notes

Par M. Henri JADART, Membre titulaire

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE MA VIE

Digitized by Google

La Notice préliminaire sur Jean Maillefer et les détails relatifs à cette publication seront donnés dans un des volumes suivants. L'ensemble formera un volume tiré à part, qui servira de suite aux Mémoires de Jean Pussot et de Oudard Coquault.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

JEAN MAILLEFER

Commencé le premier juing 1667.

Au Publique

Monseigneur,

Dans un long ennuye pour des raisons qui vous ennuieroient à les entendre et moy d'advantage à vous les dire, qui nous sont néantmoing communes, mais une principalle c'est que me voyant inutil à cause de mon infirmité de l'ouye de vous faire service ou de vous estre util, j'ay esté beaucoup consolé que Dieu m'ayt donné huict fils, sans compter les filles, lesquels, sy ils m'obéissent, seront vos serviteurs et répareront les pertes que vous recepvés à tous moments de quelqu'unes de vos parties. Ce quy ne m'ayant pas entièrement satisfait, j'ay esté bien aise de vous embelir dans un abandonnement que on peut dire quasy général où vous estes, soit par la négligence, l'imposibilité ou le trop grand ménage de ceux qui vous composent. Et pour

Digitized by Google

ce, j'ay fait bâtir avecq le plus de simétrye et que le lieu m'a pu permettre, car on dit, et il est vraye, que les bastiments vous ornent autant et plus que les points, peruques, brocarts, estophes royés font plusieurs de vos individus.

Monseigneur, donques

J'e die à vos beaux esprits
Que jé reveue ces escrits,
A ne vous en pas mentir
J'é retranché la satir.

Sy vous me demandés quelle fin encore je me propose, je vous diray que ce n'est ny la gloire, ny l'intérest ; la première est belle, mais pour l'acquérir, la faut fuire et elle suit ; l'aultre est nécessaire. Ce a esté pour m'ocuper aux heures que je ne sçay que faire, ny mesme me divertir, et pour m'instruire et pour servir à mes enfans : c'est tout sur la moralle et du commerce, c'est l'honneste et l'util. Que n'aye-je des puissances proportionnés à mes mouvements et aux désirs de vous témoigner que je vous suis,

Monseigneur,

Vostre.

Digitized by Google

Au Lecteur,

Mon cher Lecteur,

Cela s'entend, sy vous lizés, je ne vous demande vostre aprobation, ny je ne me soucye de vostre censure. On sçait assés que il n'y a personne dont les escrits ou les actions n'ayent eue des aprobateurs et des censeurs, et cela peut procéder de ce que chacun a les gousts différends, et que d'aultres sont bien aise et d'humeur à contrarier ou par caprice, ou pour faire conversation, et ainsy quy voudroit plaire à tous entreprendroit une chose et dificile et impossible, peut-estre aussy que je n'avance pas cecy sans expérience, parceque j'é recogneue asses que come les uns blasmoient mes actions et ma conduitte, d'aultres aussy les aprouvoient et au moings j'en ay enfin tiré cest advantage que les uns et les aultres, et mesme la pitié et la raillerye, me sont devenues indifférents, puisque, mesurant les choses à nos intérests, je recepvois autant de soulagement dans mes peines de l'esprit et du corps des uns que des aultres : dans le grand nombre neantmoings de ceux qui se meslent descrire aujourdhuy, je ne blasme pas moings ceux qui en ont la capacité et le loisir et qui ne le font pas, que beaucoup qui en ont plus la demangézon que le talent, car, après tout, on dit et il est vraye que il n'y a pas grande différence entre ne rien faire et

Digitized by Google

faire le mal, le mal est une privation, la privation un rien, et ainsy le mal et rien sont bien prochains. Que sy nous venons à compencer les obligations que nous avons à ceux qui ont escrit, elles sont bien grandes, et sans eux dans quels espesses ténèbres et ignorance serions-nous? On sçayt que il y en y a qui ont des plumes, qui s'eslèvent come des oizeaux en l'air, que on perd de veue, et d'aultres au dessoubs des météores qui tiennent beaucoup de la matière, et les derniers qui, pour ramper sur la tere, n'en sont pas tout à fait à mesprizer. Sy je ne peus plaire, je proteste que je n'ai pas eue desseing d'offencer. J'en serois bien faché; j'ay assés de choses à coriger et à reprendre en moy. Agréés donques, mon cher lecteur, ce petit desseing quy m'est plustôt un divertissement qu'un travail, et, sans abuzer d'advantage de vostre patience, croyés moy autant que il se peut,

Vostre.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

VIE

DE

JEAN MAILLEFER

RACONTÉE PAR LUI-MÈME

(1611-1668)

Mon pourtrait.

Les Athéniens avoient raison de mettre au frontispice de leur temple ceste parolle : Cognois toy mesme, car, come nos forces sont trop foibles pour pouvoir ariver et atteindre en ceste vie à la cognoissance de Dieu, il n'y a pas de cognoissance plus belle ny plus utile que celle de nous mesme; touttes les aultres sciences à comparaison sont veines, n'ayant au plus que, avecq l'ostentation, d'aultre objet que ceste vie où enfin elles se terminent, au lieu que la cognoissance de nous mesme nous est très nécessaire pour régir nos actions pendant le cours de ceste vie, et, en un mot, pour y vivre heureusement et enfin pour nous conduire à l'aultre vie qui doibt estre éternelle.

Digitized by Google

Je feis donques mon entrée en ceste vie le premier jour de décembre mil six cent unze. Feue mon père se nomoit Charles Maillefer, décédé à quarente deux ans, le 27 aoust 1627, et feue ma mère, Magdeleine Roland, décédée à cinquante neuf ans, le 25 septembre 1654. Je feray son portrait dans ce livre. Pour feue mon père, il estoit marchand de soye; je n'avois que quatorze ans quand il est mort; il estoit fort actif et prompt. A sa mort, j'estois l'aisné de huit, desquels quattre moururent en bas âge au sortir de l'enfance. Je fus mis aux estudes, je fis ma septiesme, sixiesme, jusques à la troisième classe, pendant lesquels j'eus un prix de composition en grecq des fables d'Esope, greques et latines, que Monseigneur Gabriel de S^te^ Marie, archevesque de Reims, donnoit au colège (1). J'avois grande inclination aux estudes, et souvent come nos Régens nous dictoient nos thesmes en françois, je les composois en latin sans escrire le françois, mais je fus retiré de classe à l'âge de quatorze ans et mis chés Mons^r^ de Foigny, drapier chaussetier, chés qui je demeuré deux ans à coudre, que je puis dire avoir perdue inutilement. Il faut faire entendre que c'estoit la coustume, il y a quarente et cinq^te^ ans en ceste ville, de faire aprendre des mestiers aux enfans de famille. Ceste coustume est bien changée, mais ce ne fut pas tant par ceste coustume que à cause d'un procès que les marchands de drap intentèrent contre les marchands de soye pour leur empêcher de vendre du drap, que mon père me retira des estudes

(1) Guillaume Gifford, religieux bénédictin, dit Gabriel de Sainte-Marie, anglais d'origine, devint archevêque de Reims en 1622 et mourut en 1629. Il fit des largesses au collège des Bons-Enfants, pour l'embellissement de la chapelle Saint-Patrice. (*Hist. de Reims*, par D. Marlot, 1846, t. IV, p. 540.)

Digitized by Google

pour me mettre chés un marchand drapier chaussetier, pour gagnier la franchisse de vendre de la draperie pour l'acomodement de son commerce, et je peus dire, et je le souvent répette despuis, que ce fut un chétif mestier que mes parens me feirent aprendre, et nous y estions avecq un de mes cousins fort mal nouries, et sans l'aumoire au pain de mes père et mère que j'avois la liberté d'ouvrir en passant chés eux, j'estois mal à cheval, car en ce temps-là j'avois bon apétit.

Il y a tant d'aultres mestiers, dans les mécaniques, plus relevés et plus lucratifs, ainsy que les fortifications, la pinture, et d'aultres agréables come la musique, les instruments et du reste ; tant y a que delà j'entray chés Monsieur Camuzet, alors grefier des marchands, et je n'y demeuray q'un an. J'estois assés esveilliés et officieux à présenter et faire apeller les causes de ceux qui me donnoient un ou une couple de solz des premiers. J'y treuvay un clerc qui entendoit bien la pratique, mais d'une taille fort petitte et camus. Je luy demanday sy il vouloit faire avecq moy moictié de proffit, ce que il ne voulut, disant que j'estois encore nouveau. Je luy die : « Quant vous le voudrés, je ne voudray pas. » Cela ne manqua pas. Car come j'estois plus haut et mieux fait que luy, les parties s'adresèrent à moy pour avoir leurs expéditions. Des tours de clerc j'en citeray seulement deux, afin de passer vistement. Le second jour que j'estois à l'estude, un me vint demander une requeste : c'est un bénéfice et un droit qui apartient aux clercs. J'en copiay une de la liasse du mesme jour, ce quy feit rire et Messieurs les juges et le greffier ; c'estoit Mr Adam Roland quy estoit juge des marchands. Une aultre, c'est que une revendeuse ayant achepté d'une femme de vilage un

Digitized by Google

pannier de noberte (1), la revendeuse feit assigner à l'extraordinaire la vendeuse, disant que les nobertes estoient plus petittes dedans (c'estoit Mons^r Remy Cocquebert quy estoit juge), et come j'avois la céde (2) et que je servois de greffier, le chapeau à la main, je die que il n'y avoit pas de marchandise qui n'eust de monstre et qui ne fussent parée; que sur la plainte que elles estoient petittes, il y en avoit d'advantage. Le juge prononça la sentence sur mes conclusions et dit : « Tu as raison, cousin, condamne à payer. » J'avois receue de la vendeuse trois solz pour moy, qui me feirent prendre son interest.

Au sortir du greffe, mes parens m'envoyèrent demeurer chez M^r Cornillier, marchand drapier à Paris, où je demeuray deux ans, et n'apris rien que le chemin des Gobelins, aplaneurs et tondeurs, n'estant employé ny à la recepte, ny à escrire, ny ne voyant les livres d'achapts. Ces demeures me conduisirent jusques à l'aage de dix huict ans, que je retournay chés ma mère, car il y avoit déjà quattre ans que mon père estoit décédée. Come j'avois tousjours de l'inclination pour les estudes que j'avois quictée, et que toutte ma vie je me suis beaucoup pleus à lire et à escrire, et je puis dire que ces exercices me sont maintenant bien advantageux, puisque sans elles, à cause de mon infirmité de l'ouye, je serois bien empêché de ma personne, car la vie est longue quant on ne fait rien et courte quant on s'ocupe. Cela est cause que à paeine voy-je couler le temps, joint que les plaisirs de l'esprit sont pures, agréables, durent tousjours; on va la teste levé, la conscience ne reproche rien. Il est vray que ceux du corps sont plus sensibles,

(1) *Noberte*, petite prune noire, terme encore usité à Reims.
(2) *Céde*, cédule.

Digitized by Google

mais ils laissent ordinairement après eux ou du repentir, ou des maladies, ou du soing, ou de la pauvreté, et souvent tous les maux ensemble, avecq ce que on ne peut les continuer longt temps. Sy ils sont vicieux, vous ne pouvés vous cacher aux yeux de Dieu, ny du monde, ny à vous-mesme, quy est un tesmoing qui vous accompagne incessament jour et nuict.

J'eus donques la pencée de reprendre mes estudes que j'avois discontinuée déjà cinq ou six ans; et come je n'estois pas aresté à ce que je debvois faire, ma mère quy estoit la melieure mère, me donna le choix et me permit d'aler à Auxere consulter le R. Père Maillefer, mon honcle, pour lors recteur des R. pères Jézuistes, ou d'aler à Lion. J'alay donques à Auxere. Mon honcle me dit : « Prions Dieu, et dans deux jours nous prendrons résolution. » Auparavant que me dire son sentiment, il voulut prendre le mien, et come il veist que j'inclinois d'aler à Lion, il l'aprouva. J'oubliois à dire que, en ce temps là et debvant que partir de Reims, j'estois tellement irésolue de la condition de vie que je debvois choisir que j'eus deux volontés ensemble, l'une de me rendre Jézuiste et l'aultre Minime. Les RR. pères Jézuistes me dissuadèrent d'estre Minime, et les RR. pères Minimes d'estre Jézuiste ; et come les uns et les aultres avoient des raisons à peu près esgale, je les creus, l'esgalité des raisons m'empêchant de choisir, aussy que je n'estois pas apelé à un sy parfait genre de vie, estant nécessaire de croire que, dans le chois des professions et conditions, Dieu agit par des ressorts qui nous sont incogneues, tousjours pour sa gloire et pour nostre bien ; et faisant par sa grâce de nostre part ce que nous pouvons, faut espérer d'une espérance certaine que il fera le reste.

Digitized by Google

J'alay donques à Lion où je demeuray deux ans chés Mess^rs^ Duplamp et Savaron, où, soit par ma négligence ou de trop de liberté que j'avois, je n'apris pas grand chose. C'estoient des marchands de soye qui vendoient en détails. Lion est une ville de desbauche, et je me souviens que en ce temps-là je fréquentois d'advantage les jeux de paume et les cabarets que les églises. Il est vray que le jeue de la paume estoit alors plus en usage que maintenant. Il y avoit des parties tous les jours de delà et en ceste ville dans tous les tripots. On a fondu la pluspart de ces jeux de paume pour faire des maisons et des granges, et dans ceux qui restent on joue peue. Pour moy, je croy que c'est que le monde est pauvre, néantmoings on n'a jamais tant veue de braverie, tant y a que j'ay beaucoup joué, mais je n'ai jamais esté un grand joueur et de ceux qui atirent le monde pour se faire voir et admirer. J'estois assés curieux en linge et en habits.

J'y demeuray deux ans et m'en revins à Paris, où je treuvay feue ma mère qui me persuada de me mettre chés Mons^r^ Gomot qui faisoit le négoce de Tours en magazin, où je ne demeuray guère, d'autant que ma mère, par trop de bonté et un désir de m'arester, accorda sans me le dire, car je commenceois à avoir bonne opinion de moy. Cela n'est pas blasmable pourveu que on se porte au bien, mais j'avois déjà un désir de ne pas luy estre à charge, parceque je croyois effectivement sy je n'avois pas assez de capacité pour gagnier des gages, que j'en avois assés pour servir pour rien et n'en pas donner. Elle accorda, di-je, sans me le dire, de donner pour moy trois cents livres pour deux année, que sy ceste pention ne suffizoit, que elle la doubleroit ; ce quy fait voir que on avoit des lors très mauvaise opinion de moy,

Digitized by Google

come c'estoit la coustume dans des certaines familles de tenir les enfans bas et, par trop de désir que ils feissent bien, d'avoir une mesfiance de leur conduitte. Je ne voudrois pas hausser le cuer par trop à mes enfans, mais aussy ne voudroi-je pas les leur sy fort abaisser. Elle accorda donques de donner double pention. Ce Mr donques, quy vouloit se prévaloir de la promesse de ma mère, me donna un jour une lettre pour porter au messager de Paris à Reims. Il est vrays que je fus tanté pour mon bonheur et que j'eus la curiosité de l'ouvrir. Je le fis et vis que il mandoit à ma mère d'augmenter la pention suivant sa parolle, fondé sur des mauvaises raisons. Je refermay la lestre et la donné au messager, et je sçavois bien ce que je faisois, car j'avois poste assise et lieu où on me tendoit les bras, et je ne voulue plus demeurer chés ledit sieur Gomot, lequel, fâché au possible, me menaçoit de me faire rendre compte de sa marchandise, mais je m'en moquay, d'autant que je n'y estois pas obleigé et que je ne l'avois pas receue par compte et je n'en estois pas le dépositaire ; aussi avoit il tort ; on ne luy en avoit pas fait, et ses marchandises estoient touttes entières dans son magazin, excepté celles que il avoit vendues. Je n'apris encore rien. J'avois avecq nos compagnons déjeuné tous les jours debvant que luy et sa femme fussent découchées.

Delà je vins demeurer chés Monsr Mathon, marchand en magazin, qui faisoit le négoce d'Italie. C'est où j'apris à coucher une lestre par escrit pour le fait du commerce, à dresser des comptes, à régler et tenir des livres par raison, à tenir une caisse et donner le crédit, débit et rencontre à touttes les parties. Ce fust là où je vis les ouvertures de fort belles affaires et que je recogneue que le commerce en gros avoit des chesnes et quelque chose

Digitized by Google

de noble et d'atrayant qui ne se treuvoit pas dans le détail, quy est subjet et atachant, et dans lequel faut effectivement faire des defférences que le gros n'obleige pas. Come j'ay desseing d'abréger ce discours de ma vie, je traicteray ayllieurs dans le discours du commerce des qualités que doibt avoir un bon marchand et du nombre des livres pour régler ses affaires, ce quy méritte bien un discours à part. Pendant ce temps j'alois chés des ouvriers de soye, ausquelles dans des chesnes de rubans je faisois mesler des coulleures de diverses sortes que nous envoyons à Gennes pour faire des tabis (1) meslés, que on imitoit et qui estoient vendues aussy tost que ils arivoient. J'alois aussy chés des pintres, ausquels je faisois pindre des models de points sur lesquels on gagnioit plus de moictié comptant aussy tost que ils estoient arivés, car c'estoit la grande mode; et aussy il faut dire que il y a des rencontres à Paris qui ne se treuvent pas à daultres villes qui ne sont pas ports de mer. Enfin il ne tint que à moy de demeurer à Paris et de faire le négoce, car Mr Mathon m'aymoit, avoit grand créance en moy et me vouloit arester tout à fait, pouvant dire sans vanité que je faisois et escripvois la melieure partie de ses despèches, que il me confioit mesme la clef de sa caisse, et j'y estois fidel, non pas à son cabinet des confitures que il recepvoit de Gennes et de Venize, qui me tentoient, mais jamais son argent, non pas quant il en eust plein des cuves, quoyque une douzène de pistolles me fussent alors bien de besoing. Enfin possédé de l'humeur des enfans de Reims (avecq un peue d'affection que j'avois pour la boutique de ma mère), lesquels la plupart, au lieu de chercher des esta-

(1) *Tabis*, étoffe de soie unie et ondée.

Digitized by Google

blissemens aillieurs, reviennent tous auprès de la marmite des père et mère et au logis, ce que ne font pas la pluspart des aultres provinciaux.

J'eus pourtant encore un désir de retourner à Lion, et pour espargner la despence, on me mit sur des charettes de rouliers, sur lesquelles on m'avoit pratiqué une place, sy bien que j'alois tantost à pied et tantost sur la charette. Une après midy, aprochant à une lieu près des Ricets (1), qui sont trois gros bourg en Bourgoigne, il ariva que la charette, sur laquelle j'estois renversa et feist d'une cullebute en bas de la montaigne et moy pareillement. C'est un miracle come je n'en fus pas mort, et on me creust mort deux heures. J'ay perdu la veue, esvanouye et tellement froissé et abatue que on courust viste au Ricés pour avoir du secours. On tua un mouton, on me mit dans la peau (2) et on me porta sur brancart à l'hostelerie de l'Escu, où par bon heure je tombay entre les mains d'une hostesse bonne et honneste feme quy éust un grand soing de moy, qui fust la cause, avecq la grâce de Dieu, que j'en rechapay. Mais j'y demeuray deux mois à guérir et à me refaire. Cependant on avoit raporté à feue ma mère que j'étois mort ou tout au moings perclus de tous mes membres. Ma mère envoya un de ses serviteurs et donna ordre à Mons[r] Lombard, de Troyes, de fournir aux frais nécessaires qui montèrent environ à quatre cents livres, ce qui fait cognoistre les paines et l'amour des père et mère pour leurs enfans. Je m'en revins à Reims, et du

(1) *Les Riceys* (Aube), à 207 kil. de Paris.

(2) Mode de traitement auquel La Fontaine fait allusion dans la fable *Le Lion et le Renard :* « D'un loup écorché vif, appliquez-vous la peau toute chaude et toute fumante. » (Livre II, fable 3.)

Digitized by Google

despuis j'ay esté douze ou quinze annés que je m'en ressentois aux espaules tous les hiverts, et j'ay creu que ce a esté une des causes que j'ay esté plus sensible au froid, et peut estre que le timpan fut dès lors offencé, qui peut avoir contribué à ma surdité. Il y arrive bien des accidents dans la vie.

Me voicy donques à l'aage de vingt quatre ans, plein de feue et sans beaucoup de cognoissance et d'expérience des affaires du monde. En ce temps, mes parens m'engagèrent dans un mariage auquel je me laissois conduire par obéissance bien que je n'y eusse pas d'inclination. Vous l'alez voir. Car un père Minime, mon ami, m'ayant dit que il avoit quelque chose de conséquence à me communiquer qui demandoit un peue de temps, je feis porter la colation à la campaigne, et dans les vignes de Meurigny (1), il me dit que il avoit orde de Mad^elle^ *(en blanc)* de me proposer *(en blanc)*, qui estoit une très belle fille et des bonnes familles et pour laquelle j'avois une horible inclination, et aussy je sçavois que je ne luy estois pas indifférend. Cependant au retour je feis remercier *(en blanc)* le père de mon accordé, quy estoit un home qui avoit le cœure haut. Il n'est pas nécessaire de dire sy cela le fâcha; mais mon père grand, Gérard Roland, le fust en un point contre moy qui n'est pas concevable. Pour ma mère elle donna les mains à tout ce que je voulois, n'ayant jamais eue desseing de violenter mes désirs pour le choix d'une feme, ny de condition, ny de chose raisonnable. Je me souvien que on me disoit que sy je consentois à ce pre-

(1) *Murigny*, cense de l'abbaye de Saint-Remi, voisine de Reims, près de la route de Louvois, à proximité de Cormontreuil, aujourd'hui sans bâtiments.

Digitized by Google

mier mariage, je contenterois beaucoup mon père grand. Je respondois : « Ce n'est pas mon grand père qui se marie, c'est moy. » Tant y a que le remerciement se feit de la première. La demande se feit de la seconde maistresse ; on demanda huict jours de temps ; on disoit que c'estoit pour la forme et dans ce temps le bruit fut grand de ma rupture et de ma déclaration, car qui désir faire parler de soy n'a que à battre le prévost ou demander une feme. Deux se présentèrent : Mons^r^ (*le nom en blanc*) fut accepté. Ce quy me mit dans un si grand dépit et colère à cause de la parolle que on m'avoit donné, et que mesme, come j'ay dit, on estoit venue après moy, que j'en pris une fiebvre continue que je pençay mourir et quy me dura quinze jours, et je ne pouvois manquer d'estre veufe ; ceste belle personne mourut douze ans environ après que elle fut mariée, et cest embonpoint se perdit, car environ deux ou troix ans auparavant sa mort elle devint come étique, et ceste beauté se changea sy fort que elle n'estoit pas cognoissable.

Il se faisoit alors un prix général de l'arquebuze à S^t^ Quentin. Je m'y en alay, où estant, come à ses assemblées il y a tousjours grande compagnie, nous feismes partie environ une douzène de Mess^rs^ d'aler voir la Flandre. Il y en y avoit de ceux qui composoient nostre compagnie de Soissons, de Laon, Senlis, Noyon. Nous alâmes par Cambray, Valentienes, Monts, Brucelle, Anvers et les aultres villes de Flandre. J'avois alors desseing d'aler en holande, mais la guere que il y avoit contre Messieurs les Estats l'empêcha, et aussy que je n'ozois pas pour la crainte de déplaire à mes parens, et on vouloit avoir vingt escus pour le passage en Holande pour home. J'avois pris en passant à Valentienne de

Digitized by Google

Mr Vilaume filz, vingt patagons (1) que ma mère rendit aussytost mon retour à Mr Galichet. Cependant je suis bien aise de mettre icy une lestre du père, afin de rendre cest argeant que j'avois pris, d'autant que elle est nayve et que la chose se rencontre souvent véritable. Il y avoit :

« Laus Deo.., à Valentienne,

« Monsieur, aussy tost la présente receue, ne ferés faute de rendre à Mr Galichet les 20 patagons que mon fils vous a presté. Je croy que vous n'en ferés rien. Car à prester cousin germain et à rendre fils de p... (2). »

A mon retour de Flandre, je voulus faire le voyage d'Italie; je perdis l'occasion d'une compagnie de ceste ville, quy estoit partie quinze jours debvant. J'alay par Lion, où je m'embarquay sur le Rosne jusque en Avignon. En arivant à Avignon nous pensasmes périr. Je m'embarquay à Marseille où je treuvay un commandeur, chevalier de Malte, qui me voulut mener à Malte. (Je debvrois mettre icy come je quittay mon hostelerie à Marseille pour me mettre en compagnie de jeunes gens que je treuvay sur le port et avec lesquels je demeuray 15 jours pour attendre le vent, et come nous nous embarquons ensemble après avoir fait des provisions en commung, anglois, gascons, gentils parisiens, normands, alemands) (3). J'eux regret de n'avoir pas visité la Ste Baume (4). Je m'embarquay donques quoy que on nous dit que il y avoit des corsaires qui couroient ceste mer; mais je ne m'en souciois pas, n'ayant pas alors

(1) Monnaie d'argent espagnole val. à peu près 3 fr. *(Dict. Littré.)*

(2) Proverbe cité par Le Roux de Lincy, *Liv. des Prov. fr.* 1859, t. II, p. 404.

(3) Le manuscrit donne ce passage ajouté en marge après coup.

(4) *La Sainte-Baume* (Var), lieu de pèlerinage, encore fréquenté en l'honneur de la Madeleine.

Digitized by Google

la cognoissance de la misère et pauvreté où sont réduits les esclaves. En effect, nous fusmes courues une nuict qui faisoit claire de lune des corsaires; nous estions dans une tartane (1) seulement quinze ou seize jeunes gens, tant françois que alemands; nous avions vent en poupe et voguions à pleine voile. Je leur tiré le coup de pistolet. Ils nous quitèrent, soit que ils n'eussent pas sy bon voilier que nous, soit pour cour un plus grand vaisseau. Nous passasmes par debvant Gennes. J'ay eu du regret de n'y avoir desbarqué, nous avions bon vent, mais rien ne nous pressoit.

Le vent changea, nous eusmes une grande tempeste. Il y auroit beau champ icy d'en faire la description et dire come nostre vaisseau s'élevoit jusques aux nues et descendoit dans des abismes, que nous ne voyons que des murailles et montaignes d'eaux. On ce voit à un pouce du bort du vaisseau de la mort. On voit l'assurance des matelots et la paleure causée par la crainte sur le vizage des pasagers. Nous fusmes repoussés à Savonne, où nous nous réambarquasmes le lendemain dans une galère dans laquelle, pour vingt quatre solz de France pour la journé entière, on vit à table d'hoste et bien traicté. Je pourois icy parler de la vie et misère des galériens, des coups de nerf de beuf qui ne leur sont pas espargniés, de l'ordre que il y a dans les galères. Mais je passe encore pour dire que le mauvais temps nous obleigea de desbarquer à Porto-Venerie (2), vingt quattre mil au delà de Gennes, où nous prismes le chemin par tere pour continuer nostre voyage jusque à

(1) *Tartane*, sorte de petit navire de la Méditerranée, de l'arabe *taridah. (Dictionnaire de Littré.)*

(2) *Porto-Venere*, bourg et port à 16 l. S.-E. de Gênes.

Digitized by Google

Rome, passant par Luques, Florence, Sienne et le reste.

J'obmets plusieurs petittes rencontres et particuliarités pour ne pas ennuyer, ces narations s'estendant déjà assés. Je diray seulement que en passant à Lucques, je me rencontray à me promener après nostre disné avecq trois de nostre compaignie; c'estoit des Gascons dont l'entretien est fort agréable. Ainsy donques que nous regardions un logis qui nous sembloit assés beau et un palais, car en Italie les logis qui sont un peue beaux on les nome palais, come on traite un chacun de Signoria, le maistre du logis qui nous veit d'une fenestre en haut, prit bien la paeine de descendre pour nous convier d'entrer et de voir son logis. Effectivement il nous le montra avecq grande civilité. Après avoir veue ses salle, chambre, antichambre, jardin, fonteines, le dernier fut sa bibliotèque; et dans l'adieu et le remerciement que je luy feis, voilà q'un de nos Gascons va luy faire un discours de l'hostière (1), disant que nous avions estés volés sur les montaignes de Morgue, ce qui n'estoit pas vray (2). Le maistre voulut en mesme temps me faire et présenta l'aumosne qui estoit de six bouloigny (3) qui vallent trente six solz de nostre monoye, et avoit je croy desseing d'en donner autant à chacun de la compagnie. Pour moy qui n'en avois pas besoing, je luy feis une

(1) On appelait au xvi^e^ siècle *Gueux de l'hostière* des mendiants allant de porte en porte. *L'hostière* veut dire la porte, il s'agit par conséquent ici d'un discours de mendiant.

(2) *Morgue*, nom que nous n'avons pu identifier avec une désignation géographique actuelle. S'agit-il de *Morges* (Suisse), ou de *Morgex* (Piémont) près d'Aoste? Rien ne l'indique positivement.

(3) *Bouloigny*, monnaie de Bologne ou du Bolonais.

Digitized by Google

grande révérence, je rougis, et come c'estoit la première aumosne qu'on m'offroit, je l'en remerciay et luy dis que j'avois encore de l'argent pour me mener à Rome, que là j'y treuverois des amis et que j'avois des lestres ; aussy avoi-je, Mons^r^ Mathon m'avoit donné quatre lestres de crédit pour des quattres principalles villes d'Italie, que je lui raportay ne m'en estant servie. Cest honneste home rougit aussy bien que moy de mon refus, disant que il avoit des filz, que il ne sçavoit les nécessités et rencontres où ils se pouroient rencontrer. Cependant mon gascon tendit la main et receut ce que je n'avois voulue prendre. Au sortir je les querellay et eux moy. Je retournay à l'hostelerie rire et compter ce compte à la compagnie. Les Gascons prirent un petit garçon qui les conduisit à 12 ou quinze logis et feirent soixante livres de nostre monoye de leur gueuzerie.

J'adjouteray encore un petit compte sur le mesme subjet qui m'ariva avecq plusieurs de nostre compagnie : c'est que estant dans l'église du dôme à Florence à vespres, cependant que l'on disoit Manificat, je leur die pour rire et pour voir les dames au vizages : « Suivés moy. » Nous alasmes leur demander l'aumosne. Je m'arestois aux plus belles, sans regarder ny me soucier sy elles me donnoient. J'avois un pourpoint de peaux de senteur et on voioit à mes yeux que ma teste n'estoit pas cuitte. Aussy vi-je bien des beaux yeux ; mais à la fin de nostre gueuzerie, je treuvay dans mon chapeau environ pour un escus de nostre monoye de quadrins (1). Car je ne les comptay pas. Je les fraudulay à des véritables gueux de l'hostière (2) quy estoient alors à l'entrée de l'église. Il

(1) *Quadrins*, monnaie de détail.
(2) Même sens que plus haut.

Digitized by Google

n'y en manque pas. Je pris mon temps que on sortoit des vespres pour estre veue du beau monde; effectivement les aultres de ma compagnie en feirent de mesme. Nous passasmes pour des geux généreux, et en effet pour gens qui nous meslions d'un métier purement pour nostre plaisir et sans nécessitée.

Je ne raconteray pas come effectivement à Rome je me desguisay avecq de nos camarades en véritables gueux, nous meslant avecq eux, jouant et alant où on donnoit du potage que je donnois aussy tost, disant n'avoir pas d'apétit; d'aulte fois quelq'un de nous faisoit le baron ou le marquis de *Magnafero* (1); le reste de la compagnie passoit pour ses gens. Nous alions rendre visite à des Illustrisimes qui nous faisoient de l'honneur proportionné à nos qualités.

J'avois tous les désirs d'estre admis au pied du pape. C'estoit Urbain 8^{me} de la maison des Barberins (2). Je ne peus l'obtenir de Mons^{r} l'ambasadeur de France, M^{r} Des Nouailles (3), sy tost que je le souhaitois. Me rencontrant un matin à S^{t} Piere au Vatican dans la salle pinte, l'ambassadeur d'Espaigne passa, qui aloit à l'audience. Je dis à nos Messieurs : « Attendes moy, je m'en vay baiser les pieds du pape. » Je me glissay parmy les gens de Monsieur l'ambassadeur, car nous passons pour flamans et tramontanes. De 10 ou douze que l'ambassadeur avoit à sa suitte, je me glissay et passay le 3 ou quatriesme. Nous passasmes deux ou troix antichambres tapissés de satins rouges et violettes et de velours à

(1) Mot forgé indiquant un appareil de grand étalage.

(2) *Maffeo Barberini*, dit Urbain VIII, pape de 1623 à 1644.

(3) *François de Noailles*, comte d'Ayen, né en 1584, fut nommé ambassadeur à Rome en 1633, gouverneur d'Auvergne en 1642, mort en 1645. *(Gazette de France,* Tables.)

Digitized by Google

bande. A la dernière on nous feist arester et attendre environ trois quarts d'heure, que Mr l'ambassadeur quy estoit entré luy deuziesme eust fait son audience. En entrant dans la chambre du pape, tapissée de mesme, mais plus richement, et quy estoit plus longue que large, nous nous mîmes tous à genoux, et aussy tost après avoir marché 3 à quattre pas encore à genoux, et nous estre relevé et marché jusque au trosne du pape quy estoit eslevé de sept à huit marges, nous nous mismes encore à genoux. Le pape estoit assis dans un fauteuille de velours cramoisie tout broché d'or, et avançoit son pied qui estoit dans une pantouffle couverte d'une croix de piereries qui esclatoient beaucoup, que nous baisasmes chacun à nostre rang, et j'estois le 3 ou 4me au plus, au mieu pour baiser les pieds de Sa Sainteté ; j'avois fort bien entendu, car j'avois l'ouye fort bonne, et que ne l'aye je de mesme ! mais il ne plaît pas à Dieu ; j'avois, di-je, entendue que Sa Sainteté avoit accordé des indulgences et des pains d'agnus bénits à ceux qui lui avoient baisé les pieds devant moy. Afin d'avoir l'honneur de me vanter d'avoir parlé au pape, je luy die : « *Etiam mihi, sanctissime pater.* » Il me respondit : « *Tuti quanti.* » Ceux qui sçauront l'italien n'auront pas besoing de l'explication de ces parolles, mais aux aultres cela veut dire que il en accordoit autant aux uns come aux aultres. Nous retournasmes avecq les mesmes cérémonies. Je retreuvay Messrs nos françois qui me congratulèrent de ma hardiesse, et auroient désiré avoir faict le mesme. Car en effet ils ne peurent despuis l'obtenir. Une aultre fois come le pape aloit en chapelle, je vis que tout le monde dans une des galeries du Vatican se mettoit à genoux et crioit. Je criay come les aultres et je die : « *Sanctissime pater, da mihi benedictiones ordinarias et*

Digitized by Google

extraordinarias. » Un camérier me vint dire aussy tost à l'oreille : « *Due centi.* »

Ce seroit icy ou il faudroit et que je pourois parler de Rome, de ces merveilles antiennes et modernes, de sa sainteté, je veux dire aussy des lieux s^te^, de ses divertissemens, de la grande liberté et compagnies qui sy treuve, des plaisirs du carnaval, des courses des barbes (1), vielarts et taureaux, de ses fonteines, de son estée et printemps perpétuelle. Il est vraye que il negeast l'hivert que j'y restay. On me dit que il y avoit vingt ans que il n'y estoit tombé de la nége. J'y demeuray seulement quattre mois, et j'ay eue regret que je ne me mis en pention chés quelque banquier pour une couple d'année ; cela ne m'auroit pas esté inutil dans les affaires que je entrepris du despuis. Mais il m'ariva ce qui arive d'ordinaire aux jeunes gens qui voyagent par un simple désir de voir et sans jugement. Je me mis en chambre locante avecq Mons^r^ de Jante (2) et M^r^ Barois (3). J'avois une petitte chambre tapissé de blanc, le lit de mesme, que je ne voulue pas changer. Elle estoit faitte come mon petit cabinet de Cormontreuille. Nous donnions chacun *una doppia* (4) par mois et alions vivre *al gambaro*,

(1) *Barberi*, chevaux africains, employés à Rome dans les courses du Carnaval.

(2) Ce M. de Jantes doit être Pierre Bachelier de Gentes, né en 1611 comme Jean Maillefer, qui fit aussi, vers 1635, le voyage de Rome. Il visita en cette ville son oncle, le P. Simon Bachelier, général des Minimes, et se distingua depuis par son zèle religieux. (*Vie de M. Bachelier de Gentes, par un religieux bénédictin de la congrégation de S.-Maur*, Reims, 1680, pp. 35 à 40.)

(3) *Barrois*, autre camarade de Jean Maillefer dans son voyage d'Italie, appartenant aussi à une famille rémoise très connue. Il cite plus loin un Lespagnol.

(4) *Un double*, monnaie italienne.

Digitized by Google

a la strada fratine (1). Mais au bout de quinze jours, je m'advizay de prendre un valet qui sçavoit faire la cuisine. Nous vivions fort honnestement et à bon marché. Nous avions une cuisse de chevreuil pour une Julle et deux bécasse pour une Julle (2). Pendant mon séjour nous estions quatorze de Reims à Rome, ce quy ne se voira peut estre jamais. J'en vis, come c'est l'ordinaire des françois, de nos camarades mesme que je ne désir nommer, estre arivé à Rome en carosse, logés dans des palais, car on les loue tous nud et les Juifves les meubles de tout moyennant un certain prix par mois. Les carosse se louent de mesme ou par journé ou pour demy jour, come on veut. De la vous avés crédit chés le boucher, boulanger, vignotier (3) et marchands. Ces Messieurs dont je parle avoient chevaux à l'escurie, home de chambre. Je me souvien que nous alasme avecq des françois leur rendre visitte, qui nous feirent grande colation. Je die à la compagnie que je n'y voulois plus retourner et que cela n'iroit pas bien. En effet un soir, quinze jours debvant l'escheange du terme de trois mois (car on entretien les créantiers que on attend des lestres de change), ils sortirent de Rome à pied, le bâton à la main. Voilà que ces pauvres gens à qui il estoit deube, nous demande de leur nouvelles, que sy on les eut tenus et cogneus pour fripons et canailles, affronteurs come ils estoient, il n'y aloit pas moings pour eux que les galères. Il n'y a eue que le retard, car l'un despuis a fait une fin misérable et digne de sa vie ; on dit : qui fait ce

(1) Auberge qui avait pour enseigne à l'*Ecrevisse*, située dans la rue *Frattina* aboutissant au Corso, en face de la place Saint-Laurent.

(2) Monnaie romaine, *iulle*, du nom d'un Pape Jules.

(3) *Vignotier*, marchand de vin (annotation moderne en marge).

Digitized by Google

que il ne doibt, il y arive ce que il ne voudroit. Cependant cela fache la nation, car cela décrédite.

Estant avecq nostre compagnie dans l'église des Théatins, un père s'adressa à moy pour me dire une parolle et me demandat sy je ne cognoissois pas quelque françois qui voulut aprendre la langue françoise à quelque seigneur Romain et que on le payeroit bien. Je die que non, mais que je m'en enquererois et que je luy en ferois responce, me réservant de prendre ceste occasion pour moy. Mais come la compagnie m'eut demandé ce que ce père me vouloit, et que je leur eusse dit et demandé sy ils en sçavoient et eux respondus que non, je die ny moy aussy, et je négligeay par vanité ce rencontre. J'en fus marie d'autant que en aprenant à ces seigneurs le françois, j'aurois apris d'eux l'italien, qui ne m'auroit rien cousté. J'aurois fait des cognoissances qui m'auroient peue servir. J'aurois proffité de quelque argeant qui ne m'auroit pas nuy ; car quant il faut que des parens voient toutte la despence d'un enfant, il passe pour prodigue, quoy que il soit menager.

Je croy que voilà assés demeurer à Rome et que il est temps d'en partir. Je n'en parleray ny des aultres villes, cela est assés cogneue. Je ne parle que de ma vie, seulement je scay que Rome est bien changé du despuis. Nous partismes donques de Rome et veinmes par le *pochaco* (1) à Lorette, et, come c'est la coustume des pèlerins et de tous les crétiens par dévotion, nous mismes pied à tere une demy lieu debvant et menions nos chevaux par la bride. A Lorette un Mon^r^ abés se disant tel et de Sainte Catherine, bien suivye, nous demandat d'estre admis à

(1) Le *Procaccio* est le messager, courrier, celui qui fait le service des postes.

Digitized by Google

nostre compagnie. Nous estions quatorze ou quinze et fort bonne compagnie et jeunes gens. Je pris la parolle pour la compagnie et dis que nous recepvions à honneur sa compagnie, mais que auparavant nous avions à luy dire que nous vivions fort librement et familiarement sans avoir aucune parolle pour les melieurs lits ou pour la première place dans les carosse ou pour passer les premiers; que pour l'entretien aussy nous en avions bannie les cérémonies, que il prétendroit peut estre des debvoirs à cause de son aage ou de ses qualités, que nous luy en rendrions, mais pas par debvoir ny intéresser nostre liberté. Ce que il accepta. C'estoit un home aagé d'environ quarente cinq à cinquante ans, qui se disoit avoir esté aumosnier de Monsieur d'Orléans, avoir demeuré tant d'années dans les courts d'Angletere, d'Espagne et de Savoye, et qui avoit un entretien et sçavant et agréable car il parloit de touttes choses, mais fourbe. Ce que je remarque et que on vaira dans la suitte de ma vie: deux montaignes ne se rencontrent pas sy bien (que) deux homes (1). Nous faisions une bource commune, mais il payoit pour luy, ne voulant rien tirer, despuis que nous cogneusmes que on avoit paeine à ravoir ce que on avoit tiré. Nous alasmes donques de Lorette à Anconne, Ferare, Bouloigne et Venize, où nous logeasmes à l'Ecterianne (2). C'est come un palais, nous estions logés en prince moyennant vingt solz par jour, et couché de mesme (chacun pour lit.) Nos valets aloient à la

(1) Le *Dictionnaire de Trévoux* traduit ainsi ce dicton: *Non sibi montes, sed homines occurrunt*, pour dire que tôt ou tard on se retrouve. Le proverbe cité ici doit également s'entendre dans le sens de la facilité des rencontres entre voyageurs, car plus tard, Maillefer revit cet abbé à Reims. (Cf. *Liv. des Prov. fr.*, t. I, p. 79.)

(2) Probablement l'enseigne de l'hôtel, *Osteria*, auberge.

Digitized by Google

provision, nous avions une gondolle à nous moyennant quattre livre vénitienne par jour, qui sont vingt quattre solz de nostre monoye. Nous y demeurasmes quinze jours. C'est assés de temps. J'eus la volonté de faire le voyage du Levant, mais come personne de nostre compagnie n'estoit ny en ceste disposition, ny en estat, je ne voulus pas entreprendre ce voyage là moy seul, c'est à dire sans un ou deux camarades de mesme pais et cognoissance. Dans les pais estrangers, tous les François, quoy que de diverses province, se voyent et communiquent come sy ils estoient tous d'une mesme ville. Monsieur l'ambassadeur de France nous dit que il avoit fait plainte au Sénat sur ce que je vay dire. Il faut sçavoir que alors, je croy bien que c'est de mesme à présent, que quant on voit à Venize quelque estranger qui baye (1) ou qui demande l'aumosne, aussy tost on vous demande sy vous voudriés servir, un pauvre garçon accepte, on le conduit en un logis ou quelque temps après dans la galère de l'escolle, de là en Candie. Car les Vénitiens ont tous à faire d'homme, et de là on n'en entends plus parler. M^r^ l'ambassadeur en avoit donques fait plainte. Il ne fait donques pas bon de gueuzer à Venize. Il y vint deux personnages à nostre logis nous demander sy nous voulions employe, car les voyageurs et qui despencent en Italie passent pour gentilhomme. J'avois bien resoux de retourner et de ne m'engager; nous les remerciasmes.

Un jour que nous estions dans une église de religieuse de S^te^ Claire, des religieuses nous apelèrent par la grille disants : « *Gentile signori francesi* ». Nous aprochons, car il y a grande liberté en Italie de grillier (2) pour les

(1) *Bayer*, flâner; on dit encore : *bayer aux corneilles.*

(2) *Griller*, c'est à dire parler à la grille de la clôture monastique.

Digitized by Google

séculiers, non pas pour les moisne ny prestres; et d'effet come nous traitions ce gentilhomme de signor abat, voilà q'une religieuse luy va dire : « Mons^r excusés nous, nous n'avons pas la permission de parler aux prestres. » Il leur dit : « Mesdames, je ne suis ny prestre ny moine, mais c'est que c'est mon surnom Labé . » De là la conversation continua. Il s'enquéroit des coustumes des filles et de plusieurs choses de France, à quoy satisfaisant au mieux que nous pouvions. Je voy leur demander que ce que ils faisoient de tant de belles et grandes demoiselles que nous voyons qui avoient des grands peignon or et soye, coiffes poudrés et des jupes chamarés d'or. Elles nous dirent que c'estoit des filles de famile qui estoient en pention, que quant leur frère ou sœure mouroient dans le monde sans enfans, on tiroit du couvent celle qui suivoit pour la marier, sinon que elles y demeuroient pensionnaires toutte leur vie, et que il y en y avoient qui à la fin demandoient l'habit de religieuse et faisoient professe. Car à Venize il ne marient que peue d'enfans, ce qui se pratiquent aujourdhuy en beaucoup de familles en France. Ce n'est pas icy le lieu de toucher ceste matière.

Nous treuvasmes à Venize un chevalier de Malte que nous avions veue à Rome, qui nous feit grande civilité, nous vint rendre visite, nous envoya régaler d'anguilles sèches et de bocals de vin. Ne faut pas demander sy nous veismes à Venize ce qui il y a de beau à voir, nous y estions pendant la sepmaine S^te de lanné mil six cents trente cinq. Nous y veismes le vendredy S^t une procession de sept à huict cents pénitents blanc, tous avecq des flambeaux de cire blanche, et au milieu environ une douzène de pénitents, dos nuds, qui se fouettoient de temps en temps avecq des fouets que ils trempoient dans

Digitized by Google

du vinaigre jusque au sang, et à la fin de la procession on leur mettoit une robe de chambre sur leur espaulle. On voit en Italie des personnes à l'entrée des églises avecq un saco et un masque de thoille noir qui demande l'aumosne ces jours là : se sont souvent des gens de condition et l'aumosne que on leur donne, c'est pour les pauvres. Ils vont par les logis aussy vestues de mesme.

Nous alasmes voir Murand quy est à une petitte lieu de Venize, où se font ses beaux ouvrages de vere (1). Faut bien garder d'aler en Italie sans voir Venize. J'avois obmis à dire que estant à Rome, j'eue désir d'aler à Naples, et que mesme j'aloy jusque à Albanne quy est le premier giste, mais que pour une légère indisposition je retournay à Rome. Mons^r^ Lespagnol, qui estoit avecq moy, eust la bonté de me tenir compagnie au retour, mais il retourna despuis à Naples, non pas moy, dont j'eue grand regret, come d'avoir manqué de voir Gennes.

De Venize, nous nous mismes dans un bateau ordinaire le soir jusques à Padoue, où nous arivasmes le matin, et manquasmes à voir les beaux lieux de plaisances qui sont sur le bord du canal qui conduit à Padoue. Quant on a quicté la mère, sy nous fussions party par celuy quy parti les matins, nous aurions eue le plaisir de voir ces beaux palais. Dans les bateaux passagers, on y rencontre toutte sorte de monde. A Padoue nous prismes deux carosses de campaigne pour nous mener à Parme, par Plaisance, Vincence, Véronne, Pavie et aultres lieux. Sur les chemins, nous rencontrasmes une dame et son train : c'estoit la mère de Madame l'ambasadrice de France à Venize quy y estoit morte, et s'en retournoit en

(1) *Murano*, île voisine de Venise, où sont encore aujourd'hui les verreries de Venise.

Digitized by Google

France. Après que nous l'eusmes tous salué, nous la suivismes, je croy, sept à huict journés jusque à Parme, de quoy elle tesmoignoit estre bien aise; aussy luy faisions nous honneur et on nous prenoit pour sa suitte. Et en ceste qualité et croyance, dans les estats ou nous passions on nous envoyoit des vivres et des rafraichissements plus que nous n'en avions besoing. Quant nous arivasmes à Parme, ceste dame auroit bien souhaitté que nous l'eussions accompagnié et suivye jusque en France, et ce Mr Labée luy en avoit donné sa parolle et mesme aresté des carosses sans seulement nous le dire, ce que je treuvay fort mauvais, et représenté à la compagnie que ceste dame, alant nostre chemin, que j'estois d'acort que luy fissions compagnie, mais que pour moy je désirois voir Milan, que je n'espérois pas jamais revenir en Italie et que nous n'estions pas engagé à ceste dame. Et toutte nostre compagnie, excepté ce Mr Labée, estant dans ces mesmes pencés, nous arestames un carosse et des chevaux pour Milan, et prismes congé de ceste dame et dudit sieur Abé, qui la suivit et feit monter dans son carosse deux pauvres prestres, et je ne sçay pas les aultres. Enfin ils nous quictèrent, et nous les laissasmes pour aler à Milan où nous demeurasmes seulement troix jours et revinsmes par Cresme, Cosme, Novare et aultres lieux jusque à Turin, où nous prismes le porcacsié pour Lion par le Piedmont et la Savoye. Je me souvien que avecq des demy piques nous piquions en courant par derière le cheval du porcassier (1) quy est le messager, qui ruoit, et nous y prenions plaisir, ce qui fachoit ledit porcassier qui de dépit descendoit, et continuant nostre chemin par

(1) *Procaccio*, messager, courrier qui accompagnait à cheval le carosse.

Digitized by Google

les monts et valés de la Savoye, nous le voyons qui dormoit dans des valés, et croyant l'avoir laissé deux ou trois lieux dérière, nous le treuvions devant nous à la disnée et au giste.

En ce temps là pour toutte l'Italie on payoit aux hosteleries pour la disné à table d'hoste troix Jule, et pour le souper et le giste quatte Jule par teste, sans comprendre les chevaux que ceux à qui apartenoient les carosses et chevaux nourissoient, bien traictés en des lieux et en d'aultres plus mal. J'avois joué avecq deux de nostre compagnie à la pièce glissée sur une table, où il vaut 1, 2, 3, 4 (1). C'est un bel exercice que le jeue quant on gaigne. Je ne conseillerois pas de jouer gros jeue et particulièrement dans des voyages. Je vis à Marseille que deux de nostre compagnie, normands, avoient joué et perdue leur frusquin (2), et obleigés de rebroucher chemin et retourner sur leur pas en leur peis. Quoy que je gagniay partie de ma despense, arivant à Lion, je n'avois plus d'argeant.

Je diray auparavant que disnant dans un logis de la campaigne dans le Piedmont, un cavalier qui couroit la poste vint au bout de nostre table boire deux veres de vin « *A la sanita di roi francesi* », et come nous voulusmes payer, l'hostesse nous dit que son altesse le prince Thomas avoit payé (3). Notés que il ne se feit pas cognoistre, ce quy est bien galant et obligeant pour un prince. Et je croy que ces particuliarités se doibvent remarquer. Peut estre nous prenoit il pour des gentil-

(1) Sorte de jeu de tonneau.

(2) *Frusquin*, ce que l'on possède de ressources.

(3) Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, tige de la branche de ce nom, né en 1596, mort en 1656.

Digitized by Google

hommes et personnes de plus haute condition. Mais quant un home est honneste home de sa personne, que il n'est à charge à personne, je croy que, quelque naissance basse que il ayt, il peut passer pour gentilhome. Cela n'est pas à nostre choix de naistre ou soubs le diadesme ou soubs le chaume, mais il l'est souvent de nous faire nous mesme ce que nous voulons estre; je supoze tousjours, *juvente Deo, sine quod.* Me voicy donques à Lion, bien légère d'argeant. C'est pourquoy en attendant que il en vienne, je croy que il est à propos de se reposer. Peut estre, mon cher lecteur, est vous las de lire, come moy d'escrire.

Quoy que j'aye cy debvant remarqué que Lion soit fort charmant, voilà assés se repozer, il est temps d'en partir, il y a huict jours que j'y suis déjà, et voilà M^r^ Mathon, un de mes amis, qui déjà m'avoit donné des lestres de crédit, me vien visiter et demander ce que j'y faisois et sy j'y avois des affaires. Luy ayant advoué que j'avois escript à nostre peis pour avoir de l'argeant et que j'attendois responce, il me blasma de ne luy avoir ouvert ma nécessité et me donna dix pistolles. C'est obliger de bonne grâce. J'estois un peue honteux d'un refus que m'avoient fait M^r^ Dugal et Valmalette, ausquels j'en avois demandé, qui me dirent que ils ne pouvoient m'en donner, et que sy je le désirois ils respondroient pour moy à l'hostelerie pour ma despence. Je leur die un peue piqué que je n'avois pas besoing de leur cautionnement, et j'en eue ma revanche. Trois ans ou environ que ils m'envoyèrent un mémoire pour leur envoyer des marchandises, je leur feis responce que je n'en ferois rien, mais que venant eux mesmes aux achapts, tout ce que je pouvois faire pour eux, c'estoit de respondre pour leur despenses à

Digitized by Google

l'hostelerie, et par bonheur pour moy, car à quelque temps de là ils feirent banqueroutte. Et cependant ma mère avoit donné ordre à Mrs Hugues et Anthoine Blauf à Lion, fort honnestes gens, de me donner ce que j'aurois à faire pour m'en revenir, mais j'estois partie quattre jours auparavant et m'en revins chés nous par Paris, où mon père grand me querella fort, ainsy que j'avois veue un père de nos camarades avoir fort querellé son filz à notre présence à Lion. Mais ma mère me receut fort bien. Me voicy donques à Reims au logis de ma mère. On revient tousjours au logis, particulièrement pour les enfans du peis.

Mais voicy des nouvelles : voicy l'amour quy se fait faire place et vien s'emparer, come un maistre qui entre dans son logis, de touttes les puissances de mon âme et de mon cœure pour ne me plus quicter et m'accompaigner jusque au tombeau. Quelque résistance que on face, il faut fléchir. Et comment résister au vainqueur des vainqueurs, au dompteur des dompteurs, qui a mis soubs ses loix les plus grands monarques de la tere et tous les dieux de la gentilité : « Grand prince, ouy, grand prince, on peut bien vous apeler ainsy, puisque sans vous il n'y auroit rien ! Toutte fois, sy grand que vous soyés dans tout le rond de la tere, j'en voy et cognois en ceste ville qui disent : « Nargue de vous et de vos feux ; » pour moy, je croy que c'est que vous les mesprisés come gens indignes d'estre vos esclaves. Vous sçavés l'estime que jé tousjours fait de vous, aussy vous n'en avés pas esté mécognoissant, car j'e confesse que j'en ay receue beaucoup de faveurs et que les plaisirs surpassent extrèmement les pacines que vous me causés. C'est ce qui fait que dans touttes les conversations que on parle de vous, je prend vostre partie et que je blasme

Digitized by Google

les auteurs qui ont escrit contre vous, come je loue ceux qui ont escrit pour ; et on peut dire aussy que les compagnies que vous n'onhorés pas de vostre présenses sont des compagnies funèbres, tristes et lugubres ; les ries, les joyes vous accompaignent, vous aymez la jeunesse et ne mesprisés pas la viellesse. Come je doibts encore parler de vous dans la suite de mes escripts, permettés moy que je vous quicte : hélas ! ce mot de vous quicter, comment le pourai-je, quoy que tous les hommes me le conseille ? Cruelle tirannie que il faille accorder à la coustume d'un peis où pour un autel que vous avés, vous en avés mil en d'aultres ; mais ils ont beau me consilier, ils échouent, que le conseil ne se doibt donner que dans les choses moralement possible. Je vous révère, Dieu aydant, et je ne manqueray pas de vous rencontrer partout où j'adresse mes pas. Dans ce discours que je fais de ma vie, vous m'avés tenu tousjours compagnie. Je ne puis que je ne vous cite, puisque vous en faitte la plus grande, la plus belle et la plus agréable partie. Que vostre compagnie encore mil et dix milions de fois est agréable, et que de souspirs et de larmes, quant on n'a pas le bien de vous posséder ! »

Come j'estois donques au logis de ma mère, à l'aage d'environ vingt cinq ans, il s'en faillioit une sepmaine que ils ne fussent accomplis ou à peue près, Mad^elle^ d'Adon (1) vint à la boutique avecq une de ses niepces que on nommoit Mad^elle^ Magdeleine Ravaux, quy a esté ma première femme. Elles venoient pour achepter pour ma maistresse une jupe de Tabis, coulleure de roze. Je n'estois pas à la boutique, come n'y ayant ny attachement, ny désir de

(1) De la famille des Coquebert, seigneurs d'Adon, village voisin de Chaumont-Porcien (Ardennes).

Digitized by Google

m'y attacher. J'estois dans une chambre enfermé que je lisois. Feue ma tante, M^elle^ Roland, associée de feue ma mère, vinst fraper à la porte et m'apeler pour monstrer des estophes à ces damoiselles. Mais que vi-je ? ma liberté fust agréablement prise ; je leur vendis à leurs premières offres ce que ils avoient affaire, et avecq leur marchandises ils emportèrent mon cœure. Je le die aussy tost à feue ma bonne mère, qui donna à l'instant son consentement. La demande s'en feist par feu mon honcle, Jean Roland, qui fust de ma maistresse seulle, c'est à dire que Mons^r^ Ravaux luy donneroit ce que il voudroit. Je fus aussy tost accepté, et néantmoins Mons^r^ Ravaux, père de ma maistresse, demanda ce que ma mère me donneroit en mariage ; elle feit responce que elle me donneroit dix mil livres. M^r^ Ravaux dit que il en donneroit autant à sa fille, sy ma mère eust dit dix mil escus, come elle pouvoit bien faire, puiseque quelques annés après elle nous donna à chacun encore seize mil livres — il est vraye que ce fust à charge de luy en payer la rente à raison de troix pour cent par an que elle n'a jamais voulue recepvoir — Mons^r^ Ravaux en eust donné autant à sa fille. Come l'ordre fust donques donné de faire la demande, Mons^r^ d'Adon escripvit à Mons^r^ Ravaux à Rumigny (1), qui vint aussy tost en ceste ville. Et dans l'apréhension de ne pas estre accepté, je feis un voyage avecq quelq'uns de mes amis sur la frontière. J'alay à Sii (2) et à Mésiers et Charleville, où je restay quattre ou cinq jours. Je fis mal, d'autant que on m'attendoit avec impatience. Cependant pourtant ma maistresse, auparavant que donner son consentement,

(1) *Rumigny*, chef-lieu de canton, arrond^t^ de Rocroi (Ardennes).
(2) Peut-être *Sy*, canton du Chesne (Ardennes).

Digitized by Google

me voulut encor voir. On me le dit. Je dis que je me treuverois le lendemain à neuf heures à l'église du Temple, et que j'aurois à mon chapeau un galond coulleure de feue. J'en estois tout plein dans le corps et dans l'àme. Je feignis une promenade avecq des camarades et de passer vers le Temple pour y faire nostre prière. Je la vis, elle me veit, nous ne nous disme rien, mais nos yeux parlèrent; ma compagnie ne s'en aperceut pas. Je luy avois escript une lectre cacheté auparavant, que je luy envoyay et feis rendre par maistre Robert Vialon. Je luy mandois que sy la condition de marchand dans laquelle elle m'avoit veue, car elle voyoit alors les plus belles compagnies de damoizelles de la ville et le grand et beau monde, que sy, dizois-je, ceste condition luy desplaisoit, que j'estois une table d'attente sur laquelle elle pouroit tracer ce que elle voudroit, que mes parens mesme avoient plus d'inclination pour m'achepter une charge que pour me mettre à la marchandise. Elle receut ma lectre, mais me la rendit cachetté quinze jours après que nous fusmes mariés, sans l'avoir ouverte ny veue. Dans le temps que j'estois accordé, un qui avoit prétention à ma maistresse feit dire à M^r^ Ravaux par un de ses parens et amis dudit S^r^ Ravaux, que j'estois subjet à un mal caducque, mais on n'y eust point d'esgard, car le mensonge et la calomnie se destruisent bientost, mais la vérité est sy belle que elle se fait bientost aussy cognoistre.

J'avois oublié à dire que j'avois courue assés de hazarts jusque icy. Je die que je pensay périr sur le Rosne, et que nous eusme sur mer deux grandes tempestes et courus des corsaires. Pendant ma demeure à Paris, chés M^r^ Cornillier, je fus heurté sur le pont de bois. Il est fondue maintenant et un aultre bastie de

Digitized by Google

pière, que on apelle le pont des marchands. Je fus, di-je, heurté par des sergeants qui menoient un home prisonnier, et come je leur eusse dit quelques parolles en colère, ils me prirent et conduisirent moy mesme en prison ; mais je ny demeuray guère, car Mons^r^ Cornilier, chés qui je demeurois lors, en fut aussy tost adverty, qui me vint desgager. Déjà les prisonniers me demandoient la bien venue, et come les sergeants ne peurent rien proposer contre moy, je ne fus pas escroué et sortie aussy tost. On me demanda sy je voulois me rendre partie contre mes preneurs, je ne le voulue, n'y ayant rien à gagner contre des sergeants ; et come j'estois cogneue dans le quartier, je m'en revins par les chemins qne on m'avoit conduit, afin de faire voir au monde qui me cognoissoient mon innocence.

Quelques jours après, revenant de la promenade des Thuilleries, j'entray dans un grand bateau debvant le Louvre, afin de voir plusieurs petits bateaux quy estoient sur la rivière pour voir des basteliers qui s'escrimoient les uns contre les aultres, et vis périr un bateau qui passa soubs les grands bateaux, dans lequel il y pouvoient avoir trente cinq à quarente personnes, qui furent tous péries, à la réserve d'un ou deux que on sauva. Et deux jours après, je vis en plein midy le feue prendre à la S^te^ chapelle au palais ; on voyoit le plomp fondu couler des goutières come de l'eau. On abatit quantité de petittes boutiques pour empêcher plus grand dommage. Ce fust par la faute d'un plombier. En ce temps, c'estoit en mil six cents vingt sept, le Roy Lois 13^me^ revint triomphant de la Rochelle (1). On luy feist une entrée

(1) Maillefer se trompe ici d'une année : l'entrée triomphale de Louis XIII à Paris eut lieu le 23 décembre 1628. — Quant à l'in-

Digitized by Google

à Paris fort superbe, et le soir des feux d'artifice sur la rivière. Ne faut pas demander sy il y avoit du monde à voir ses magnificences Lecteur vous jugerés sy cela valoit la paeine de me destourner de mon chemin pour aler requérir ces remarques que j'avois oublié. Je les ay creue assés considérables pour les aler ramasser.

Je vien reprendre ma maistresse et mon accordée que je vais espouser : belle et agréable journé, que ta durée ne va elle à des milions d'annés ; cœure nouveau, novices embrassements, que vous valés ! on ne peut vous assés estimer. Je me moque de tout l'or de mil Indes, mises en paralèlle avecq vos felicités, c'est moings que rien. Hà ! quen je m'en souvien, l'eau en vient encore à la bouche ! Me voilà donques marié, le 27 apvril 1636, dans la sepmaine des Rogations. Il se dit que le diable n'a jamais voulue entendre à prendre femme ny à estre matelot, d'autant que dans le mariage faut avoir un feue qui ne s'esteigne jamais, et que il veist sur mer deux vaisseaux, lesquels d'un mesme vent aloient l'un d'un costé l'aultre de l'aultre. Je demeuray néantmoings un an chés ma mère sans mettre le pot au feue. Dans l'ancienne Rome, les nouveaux mariés estoient la première anné exempt de toutes charges et n'estoient chargés d'aucune imposition, et nous voyons que on arouze tous les jours les nouvelles plantes. Mais au bout de l'an ce fust à moy à regarder de quel costé vien le vent. Vous aurés remarqué dans mon voyage d'Italie come j'ay parlé d'un certain abée qui estoit venu à nostre compagnie depuis Lorette jusques à Parme. Ainsy que j'estois donques ceste première année dans

cendie de la Sainte-Chapelle, il faut le reporter à l'année 1630. (*Description de Paris*, par PIGANIOL DE LA FORCE, 1742, t. Ier, p. 544.)

Digitized by Google

la boutique de feue ma mère, ce Mons[r] Labée vint à passer. Je vous laisse à penser, bras dessus, bras desoubs, embrassements, visittes réchiproques, cela s'en va sans dire, car les cognoissances des voyages se font aymer, tant d'exemples ; mais faut passer, j'ay d'aultres choses à dire. Quinze jours après que il fust partye, il m'envoya un home du camp d'Aras, et me mandoit par sa lectre de luy envoyer seulement pour 5 ou six mil livres d'estophes, et que les ayant receue il m'en remettroit la valeure à Paris sur des personnes que il me nomoit, et c'estoient M[r] Chalopin et Coustals de ma cognoissance. Je fus tenté de le servir aussy tost, mais ma feme, qui avoit plus d'esprit que moy, m'en empêcha. Je die à son home que cela ne pouvoit pas estre prest sy tost. Il respondit que il viendroit dans huict jours. J'envoyay ses lectres à Paris, j'eus pour responce que on ne le cognoissoit pas. Quant son home revint, j'escripvis à son maistre que je n'estois par marchand, que mes voyages m'avoient eslevé le cœure et que j'estois sur le point d'achepter une charge, que alors sy je pouvois luy rendre service, très volontiers; et du despuis je n'en ay pas eue de nouvelles.

Ce ne seroit pas mon humeure à parler du bien (*sic*) (1) à cause de leur mutabilité et du désordre que ils causent dans le monde, et que on voit ordinairement que ceux qui en ont le plus, ce ne sont pas ceux qui en ont plus de jouissance; mais come ils sont nécessaire autant et plus que au temps jadis à cause de l'ambition quy est creue, et que effectivement les despences sont plus grandes que jamais et inévitables, et que on n'estime les hommes que à proportion de son bien, et que véri-

(1) *Du bien*, pour des biens de ce monde.

Digitized by Google

tablement un home sans argent, c'est bien peue de chose, et de l'argent aussy sans home encore moings. Pour l'establissement donques de ma fortune, come je n'avois aucune inclination au détail et ma feme encore moings, je louay ma maison que j'é achepté despuis et fait bastir à la rue S[t] Estienne, et me jettay dans les manéfactures, J'ay perdue, j'ay gaignié, j'ay despencé urlue berlue (1) come beaucoup d'aultres : faut faire quelque chose. Il n'y a pas grand fortune à faire en ce peis à présent, les proffits sont trop petits, les risques grand, et il est assés dificil de faire des grands affaires avecq ce que j'ay tousjours eue répugnance d'en entreprendre sur la bource d'aultruy, et que alors ayant esté quatorze ans sans pouvoir eslever d'enfans, ma femme accoucha seulement quattre fois, et touttes ses couches ont esté accompagnées de morts : aux trois premiers ses enfants moururent aussy tost avoir salué le jour, et à la quatriesme couche elle me feist un fils qui vist et a aujourd'hui dix sept ans passés, mais elle mourut vingt quattre heures après. J'ay creue que ce a esté en partie la faute de Jacqueline, sa garde, qui la laissa coiffer, ce que elle ne debvoit pas faire. Elle mourut subitement et sans me dire adieu. Quant ma mère me disoit : « Jean Maillefer, que ne travailliés vous? » Je respondois : « Pour qui voulés vous que je travail ; pour des heritiers colatéraux qui ne m'en sçauront pas de gré? » Et à mon second mariage, ma mère me disoit : « Quant vous n'aviés pas d'enfant, vous disiés que vous ne vous souciés pas de rien faire, à présent que vous en avés, — car il

(1) *Urlue, berlue*, terme populaire désignant un homme léger, inconsidéré, sans attention. *Berlue*, éblouissement de la vue. *(Dictionnaire de Trévoux.)*

Digitized by Google

m'en venoit tous les ans, — que ne travailliés vous? » Je respondois : « Il me faut conserver pour mes enfants. » Je ne négligeois pas pourtant quant j'avois quelque chose à faire; mais j'é tousjours meslangé les affaires de divertissements, croyant que il faut que ils servent de relachements les uns les aultres.

Dans une longue guere que la France avoit contre l'Espaigne, qui recommence aujourdhuy, nous alions en garde aux portes de la ville et sur les remparts. Il y avoit souvent plaisir, mais come c'estoit un debvoir, cela estoit importun. Estant jeune, j'estois umpeue volontaire. Une fois nos voizins me disent à la porte Cérès que ils avoient la paeine de faire les provisions pour les repas, que je ne meslois de rien et que je venois quand il se faillioit mettre à table. Je leur die : « Que ne me commandés vous? » On me dit : « Ayés soing pour le premier voyage. » J'en donnay la charge à un cuisinier et donné l'ordre de ne servir premier que les omeletes, car c'estoit vendredi, ce que on observa; en après, beau service de poisson. Nos Messieurs qui estoient d'aucuns des ménagers se regardoient, et sy ils auroient veue d'abord le service, ne se seroient pas mis à table. Car ils en eurent pour teste chacun environ 35 sols : on portoit sa bouteille. Cela fut cause que on ne me donna plus ceste commission. Une aultre fois, à porte à Vesle, il y passa du beau poisson; j'en acheptay environ pour huict livres. Ils se demandoient qu'es ce que j'en voulois faire, et disoient que j'avois du monde. Je le feis aprester, me mis à table. La compagnie s'y mit fil à fille.

J'estois en ce temps fort chargé du logement des gens de guere; cela m'ennuyoit, non pas pour la despence, quoy que je leur donnasse ma table, mais c'est parce que ce m'estoit une grande subjettion et que c'estoit le

Digitized by Google

rendés vous des aultres officiers avecq lesquels je jouois et passois le temps. J'estois dans la pencée de tout quicter et de m'en aler demeurer avecq ma feme à Paris. J'y voulois faire acheter une charge de vendeur de marée. Come un major escossois, quy avoit une jambe de bois, vint avecq un biliet de l'hostel de ville pour prendre logement chés moy ; come il eust veue le logis et que il disposoit déjà de touttes les places, je luy dis que il faudroit donques que je sortisse ; il me dit tant mieux, et que il seroit encore obleigé de faire un corps de garde debvant mon logis. Je le priay de prendre la colation pendant laquelle je le priay de ne venir que le lendemain, — c'estoit à deux heures après midy, — et de ne pas treuver mauvais sy je tachois à faire changer cest ordre. Ce n'estoit pas que je m'en ventisse, il me dit que très volontiers, et que il ne pouvoit l'empecher. Aussy tost que il fut sorty, je ne perd pas de temps ; je m'en vay à l'hostel de ville. Ce bonheur pour moy, le conseil estoit assemblé. Je frape à la porte et dis à un sergent de ville qui ouvrit que j'estois venue pour parler à Monsieur le Lieutenant, c'estoit Mons^r^ Fremin l'asseseur, — et à Messieurs de vil en plein conseil. On me feit entrer. Je parlay fort hardiment, car j'estois poussé, toutte fois avecq respect, et le chapeau à la main. Je leur dis que dans les républiques bien policés les biens et les maux estoient partagés, et que dans une tempeste chacun dans un vaisseau prenoit sa part du péril ; que jusque là j'avois tousjours obéy aveuglément à leur ordre, et que lors mesme je ne serois venue leur faire mes plaintes, n'auroit esté que ce major, que ils m'avoient ordonné de loger, avecq ce que il vouloit tout le logis, menaçoit de faire un corps de garde à ma porte ; que cela chasseroit les marchands et aultres personnes ; que je pouvois leur dire que

Digitized by Google

sy ils avoient des personnes à considérer, je leur pouvois dire que je debvois estre de ce nombre, et sans vanité que moy dix ou douziesme, je contribuois beaucoup par mon commerce et mes corespondance à la subsistance de tout le peis; que ils taxassent, je ne me plaindrois pas. On me dis de sortir et que on me rendroit responce dans un moment. Je fus fort favorablement escouté. On m'aporta, ce fut Mr d'Adon, consilier de ville, aussy tost un biliet de descharge, avecq parolle que je ne logerois de ma vie. Et en effet Mr Noblet, capitaine de ville, estant mort quelque temps après, on dit à Messieurs le Recepveur Angier et Henry Josteau de donner leur biliet pour faire un capitaine. C'est la coustume que lorsque il y a un capitaine mort dans une compagnie, les deux qui restent en présentent troix sur un biliet à Messieurs de ville, qui en choisissent un des troix, et c'est ordinairement celuy quy est en teste, et ainsy les deux aultres sont exposés et servent de zéro pour remplir; tant y a que Messieurs choisissent lequel ils veullent, sur les briguent *(sic)* que d'aultres faisoient et qui avoient pour eux les dits sieurs deux capitaines, lesquels Messieurs de ville avoient adverty de rendre leur biliet et mesme de m'escrire le premier ou dernier; et eux sçachants que Messieurs me nommeroient, demeurent un an, et ne rendirent pas de biliets. On passa oultre, et je fus nommé. Nous avons esté ensuitte extrèmement bons amis et en grande corespondance avecq ces Messieurs nos capitaines.

Me voilà donques officier. Je raporteray icy quelques histoires qui se passèrent pendant la guere et aux gardes, quoy que j'anticipe sur le temps, mais c'est afin de n'y plus revenir, et ce dans le temps que nous avions dans nos murailles l'armé du Roy de sept à huict mil homes, commandés par Monsieur le marechal du Plessis-

Digitized by Google

Praslin (1), quy estoit un temps de guere civil bien fâcheux; et le roy estant à Bordeaux et l'armée de l'archiduc composée de 25 à trente mil hommes en France, que on disoit qui nous venoit siéger, et nostre ville très mal fournys de grains et de farine. Par ordre donques de Mess^rs^ de ville, elle entra et se campa dans les rues, carfour, à la Cousture, et le camp principal dans le grand jardin de S^t^ Remy. C'est un miracle de voir come ceste armée vivoit, on peut dire come des anges dans la ville et come des diables à la campaigne, que ils fourageoient, pilloient, seyoient les grains (2), le battoient et le venoit vendre dans la ville, ce qui les faisoient subsister, car l'armée n'estoit pas payée et prouvoyoit la ville de grains. Parlant un jour à Monsieur le Maréchal de ces désordres et que ses gens mesme, come ceux de M^r^ l'Intendant, aloient aux fourages, il me dit que ce n'estoit pas à luy à faire à payer l'armée du Roy, et que quant il le debvroit faire, que il ne le pouroit, que sy l'ennemy eust pris Reims, il ne sçavoit pas ce quy fut venue de l'estat alors que il avoit ordre de conserver Reims, Chaalons et Troye; que sy nous n'eussions receus l'armé, il nous auroit quicté et seroit alé à Chaalons, et asseurément nous estions perdus sans que receusme dans la ville la dicte armée; il aportoit un grand ordre pour la contenir en debvoir dans la ville. C'est que leur bagage y estoit, qui auroit esté perdue, la ville peut estre piliée, l'armé dissipée, et que Monsieur le Maréchal en eust respondus. Et come c'estoit contre la volonté des habitans que on receust l'armé dans la ville, un soir à

(1) Sur le séjour de l'armée royale à Reims en 1650, voir les *Mémoires de Oudard Coquault*, 1875, p. 121.

(2) *Scier les grains*, pour scier les récoltes en grains.

Digitized by Google

porte à Vesle que je feis entrer quinze cents hommes, j'entendis un murmure de nostre compagnie; c'estoit des plus notables et des Messieurs que je ne désire nommer, ausquels je dis : « Je croyois avoir des soldats, je ne voy que des capitaines qui veullent commander », et à un Monsieur : « Prenés le comandement, je n'é que faire icy, ou obéissés; je sçay bien que hors de ce lieu c'est à moy à vous obéir; quant vous *(passage laissé en blanc)*, dans vostre *(en blanc)* je n'y voy pas treuver à redire. » On ne dit plus mot.

Un aultre jour, c'estoit une belle journée, que le camp de Roze 1) estoit posté dans une prairie qui borne l'abreuvoir des chevaux, à porte à Vesle, un paisant se vint pleindre au corps de garde que les gens de Roze l'avoient mal traicté et pris son asne, et prioit de luy faire rendre; mesme plusieurs de ma compagnie estoient d'advis que ce peizan avoit raison, et murmuroient. C'estoit la brigade de portmars ausquels je rend cest honneur que ce sont des lions et que il faut plus retenir qu'animer. Je leur die : « Messieurs il n'y a q'un mot, nostre garde et mon pouvoir est borné par les barière, au delà nous n'avons que voir; sy vous avés tant d'envie de faire rendre l'asne à ce peizant, je n'empêche pas que deux de vous aultres s'en aillent au camp de Rozes, mais je ne le leur commande pas. » Deux se détaschèrent, furent battues, moqués, revindrent, qui avoient perdus la parolle.

Une aultre fois, à Fléchambaut, un peizant passa portant une colé de bled sur son dots suivys de deux soldats. A l'endroit justement du corps de garde et à ma

(1) *Reinhold de Rozen*, colonel puis général allemand au service de la France, lieutenant général en 1649, mort en 1667.

Digitized by Google

présence ce peizant laissa tomber à tere sa colé, disant estre lasse et ne la pouvoir plus porter. Ces soldats faisant les fanfarons le menaçoient et comandoient de reprendre sa colé de bled et la porter. Ce pauvre home se jetta à mes pieds, me dit : « Monsieur, c'est mon bled que ils m'ont fait sier, battre et porter et batue moy mesme. » Je dis à ce peizan : « Reprenés vostre colé, » et à deux portiers : « Conduisés et les soldats et ce peizan à l'hostel de ville. C'est là, di-je aux soldats, où on fera justice ; car je ne suis icy que pour la garde. » Mon peizan relève sa colé de bled n'estant plus lasse ; mes soldats de me demander mon nom, de me menasser et s'en alèrent, laissant ce peizan qui sautoit d'aise come sy il n'eust eue aucune charge.

Dans ces temps il n'y avoit pas un mois ou environ que j'estois remarié à Chalons. La veille que j'espouzay, on me dit : « Monsieur, voila l'ennemys qui va à vostre ville. » — « J'espère, respondai je, estre à temps à mon debvoir ; » et deux jours après que je fus marié, je m'en vins et passay au travers de quantité de fourageurs courant la poste, quant je les voyois demandant le logis du Roy et feignant de porter le paquet dudit seigneur Roy. Quinze jours après j'alay quérir ma feme en compagnie de six de mes amies. Mon remariage debvoit précéder ces dernières lignes, mais ce a esté afin de ne pas interompre le fil de ma narration d'une petitte partie de ce quy se passa pendant la guere ou la garde où j'ay eue part, que je reprendray pourtant bien tost, car la paix ne se feist que sept ou huict années après.

Me voicy donques à l'aage de trente huict ans, mon cher lecteur, sy il vous ennuit, vous este libre, n'alés pas plus avant, la matière n'est pas riche, et moy quy l'escris, je n'é peut estre pas l'industrie de la relever,

Digitized by Google

nous ne nous faisons pas nous mesme. Vous voyés bien que je n'é pas conduit des armés, dompté des nations, maniés des grandes finances, donné mes advis ou pris des conclusions dans des conseils, rendue des arests, fait esclater ma voix dans les cheaires ou dans un bareau, descouvert des mondes nouveaux ou treuvé des nouvelles inventions pour le proffit du genre humain. Touttes ces choses donnent de l'esclat et ornent merveilleusement une vie. La cognoissance, l'amitié ou la faveure des princes, la faveure, la fortune, les accidents, les rencontres donnent bien souvent du lustre à une médiocre capacité. Qui peut dire aussy et que sçay-je aussy sy les employes m'ont manqué, sy moy mesme je n'é pas manquay aux employes et sy il n'eust pas esté advantageux pour vous, Monseigneur le publique, à quy je desdie mes ouvrages, que mon fonds et un peue de vivacité et de feue que j'ay sans vanitée peutestre avecq moins de jugement, eussent esté plus cogneues, et que mon infirmité de l'ouye ne m'eust non pas despleue (1), car cela n'a pas esté à mon choix, mais empêché de vous rendre les services que j'aurois bien désirée. Donques quy est entièrement sage et parfait icy bas? Je vous demande donques une seulle grâce, mon chère Monsieur, ma plus chère Madame ou damoizelle, debvant que me blasmer, faite je vous prie une reveue dans vous mesme sy touttes choses sont dans l'estat que elles y debvroient estre : *Medice sana te ipsum;* qui fait un panier peut faire une corbeille, et qui peut faire une corbeille peut faire un panier. Les spirituels m'entendent ; pour les aultres je perdrois peut estre mon temps à les persuader. Voilà un petit destour, mais ceux qui voyagent et ceux

(1) *M'eût déplu*, c'est à dire ôté le plaisir de rendre service au public.

Digitized by Google

qui composent bien souvent ne sçavent pas les chemins, et ce n'est pas tousjours la saison des moissons et des vendanges où vous treuvés du monde qui vous remette dans vostre chemin.

Me voicy donque à l'aage de trente huict ans et veufe afligé. Vous le sçavés, ceux qui sont en un semblable estat et qui ont aymée, ceux qui ayment leur feme à cause de leurs biens sont consolables parce que il y a bien souvent des causes que ses biens leur demeurent. Il n'en est pas ainsy de ceux qui les ayment par inclination, pour leur beauté ou pour leurs vertues ou perfections; non, non, quant ces charmes, ces inclinations, ceste simpathie, ceste amour se rencontre dans un mariage, la dissolution en est effroyable et tout ensemble espouventable. Ma feme, come je croy avoir remarqués, m'avoit laissé un filz; mais un mois après je cogneue bien que quoy que je n'estois pas fort aymable, j'estois fort aymant, et que je ne pouvois resister au dieu qui veut que j'ayme; mais nonobtant que j'eue beaucoup de deffauts, que il faillioit avoir dadvantage de perfections pour me plaire, et je ne manquay pas de rencontre sinon pour finir, mais pour adoucir ma tristesse, vous l'alés voir. J'estois triste tout ce que l'on peut l'estre; aussy en avois je bien du subjet. Mais un mois après, je cogneue bien que je debvois prendre une résolution. Je coulois le temps avecq mes amis et j'avois encore ma mère qui m'estoit une grande consolation. J'avois accoustumé tous les ans d'aler promener à Chaalons, plustost par divertissement que pour affaire. Quattre mois donques après que je fus veufe, j'y alay en compagnie de quelques amis. J'alay voir Mons^{r} Deue, marchand fort honneste home et de mes bons amis (1). Il me feit grande

(1) *Deue*, ou *Deu*. La famille Deu était l'une des plus honora-

Digitized by Google

civilité et me pria bien fort, ainsy que il avoit accoustumé, d'aler prendre un disné à son logis avec ma compagnie. Je l'en remerciay, mais come il me pressoit fort, je luy dis : « Nous irons voir après midy vostre logis de campaigne » (dont la moitié apartient à présent à mes enfans.) Et en effect, après que nous eusmes disné, nous montasmes en carosse et alasmes le prendre à son logis. Je vis sa niepce. Car il n'avoit pas d'enfans. Je luy die de permettre que elle vinst avecq nous ; elle se mit auprès de moy à la portière du carosse. J'estois tousjours fort triste. Cependant que le carosse rouloit, je ne dis pas un seul mot et la regardois dans une grande indifférence. En entrant dans son logis, je lui di sans faire réflexion à ce que je disois, come on dit à des gens qui n'ont pas d'enfant : « Je voudrois que vous fussiés mon honcle. » C'estoit, come j'ay dit, un home fort franc. Il me respondit aussy tost : « Il ne tiendra qu'à vous. » Je ne me souvien pas sy je l'en remerciay, mais je sçay bien que je regarday ma maistresse, sa niepce, d'un aultre œuille. J'y treuvay des nouveaux charmes dans son vizage et dans son entretien, dont je ne m'estois pas aperceue. On feist la colation quy estoit magnifique. Je vous dirois bien tous les plats et l'ordre du service, n'estoit que vous me pouriés reprocher que je vous repais de vent. Ce sont néantmoings touttes vérités ; il n'y a rien que je hay come le mentir. Le mensonge est méséant à un honeste home ou quy est bien aise d'estre creue tel. Je l'entretins à la promenade, j'avois encore l'ouye fort bonne : je ne m'ouvris point du tout. Retourné au logis,

bles de la bourgeoisie châlonnaise, et a laissé des descendants directs jusqu'à nos jours. (*Biographie châlonnaise*, par A. Lhote, 1870, p. 104.)

Digitized by Google

me voila resveur. On soupe, on se couche, je ne me réveilliée pas, car de toutte la nuict je ne fermay pas l'œuille.

Je croy bien que vous pensés que je me levay matin, ce fut à trois heures. Je m'abille, je volle après mon cœure, chés Mons^r^ Deue que je treuvay levé. Je pris preteste que nous voulions partir de bon heure et que je venois le remercier de tant de civilités que j'avois receue de luy. Après mon compliment et en prenant congé je luy die : « Monsieur, la parolle que vous me dicte hier en entrant dans vostre maison des champs et-ce tout à bon ou pour rire? » Il me respondit : « Ha! par ma foy, c'est tout de bon. » « Je reçois, di-je, Monsieur, cest honneur avecq grande joye et je l'accepte, mais ce n'est pas encore assés, faut avoir le consentement de Mad^elle^ vostre niepces. » On la feit lever, et habiliée, venir avecq Madame Deue sa tante, qui m'aymoit déjà à ceste nouvelle autant que sa niepce. Je saluay, je die, je baisay l'une et l'aultre et je dis à ma maistresse : « Madamoizelle, nous sommes icy sur un marché que quant il est faict il ne peut estre deffait que par la mort. Monsieur vostre honcle m'a fait la grâce de m'acorder vostre belle personne, mais ce présent sy riche, sy agréable et sy inestimable que il soit, je ne puis pas l'accepter, sy vous ne vous donnés vous mesme ; mais auparavant vous avés des choses qui veullent que vous y faciés des considérations. Il s'en faut bien que mon cœure vaille le vostre, et aussy n'en treuverés vous pas qui peut entrer en comparaison du vostre. Ce n'est pas encore tout, adjoutaye je, c'est que j'ay trente huict ans. (Elle n'en avoit que dix neuf). Je suis veufe, j'ay esté marié quatorze ans, j'ay un filz que j'ayme ; du surplus il y a de quoy vous satisfaire. » Elle respondit : « Je suis vostre servante. »

Digitized by Google

Aussy tost les cuisiniers employé pour le festin; la renommé vola par toutte la ville. Je priay un amis qui me debvoit de me donner cent loys dor que je donnay dans une bource à ma maistresse. Je partis avecq Monsieur Deue après midy, quy se mit dans nostre carosse pour venir à Reims. La nouvelle nous avoit devancés. J'alay voir ma mère, Mons^r Deue vint avecq moy. Ma mère me dit à part que par ceste action j'avois perdue toutte la réputation que j'avois acquis; mais elle fut bien tost désabuzée de ce que on luy avoit fait acroire. Je luy dis : « Ma mère, il est vraye que voilà deux fois que je me suis marié, car c'est moy quy ay choisie mes maistresses et je me suis mariée par les yeux que j'é tousjours eue fort bons, grâce à Dieu; sy il s'y est rencontré du bien, ce a esté par accident, tenés. » Je luy jettay sur la table un mémoire du bien de ma maistresse escheue et à escheoir.

Il faut vous dire que après la parolle que j'eue de Mons^r Deue, de Madame Deue et de ma maistresse, je die à Monsieur Deue : « Monsieur, voilà ma maistresse, quant elle n'auroit pas un solz vailliant; mais come je n'é peue communiquer ceste affaire à ma mère, que j'honore beaucoup, dittes moy ce que elle a de bien afin de respondre à ma mère. » Il me traça avec de l'ancre sur du papier en 5 ou 6 lignes un mémoire. Je luy dit : « Monsieur, c'est trop pour satisfaire aux parens quy désirent les biens. » Car après tout, ayant plus d'expérience que je n'avois pas alors, je cognois bien que ils sont extrêmement nécessaires et que 3 ou quattre salles bassent *(sic)* voutés, pleines de thuille d'or come a le grand Mogol, acomoderoient bien un home qui n'auroit d'aillieurs que un esprit fort médiocre. Je ne cognois que *(les noms laissés en blanc)* qui gueusoit avec honneur. Nous sommes dans un temps, que, je croy,

Digitized by Google

le bien n'a jamais esté plus nécessaire. Il est aisé à voir, tout le monde court après, aussy bien les gens doctes que les moins doctes; et je vous prie: ne me dittes pas de particularizer touttes les conditions et professions. Je croy que vous n'en treuverés guieres à qui ils soient indifférents, moyennant que vous les ayés laissé seulement deux fois vingt quattre heures sans boir ny manger, mais sérieusement *(en blanc)*. Le temps passé, nos grands pères se mouchoient sur la manche, les galonds de leur souliers estoient des lanons de cuire. Il est vraye que il faillioit plus de velours pour faire un chaperon à leur femme, nos grandes mères, que il n'en faudroit pour faire 2 masque ou 3 loups à leur petittes filles.

Ils ne perdoient rien, gagnioient ce que ils vouloient et ne faisoient point de despence. Ce n'est pas de mesme à présent, despuis que les points et les duchesses (1) sont en vogue et le reste. Voilà un Monsieur qui lit, qui dit que j'entretien et que je dis bien des fadaises. Hé bien, Monsieur, faitte mieux! Je souhaitterois bien faire un aultre mestier. Je vous advoue que c'est faute de melieure occupation, quoy que les intervalles que je donne à ces sottisses occuperoient (je n'entends pas parler à vous, Monsieur, quy est fort raisonnable et plein d'humanité, mais à des critiques), je die les occuperoient et au delà tout entiers, estants peut estre de l'humeur de Monsieur Gaulard qui dormoit à midy afin de fuire l'oisivetée. J'advoue pourtant que il y a bien des occupations, auxquels je donnois mon temps cy debvant qui me laissent un grand loisir, et cela n'empèche pas pourtant que à présent hélas! l'amour *(en blanc)*, la nuit et le jour, ne me livre la guere. Vous notterés que à présent que j'escri

(1) Termes de toilettes de femmes, broderies.

Digitized by Google

ces mémoires, j'ai tout perdue et je suis veufe à cinquante cinq ans passés pour la seconde fois; mais debvant que parler de l'estat où je suis maintenant, je croy que il est à propos de passer quelques rencontres plus remarquables dans mon second mariage; mes meures et humeurs y parestront un peue d'advantage.

Je passeray bien des choses, soient par oubliance, ou que elles n'en vallent pas la paeine, ou que j'é l'esprit trop diverty maintenant pour y donner mon entière aplication. Le temps estoit assés fâcheux pendant les mouvements des deux gueres de Paris. Cela est estonnant de la grande corespondance que a ceste ville de Paris. Il semble que ce soit un corps et que touttes les aultres villes de l'Europe soient ses membres. On a veue que quant elle a esté attaqué, que les affaires cessoient dans touttes les aultres villes tant de France que des royaumes estrangers jusque à Constantinople mesme.

Je me souvien que en une sédition en ceste ville (1) où il y eut quelque habitant de tué, ils alèrent chés *(intervalle en blanc)* qui estoient au bureau des aydes; quelques compagnies furent commandés; il y eut seulement un home de tué et quelques poinssons vuidés. Le lendemain je me treuvay environ deux heures après midy à la place de ville. On dit que ils estoient deux ou 300 séditieux au Barbaste (2) devant le logis de Simonet, que ils menaçoient de pillier. Mons^r Audry, Lieutenant des habitans, me veit, m'apela et me donna une brigade d'environ quinze ou seize portiers à comander et aler chés Simonet. Je me mis à leur teste et leur die: « Mes-

(1) Il s'agit ici de Reims.

(2) *Le Barbâtre*, longue rue de Reims, en dehors de l'ancienne porte.

Digitized by Google

sieurs, je n'é pas de commandement sur vous, que celuy que Mons[r] le Lieutenant ma donné, — car ce n'estoit pas gens de ma compagnie. — Gardés vous bien, di-je, de tirer et de mettre la main dans le sang sans mon ordre. Le premier quy sera sy hardy, je luy donne de mon pistolet dans la teste ou de mon espée au travers du corps. » Nous ne fusmes pas à ceste paine, car dès que nous fusmes à la porte Bazé et que ils nous aperceurent, touttes ces canailles se dissipèrent. Ils n'avoient pas d'armes, seulement quelques avoient des bastons.

Un aultre jour, come j'estois chés moy avecq quelq'un de mes amis et que nous décoiffions la sixiesme ou huictiesme bouteille de musquat, on me vint dire de la part de l'hostel de ville d'aler avecq ma compagnie au faubourgs portecérès. Il faut scavoir que il y avoit environ deux mil homes, gens de guere de divers régiments. J'envoye advertir nos connestables et m'en courus viste aux faux bourgs. Je treuvay à l'entré Mons[r] le Lieutenant, Mons[r] Audry, et seulement cinq ou six de ma compagnie. Je dis à mondit sieur le Lieutenant : « Toutte ma compagnie sera icy fil à fil, advançons ; ces gens icy sont gens de différends regiments qui sont sans chef, sans ordre et sans commandements ; nous les mettrons dehors soubs vostre conduitte. » Il est vraye que les effets que l'ordre produit sont admirables. Nous entrasmes dans les premiers logis des faubourgs, en faisions sortir les soldats et continuasmes ainsy aux aultres maisons. Nous chassions ces soldats devant nous come des moutons. Il est à remarquer que c'estoient gens ramassés qui n'avoient ny chef ny capitaines, et nostre compagnie grossisoit. Il y en eut quelq'uns desdits soldats qui présentèrent leur arquebuze audit sieur nostre Lieutenant,

Digitized by Google

mais on ne tira point. Mons^r le Lieutenant se mist à sourir et nous deffendit de tirer.

Une aultre fois, j'avois donné le commandement à (1) pour commander dans un corps de garde du rempart. La nuict un connestable me vint raporter que il n'avoit pas voulue le recepvoir. Je luy renvoye, on me vint raporter que il avoit deschiré l'ordre. J'alois souper en ville. Je deffendis de dire ou j'estois. Je feis peut estre mal, car il vint pour me parler. Le lendemain j'alay treuver Messieurs nos capitaines auxquels je comptay l'affaire et leur die que je désirois remettre ma charge à Mess^rs de ville et que j'aymois mieux obéir que d'avoir le commandement et n'estre pas obéi; que dans la guere touttes les suites estoient des conséquences trop considérables, mais que je n'avois pas voulue aler droit à Mess^rs de ville sans les voir premier. Ils prirent mon affaire du biais que je la leur avois représenté, entrèrent mesme dans le mesme sentiment de remettre leur charge, sy on ne me faisoit justice d'un mespris qui regardoit la garde et delà la conservation de la ville. On assembla le conseille. nous fusmes mandé et prié de nous asseoir avecq Mess^rs de ville. Come ce vint à délibérer nous sortismes. Le *(en blanc)* fut mandé et entré *(en blanc)*, nous demeurasmes dehors la chambre du conseille nous troix capitaines, à desseing que au sortir du conseille, sy il y avoit quelque rigueur contre luy, de le redemander à Messieurs de ville et l'aurions obtenue. Mais au sortir du conseille, Monsieur le Lieutenant nous dit que ce n'estoit plus nostre affaire, que c'estoit la leure. Il faut dire que ledit *(en blanc)* quy estoit en faute, au lieu de s'humilier et dire au moings quelques parolles de respect, extravagua et s'emporta à

(1) Le nom est laissé en blanc dans le texte, probablement par égard pour l'honneur de la personne en faute.

Digitized by Google

des injures contre des principaux de Messieurs. C'estoit un honneste home d'aillieurs, mais prompte et colère. C'est grande pitié de ceste passion quant elle n'est pas réglée. J'en ay tasté: je le diroy en son lieu, tant y a que il fut ordonné que il iroit en prison, voilà une merveilleuse extrémité. Il ne voulut pas s'y laisser conduire; quattre faquins (1) on les apelle en France des portefais, l'y portérent sur une civière et y coucha une nuit ou deux et en fut mis dehors. La justice estoit assés grande. Je fis ce que je debvois faire, mais sy j'eus préveue ce fascheux rencontre, j'aurois esté moy mesme plutost veillier cent nuits sur les remparts, et j'ay eue regret quoy que j'aye fait mon debvoir.

Ceux qui voyagent après avoir passé les Alpes, les montaignes de Morgues où il faut grimper avecq des griffes de fer, les monts pirenés, rencontre enfin des belles valés et des pleines agréables. N'entendés vous pas, mon cher lecteur, les trompettes, les hautbois et l'air de la marche de nostre grand monarque, tatera, tatera, tatera? Ouy, voicy cest incomparable, cest invincible qui se vien faire sacrer (2). Que d'honneurs qui vont tumber sur mes foibles espaulles! Sy je n'eusse treuvé le moyen de m'en descharger, j'en allois estre acablé. Les choses les plus belles, honorables et charmantes que elles soient, pour les gouster, ce mot l'explique bien, il en faut prendre par modération. *Fratres sobrii estote*, dit l'Escriture, sages à sobriété, disoit M^r^ Vailliant, une trop grande prospérité ou science enfle et peut estre aussy dificil à suporter que son contraire, Enfin voilà mon logis marqué

(1) *Facchino*, crocheteur, porte-faix.

(2) Le roi arriva à Reims le mercredi 3 juin 1654, et y fut sacré le dimanche 7 juin dans l'Octave de la Fête-Dieu. Il en repartit le jeudi 18 juin pour Rethel et se rendit de là au siège de Stenay.

Digitized by Google

par les fouriers pour Monsieur (1) et ses officiers qui le meublent et tante ses tapisseries et son lit; mais Messieurs les tapissiers détapisse pour faire place au lit et aux tapisseries et bras d'argent de la Reine (2). La Reine ayant veue mon logis et comme elle y entroit, elle dit que c'estoit le sien : « Ouy, grande princesse, vous avés raison. » Dans ce mesme moment, Mons^r^ le mareschal du Plessis me demanda : « Mons^r^, est vous le maistre de céans? » Je luy die : « Monsieur, je l'estois il y a un moment, mais quant le soleil paroit les estoilles sont eclipsés. » Le roy entroit par une porte que on avoit fait dans la muraille de mon jardin; Monsieur le cardinal Mazarin menoit sur ses pas la Reine par la main, montant l'escalier du jardin, passant par la salle pour monter aux départements d'en haut. Monsieur le Maréchal du Plessis me dit : « Mons^r^, suivés et faitte vostre court. » J'entendois claire alors, je suivys en montant le grand escalier, je fus coupée par un halebarde; la Reine se retourne et dit : « Laisser passer mon hoste. » Je fus un peue surpris, mais je rapelay mes esprits. Je ne m'avois pas attendue de luy faire harangue, mais à Monsieur. Cependant aussy tost que on fut monté à la salle haute, la Reine se mit dans un fauteuille et Monsieur le Maréchal me prit par la main et me présenta. Je me jette à ses pieds et présent le Roy et Monsieur et tous ses courtizans, je luy die :

« Madame,

« Tous les lieus que le soleil descouvre, il leur communique incontinent sa clarté; de mesme l'entrée céans

(1) *Monsieur*, Philippe de France, frère du roi, né en 1640.
(2) La reine-mère, Anne d'Autriche, alors âgée de 54 ans.

Digitized by Google

de vostre Majesté me comble de gloire, mais come de tous les biens c'est le partage des testes couronnés, j'en fais un sacrifice aux pieds de vostre Majesté et me réserve la qualité de *(en blanc)*. »

Ensuitte tous les corps qui attendoient vindrent faire leur harangues. Dans ce mesme temps un aumosnier de la Reine, fort honeste home, me dit que si je ne demandois un département dans mon logis à la Reine, il me faudroit sortir, et que le demandant elle me l'acorderoit. Je l'en remerciay et luy dis que ayant fait mon compliment à la Reine, il me seroit peut estre dificil de luy parler ce jour. Il me dit que je luy feisse demander par ma feme. J'alay quérir ma feme quy me dit que elle n'ozeroit jamais. Mons^r^ le Mareschal de Lhospital que je priay la présenta, car Mons^r^ du Plessis s'en estoit alée. Come ma feme eust seulement fait la révérence à la Reine, je me jetté encore à ses pieds et luy die :

« Madame,

« J'ay une grâce à demander à vostre Majesté, je la prie pour la première de ne pas m'esconduire. »

Elle me respondit : « Quelle ? »

« C'est que, Madame, adjoutay-je, que dans les départements que on avoit marqué pour Monsieur, les fouriers m'ont laissé une place où je mis mes meubles, que sy il faillioit les oster et déplacer, cela embarasseroit. Je vous prie que elle me soit conservé. » Elle apela un exempt et dit : « Alés avecq mon hoste et accordés luy les places que il vous montrera dans son logis. » Je luy monstray ma chambre basse et ma cuisine ; il me dit : « M^r^, on ny touchera pas. » Cependant sans ceste précaution il m'auroit falue sortir et abandonner le

Digitized by Google

logis. Car un officier entra dans ma chambre, cependant que je soupois avecq ma famille, quy me dit que il avoit affaire de ceste place, et parloit en maistre. Je luy dis : « Monsieur, je n'é q'un mot à vous dire, c'est que la reine m'a accordé ceste place et ceste cuisine que voilà vis à vis. Alons luy parler et sy je ne vous die la vérité ou que elle le veuille, je sortiray aussy tost de mon logis. » A ces parolles il ne dit mot, me feist une grande révérence et s'en ala ; et despuis on ne m'en parla plus et je demeuray au logis.

La court y demeura quinze jours. J'avois envoyé ma famille, je die mes enfans, au logis de ma mère, que j'avois demandé pour les mettre. Pendant ce temps j'avois un filz à batiser, et Monsieur et Mad^elle de Brussel, mes beaux frère et sœure, estoient arivés de Château-Thierry pour luy faire donner batesme et voir le sacre. Un aumosnier de la Reine me dit de le présenter à la Reine, ce que je feis. Elle prit Monsieur pour parain et donna charge à Monsieur de Gaboury, valet de garde robe de Monsieur, et à Mad^e de Beauvais, de le tenir pour elle et pour Monsieur sur le fonds de batesme, ce que ils feirent, et fut babtizé à S^t Estienne avecq grand fanvart (1) et nommé Philippes (2). J'avois desseing de présenter une colation seulement audit sieur de Gaboury et Mad^e de Beauvais et à quelques filles de la Reine et officier de

1 Peut-être [illegible].

2 Voici l'acte qui fut dressé à cette occasion par le curé de St-Etienne : 1638, 11 juin. « Ont été achevées les cérémonies du baptesme de Philippes, fils de M^re Jean Maillet et de d^lle Marie Lefèvre, lequel fut baptisé le second jour du mois de may 1638 ; le parrain très hault, très puissant et très magnanime prince Monseig^r Philippe, frère unique du Roy Louis XIII^e Roy de France et de Navarre très chrestien ; la marine la Reine, par M^re Angelique

Monsieur. Come j'estois dans la chambre de Monsieur pour les prier, Monsieur m'apela et me dit: « On m'a dit que vous faisiés colation » Je luy die: « Monsieur, pas grande. » Il me dit: « Monstrés moy vostre mémoir de ceux que vous invités. » Je l'avois à la main, je luy donnay; il le leut et me dit :« Je ny suis pas. »—« Je n'avois garde, di-je, de prendre ceste liberté. » Il me dit: « J'iray et j'y meneray la Reine. » Cela m'obligea de donner un ordre nouveau. Je feis accomoder troix tables dans ma chambre, sur lesquelles on mit une douzène de plats, bassins, rotisserie, patisserie, confitures seiches et liquides, un service bien ordonné et bien servie. La court ou la plus grande partie des dames et princesses y estoient. La Reine envoya une tourte à Mons^r^ Guitaut, capitaine de ses gardes, qui l'envoya au Roy, quy me feit l'honneur de me dire que sy il l'auroit sceue que il y seroit venue. Il n'y eust rien de perdus ; je feis servir quantité de limonades. J'avois chés moy la Reine, touttes ses filles, son capitaine des gardes, Mesdames de Seneçay et Souvray, ses dames d'honneur, et Madame de Beauvais, sa feme de chambre. La cuisine et l'escurie estoient aillieurs.

Une aultre fois, Madamoizelle logea chés moy, quy est une admirable princesse, gaye et bonne et d'un esprit vifve (1). Elle avoit tousjours ses violons à son lever,

de Beauvais, fille de M^me^ de Beauvais, prem. femme de chambre de la Reyne, nommée et députée par Sa Maj^té^ pour assister en son nom et nommer audit baptesme, et noble Jacque Gaboury, premier valet de garderobe du Roy et de Monsieur, nommé et député par Son Altesse Royale pour assister et donner le nom audit Philippe de sa part. » (*Extrait du registre de la paroisse Saint-Etienne de Reims*, 1654, p. 81.)

(1) Il s'agit ici de Mademoiselle de Montpensier. Cette princesse

Digitized by Google

coucher et repas. Elle me feit une fois troix demandes touttes ensemble, auparavant que j'eus répondue, me demanda le chemin de Scedam, de parler à Mons[r] le Lieutenant, et sy je ne sçavois pas que il y eut quelq'un à la ville à M[r] le compte de Grand pré ; eust la bonté de venir dans ma chambre le jour que elle partit, du grand matin, me dire que elle nous avoit bien fait de l'incomodité. Au contraire, nous n'avions esté aucunement incomodé ; de là elle aloit fraper du pied aux portes de mes voizins, esveiller ses gens et dire que ils l'alassent attendre à la porte de la ville, porte Cère. Cependant elle trempoit du pain au milieu de la rue dans de la soupe et déjeunoit ainsy debout. Elle me veit une aultre fois dans son hostel à Paris, m'apela et dit à des Messieurs qui estoient dans la chambre : « Voilà Monsieur qui est le mieux logé de Reims », et me demanda sy j'avois affaire en court et que elle m'y ayderoit. Cela est bien obligeant à une princesse.

Je logeay encore Monsieur le Maréchal de L'hospital qui menoit Madame la maréchalle promener dans son gouvernement (1). C'estoit le melieur seigneur et le plus familier dans le discours. Je le congratulay du beau choix que il avoit fait de Madame ; que il sembloit aussy que Paris fut le centre des beautés ; que il n'en estoit pas de mesme dans les provinces, mais que à la campaigne il fallioit se passer à ce quy sy treuvoit, que il y

a raconté tous les détails de ses passages à Reims, au mois d'août 1657, dans ses *Mémoires*, Londres, 1746, p. 243 et 289.

(1) *François de l'Hospital*, comte de Rosnay, maréchal de France, gouverneur, puis lieutenant général de Champagne et de Brie, épousa en secondes noces, à l'âge de 70 ans, le 28 août 1653, Marie Mignot, dont il eut un fils mort peu apres sa naissance. (*Dict. de Moréri*, 1732, t. IV, p. 184.)

Digitized by Google

més des beautés provincialles. Il le dit à Madame, qui dit à ma feme que elle désiroit les voir, et voilà la vraye cause du bal, car on feit un mémoire des dames et damoizelles. Cela fut publique. Je n'en parle pas d'advantage. Et come les troix soeures estoient dans la dance, en un bransle, je die à Monsieur le maréchal : « Monseigneur, sy vous estiés Paris, à laquelle donneriés-vous la pomme ? » Il me dit : « A *(le nom en blanc.)* » — « Ce sont, luy reparti-je, Monseigneur, mes inclinations. » Il me feit et Madame beaucoup d'honneur (1).

Il faut encor dir un mot des petittes audiences pendant le sacre. Messieurs les ambassadeurs estoient montés pour congratuler la Reine à cause du sacre du Roy. Un amis me dit à la court : « Montons, alons voir ceste cérémonie. » Quant nous fusmes en haut, Mr le nonce du pape et les évesques avoient fait leur compliment. L'ambassadeur de Savoye entra ; il estoit en dœuille, feit de mesme son compliment. On vint dire que l'ambassadeur de Venize montoit. J'entendis que la Reine demandoit come elle le recepvroit. On luy respondit que Venize passoit au nombre des testes couronnés. Mais cela ne fut pas nécessaire, car de luy mesme il uza fort bien du rang quy luy apartenoit. C'estoit un home bien fait, de belle taille, aagé d'environ quarente ans, habilié d'une moire blanche, chamaré d'une nège noir (2). Il entra, feit la révérence en entrant au milieu de la salle et à la Reine, quy estant asise, se leva et le receut debout. Luy, quy avoit eue tousjours le chapeau à la main, se couvrit et parla à la Reine teste couverte, feit son compliment et se retira. Je raporterois icy son compliment, mais

(1) Cf. *Reims...* par Pr. Tarbé, 1844, p. 209.
(2) Dentelle de peu de valeur.

Digitized by Google

avoit 3 soeures en ceste ville qui pouvoient estre nom- j'estois umpeue esloignié et je ne l'entendis pas. Le résident de Gennes entra ensuitte, dit à la Reine ce que il avoit à luy dire à genoux. Je croy que ces observations ne sont pas inutiles. Je menois alors une vie bien douce ; mais, beau temps, que vos jours sont de courte durée !

Quelque temps après ma mère mourut. Ce fut le 25 septembre 1654. Je ressenty ceste perte d'autant plus que je recepvois une grande consolation de l'avoir. Mais enfin tout passe, il n'y a que Dieu qui demeure : *Anni ejus non deficient.* Je vivois donques dans mon ménage dans une grande douceure et tranquilité. Come la paix fut faite (1) et que on eut fait des réjouissances et des feux de joye par et dans tous les quartiers de la ville, le festin des voizins se feit céans, chacun à son escot et part des frais. On avoit donné aux uns et aux aultres diverses employes, aux uns l'artillerie et la disposition du feue et artifice, aux aultres la lingerie, aux aultres de faire la provision et soings de la cuisine, à d'aultres la musique. Monsieur Lefricque (2), et moy fusmes nommés pour la poésie. Je luy die : « Faitte de vostre part, caressés vos muzes et moy la mienne. » Il feit des merveilles qui se voient encore et moy j'escripvis dans un quadre fond bleuf :

Enfin la paix est arivée.
Nous la voyons ceste belle astrée.
Après l'avoir tant désiré :
Tout nostre mal est achevé.

Au lieu d'aler sur les remparts
Humer du vent et des brouilliarts,
J'iray raconter mon martir
A celle pour qui je souspire.

(1) La paix qui suivit le traité des Pyrénées, du 7 novembre 1659.
(2) *Thomas Lefrique*, professeur et médecin en l'Université.

Digitized by Google

Ma passion est pour l'amour,
Je n'en ay plus pour la guere,
J'ayme encore à voir un beau jour
Et je n'ahis pas le ver.

Ces poësies, avecq celles de Monsieur Lefrique, estoient au dessus de ma porte. Come tous ces divertissements se faisoient les uns après les aultres, chacun aloit aux quartiers des jeux voir les figures, vers et feux préparés. Et sur mes vers, des personnes qui faisoient les cognoissans, les glosoient. Les uns disoient que ils n'avoient pas leurs pieds, les aultres que ils en avoient trop, sy ils auroient leue les autheurs qui ont inventé les vers libres, ils auroient eue d'aultres sentiments. Aussy j'eue l'aprobation d'aucuns et je passay pour poette et je puis donques dire :

Je veux que l'on me fouette
Sy je ne suis bon poette
Philosophe, historien
Cela vaut mieux que rien.

La renommé en vola sy promptement que un bourgeois, M^r^ Remy de Reims, me vint prier come député de leur faire des vers pour leur quartier du grand Credo (1); mais, soit que ma muse ne fut pas dans sa belle humeure, ou par caprice, car les poëtes sont fantasques et ont des certaines heures ou moments de melieure humeure qu'en d'aultres, aussy bien que les pintres et les musisiens et beaucoup d'aultres.... *(sic)*

Je ne parle pas de mes affaires du commerce. J'en ay fait de bonnes et de mauvaises, come plusieurs, je croy que les temps passés elles estoient plus facilles, d'autant

(1) Le quartier transformé plus tard par la création de la place Royale.

Digitized by Google

que on gagnioit, on ne perdoit rien et on ne despensoit guère, et à présent les proffits seront dificil, les pertes et banqueroutes fréquentes, les unes sur les aultres, et les despenses extraordinaires.

Je traicteray du commerce en un discours séparés, et sy il est advantageux de se asosier, je dis de se mettre en compagnie ou de faire ses affaires seul. J'ay fait trois sociétés avecq divers, dont deux n'ont peue durer à cause des antipathies des humeurs ; et la dernière a duré environ 3 ans, et m'a pencé bouleverser et perdre ; quoyque l'union y fust, la dissolution se feit après une mauvaise affaire qui nous ariva et que mon associé n'avoit pas de fonds pour remplacer une grande perte ; ce qui luy causa la mort huict jours après s'estant saisie. On dit : « Il ne le faut pas ; » come sy nous estions les maistres de nos mouvements et que nous puissions estre bien joyeux quant nous avons des grands subjets de nous atrister. Cependant il est certain que vous ne pouvés faire de société avecq des gens qui n'ont pas de fonds ; car ils partagent aux proffits ; et toutte les pertes tumbent sur vous. Il s'en fait pourtant assés ainsy, mais je ne le conseillierois jamais.

J'arive à quarente quattre ans et je puis dire que touttes mes actions précédentes ont esté très peue accompagniés de jugement et faittes quasy sans réflexion. Mais du despuis je puis dire que avecq la famille que Dieu ma donné, il m'a par sa grâce ouvert les yeux, d'autant que je puis dire, sans me vanter et par sa mesme grâce : je peze presques touttes mes actions, non pas sy fort les parolles. En tout ce que je die c'est par gayeté et jamais avecq desseing d'offenser (1). Come je n'entends pas je

(1) A Cormontreuille, ce 1er juin 1680, où je suis depuis 15 jours.

Digitized by Google

deviendrois d'une humeure sombre et insuportable sy je ne parlois pas pour songer à ce que on a affaire. Il y a bien des choses à dire la dessus pour et contre, estant véritable que les choses sur lesquelles j'ay moings aporté de réflexionss ont celles qui m'ont le plus succédé : *Audaces fortuna juvat.* Come au contraire, après avoir preveue les tempestes, qui demareroit jamais du port, quy les apréhenderoient? Et ainsy touttes nos prévoyances se treuvent vaines, et ce ne sont pas ordinairement les plus clairs voyants qui réussisent. C'estoit un des estonnements de David de ce que il voyoit les méchants prospérer et les gens de bien dans la misère, je dis dans la pauvreté, un home de bien n'est jamais misérable, et on voit que la fortune quy est une aveugle se plait à faire du bien à ceux que la nature a laissé là, et ce qui me pique bien souvent, c'est que la pluspart du monde, mesme des gens que on croit esclairés, quant ils voyent un home abandonné de la fortune, vous disent hardiment que ce n'est q'une beste. Les pauvres gens ! ils sont encores plus bestes eux mesmes, et une personne d'esprit qui se voiroit à choisir entre une extresme richesse et une extresme pauvreté, se treuveroit empesché. Patience, je me reprend, il choisiroit la richesse et en retrancheroit le superflue, sy il a de l'esprit come je poze, non je ne me reprend pas, ceste richesse le luy feroit perdre. La pauvreté abat et ouvre les yeux au lieu que les grandes richesses bien souvent les obscur-

Je né pas laissé de faire encore bien des fautes despuis dans les affaires et conduitte civils; mais c'est nostre nature, ma promptitude et que j'ay creue bien faire. — Je suis assés incomodé d'une retention et d'une descente de boyaux. Je tâche de me préparer avecq la grâce de Dieu à la mort. *(Note de Jean Maillefer, ajoutée en marge.)*

Digitized by Google

cissent. De lè vient que on dit que un home qui devient bien tost riche, il se mecognoit : *Honores mutant mores.* Je n'é pas mis de contes dans ces escrits de ma vie. Comment l'aurai-je grossie sy je l'aurois remplie d'histoires? Celle icy vient à propos. Je la diray :

Un roy ou un grand seigneur, alant par la ville, treuva dans son chemin un ivroigne envelopé du sommeille sur le pavé. Vous pouvés bien croire et pencer que ce n'estoit pas une personne de condition. Il dit à ses gens : Que l'on me prenne et porte ce corps à mon hostel. On le feit, on le mit dans un lit et une chambre parfumée d'ambre, je ne scay, gris ou noir. Le lendemain, j'oubliois à dire, après luy avoir osté ses hallions, lavé et mis du plus fin linge, le lendemain, di-je, voilà à son réveille quantité d'officiers et pages, teste nue, qui tirent le rideau du lit : Il est temps, Monseigneur, que vostre Altesse prenne son bouillon. Mon prince, luy dit on, avés vous bien repozé ceste nuict? Voilà les violons qui donnent le ban pour toutte la journé. On le traitte en prince : le disner, je vous laisse à pencer : la promenade sur le frais dans les alées du pare, parmy les cascades : le souper magnifique, le bal suit : l'histoire ne dit pas sy les dames luy lancèrent des œuillades : je croy que n'ayant pas de cognoissances de ces traits qui sortoit de leurs yeux, que il n'y prit pas garde. Mais à la colation, ce fat, plus accoustumé au jus de Bacus, en prit sy bien que il se remit en l'estat que on l'avoit treuvé la veille. On ne perdit pas de temps : on le devètit de sa qualité d'Altesse, on luy remit ses hallions et on le reporta dans la fange où on l'avoit treuvé. Quant il fut desenivré, il se treuva un pied de nés, s'en retourne chés luy, dit à sa feme que il avoit fait un beau songe.

Digitized by Google

et raconta come un véritable songe ce quy luy estoit arivée (1).

Mais, je vous prie, qu'es ce que notre vie q'un songe ? Hélas ! quant je songe à mes plaisirs passés, il m'est advis que ce n'est q'un songe ; encore les beaux ont cela d'advantage que ils ne vous laissent ny regrets ny soucies. Ouy les soings ausquels un père de famille est obleigé indispensablement, et les maux et adversités suivent de bien près les joyes. La vie de l'home sur la tere roulle incessamment entre la crainte et l'espérance ; mais particulièrement celle d'un père de famille pour l'eslevation, éducation de ses enfans et pour la conservation d'un peue de bien. Combien de fois ay je ouvert mes lestres dans l'apréhension d'y aprendre des mauvaises nouvelles ? Mais on a beau chercher, faut enfin choisir et faire élection d'un genre de vie. Il n'y en y a point qui n'ayt ses croix : *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt* (2). *Etiam si occideris, me non te negabo.* Faut tirer advantage de nos faultes pour n'en plus faire, come les plus belle lois ont estés précédés de désordres qui en ont tousjours esté les causes. Faut tacher, tant que l'on peut, de n'en pas faire et ne pas s'atirer du repentir. Il y arive des choses assés que on ne voudroit pas. Certainement chacun est obleigé d'estre home de bien pour soy mesme, *fatte ben por voy*, dit l'italien ; mais un père de famille et une personne qui fait figure dans le monde, y est obleigé très particulièrement pour l'exemple, nous sommes assés chargé de nos fautes sans ce

(1) Cet apologue a une origine fort ancienne dans notre littérature, et la forme sous laquelle il reparaît ici permet de le comparer avec d'autres contes et fabliaux du moyen âge, notamment avec ceux d'Étienne de Bourbon.

(2) Psaume 22, 5.

Digitized by Google

que, en les multipliant, nous charger de celles d'autruy : *Delicta juventutis mee et ignorantias meas ne memineris* (1).

Je voulois icy parler de mes humeurs et de mes passions; on les voit, ce me semble, assés dans ce discours; ils auront leur place sy je m'en souvien. Car à présent j'é un desseing il y a plus de vingt ans de faire un voyage en Holande. Amstredam a une réputation sy grande que, dès mes plus tendres années, j'ay eue une passion merveilleuse de la voir. Hé! que le pouvoir de l'home n'est il aussy grand que la volonté! Cela viendra à l'aultre vie à ceux qui seront par la grâce de Dieu en paradis. Mes désirs n'estoient pas moins violents que ceux de Cristophe Colombe et Magellan. Je n'aurois pas seulement celuy de voir la Chine, mais tous les peis descouverts et à descouvrir et asseurément un humeure qui me vien du sang, de ma naissance et de mes parens. Car on dit que les Maillefert ayment leurs aises. Je ne peus la vaincre et la surmonter. Ha! sans cela je me serois embarqué; j'aurois mis tous mes espérances au vent et tout mon vailliant pour fretter un, deux, quattre vaisseaux pour courir toutte la tere. Je vous en aurois bien compté. Mais ques que tout cela sy Dieu me fait la grâce de monter quelque jour sur ces voultes azurés; je voiray tout cela en un clain d'œuille. Mais, Dieu aydant, vous voyant je seray remplye et ne souhaiteray pas d'aultres contentements. Hé! ma plume, vous prenés l'essor: vous n'este qu'une chetifve sauterelle et vous voulés vous eslever comme ces oiseaux en l'air qui ont des aysles fortes : *Fores, mihi alas [illegible], sed tuas* 2. Descendons donques sur la terre, aussy bien je sai bien

1. Psalm. 24.

2. S. Paul. Ep. aux Romains, chap. VI.

Digitized by Google

que mes aisles se fondent come un nouveau Icare ; et voilà le carosse et la compagnie qui m'attendent pour partir pour nostre voyage d'Holande. Adieu, ma chère m'amour, j'espère te revoir dans six sepmaines vifve, ou deux mois au plus tost. Hélas ! que fais-je et que di-je ? Comment me séparer de moy mesme, de mon cœure :

Un moment sans te voir
Ce m'est un heure,
Je ne puis te quicter
Que je ne meure.

Non, non, dit elle, je ne vous quite pas, je désire vous aler conduire. Ma feme vint jusques à Scedam et Charleville. Mais qu'aves-vous fait ma chère âme ? Les adieux ne sont pas moins cuisants à Charleville que à Reims. Nous nous séparasmes enfin, et nous embarquasmes dans un bateau qui va ordinairement et part deux fois la sepmaine pour Liège. J'aurois bien souhaitté de faire ce voyage, come je die, vingt annés auparavant, afin d'y establir quelque commerce ; et je ne sçay sy je puis dire sy il m'eut esté advantageux ; on ne peut parler de ce quy n'a pas esté faitte. Les gueres m'en ont empêché, d'autant que les passages n'estoient pas bien libres, et j'avois deux fins, l'une de me contenter de voir Amstredam qui a tant de réputation et qui passe pour la plus belle ville du monde. Il seroit icy inutil d'en faire la description non plus que de Leiden, La haye et de toutte la Holande. Cela est cogneue. Je diray seulement que cela est assés incomode, que en bien des lieux on ne treuve que de grosse bière de Brandebourg, qui donne un déboir à ceux qui n'y sont pas accoustumés.

Je vis à Amstredam des amis qui me cognoissoient par réputation, plus que moy eux. J'y restay avecq ma

Digitized by Google

compagnie seulement 8 jours. Ce n'est pas assés ; mais j'avois envie de retourner. Il m'ariva une petitte disgrâce que j'aprehendois que elle ne fut plus grande, d'autant que estant dans la sinagogue des Juifs pendant leur cérémonies et où il y avoit bien du monde, au retour je vis que j'avois perdue mes papiers et lectres de crédit. J'aprehendois que quelqun les ayant treuvé ne s'en servit à mon dommage ; car j'en avois pour beaucoup de villes de Holande et Flandre, et il n'estoit pas nécessaire, car je treuvay des amis par tout. Ces Messieurs de Paris qui me les avoient donné avoient esté prevoyants, et par leur lectres d'advis avoient escript ma taille, mon aage et mon airs. Dans le commencement du voyage je voulois, come à mon voyage d'Italie, monter à touttes les villes les clochers, mais je vis bien que je n'estois plus jeune. C'estoit en 1660, j'avois cinquante et un an. Quant j'en eue monté 5 ou 6, je ne voulue plus monter. Quant j'eus veue Amstredam, je die : « Il faut que l'argent soit icy aussi commung que l'eau et l'air. » Je pourois icy parler du regalle que nous feit Mons^r^ Crommeling de Harlem et à nostre compagnie, tant en la ville que à deux de ses maisons des champs que il me fit voir, et conduisit monté sur un guiledain (1) d'Angleter de 100 pistolle, pendant que la compagnie estoit alé dans son chariot à l'aultre maison de campaigne qui sont des véritables palais ; de nostre desbauche un soir à soupé à La Haye, où nous payons par teste chacun une pistolle par jour et 40 s. pour nos valets ; mais come ce sont choses assés commune et que je suis pressé de retourner au logis, j'abrégeray icy mon voyage et je marquerés seulement les villes que

(1) Espèce de carrosse.

Digitized by Google

j'ay veus et où j'ay entré, passé et sejourné, pendant le cours de ma vie jusques à ce jour, par alphabet :

A

Holande. — Amstredam.
Alemaigne. — Aix la Chapelle.
Flandre. — Anvers, Avenne, Aras.
Italie. — Ancone, Albanne, Aqua pendente, Ariminy *(Rimini)*.
France. — Amiens, Antibe, Avignion, Auxere.

B

Holande. — Bois-le-Duc, Breda.
Flandre. — Brucelle, Bapaume.
Italie. — Bouloigne.
France. — Beaune, Briart, Belville, Bar-sur-Seine.
Holande. — Bochel (?), Bret (?).

C

France. — Chaalons, Chaalons sur Saosne, Chatilion, Charleville, Chateau-Thiery, Chartres, Cannes, Compienne, Cosne.
Flandre. — Cambray, Courtray.
Savoye. — Chambéry.
Italie. — Cosme.

D

France. — Dormand, Dijon.
Liège. — Dinan.
Flandre. — Douay.
Holande. — Delpt (*Delft*).

E

France. — Espernaye.
Holande. — Endoven (?).

Digitized by Google

F

Italie. — Florence, Fayance, Ferare.
France. — Falaise, Feismes.

G

France. — Guibraye (*Faubg de Falaise*).
Italie. — Gennes.
Flandre. — Gand.
Holande. — Gorcum.

H

Holande. — Harlem, Helmont.
Liège. — Huis.

I

France. — Jay (?) Rivière de Loire.

L

France. — Lion, Laon, Lisieux, La Ferté sur Joir, La Ferté Milon, Lagny, La Charité, Les Ricés.
Italie. — Lucque, La Mirandolle.
Holande. — La haye, Leden (*Leyde*) Lewarque (*Lewarden*)
Liège. — Liège.

M

France. — Moulins, Mascon, Meaux, Marseille, Maisières, Montlerye, Montargis, Mucie Levesque, Mondidier.
Italie. — Milan, Mantoue, Montefiascon, Modène.
Flandre. — Mons, Malignes, Maubeuge.
Savoye. — Montmelian.
Holande. — Maestrique.

N

France. — Nevers, Nemours, Nuis, Nostre dame de Liesse.
Italie. — Nostre dame de Lorette, Narsy, Novarę.

Digitized by Google

Flandre. — Nostre dame du Hal.
Liège. — Namur.
Savoye. — Nice.

O

France. — Orléans.
Holande. — Orcum.

P

France. — Paris, Peronne, Pontoize.
Italie. — Padoue, Pavie, Parme, Pize, Pistoye, Pezaro.

Q

France. — S^{t} Quentin.

R

France. — Reims, Rouen, Roannes, Rethel.
Italie. — Rome.
Holande. — Roterdam.

S

France. — Soissons, Scedam, Senlis.
Italie. — Spolette, Savonne, Siennes, Seraval.
Savoye. — Suze.
Holande. — Saunier.

T

France. — Troyes, Tonnere.
Flandre. — Tournaye.
Savoye. — Turin.

V

France. — Vienne, Valance, Villefranche, Vervins.
Flandre. — Valencienne.
Italie. — Veronne, Viterbe, Venize.
Holande. — Utreque, Viana *(Vianen)*, Vuarcum.

143 villes.

Digitized by Google

Voilà come j'espère mes plus longs voyages faits. J'ay à faire celuy de l'aultre monde, auquel, come c'est le seul important, il me faut préparer tous les jours; et mon aage qui s'avance me fait doresnavant cognoistre que il me faut quitter plusieurs atachements que j'ay au monde quoyque innocents et quasy nécessaires. Le jour mesme de mon retour d'Holande qui fut d'environ six à sept sepmaines à mon voyage, soit par le changement de nouriture ou le trop de fatigue ou d'aultres causes, je m'alitay et demeuray un an toutte entier malade d'une fiebvre quarte qui feit mil tours et changea en tierce, double tierce, quarte, double quarte. C'est icy, Messieurs les médecins, où vous este au bout de vostre roole et ou vous perdés la tramontane; mais enfin je n'é rien à vous dire, je vous honore et je sçay que vous faitte ou par charité ou par intérest ce que vous pouvés; je suis marie (1) seulement quant on a besoing de vous. Je guéris par la grâce de Dieu, par un grand dévoyement haut et bas, qui arive ordinairement dans ces sortes de maladies, et alors ou la mort ou la guérison arive promptement.

Je passois mon temps à l'ordinaire après les matinés avoir prié Dieu, asisté à la messe, come tout crestien doibt faire, fait mes affaires et escris mes lestres, je m'en alois souvent ou rendre ou faire des visites, come je fais encore, ou jouer à l'académye ou y voir les compagnies. J'ay fort aymé et esté ataché au jeue de picquet. Come je ne joue que par divertissement, je ne puis me plaindre que j'y aye beaucoup perdue; mais effectivement je n'é pas esté heureux au jeue, ou que je n'y aye pas mis mon aplication, ou qu'en effet j'aye esté petit joueur. C'est ce

(1) Pour *marri*, fâché.

Digitized by Google

quy a fait que je hay le jeue des dets et que quoy que j'y aye bien veue jouer et des personnes qui s'en sont bien mal treuvés, d'autant que c'est un jeue où on pert viste. Ce quy m'en dégouta bien fort, ce fut il y a peut estre environ dix huict ans, come j'alois quelquefois aux cabarets, j'aloy à la *Teste noir* (1) treuver les camarades qui estoient à table et avoient à demy souper. Je pris place. Chacun me chargeoit mon assiette. Comme on eut soupé et levé à l'ordinaire, on prend le cornet et les dés pour jouer chacun son escot. A la première charge, on regarde qui aura le dé. Je voulue jouer le mien; la compagnie me dit: Vous n'en este pas. Vous remarquerez que c'estoit à cause que j'estois venus tart: « Moy, di-je, je ne veux pas que personne paye pour moy; je veux jouer mon escot. » Enfin je perdis pour toutte la compagnie, nous estions douze, cela aloit à quarente solz pour teste. On commence à rouler les dés et taupe et masse picques (2); pour ravoir mes deux pistolles et demy à peue près, je jouay et laissay dix pistolles que j'avois dans mes pochettes. On me demanda: « Mons' voulés vous de l'argent? » — « Non, di-je, je n'emprunte pas d'argeant pour jouer. » Je dis à la dame: « Demain, Dieu aydant, je vous payeray l'escot pour la compagnie, » et m'en revins ches moy à minuict ou une heure après. Et voilà ce que j'ay joué en ma vie au dés et jouray, sy il plait à Dieu. Mais enfin il faut meslanger la vie et mesler les divertissemeuts avecq le soing et les affaires:

(1) Enseigne d'un cabaret de Reims, qui ne figure pas dans la liste des enseignes données dans *Le vieux Reims*, par l'abbé Cerf, 1875, p. 81.

(2) Termes du jeu de dé, qui signifient : j'accepte la mise, faites le coup. *(Dictionn. de Trévoux*, Verbo *Masse.)*

Digitized by Google

l'un ou l'aultre tout seul, c'est une extrémité que on doibt esviter.

J'ay esté aussy dans mon jeune temps bien subjet à la colère et j'ay bien esté 15 ou 20 annés à la pouvoir modérer. Il m'est arivé d'avoir frapé un ouvrier, un pauvre home. J'avois tort, il ne m'avoit pas offencé. Sur quelque différent à cause de l'achapt d'une pièce serge, je luy alay dire: « Mon amis, il n'est pas ainsy; » il me respondit: « Mon amis! » je luy couvris la joue. Il me fait aussy tost assigner au criminel. Je dis au sergent: « Il faut vuider le civil auparavant. »—« Je luy doibts une pièce de serge, dit luy que il vienne quérir l'argent. » Il y vint. Je luy die: « Donnés moy une quictance; » et au sergent, à l'oreille, qui escripvoit la quictance: « Mettés aussy que il me quitte du criminel à cause d'une assignation que il m'a fait donner. » Il signa. Après, le sergent luy dit que il n'auroit pas de dommages et intérests contre moy à cause de la quictance que il m'avoit donné. Je luy die: « Ditte à vostre feme que elle vienne quérir une bouteille de vin », je luy en donnai deux bouteilles. J'en fus marie et voila come cela se passa. C'est une passion quy est encore bien dificil à dompter à des forts tempéraments, mais, avecq l'aide de Dieu, umpeue de violence sur soy mesme et le temps, on en vien à bout. Il y en y a tousjours quelqu'ne qui veut estre la maistresse; elles servent d'exercices à la raison et aux vertues opposés, estant vraye de dire que la vie de l'home est un perpétuel combat. L'amour que j'ay eue pour la lecture a aydé à modérer ceste passion de la colère.

J'ay encore beaucoup aymé et j'ay esté curieux à bien bastir, et certainement, sy j'aurois esté grand seigneur et sans charge, j'aurois esté magnifique et je crois que j'aurois bien employé au moings une couple de ses caves

Digitized by Google

voutés du grand Mogol, que des auteurs disent qui sont pleines de thuilles d'or, et asseurément l'or n'est pas fait pour le mettre en réserve sans nécessité, mais pour faire des belles despences. Cependant on tien et il est vraye que il y a plus de monde qui l'entèrent que il n'y en y a qui le fouillent. Misérables gens! ils l'entèrent tout façonné, sans ozer s'en servir, et on le tire des entrailles de la tere tout crud, meslé de la tere mesme et avecq des périls et des fatigues espouventables. J'apelle ces gens là des pauvres volontaires et incurables. Les aultres passions se remplissent, lassent ou donne bientost du dégoust, mais l'avarice point. Plus on en a, plus on en veut avoir; des nouveaux Midas qui voudroient que tout ce que ils touche devint or! C'est pour cela que l'home veille, travaille, court les mers et ne se donne pas de repos, et puis des galiarts (1) viennent qui s'en donnent à travers les joues et dissipent plus en un ou deux annés que vous n'en aviés amassé en cinquante.

J'ay un deffaut opozé, c'est que je ne sçaurois garder d'argeant. Il est vraye que acheptant tous les jours des marchandises chères ou à bon compte, il est assés dificil avec d'aultres despences. C'est pourquoy mes enfans ou ceux qui occuperont après moy le logis, je les advise que ils ne prennent point la paeine de fouiller ou de remuer la tere pour en chercher; je n'en ay pas entéré.

Je vis en bonne intelligence avecq mes sœures et beaux frères.

L'ordre de mes affaires pour les escritures est fort net; sy les rencontres (2) et que on fut payé, les comptes en seroient mieux réglés. J'en traiteray dans le chapitre

(1) *Goliardus*, Du Cange. *D'un naturel gay*, Dictionn. de Trévoux.
(2) *Rencontrer* dans le sens de réussir : si les affaires prospèrent.

Digitized by Google

du commerce ; mes enfans pouront suivre cest ordre.

Pendant les gueres, on me vint dire que j'avois des marchandises qui avoient esté volés sur le chemin de Paris par les gens de Mons^r de Contaye, lequel alors estoit logé à la Clef (1). Je l'alay voir et luy feis présent de six bouteilles de musquat, et luy dis que je donnerois 10 pistolles à ses gens qui estoient logés à Cormicy. Il me dit que il me donneroit des lestres aux commandants, c'estoit des Alemans, et que on me les rendroient, mais que il faillioit qus j'y alasse moy mesme. Il y faisoit umpeue chaud à cause des ennemis. J'avois tant eue aprehension d'estre mené à Rocroy ou à la Capelle, en un mot, d'estre pris prisonnier. J'y alay avecq six de mes amis qui montèrent à cheval; un de Mes^rs Roland, mon cousin, qui y avoit des marchandises volés, vint avecq nous à Cormicy. Je vis Mons^r le major et le priay avecq 3 à 4 aultres officiers à disné. Pendant disné nous ne parlasmes point d'affaires; je leur die: « Messieurs, nous souperons à la mesme table sy il vous plait, le vin est bon et il y a bonne provision. » Nous alasmes promener après midy et quictasmes ces officiers. Je die à nostre compagnie: « Sy tantost je me mets en humeur, vous voirés beau jeu. » On soupe, on se porte des santés. Ce Mons^r le major aussoit le vere, je dis le coude. Je l'invitois tousjours à boir et luy disois : « Vous est quelque bastart d'Alemaigne, car on dit que les Alemands boivent bien, et vous ne beuvés pas. » Cest home m'embrassoit et me baisoit, car ils sont ravies quant ils voyent des gens qui leur tiennent coup. La compagnie estoit bien et couché dans la chambre par tere come des veaux, grand feue à la cheminé, et come il y avoit quantité de fagots

(1) Bel hôtel encore existant rue de la Clef, à Reims.

Digitized by Google

dans la chambre, je die à mon home: « Veille, faut que je dorme une ou deux heurs, et sy le feue prenoit à ses fagots, tire moy par le pied; » car je me jettay tout habilié sur un lit. Le lendemain, à 8 heurs du matin, nous alasmes à la chambre du major à son logis où on avoit aporté touttes les marchandises, excepté pour environ cent ou 150[1]. Come mon home me dit: « Il n'y en y a pas à vous; » je die à Mr Roland: « Il me faut rendre les 10 pistolles, mon musquat et les frais; » car, pour mes paeines, je leur donnois. Je luy die : « Nous aurons bien le reste que ils n'ont pas rendues; mais alons nous en, nous les despenserons. » Les cavaliers donnoient une pièce d'estamine pour troix livres. Nottés que il y en avoit pour 5 à six mil livres.

J'ai esté jusque à l'aage de quarente sans avoir mal aux dents; j'ay creue que c'est que je ne les nettoyois pas. C'est un grand mal. Despuis peue une pauvre feme avecq une hanchette (1) et une bougie composé a fait sortir des gencives 5 petits vers; cela au bout de deux jours a tout à fait apaisé la douleur (2).

J'ay pris quelque temps du tabac, maché les matins pour me faire jetter des eaux, mais c'est un remède qui ne vaut rien et vous brusle la bouche. Je prend à present du bois de réglisse qui fait le mesme effect de jetter des eaux les matins. Ce sont petits remedes. Il faut estre presque toujours en action; quant on ne fait rien, ou que on ne se promène pas, on s'endort. Les après midy j'esvitte cela tant que je peux, car cela ne vaut rien.

Je treuve messéant de se vanter pour quelque gain ou

(1) *Anchette*, petit entonnoir, mot encore usité à Reims.

(2) Les charlatans pratiquent encore de nos jours la soi-disant extraction des vers des dents.

Digitized by Google

prospérité; car l'adversité suit de près, et inutil aussy de se plaindre. Il semble que l'adversité excite la compassion et la prospérité l'envie. C'est un grand secret de se taire; quant on marie des enfans, il est temps assés de dire et parler. Pour la mémoire je ne l'ay ny bonne ny mauvaise. Je puis dire que j'en ay plus que de jugement. Tous les jours je me promène trois ou 4 heures, pendant mesme des temps fâcheux. Cela ayde beaucoup à ma santé; aussy, grâce à Dieu, je ne suis pas subjet à estre malade souvent, et je hais les remèdes à saigner et purger. Je croy que les drogues des apoticaires nuisent au moings autant que ils proffitent.

J'estois contant dans ma profession et sort à cause que j'y ay habitude, je ne l'eusse voulue changer pour un aultre. Je suis bien logée au champs et à la ville, et je m'y plaisois extrêmement auparavant mon vefvage. C'est un des grands contentements de la vie d'estre bien logé, et j'estime plus mon logis de la ville et de Cormontreuille, où je vien d'ariver ce 19 juing 1667, que je ne fais le Louvre ny tous les palais, d'autant que je n'é rien à ceux cy et les aultres sont à moy, et ce qui ne m'apartient pas ne me tente pas, peut estre à cause que je n'en ay pas de besoing. Cecy n'est pas sy généralle que il n'y a quelque exeption que vous devinerés, mon cher lecteur, sans que je vous la dise. Je cognois bien que j'ay icy l'esprit plus ouvert au champs que à la ville où on est incessament interompu de mil tracas d'affaires, sans aucun, au moings pour moy, aucun meslange de joye ou bien peue. Mais enfin, pour vivre contant, faut borner ses désirs et ne pas vouloir plus que on ne peut.

J'ay souffert beaucoup d'accidents et d'aflictions. J'ay fait seulement troix grandes maladies, et ma fiebvre quarte d'un an entière a fait la quatriesme. J'ay perdue,

Digitized by Google

come j'ay dit cy devant, mon père jeune que je n'avois que quatorze ans. La mort de ma première femme et de ma mère, avec des offences et ingratitudes que j'ay receues des personnes que j'avois le plus servie, m'ont touché jusques au vif. Ce sont rencontres que j'ay bien eue des poeines à suporter, quelques efforts que j'aye fait sur moy mesme, par les considérations mesmes des commandements de l'évangile qui nous obleige de rendre le bien pour le mal: *Benedicite et nolite maledicere*.

Pour mes infirmités corporelles, j'ay une rupture despuis trois ans, quy m'obleige à porter un bandage. Au commencement cela me faisoit umpeue de poeine, mais j'y suis fait. Maintenant il y a bien du monde, le quart au moings, qui le sont. Il y a environ 16 à 17 ans que je suis fort incomodé de l'ouye, faut dire sourd. On ne me parle que par escriture ou une forte voix à mon oreille gauche que j'ay melieure que l'aultre. Néantmoings Dieu me fait la grâce que je ne m'en ennuye pas trop. Je considère que c'est la volonté de Dieu, que j'ay la faculté des aultres sens; j'ay entre aultres la veue fort bonne. Je donnerois une centaine d'oreilles, si j'en avois tant, pour un œuille sy il me manquoit.

J'ay tousjours esté fort active, car où il faut que j'escripve, que je lize, que je me promène ou que je face quelque chose; et un de mes estonnements est coment on peut estre six moments à rien faire.

J'ay un deffaut fort considérable, c'est que j'ay tousjours estés trop libre à prester, accompagnié d'une sotte honte de n'ozer refuzer, mesme à des personnes dont j'avois de la deffiance, et quoy que j'y eusse répugnance; en ces cas, faut estre aussy hardy à refuzer come on est à vous demander.

Estant jeune, j'ay bien aymé le séjour de Paris, mais

Digitized by Google

come j'ai advancé en aage, il m'a autant despleue come il m'avoit pleue àuparavant.

Je remarque en moy tous les jours des deffauts nouveaux ; mais qui seroit bien sage ou auroit une indifférence généralle pour les choses du monde, voir quy le pouroit, il le faudroit, afin de vivre contant, excepté pour celles qui concernent le salut, c'est l'*unum necessarium*.

Ces remarques dernières debvoient anticiper de quelques jours la mort de feue ma feme ; mais beau jours, que vous passés viste ! Il me faut préparer à recepvoir laplus grande afliction que je pouvois recepvoir, hélas ! qui sera sans remède et qui me causera des tristesses et des enennuis qui ne me quicteront pas que au tombeau.

Ma seconde feme, Marie Le Febvre, que j'aymois chèrement et uniquement, s'alita le 22 décembre 1665 avec une fiebvre catereuze continue qui redoubla trois à quatre fois le jours, accompagnié d'opression, douleure de teste et mal de gorge, et grosse à 3 mois de son terme.

Elle décéda le 28^{me} du mesme mois à 4 heures du matin, n'ayant esté que six jours malade, fort crestiennement et receue tous ses sacrements, et me feit apeler, me dit adieu et me rendit sa bague et son chapelet.

Jusques à présent, j'avois, grâces à Dieu, assés bien joué mon personnage sur le théastre de ceste vie. Il est assés dificil à s'en bien démèler, c'est la fin qui courone l'œuvre ; aussy n'avoi-je pas esté touché q'une fois au déceds de ma première feme ; mais il y avoit du remède. J'estois plus jeune de 17 ans et je n'avois q'un filz. Vous qui lizés, jugés de mon afliction que m'a causé ceste perte par la joye que j'avois de sa possession. Nos tristesses sont ordinairement proportionnés à nos contentements, et come les plus grandes coruptions se formes des viandes et des choses les plus délicattes, les

Digitized by Google

plus grandes tristesses suivent les plus grands contentements. Et puis les maximes de ce peis sont touttes différentes des aultres nations, malheureuses coustumes et maximes que il faut enfin suivre au despens de ses plaisirs.

Cher resouvenir de mes plaisirs passés,
Il faut faire une pauze et dire : c'est assés.
Faut il à présent dans mon grabat
M'acoustumer au célibat!

Coustumes et maximes, plus sots encore ceux qui les suivent.

Il y a 18 mois que je suis vefe. C'est come le premier jour. On me dit: « Prenés enfin une résolution. » Hélas! quelle résolution prendray-je? à quel planche dans ce naufrage m'atacheray-je? Je ne vois que des précipices de tous costés. La volonté de l'home change à tous moments. Coment voulés vous que je l'areste? J'ay ouy dire à un très habil home et grand home de bien que il faudroit que l'home ne s'engageat à une profession de vie que pour dix ans. Asseurément il estoit lasse de la sienne. Non pas moy. Encore, dix ans c'est beaucoup pour ceux quy ne sy plaisent pas. Il faut que je face un compte encore. Je me souvien que je croy avoir leue aultrefois dans les fables d'Esope que un magistrat le rencontrant par la ville luy demanda : « Mon amy, où vas tu? » Mais je croy l'avoir déjà compté cy devant ; les enfans sçavent cest histoire.

L'estat où je suis maintenant que j'aproche 56 ans, il s'en faut cinq mois et unze jours, se voira dans ce livre où je feis quelque 3 mois après mon vefvage de l'amour et de l'amour, je dis un traicté d'un combat de l'amour et de l'amitié, où on voit un cœure tiranizé par son

Digitized by Google

tempérament, par l'amour des enfans, par dix mil obstacles contre une seulle passion, et enfin par les tirans que j'ay déjà cités des maximes et des coustumes d'un peis et où d'une chose que vous voudriés faire vous n'en voyés ou peue d'exemples, mais par la voye batue vont et cetera.

Je finiray icy ma vie, quoy que, grâces à Dieu, je me porte fort bien à présent du corps, que j'aye fort bon apétit et que j'attends ce mesme jour et demain, 20 juing 1667, de mes amis qui doibvent me visiter par courtoisie et rouler la boulette (1). Mais mon esprit et mon pauvre cœure sont deschirés et tirailliés par les passions, ainsy que ceux qui passent par les halles et friperies de Paris ou bonnendame (2) d'Anvers : « Monsieur, par le manteau et l'aultre, c'est icy où on vend et où on voit de la belle marchandise. »

Ce 9e octobre 1678.

Cejourd'huy il y a unze annés et deux mois que je n'é rien escrit à ce discours de ma vie. Dedans huit sepmaines il y aura 13 ans que je suis vef. J'ai esté beaucoup travailliés, mais enfin Dieu m'a fait la grâce de venir jusques icy, et c'est un temps plus propre à prier Dieu. J'ay plus de loisir ; et quant la plus forte attache est ostée des créatures, alors on ayme Dieu d'advantage et c'est assés ; nostre vie n'est pas trop longue pour la luy donner toute entière. La prière donque, les escritures, la lecture, ont aidés à passer le temps. Car le jeue, la promenade à pied, les compagnies et la con-

(1) Jouer au boules.
(2) Mot flamand dont le sens nous est inconnu.

Digitized by Google

versation, je n'en ay plus que fort peue. Aussy quantité de mes amis, parents et cognoissances sont parties et m'enseignent à songer à mon despart et à ne tenir au monde que par des debvoirs d'un père de famille.

Je suis souvent en solitude et je m'y accoutume. Je demande souvent à Dieu et j'en prie tous les jours mes s^{ts} patrons, la s^{te} Vierge, s^{t} Michel, s^{t} Gabriel, s^{t} Raphael, mon ange gardien, s^{t} Jean, s^{t} Nicolas, s^{t} François de Paul, s^{t} Jozeph, s^{t} Remy, s^{te} Barbe, s^{te} Anne, s^{t} Estienne, s^{t} Martin, s^{t} Sébastien, s^{t} Alexis, s^{t} Simphorien, s^{t} André, s^{t} Ignace, s^{te} Théreze, s^{t} Augustin, s^{te} Marie Magdeleine, et le s^{t} du jour, à Dieu de me pardonner et auxdits saints de prier pour moy, de me donner le pardon de mes faultes, le regret de les avoir commises, la résolution de n'en plus commettre, de veiller incessamment sur mes pencés, mes désirs, sur mes parolles, sur mes actions, sur mes yeux et sur ma langue, de me donner les vertues d'humilité, de charité, de patience, de chasteté, de mansuétude, de détaschement des choses du monde, de persévérance des dons de foy, d'oraison et du silence, et le repos des âmes de mes père et mère, de mes femmes, parens, amis et bienfaitteurs, de remplir et verser ses bénédictions sur ma famille, enfans, domestique, frère et sœurs, parens, amis et bienfaitteurs. Amen.

J'ay esté longt temps travaillié des tentations d'antipatie ; à présent je le suis de vanité pour l'advancement de mes enfans, croyans avoir autant de biens que ceux que je voy parestre par trains extérieurs, et cela me donne de l'envie et fait paeine, mais cela n'est que intérieure et n'est rien moyennant que je ne donne pas mon consentement à ces tentations avecq la grâce de Dieu, auquel je proteste de tout mon cœure que je n'y veux

Digitized by Google

pas entrer, mesme que je ne me soucie pas que mes enfans soient dans ce haut éclat. C'est assés que ils soient modestes, gens de bien et ayant la crainte de Dieu. Mais enfin nous ne sommes pas les maistres de nos pencés et nous ne les choisissons pas ; elles nous doibvent servir d'exercisses et avecq la grâce de Dieu de méritte, car ceste vie est un continuel combat sur la tere : il faut avoir tousjours les armes à la main, qui sont la foy, l'oraison et le silence, la mortification, l'aumône, la patience et le reste.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

Pour les Volumes LXXXI et LXXXII

Année 1886-1887

E. Bertinet.

Théorie du Cerf-volant, t. LXXXI, page 77.

Ch. Cerf.

Autel de Saint-Barthélemy, dit ensuite des Apôtres, en la cathédrale de Reims, et le célèbre sculpteur Pierre Jacques, t. LXXXI, p. 143.

Durant des Aulnois.

Les Impôts royaux à Orthez, en 1536, t. LXXXI, p. 187.

P. Douce.

Rapport sur le Concours de poésie, t. LXXXI, p. 40.

Gillet.

Rapport sur le Concours d'histoire et d'archéologie, t. LXXXI, p. 32.

Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison.

Répertoire archéologique des Monuments religieux de la ville de Reims, t. LXXXII, 1re partie, p. 1.

Digitized by Google

ALPH. GOSSET.

Les Monuments d'Athènes, t. LXXXI, p. 157.

O. GUELLIOT.

Les Thèses de l'ancienne Faculté de Médecine de Reims, t. LXXXI, p. 197.

H. JADART.

Compte rendu des Travaux de l'année 1886-87, t. LXXXI, p. 13.
Les anciennes Croix de chemins, de carrefours et de cimetières dans le pays rémois et les Ardennes, t. LXXXI, p. 265.
Les Statues de Reims en 1888, t. LXXXI, p. 323.
Mémoires de Jean Maillefer, négociant et bourgeois de Reims, t. LXXXII, 2e partie, p. 1.

LEMOINE.

Discours d'ouverture, t. LXXXI, p. 1.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

1re PARTIE DU VOLUME

ARCHÉOLOGIE

Pages

Répertoire archéologique des Monuments religieux de la ville de Reims, par MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison. 1 à 259

2e PARTIE DU VOLUME

HISTOIRE

Mémoires de Jean Maillefer, négociant et bourgeois de Reims, par M. H. Jadart..... ..... 1 à 86

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

(Planches, Bois, Fac-similés)

		Pages
1.	Chœur de l'église Saint-Jacques	37
2.	Arcature Renaissance d'une chapelle de Saint-Jacques	43
3.	Clocher de l'église Saint-Jacques	47
4.	Écusson des pèlerins de Saint-Jacques	63
5.	Ecusson de la famille Dorigny	68
6.	Épitaphe de la famille Dorigny	69
7.	Écusson de la famille Brulart	79
8.	Aigle du chœur de l'église Saint-Maurice	87
9.	Epitaphe d'Armand, à Saint-Maurice	99
10.	Epitaphe de François Brulart, à Saint-Maurice	101
11.	Chevet de l'église Saint-Maurice	106
12.	Vitrail Renaissance de l'église Saint-André	113
13.	Banc Renaissance provenant de l'ancienne église Saint-André	121
14.	Travée de l'ancienne église Saint-Pierre-le-Vieil	129
15.	Écusson de la famille Cauchon	145
16.	Marque de libraire à l'*Image Saint-Pierre-le-Vieil*	148
17.	Portail de l'ancienne église Saint-Hilaire	150
18.	Écusson de la famille Chertemps	162
19.	Frise du chœur de l'ancienne église Saint-Symphorien	163
20.	Epitaphe du XIIe siècle, provenant de l'ancienne église Saint-Symphorien	171
21.	Écusson de la famille Roland	176
22.	Ecusson de Nicaise Marlot	192
23.	Ecusson de la famille Lespagnol	211
24.	Christ du Jubé de l'ancienne église Sainte-Balsamie	215
25.	Épitaphe du cardinal Gousset dans l'église Saint-Thomas	227
26.	Écusson du cardinal Gousset	228

11027 — Imprimerie coopérative de Reims, rue Pluche, 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03881 4904

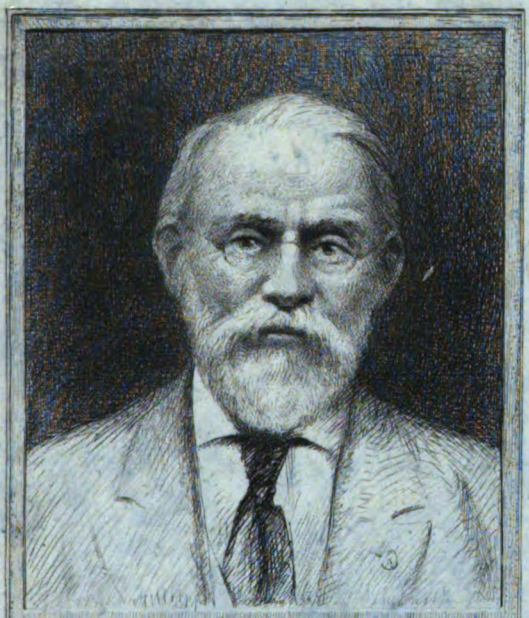

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
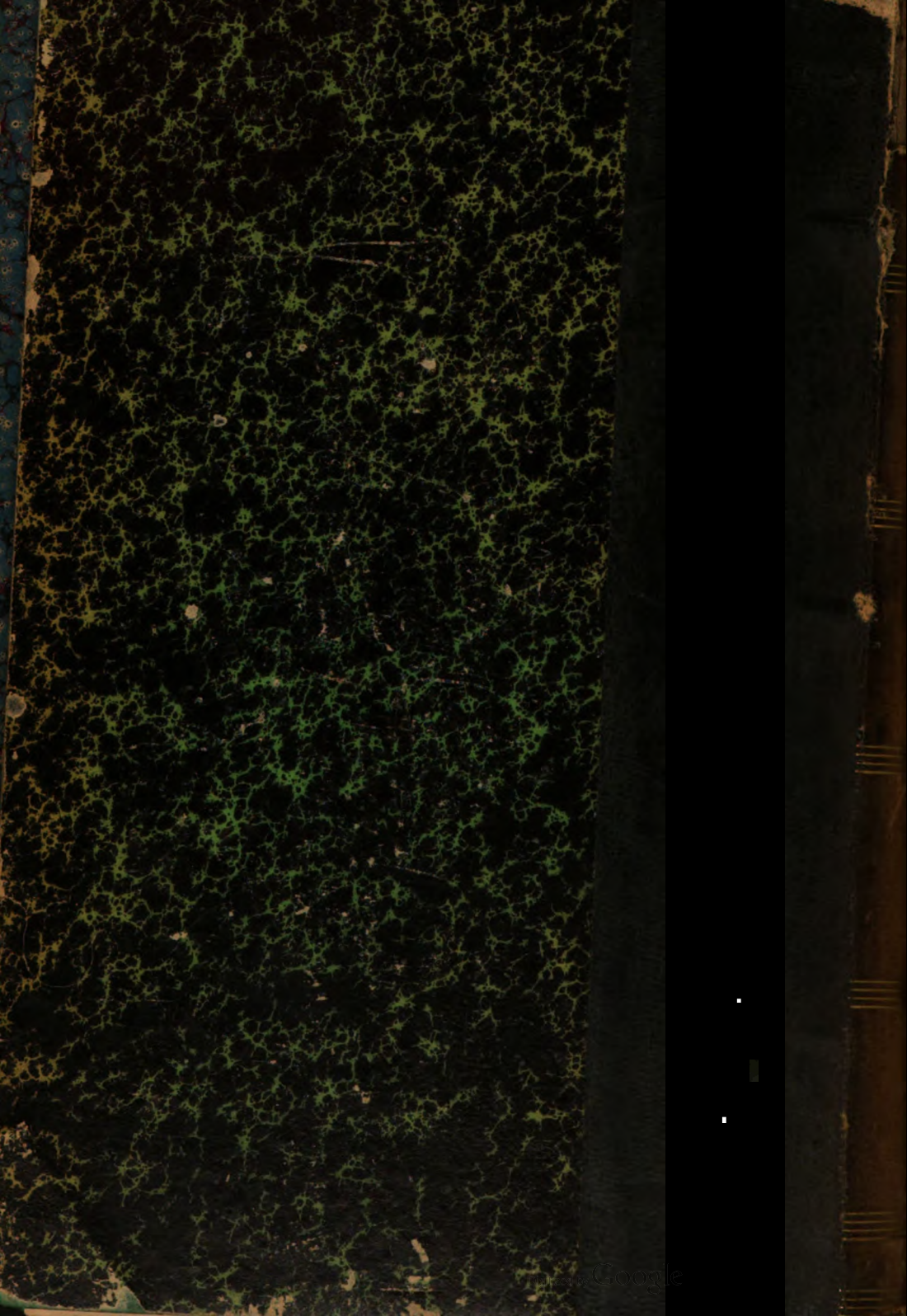
Digitized by Google